

CÉRÉMONIA  
DE  
TOULOUSE



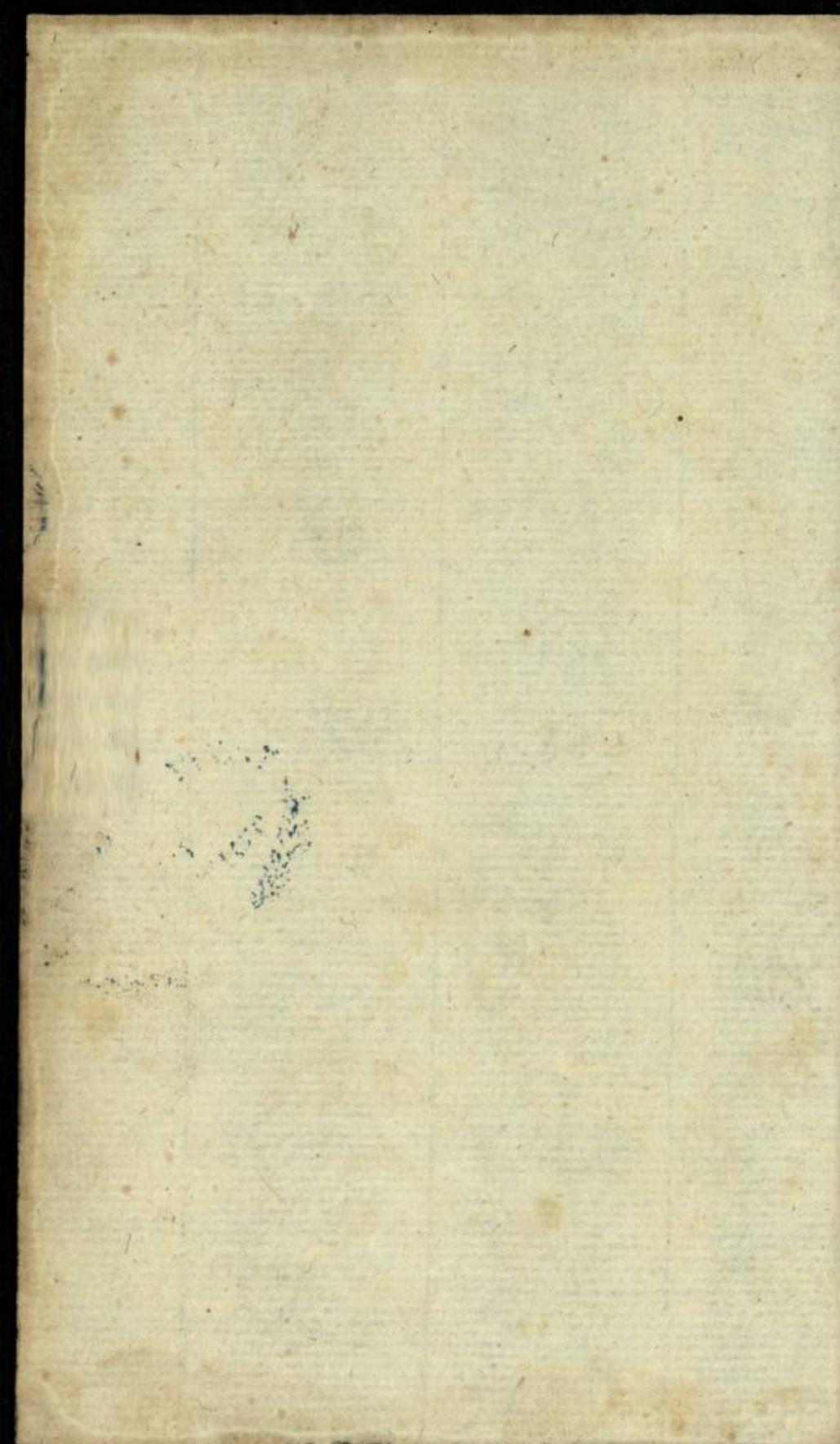
H9.146





Gaston Aldouin

Hg. 1A6



# CÉRÉMONIAL

A L'USAGE

DE L'ÉGLISE DE TOULOUSE,

PUBLIÉ

Par ordre de Monseigneur l'Illustrissime  
et Révérendissime ANNE-ANTOINE-JULES  
DE CLERMONT-TONNERRE, Arche-  
vêque de Toulouse, Pair de France.



A TOULOUSE,

Chez J.<sup>N</sup>.M.<sup>EV</sup> DOULADOURE, Imprimeur-Libraire,  
rue Saint-Rome, n.<sup>o</sup> 41.

M. DCCC. XXI.

ORIGINAL  
RECORDS

1850

STATE OF NEW YORK  
IN SENATE

JANUARY 1850

REPORT OF THE  
COMMISSIONERS OF THE LAND OFFICE

IN ANSWER TO A RESOLUTION  
PASSED BY THE SENATE

APRIL 1849

ALBANY: PUBLISHED BY  
J. B. KNEELAND, 1850

PRINTED BY  
J. B. KNEELAND, 1850

ALBANY: PUBLISHED BY  
J. B. KNEELAND, 1850

---

---

# MANDEMENT

DE MONSEIGNEUR

L'ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE,

PAIR DE FRANCE,

*Pour la publication du Cérémonial à  
l'usage de son Diocèse.*

---

ANNE-ANTOINE-JULES DE CLERMONT-  
TONNERRE, par la Miséricorde divine,  
et la grâce du saint Siège apostolique,  
Archevêque de Toulouse; au Clergé de  
notre Diocèse : Salut et bénédiction en  
Notre-Seigneur.

Si Dieu daigna prescrire lui-même les  
Cérémonies de l'ancienne Loi, les accom-  
pagner des plus terribles menaces, et  
punir les transgresseurs avec tant de  
sévérité, quel respect devons-nous penser  
qu'il exige pour les Cérémonies de nos  
mystères, dont l'ancienne loi ne renfer-  
moit que les ombres et les figures! *Si  
tanta observantia requirebatur in figuris,  
quanta in veritate!* nous dit S. Ambroise.

Une fausse sagesse s'élève avec mépris contre les Cérémonies du culte, sous prétexte que Dieu est esprit, et qu'il faut l'adorer en esprit et en vérité ; mais ce n'est là qu'une illusion de l'orgueil, ou un piège tendu à la simplicité des Fidèles, pour anéantir le culte, à force de le dégager des sens. *Dieu est esprit*, il est vrai ; mais *l'homme est esprit et corps* tout ensemble ; et l'âme, dépendante des sens, a besoin des objets sensibles pour s'élever aux choses spirituelles ; et la Religion, toute spirituelle par rapport à Dieu qui en est l'objet, doit être sensible par rapport à l'homme, qui ne peut être ému qu'à l'aide des sens. C'est la raison que l'Église, pleine d'une sagesse toute divine, nous donne par la bouche des Pères assemblés à Trente : *Cùm natura hominum ea sit, ut non facilè queat, sine adminiculis exterioribus, ad rerum divinarum meditationem sustolli, propterea pia Mater Ecclesia ritus quosdam... instituit.*

Un grand nombre des Cérémonies de nos mystères sont de tradition apostolique ; et l'Église les appelle de vives

images de la foi, de solides alimens de la piété, des signes sensibles de la Religion, *Imagines fidei, incitamenta pietatis, signacula Religionis.* En effet, les Cérémonies sont pleines d'édification pour les Fidèles attentifs aux instructions qu'elles renferment : le signe du salut si souvent répété leur rappelle la vertu de la Croix, et ranime leur confiance aux mérites de Jésus-Christ ; les nombreuses bénédictions leur rendent sensible la profusion des grâces célestes ; les inclinations, les genuflexions, les prostrations multipliées les rappellent au respect dû à la Majesté divine ; les lumières qui brillent à leurs yeux leur représentent les vives lumières de la foi et les ardeurs de la charité ; leurs prières ferventes s'élèvent jusqu'au trône du Très-haut avec la fumée de l'encens qui brûle dans le sanctuaire ; la gravité du chant les pénètre de tous les sentimens religieux ; les vêtemens sacrés ont aussi leurs significations mystérieuses qui les remplissent de saintes pensées, élèvent leur âme et nourrissent leur piété. Et, pour emprunter la belle pensée de Saint Jean Chrysostôme, lorsque dans

nos temples la pompe des Cérémonies répond à la solennité des Fêtes, lorsque la foule des Fidèles réunie est attentive à la célébration des mystères, et que tous les cœurs sont vivement émus par la pieuse éloquence du recueillement des Ministres qui servent à l'autel; si la foi contemple ce religieux spectacle, le Seigneur immolé sur l'autel, le Prêtre célébrant ce sacrifice, et tout le peuple teint et rougi de ce sang précieux, pense-t-on être encore parmi les hommes et sur la terre? Ne croit-on pas, dans ce moment, être ravi dans le ciel?

Tel est l'effet des Cérémonies religieuses: et tel est aussi le respect de l'Église pour ces Cérémonies, que, dans ses saintes assemblées, elle n'a rien négligé pour en conserver la pure tradition, pour prévenir et écarter tout changement, toute innovation. Elle frappe du même anathème et le mépris qui les néglige, et le zèle indiscret qui les multiplie: Elle excite, à ce sujet, la sollicitude et la vigilance des Evêques. *Decernit sancta Synodus, ut ordinarii locorum Episcopi ea omnia prohibere atque è*

*medio tollere sedulò curent ac teneantur, quæ vel avaritia, idolorum servitus, vel irreverentia, quæ ab impietate vix se-juncta esse potest, vel superstitio, veræ pietatis falsa imitatrix, induxit.*

Touchés de cet avertissement, un de nos premiers soins a été de faire examiner nos livres lithurgiques, et les usages des diverses églises, pour faire disparoître toutes les contradictions, mettre fin à une diversité choquante, et tout ramener à l'uniformité, si désirable dans ce qui intéresse le culte divin. C'est dans ce dessein que nous avons formé un recueil, où nous nous sommes attachés à retrancher ce qui s'étoit introduit contre les anciens usages, et à conserver tout ce qui porte le sceau d'une antiquité vénérable.

A CES CAUSES, après en avoir conféré avec nos vénérables Frères les Prévôt et Chanoines de notre Église métropolitaine, nous avons ordonné et ordonnons qu'à dater du 1.<sup>er</sup> septembre prochain, le présent Cérémonial soit désormais seul observé dans notre Diocèse.

Nous défendons à tous Curés, Vicaires et autres Prêtres et Ecclésiastiques, d'em-

ployer, dans la célébration des Offices divins, d'autres Rites et d'autres Cérémonies que celles qui y sont prescrites, nonobstant tout usage et toute coutume contraires.

Les dispositions qui pourroient se rencontrer dans les livres lithurgiques publiés jusqu'à ce jour dans notre Diocèse, en opposition avec ledit Cérémonial, sont et demeurent annullées.

Donné à Toulouse, dans notre Palais archiépiscopal, sous notre seing, et le contre-seing de notre Secrétaire, le 23 juin 1821.

† A. J. *Arch. de Toulouse,*  
*Pair de France.*

Par mandement de Monseigneur :

LANNELUC, *Secr. gén.*

Considérant que MM. les Chanoines de notre Église métropolitaine sont, de temps immémorial, en possession d'avoir le bongeoir lorsqu'ils officient dans la Métropole, nous avons consenti et consentons à leur continuer ce privilège.

† A. J. *Arch. de Toulouse, Pair de France.*

# CÉRÉMONIAL

## DE TOULOUSE.

---

---

### PREMIÈRE PARTIE.

---

#### DE LA SAINTE MESSE.

---

#### ARTICLE PREMIER.

*De la Messe basse , depuis le commencement jusqu'au Canon.*

1.<sup>o</sup> LE Prêtre qui veut dire la sainte Messe, s'étant préparé selon qu'il est prescrit dans les rubriques du Missel, cherche dans le livre la Messe qu'il veut dire ; il la prévoit, et dispose les signets aux endroits où il est nécessaire ; puis il lave ses mains, disant tout bas : *Da, Domine, virtutem manibus meis ad abstergendam omnem maculam, ut sine pollutione mentis et corporis valeam tibi servire.*

Ensuite, si le calice n'est pas préparé, il met un purificateur dessus, puis la patène avec une hostie entière, autour de laquelle il passe

doucement le pouce et l'index ; il couvre la patène avec la pale , sur laquelle il met le voile , et sur le voile la bourse dans laquelle est le corporal plié. Il faut observer que le corporal ne doit pas être marqué d'une croix au milieu , ni même aux quatre coins , mais bien à un doigt et au milieu du bord qui doit être tourné vers le Prêtre : il ne doit pas non plus être orné de dentelles.

Le Prêtre étant ainsi préparé , s'approche du lieu où sont les ornemens , qui ne doivent point être déchirés , mais entiers , propres , et bénits par un Évêque ou par quelqu'autre qui ait le pouvoir de les bénir : il s'en revêt dans la sacristie ou ailleurs , hors de l'autel ; si la nécessité l'oblige de s'habiller à l'autel , il faut mettre les ornemens du côté de l'évangile et non au milieu.

Il se revêt premièrement de l'amict qu'il baise à l'endroit de la croix qui est au milieu ; il le met sur la tête , puis le fait descendre sur le cou , en sorte que le collet ne paroisse point ; et après avoir croisé les cordons sur sa poitrine , celui du côté droit sur celui du côté gauche , il les passe par derrière et les noue ensuite sur le devant , disant cependant tout bas : *Impone , Domine , capiti meo galeam salutis ad expugnandos diabolicos incursus.*

Il prend ensuite l'aube , si ce n'est qu'un

autre la lui présente , et alors il baisse un peu la tête pour la recevoir ; il l'ajuste proprement à son cou , l'attache avec des cordons ou des agrafes , disant : *Dealba me , Domine , et munda cor meum , ut in sanguine agni dealbatus , gaudiis perfruar sempiternis.* Il reçoit la ceinture des mains du Servant , et se ceint de telle sorte que l'aube pende également de tous côtés , élevée de terre environ d'un travers de doigt. Cependant il dit : *Præcinge me , Domine , cingulo puritatis , et extingue in lumbis meis humorem libidinis , ut maneat in me virtus continentiae et castitatis.* Il prend le manipule dont il baise la croix , et le met au bras gauche près du coude , mais au-dessous , disant : *Merear , Domine , portare manipulum fletûs et doloris , ut cum exultatione recipiam mercedem laboris.* Il prend des deux mains par le haut l'étole , dont il baise la croix ; il la met sur son cou , et l'ajuste sur sa poitrine , faisant passer la partie qui pend sur le côté gauche au côté droit , et celle qui pend sur le côté droit au côté gauche par-dessus l'autre , en forme de croix ; il l'attache avec les bouts de la ceinture de chaque côté , disant : *Redde mihi , Domine , stolam immortalitatis quam perdidisti in prævaricatione primi parentis , et quamvis indignus accedo ad tuum sacrum mysterium , merear tamen gaudium sempiternum.*

En dernier lieu, il prend la chasuble sans la baiser, et l'attache avec les cordons, disant: *Domine, qui dixisti, Jugum meum suave est, et onus meum leve, fac ut istud portare sic valeam, quod consequar tuam gratiam. Amen.* Pendant qu'il prend les ornemens, il ne doit parler à personne, mais être attentif aux oraisons qu'il dit.

2.<sup>o</sup> Le Prêtre étant revêtu de tous les ornemens se couvre du bonnet carré; puis il prend de la main gauche le calice par le nœud, et met la droite sur la bourse, dont l'ouverture doit être tournée vers lui, et sur laquelle il ne doit mettre ni mouchoir ni autre chose semblable: en sortant de la sacristie, il fait, sans se découvrir, une inclination médiocre à la croix qui doit y être; mais il se découvre s'il ne porte point le calice, et fait une inclination profonde. Il faut remarquer qu'il y a trois sortes de révérences en général. La première s'appelle prostration; elle se fait en prosternant tout le corps à terre; ce que le Célébrant avec les Ministres sacrés pratiquent le Jeudi saint, pendant qu'on récite les sept Psaumes de la pénitence. La seconde est la genuflexion; elle se fait en pliant le genou droit jusqu'à terre, et en inclinant en même temps un peu la tête et les épaules, le corps restant droit: quelquefois on la fait à deux genoux,

et alors elle est accompagnée d'une inclination profonde : quand on parle de la g nuflexion, sans sp cifier si l'on doit la faire   deux genoux ou d'un seul genou, cela doit s'entendre d'une simple g nuflexion. La troisi me est l'inclination, dont il y a trois esp ces. La premi re est l'inclination profonde : pour la faire, le Pr tre baisse la moiti  du corps, de telle sorte qu'il puisse toucher ses genoux de l'extr mit  des mains ; la seconde est l'inclination m diocre, qu'on fait en courbant   demi la t te et les  paules ; et la troisi me, l'inclination de t te, qui se fait en baissant la t te et pliant tant soit peu les  paules : on doit faire l'inclination de t te quand on prononce le nom de J sus, quand on dit *Gloria Patri*, *Oremus*, au mot *Deo* du *Gloria in excelsis*, et   ces paroles, *Adoramus te..... Gratias agimus tibi..... Suscipe deprecationem nostram* ; de m me, au mot *Deum* du *Credo*, et   ceux-ci, *Simul adoratur.....* pareillement au mot *Deo* de la Pr face : on baisse un peu moins la t te quand on prononce les noms des Saints auxquels on doit s'incliner, et le nom du Pape vivant. Le Pr tre va   l'autel avec gravit  et modestie, tenant le corps droit et la vue baiss e, portant le calice   la hauteur de la poitrine. S'il passe devant le grand autel, il fait une inclination profonde   la croix, et une

généflexion si le saint Sacrement y est, ayant toujours la tête couverte s'il porte son calice, et découverte s'il ne le porte pas : il ne fait aucune inclination aux croix des autres autels ; mais s'il passe devant un autel où quelque insigne relique soit exposée avec solennité, il lui fait une inclination profonde comme à la croix du grand autel. Si le Prêtre passe devant quelque autel lorsqu'on y dit la Messe, depuis la Consécration jusqu'à la Communion inclusivement, ou qu'on y donne la communion à plusieurs personnes, il se découvre appuyant son bonnet sur la bourse, fait la généflexion d'un seul genou, se lève aussitôt, se couvre et continue son chemin ; il fait la même chose quand il rencontre un Prêtre qui porte le saint Sacrement ; mais lorsqu'il passe devant un autel où il est exposé, il se met à genoux et adore le saint Sacrement en s'inclinant profondément : il est bon qu'il se découvre dès qu'il entre au lieu où il est exposé, donnant au Servant son bonnet qu'il ne reprend qu'à la sortie ; pour se découvrir, il s'arrête un peu, n'étant pas à propos qu'il le fasse en marchant, quand il porte le calice. S'il passe devant un autel au temps qu'on y fait l'élévation ou qu'on y donne la communion à peu de personnes, il donne son bonnet à garder au Servant, et se met à genoux jusqu'à ce que l'élévation soit achevée,

ou jusqu'à ce que tous aient communié. Ensuite il se lève, fait la gémflexion, reprend son bonnet, se couvre et continue son chemin. S'il passe devant un Évêque ou devant un Prince du sang, il les salue d'une inclination médiocre, la tête couverte s'il porte le calice, et d'une inclination profonde, la tête découverte s'il ne le porte pas. Il fait aussi une inclination médiocre aux Prêtres revêtus des ornemens sacrés qu'il rencontre sur son chemin, sans néanmoins s'arrêter.

3.<sup>o</sup> Le Prêtre étant arrivé à l'autel, s'arrête au-dessous du plus bas degré, se découvre, et donne son bonnet au Servant; s'il n'a pas ôté sa calotte à la sacristie, il la doit ôter ici au plus tard, si ce n'est qu'il ait la permission de la porter pendant la Messe, auquel cas il la peut garder jusqu'au Canon; il doit alors la quitter pour ne la reprendre qu'après la Communion. Il fait une inclination profonde à la croix de l'autel; et si le saint Sacrement y est, au lieu de l'inclination il fait une simple gémflexion sur le dernier degré, puis il monte au milieu de l'autel, et met le calice du côté de l'évangile; il prend la bourse des deux mains, et la pose sur l'autel. Il tire le corporal avec la main droite, et l'ayant mis sur le milieu de l'autel, il pose de la même main la bourse contre le gradin, du côté de

l'évangile ; il étend à deux mains le corporal au milieu de l'autel , puis il replie le devant vers le milieu , et met dessus le calice couvert de son voile , prenant garde qu'il soit sur la pierre sacrée.

S'il y a plusieurs hosties à consacrer , qui ne puissent tenir sur la patène , il les met sur le corporal , devant le calice , vers sa main gauche , ou bien dans un vase béni , couvert d'une pale ou d'une patène , s'il n'a pas son couvercle propre ; il le place à sa droite derrière le calice , mais toujours sur la pierre sacrée et sur le corporal : après avoir accommodé le calice , il fait à la croix une inclination de tête ; ce qu'il observe toutes les fois qu'il part du milieu de l'autel ou qu'il y arrive , si ce n'est qu'immédiatement avant ou après il eût fait ou dût faire la même inclination ou une plus profonde. Ensuite il se tourne vers le côté de l'épître , où il va les mains jointes ; il ouvre le Missel à l'endroit de l'Introït de la Messe qu'il doit dire ; il revient , les mains jointes , au milieu de l'autel , où il fait une inclination de tête à la croix ; et sans s'arrêter , il se tourne sur sa droite , se retirant un peu vers le côté de l'évangile , afin de ne pas tourner le dos au milieu de l'autel , et il descend sur le pavé , les mains jointes devant la poitrine.

4.° Le Célébrant étant descendu au-dessous du plus bas degré, se tient au milieu, la face tournée vers l'autel, les mains jointes devant sa poitrine sans toucher la chasuble, le pouce droit sur le gauche en forme de croix, et les doigts joints et étendus de telle sorte, que l'extrémité regarde plutôt la face du Célébrant que le devant de l'autel ; il fait ensuite une inclination profonde à la croix de l'autel, ou la gémflexion sur le dernier degré, si le saint Sacrement est dans le tabernacle : s'étant redressé, il fait le signe de la croix avec la main droite, touchant du bout des doigts son front, sa poitrine et ses deux épaules, et tenant la gauche au-dessous de sa poitrine ; il dit en même temps d'une voix intelligible : *In nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti. Amen.* Il rejoint ses mains à ce dernier mot. Remarquez que le Prêtre doit toujours faire le signe de la croix avec la main droite étendue et les doigts joints ensemble ( sans séparer pourtant le pouce d'avec l'index, après la Consécration ) ; et que lorsqu'il le fait sur soi, il tourne la paume de la main vers sa face ; quand il le fait sur les autres, ou sur quelque chose que ce soit, il tourne le petit doigt vers les personnes ou les choses qu'il bénit, excepté quand il fait le signe de la croix avec le pouce sur le Missel, au commencement des deux Evangiles, auquel cas il tient la paume de la main

ournée vers le livre. Remarquez encore que lorsque le Prêtre fait le signe de la croix ou quelque autre chose d'une main seule, il ne doit jamais tenir en l'air l'autre main, mais la porter en même temps, ou sur sa poitrine, ou sur l'autel, ou sur le livre : il la met sur la poitrine quand il fait le signe de la croix sur soi ou sur les assistans, ou quand il bénit quelque chose à l'autel en lui tournant entièrement le côté, comme lorsqu'il bénit l'encens et le Diacre avant l'Évangile. Il met la main sur le livre quand il fait le signe de la croix sur le livre même; il la met sur l'autel quand il fait le signe de la croix sur l'autel ou sur quelque autre chose qui est proche de l'autel; comme lorsqu'il bénit les cendres, les cierges, les rameaux, et le Sous-diacre après l'Épître, demeurant alors tourné en partie vers l'autel : il la met encore sur l'autel quand il tourne les feuillets du Missel, ou qu'il fait quelque autre action d'une main seule, tourné vers l'autel. Le Prêtre ayant fait le signe de la croix, ne doit plus avoir égard à ce qui se passe aux autres autels; c'est-à-dire, qu'il ne doit faire ni genuflexion, ni inclination, ni s'arrêter, en considération de ce qu'on y fait, quand ce seroit même l'élévation. Le Célébrant doit particulièrement prendre garde à ne pas prononcer trop vite, ni trop lentement, ni d'un ton trop élevé. Le ton de sa voix doit être grave et uniforme, et il doit par-

ler assez distinctement et assez haut, pour être entendu de ceux qui ne sont pas fort éloignés de l'autel. Quant aux choses qu'on doit dire tout bas, il les prononce de telle sorte qu'il n'y ait que lui qui les entende. Il dit l'Antienne *Introibo*, et le Psaume *Judica* d'une voix intelligible, jusqu'à l'Oraison *Aufer à nobis*, où il commence à parler bas jusqu'à l'Introït : il incline la tête durant tout le Verset *Gloria Patri, et Filio, et Spiritui sancto*; ce qu'il fait toutes les fois qu'il dit ce Verset. Puis il répète l'Antienne *Introibo ad altare Dei*, et fait le signe de la croix sur soi, en disant : *Adjutorium nostrum*, etc. Quand il dit le *Confiteor*, il tient les mains jointes et s'incline profondément jusqu'à ce que le Servant ait dit le *Misereatur*; et il ne se redresse qu'après avoir répondu *Amen*. Quand il dit *vobis, Fratres*, ou *vos, Fratres*, il ne se tourne pas vers le Servant, et ne dit jamais ces paroles au singulier, quand même il n'y auroit point d'autres personnes présentes. En disant *meâ culpâ*, il frappe trois fois sa poitrine avec la main droite; non pas du plat de la main, mais du bout des doigts unis ensemble, tenant cependant la gauche au-dessous de sa poitrine; il prend garde de ne pas frapper la poitrine avec grand effort, et de ne pas étendre la main droite au delà de la largeur du corps. Ayant dit *meâ maximâ culpâ*, il rejoint aussitôt les mains.

Quand le Servant a achevé le *Confiteor*, le Célébrant reprend, *Misereatur vestri*, etc., et fait le signe de la croix sur soi, disant : *Indulgentiam*, etc. S'étant ensuite incliné médiocrement, il dit : *Deus, tu conversus*, etc. Il ne se redresse point qu'il n'ait dit *Oremus* tout haut ; et en disant ce mot, il étend et élève un peu les mains qu'il rejoint et abaisse aussitôt ; puis il dit tout bas l'Oraison *Aufer à nobis* en montant à l'autel, en sorte qu'elle soit achevée au moment où il y arrive.

5.° Etant au milieu de l'autel, le Prêtre s'incline médiocrement, et appuie dessus les mains jointes, de telle sorte qu'il touche du bout des petits doigts le devant du même autel ; et c'est de cette manière qu'il doit tenir les mains jointes sur l'autel dans les autres rencontres, même après la Consécration. Il dit dans cette posture : *Oramus te, Domine*, etc... ; et quand il prononce ces mots, *quorum reliquiæ hîc sunt*, il étend également de part et d'autre les mains sur l'autel, hors du corporal, en sorte que la paume des mains touche la nappe, et il baise l'autel au milieu : il baise toujours l'autel de cette manière, si ce n'est qu'après la Consécration il met les mains sur le corporal. Il est à remarquer que lorsqu'on doit baiser l'autel, afin de le faire plus commodément, il faut s'en éloigner tant soit peu ; ce qu'il est bon d'observer aussi toutes

les fois qu'on doit s'incliner médiocrement ou profondément. Le Prêtre ayant baisé l'autel, va, les mains jointes, au côté de l'épître, et marche droit devant soi, en sorte qu'il tourne le côté et non pas la face vers l'autel; ce qu'il doit toujours observer quand il marche le long de l'autel. Etant arrivé auprès du Missel, il se tourne vers le livre, et commence l'Introït tout haut, en faisant le signe de la croix sur soi; puis il continue, les mains jointes. Au *Gloria Patri* il fait une inclination de tête vers la croix jusqu'à *Sicut erat*, etc... tournant aussi tant soit peu le corps, et tenant toujours les mains jointes; puis il répète l'Introït sans faire aucun signe de croix. Après quoi il va, les mains jointes, au milieu de l'autel, où il dit tout haut, alternativement avec le Servant, trois fois *Kyrie, eleison*, autant de fois *Christe, eleison*, et de nouveau, trois fois *Kyrie, eleison*; mais il ne les commence qu'après être arrivé au milieu et avoir fait une inclination de tête à la croix. Si le Servant ou les assistans ne répondent pas, le Prêtre les dit neuf fois d'un même ton de voix; il supplée aussi d'une voix intelligible aux choses que le Clerc manque à dire; excepté *Suscipiat* après *Orate, fratres*, que le Prêtre doit dire à voix basse au défaut du Servant, parce qu'il ne le dit pas alors au nom du Clerc, mais en son propre nom, disant, *de manibus meis* au lieu

de *tuis*. Après avoir dit le dernier *Kyrie*, *eleison*, il étend les mains sans dépasser la largeur du corps, et les élève à la hauteur des épaules (ce qu'il observe toujours quand il étend ou élève les mains), et sans lever les yeux, il dit du même ton de voix, *Gloria in excelsis Deo*, s'il le faut dire; à ce mot *Deo* il rejoint les mains devant la poitrine, et fait une inclination de tête à la croix, puis il se redresse et continue, les mains jointes, jusqu'à la fin: il fait une inclination de tête lorsqu'il dit, *Adoramus te; Gratias agimus tibi; Jesu Christe; Suscipe deprecationem nostram*: à la fin, quand il dit, *Cum sancto Spiritu*, etc... il fait le signe de la croix sur soi, et rejoint les mains à *Amen*; ce qu'il doit toujours observer après avoir fait le signe de la croix sur soi avec la main.

6.° Le *Gloria in excelsis* étant dit, ou, si on le doit omettre, après le *Kyrie*, le Célébrant baise l'autel, puis joignant les mains devant la poitrine et baissant la vue, il se tourne vers le peuple par le côté de l'épître; et étendant et élevant un peu les mains, qu'il rejoint aussitôt comme auparavant, il dit tout haut, *Dominus vobiscum*, sans aucune inclination de tête et sans s'appuyer contre l'autel; ce qu'il observe toujours en semblable occasion. Remarquez que quand le Célébrant étend les mains pour les rejoindre d'abord, il peut en même temps les éle-

ver un peu , selon l'usage le plus reçu ; comme quand il dit, *Dominus vobiscum* et *Oremus*, quoique la rubrique ne le marque pas. Il retourne au livre, les mains jointes, et lorsqu'il est arrivé, il les étend et les élève, puis les rejoint aussitôt devant la poitrine; et faisant en même temps une inclination de tête, un peu tourné vers la croix, il dit tout haut, *Oremus* : il poursuit l'Oraison du même ton, étant debout et tenant les mains séparées et élevées, en sorte que la paume d'une main regarde l'autre, et que l'extrémité des doigts joints ensemble ne dépasse ni la hauteur des épaules, ni la largeur du corps, ce qu'il faut observer toutes les fois qu'on tient les mains étendues devant la poitrine. A la conclusion, quand il dit, *in unitate*, il joint les mains jusqu'à la fin; il ne se tourne vers la croix, aux conclusions des Oraisons, que quand le nom de Jésus s'y rencontre, lequel il ne prononce jamais sans faire une inclination de tête à la croix, ou au saint Sacrement s'il est sur l'autel. Pendant l'Évangile on fait cette inclination vers le Missel, comme il sera dit ci-après : il fait aussi une inclination, sans se tourner vers la croix, toutes les fois qu'il prononce le nom de la sainte Vierge, des Saints dont il dit la Messe ou dont il fait mémoire, et pareillement au nom du Pape, soit dans l'Oraison qu'on dit quelquefois pour lui, soit dans le Canon de la Messe. Il faut re-

marquer touchant cette inclination qu'on doit faire aux noms des Saints, 1.º qu'on ne la fait point dans le titre des Épîtres ni des Évangiles, où quelques-uns sont exprimés, mais bien aux autres endroits de la Messe où on les profère avec quelque vénération particulière, comme aux Oraisons, à l'Épître, à l'Évangile, au Canon, etc...; 2.º qu'on ne la fait point dans l'Oraison *A cunctis*, mais seulement dans les mémoires particulières, comme aux fêtes des Saints, ou dans leurs octaves; 3.º qu'on la fait aussi bien dans les Messes votives des Saints, qu'en celles qu'on dit le jour de leur fête; 4.º que par le nom des Saints auquel on doit faire l'inclination, l'on entend seulement le nom propre, et non pas celui de dignité ou d'office. S'il y a plusieurs Oraisons, le Prêtre ne dit *Oremus* qu'à la première et à la seconde, et ne dit la conclusion *Per Dominum nostrum*, etc... ou autre convenable, qu'à la première et à la dernière; il dit toutes ces Oraisons de la manière dont il a été parlé ci-dessus. Aux Quatre-temps et autres jours auxquels il faut dire plusieurs Oraisons et plusieurs Prophéties, dès qu'il dit au milieu de l'autel, *Kyrie, eleison*, il fait une inclination de tête à la croix, et retourne au côté de l'épître, où il dit *Oremus* en la manière ordinaire, et ensuite, *Flectamus genua*, s'il le faut dire, faisant la gémflexion au même lieu, les mains

étendues et appuyées sur l'autel ; il se relève aussitôt, disant, *Levate* ; il dit ensuite l'Oraison à l'ordinaire ; mais lorsqu'il lit les Prophéties, il tient les mains sur le livre ou sur l'autel, comme nous dirons ci-après en parlant de l'Épître. On termine les Oraisons en la manière suivante : si l'Oraison est adressée au Père, la conclusion est : *Per Dominum nostrum Jesum Christum* ; si elle s'adresse au Fils : *Qui vivis et regnas cum Deo Patre, in unitate*, etc... Si l'on fait mention du Fils au commencement de l'Oraison, on dit : *Per eundem Dominum* ; si c'est à la fin, on dit : *Qui tecum vivit et regnat*, etc... Enfin, si l'on fait mention du Saint-Esprit dans l'Oraison, on ajoute *ejusdem* à la conclusion, disant : *In unitate ejusdem Spiritus sancti*, etc... Lorsqu'on dit deux ou plusieurs Oraisons sous une même conclusion, quoique dans l'une il soit fait mention du Saint-Esprit, si ce n'est pas dans la dernière, on ne dit pas dans la conclusion : *In unitate ejusdem Spiritus sancti*, etc...

7.° Les Oraisons étant achevées, le Prêtre dit l'Épître d'un même ton de voix, ayant les mains séparées sur l'autel, ou sur le Missel : il baisse un peu le ton de la voix aux dernières paroles de l'Épître, pour faire connoître au Servant par cette inflexion de voix, quand il doit répondre *Deo gratias* ; il en use de même en finissant l'Évangile : après l'Épître, il dit de la même ma-

nière le Graduel, les Versets, ou le Trait, ou la Prose s'il les doit dire; s'il faut faire la génuflexion à quelques mots de l'Épître ou à quelqu'un des Versets suivans, il la fait d'un seul genou, appuyant les mains sur l'autel, et se relevant aussitôt. Le Prêtre ayant dit le Graduel ou les autres choses qu'on doit dire après l'Épître, va au milieu de l'autel, les mains jointes, et sans les étendre ni les appuyer sur l'autel, il élève les yeux et les abaisse aussitôt, puis il s'incline profondément, et dit tout bas : *Munda cor meum; Jube, Domne, benedicere; Dominus sit in corde meo*, etc. Cette prière finie, il va au livre, et dit tout haut, *Dominus vobiscum*, étant tourné à demi vers l'autel et ayant les mains jointes; puis il ajoute, *Sequentia* ou *Initium sancti Evangelii*, faisant un petit signe de croix sur le commencement de l'Évangile avec le pouce de la main droite, tenant les autres doigts joints ensemble et étendus : il met la main gauche sur le livre, et la porte ensuite sur la poitrine, pendant qu'il fait avec le pouce trois autres petits signes de croix, au front, à la bouche et à la poitrine, tenant pour lors la paume de la main tournée vers soi. Il rejoint les mains, et poursuit l'Évangile du même ton de voix; à la fin il baise le commencement du texte, en disant : *Per evangelica*, etc... S'il profère le saint nom de Jésus pendant qu'il dit l'Évangile, il

fait une inclination de tête vers le livre; et s'il faut faire quelque gémissement, il la fait aussi vers le Missel, les mains appuyées sur l'autel: il approche le livre avec le pupitre sans le traîner, et le dispose de telle sorte près du corporal, qu'il puisse lire commodément du milieu de l'autel; ensuite, s'il ne doit pas dire le *Credo*, étant arrivé au milieu de l'autel, il le baise; mais s'il y a *Credo*, il étend et élève ses mains; puis il les abaisse, les rejoint, et incline la tête à *Deum*. Poursuivant le reste les mains jointes, il fait une inclination de tête à ces mots, *Jesum Christum*, et *simul adoratur*: quand il dit, *Et incarnatus est*, etc., il fait dévotement et posément la gémissement, jusqu'à ce qu'il ait dit: *Et homo factus est*. Quand il dit, *Et vitam venturi seculi*, il fait le signe de la croix sur soi, et joint les mains à *Amen*.

8.° Le Symbole étant dit, ou, si on ne le doit pas dire, l'Evangile étant achevé, le Célébrant baise l'autel au milieu, et se tourne vers le peuple pour dire *Dominus vobiscum* en la manière accoutumée: il retourne par le même côté au milieu de l'autel, où il dit, *Oremus*; puis il dit tout haut l'Offertoire, les mains jointes. L'Offertoire étant fini, le Prêtre découvre le calice, plie le voile hors du corporal, sur le côté de l'épître, si le Servant n'est pas en état de le faire décentement, il le met auprès du gradin entre le

corporal et le coin de l'autel. Il prend ensuite de la main droite le calice par le nœud, et le met au côté de l'épître, hors du corporal qu'il déplie en même temps de la gauche; il lève la pale avec la main droite et la met contre le gradin. Il prend de la même main la patène sur laquelle est l'hostie, et la porte devant soi, la prenant aussi avec la main gauche; il la tient ainsi élevée à la hauteur de la poitrine, et environnée des pouces et des index, les autres doigts étant étendus et joints au-dessous: il élève les yeux au ciel, et les abaissant aussitôt, il dit tout bas: *Suscipe, sancte Pater*, etc... S'il y a d'autres hosties à consacrer, il dirige son intention pour les consacrer toutes ensemble, et dit comme ci-dessus: *Suscipe*, etc... Cette prière étant finie, il fait le signe de la croix au-dessus du corporal, avec la patène qu'il tient des deux mains élevée à la même hauteur; il repose l'hostie au milieu du devant du corporal, sur la pierre sacrée, et met la patène à moitié sous le corporal du côté de l'épître, l'éloignant un peu du bord de l'autel. Remarquez que si les petites hosties sont dans un ciboire, il le découvre avant de commencer *Suscipe, sancte Pater*; mais il n'est pas nécessaire de l'élever pour faire l'oblation. Si les petites hosties sont sur le corporal, il les laisse au côté de l'évangile, sur la pierre sacrée, environ à deux doigts de la grande.

S'il y en a peu, il les offre sur la patène avec la grande, et puis les remet à leur place. Ensuite, ayant les mains jointes, il fait une inclination de tête à la croix, va au côté de l'épître; prend en passant le calice avec la main gauche, par le nœud, et de la droite il nettoie la coupe avec le purificateur qu'il enfonce jusqu'au fond, tenant au dehors le pouce sur le purificateur, et faisant ainsi une ou deux fois le tour de la coupe; il est à propos de tenir de la main gauche le calice par le bas de la coupe quand on le nettoie, de peur que le pied ne se rompe ou ne se démonte. Le Prêtre tenant le calice de la main gauche, et tenant sous le pouce de la même main le purificateur qu'il laisse pendre sur l'autel, prend de la droite la burette du vin, des mains de celui qui sert la Messe, et en verse autant qu'il juge à propos dans le calice qu'il tient appuyé sur l'autel, et penché du côté par où il verse le vin: il rend la burette du vin et fait le signe de la croix sur celle de l'eau, disant tout bas: *Deus, qui humanæ substantiæ*, etc... puis il la prend et met quelques gouttes d'eau dans le calice, disant: *da nobis per hujus aquæ et vini mysterium*, etc... S'il y a quelques gouttes séparées, il les essuie avec le purificateur; et avant de partir du coin de l'épître, il avance un peu le calice vers le milieu de l'autel, en sorte qu'il le puisse prendre commodément

quand il y sera arrivé : il s'incline à *Jesus Christus*, puis il salue la croix en arrivant au milieu de l'autel, et met le purificateur sur la patène : il prend le calice de la droite par le nœud, de la gauche par le pied ; il l'élève en sorte que la coupe ne soit pas plus haute que les yeux, ni plus basse que sa bouche, tenant les yeux élevés pendant qu'il dit tout bas, *Offerimus tibi*, jusqu'à ce que cette Oraison soit achevée. Cette prière étant finie, il fait le signe de la croix au-dessus du corporal avec le calice qu'il tient toujours à la même hauteur, sans passer, s'il se peut, sur l'hostie ; puis il place le calice au milieu du corporal derrière l'hostie, à deux ou trois pouces de distance ; il couvre le calice de la pale qu'il prend de la main droite, joint les mains sur l'autel ; et s'étant médiocrement incliné, il dit tout bas : *In spiritu humilitatis*, etc. Puis s'étant relevé, il étend et élève les mains, qu'il rejoint aussitôt devant la poitrine, et en même temps il élève aussi les yeux et dit : *Veni, sanctificator*, etc... et quand il dit *benedic*, il fait le signe de la croix sur le calice et sur l'hostie ensemble, tenant la main gauche sur l'autel.

9.º Remarquez, 1.º que pour bien former le signe de la croix, il faut tracer une ligne droite en cette sorte |, tirant la main vers soi sans lui donner d'autre mouvement, et sans l'abaisser quand elle passe sur l'hostie ; puis on

tire devant la pale, entre le calice et l'hostie, une autre ligne égale qui traverse la première en cette sorte † ; en tirant cette seconde ligne, la main doit être étendue et droite comme quand on a tiré la première : chacune de ces lignes ne doit être au plus que d'un pied ordinaire : quand on fait le signe de la croix sur le calice seulement, les lignes doivent être proportionnées à la grandeur de la pale ; et quand on le fait sur l'hostie seule, elles doivent être un peu moindres. Quand on fait le signe de la croix sur le calice et sur l'hostie ensemble, on commence la première ligne vers le milieu de la pale. Le Prêtre forme de la même manière, en deux lignes droites et égales, les croix qu'il fait avec le calice, ou avec la patène et l'hostie, ou avec l'encensoir aux Messes solennelles. Remarquez, 2.º que toutes les fois que le Prêtre doit bénir quelque chose, il joint les mains avant de le faire ; ce qui s'entend seulement quand il a les deux mains libres, et non pas quand l'une est occupée à tenir l'hostie ou le calice. Le Prêtre ayant fait le signe de la croix, rejoint les mains, fait une inclination de tête à la croix, et va, les mains jointes, au coin de l'épître, où il lave le bout des pouces et des index, disant tout bas, *Lavabo*, etc... avec le *Gloria Patri*, pendant lequel il fait une inclination de tête vers la croix ; il retourne aussitôt au milieu de l'autel,

disant : *Sicut erat*, etc... Le Prêtre étant au milieu de l'autel , élève les yeux et les abaisse aussitôt ; puis s'inclinant médiocrement , il appuie les mains jointes sur l'autel , et dit à voix basse : *Suscipe, sancta Trinitas*, etc... Il baise l'autel , rejoint les mains , et se tourne vers le peuple de la même façon qu'à *Dominus vobiscum* ; il étend et élève un peu les mains , qu'il rejoint aussitôt devant la poitrine , dit d'un ton de voix médiocre : *Orate, fratres* ; et poursuivant tout bas , *ut meum ac vestrum sacrificium*, etc..., il retourne au milieu de l'autel par le côté de l'évangile , faisant le tour entier ; quand le Servant a achevé *Suscipiat Dominus*, etc..., il répond tout bas : *Amen*. Il étend les mains comme durant les Oraisons qu'on dit avant l'Épître ; et sans quitter le milieu de l'autel , il se tourne tant soit peu vers le livre , et lit à voix basse l'Oraison ou les Oraisons secrètes , sans dire *Oremus* au commencement : observant pour la conclusion les mêmes choses que nous avons marquées ci-dessus pour les Collectes. Mais il répond lui-même *Amen* à la conclusion de la première Secrète , et lit tout à voix basse jusqu'à ces mots de la dernière Secrète : *Per omnia sæcula sæculorum* ; il dit à haute voix ces dernières paroles après avoir cherché la Préface , ayant les mains étendues sur l'autel hors du corporal , jusqu'après *Do-*  
*minus*

*minus vobiscum.* Lorsqu'il dit, *Sursùm corda*, il élève un peu les mains étendues de part et d'autre, en sorte que la paume de l'une regarde celle de l'autre. Quand il dit, *Gratias agamus Domino Deo nostro*, il les élève un peu plus, et les rejoint aussitôt devant sa poitrine. Quand il dit ces dernières paroles, *Domino Deo nostro*, il élève les yeux, les baisse aussitôt après, et fait une inclination de tête à la croix. Dès que le Servant a répondu, *Dignum et justum est*, il poursuit la Préface, les mains étendues et élevées. Lorsqu'elle est achevée, le Prêtre s'incline médiocrement, joignant les mains au-dessous de la poitrine, sans les appuyer sur l'autel, et dit d'un ton de voix médiocre : *Sanctus, Sanctus*, etc. A ces mots, *Benedictus qui venit*, etc., il se redresse, et fait le signe de la croix sur soi, tenant la main gauche au-dessous de la poitrine ; il rejoint les mains à ces mots, *in excelsis*.

---

## ARTICLE II.

*Depuis le commencement du Canon jusqu'à la fin de la Messe.*

1.<sup>o</sup> APRÈS la Préface, le Célébrant étant au milieu de l'autel, étend les mains et les élève, les abaissant et les rejoignant aussitôt; il élève aussi en même temps les yeux et les abaisse; puis, s'inclinant profondément, les mains jointes et appuyées sur l'autel, il dit tout bas : *Te igitur, clementissime Pater*, etc... Après ces mots, *rogamus ac petimus*, il baise l'autel et poursuit, disant, *uti accepta habeas*; et à *benedicas*, il rejoint les mains et se redresse; puis il fait trois signes de croix sur le calice et sur l'hostie tout ensemble, disant, *hæc † dona, hæc † munera, hæc † sancta sacrificia*, la main gauche étant appuyée sur l'autel. Ensuite, étendant les mains devant la poitrine, comme à la Préface, il poursuit tout bas, *in primis quæ tibi offerimus*, etc...; il profère le nom propre du Pape et celui de l'Evêque du lieu où il célèbre, et non d'aucun autre supérieur, quoique le Célébrant soit soumis à la juridiction d'un autre Prélat. Que si le saint Siège est vacant, il omet ces mots, *unà cum famulo tuo Papa nostro N.*; il laisse pareillement ceux-ci, *et Antistite nostro N.* quand

le Siège épiscopal n'est pas rempli; mais il ne fait une inclination de tête qu'au nom du Pape. Il dit le *Memento* tout bas, et le commence en élevant, non pas les yeux, mais seulement les mains jusqu'au haut de la poitrine, et il les joint aussitôt, les tenant ainsi élevées et la tête un peu baissée, pendant qu'il prie pour les vivans durant un petit espace de temps. Les lettres *N. N.* marquent qu'il peut exprimer ici tout bas les noms de ceux pour qui il désire prier; mais cela n'est pas nécessaire, et il suffit qu'il en fasse mémoire mentalement. Il peut même se proposer, avant de commencer la messe, ceux pour lesquels il désire y prier, et puis les offrir et les comprendre ici tous en général, sans s'arrêter à chacun en particulier, se contentant de renouveler expressément son intention principale. Lorsqu'on célèbre pour un mort, il ne faut pas attendre le dernier *Memento* pour diriger son intention, mais il est nécessaire de le faire avant la Consécration. Après qu'il a appliqué le sacrifice pour les vivans, il étend les mains comme auparavant, et continue tout bas, *et omnium circumstantium*, poursuivant de même, *Communicantes*, etc...; à la fin il joint les mains à ces paroles, *Per eundem*, etc. En disant le *Communicantes*, il fait une inclination de tête, non-seulement aux noms de Jésus et de Marie, suivant la règle générale, mais encore au nom du

Saint dont on fait la fête, s'il est nommé dans le Canon. Quand il dit, *Hanc igitur oblationem*, etc..., il étend les deux mains ensemble sur le calice et sur l'hostie, en sorte que les paumes des mains soient tournées vers le calice et l'hostie qu'elles couvrent en partie sans toucher la pale, et que le pouce droit soit sur le gauche en forme de croix, non pas en dedans, mais au-dessus des mains; il les tient ainsi jusqu'à ces mots, *Per Christum Dominum nostrum*, auxquels il les joint, et poursuit, *Quam oblationem*, etc...; quand il a dit *quæsumus*, il met la main gauche sur l'autel, près du corporal, et de la droite il fait trois signes de croix sur le calice et sur l'hostie ensemble, disant, *bene†dictam, adscrip†tam, ra†tam*; puis, sans rejoindre les mains en disant, *rationabilem acceptabilemque facere digneris*, il fait un autre signe de croix sur l'hostie seule, disant, *ut nobis cor†pus*, et un autre sur le calice, disant, *et san†guis*: ensuite, élevant les mains et les rejoignant devant la poitrine, il dit, *fiat dilectissimi Filii tui Domini nostri*, et fait une inclination de tête à ces mots, *Jesu Christi*. Il essuie les pouces et les index, les frottant sur le corporal pendant qu'il dit, *qui pridè quàm pateretur*, et prenant d'abord l'hostie par le bas avec le pouce et l'index de la main droite, puis avec les deux autres doigts semblables de la gau-

che, il dit, *accepit panem in sanctas ac venerabiles manus suas.* Pour mieux prendre l'hostie, il est bon d'appuyer l'index de la main gauche sur le bord, afin qu'elle s'élève un peu du côté de la droite : ensuite on la tient un peu élevée entre les extrémités des pouces et des index, les autres doigts étant étendus et joints ensemble. Le Prêtre élève les yeux au ciel et les abaisse aussitôt, disant, *et elevatis oculis in caelum,* sans élever les mains ni l'hostie; puis il fait une inclination de tête quand il dit, *tibi gratias agens* : et tenant l'hostie des deux doigts de la main gauche, il fait le signe de la croix dessus avec la droite étendue, disant, *bene dixit,* reprend l'hostie de la même façon qu'auparavant, et poursuit, *fregit, deditque discipulis suis, dicens : Accipite et manducate ex hoc omnes.*

2.º S'il y a des hosties à consacrer dans quelque vase, il l'approche de sa droite, et le découvre avant de prendre l'hostie; et si elles sont sur le corporal, il les laisse à leur place, et ne les élève jamais avec la grande, quand même il n'y en auroit qu'une : il tient les coudes appuyés sur l'autel hors du corporal (autant que faire se peut), la tête inclinée, et dit ces paroles distinctement, avec respect, et tout bas, sur l'hostie qu'il tient, et tout ensemble sur les autres qui sont à consacrer : *HOC EST ENIM*

*CORPUS MEUM* ; il doit les prononcer tout de suite, sans aspiration véhémence, et sans remuer la tête : puis ayant approché l'hostie du bord de l'autel, et les doigts qui ne la touchent pas étant étendus et joints ensemble, il adore le saint Sacrement, faisant la gémflexion du seul genou droit jusqu'à terre. S'étant redressé, il élève l'hostie respectueusement, tout droit sur le corporal, un peu plus haut que la tête, et sans la pencher d'aucun côté; l'ayant tenue élevée fort peu de temps, il l'abaisse posément, ayant toujours les yeux fixés sur le saint Sacrement, ce qu'il doit encore observer à l'élévation du calice. Avant de remettre l'hostie sur le corporal, il la quitte premièrement de la main gauche qu'il remet sur le corporal; puis, tenant les trois derniers doigts de la droite repliés en dedans, il remet doucement l'hostie à sa place, et l'adore par une gémflexion. S'il a consacré d'autres hosties dans un vase, il le recouvre et le remet à sa place, après avoir adoré l'hostie. Remarquez que depuis la Consécration jusqu'à l'Ablution, le Prêtre doit avoir les mains séparées et étendues sur le corporal, lorsqu'il baise l'autel ou qu'il fait la gémflexion, et tenir toujours les pouces et les index joints ensemble, si ce n'est quand il faut prendre ou toucher l'hostie. S'étant relevé, il découvre le calice avec la main droite, se servant du doigt

du milieu, et tenant la gauche appuyée sur le corporal; puis il frotte légèrement les pouces et les index entr'eux, et non pas à la coupe du calice, pour y faire tomber les particules, s'il y en a; ce qu'il observe toujours en semblables occasions: il dit, *Simili modo*, etc..., prend le calice avec les deux mains par le nœud, mettant les pouces et les index joints ensemble par devant, ainsi que les deux petits doigts, et l'environnant par derrière avec les autres; puis il l'élève à la hauteur de trois ou quatre pouces, disant, *accipiens et hunc præclarum calicem*; et aussitôt il le rabaisse sur le corporal, sans le quitter; fait une inclination de tête en disant, *tibi gratias agens*; et tenant le calice de la main gauche seule, il fait le signe de la croix dessus avec la droite en même temps qu'il dit, *bene dixit*, et poursuit, *deditque Discipulis*, etc.; ensuite, prenant le calice de la droite par le nœud, et de la gauche par le bord du pied, il l'élève un peu sur la même place, en sorte qu'il puisse voir le vin qui est dedans, sans mettre la bouche jusque sur la coupe; et ayant les coudes sur l'autel hors du corporal, et la tête inclinée, il profère tout bas avec attention et sans interruption les paroles de la consécration du sang: *HIC EST ENIM CALIX*, etc. Ayant achevé ces paroles, il remet le calice sur le corporal, et disant tout bas, *Hæc quotiescumque*, etc.,

il adore respectueusement le Sang de Notre-Seigneur en faisant la g nuflexion ; puis il se rel ve, prend le calice avec les deux mains comme auparavant ; savoir, de la droite par le nœud, et de la gauche par le pied, et l' l ve sans l'incliner d'aucun c t , autant qu'il peut commod ment, et en telle sorte que la coupe paroisse au-dessus de sa t te, pour le faire adorer au peuple ; l'accompagnant des yeux, et prenant garde que le manipule ne touche l'hostie. Ayant tenu le calice  lev  fort peu de temps, il le remet sur le corporal au m me lieu o  il  toit, le couvre de la pale avec la main droite, et fait ensuite la g nuflexion. Il est   propos de mettre la main gauche sur le pied du calice lorsqu'on le d couvre de la droite ; et la rubrique le prescrit lorsqu'on le couvre, pour  viter le p ril de le renverser, en le heurtant par m garde avec la pale.

3.  Le C l brant ayant remis le calice sur l'autel et ador  le saint Sacrement, se rel ve,  tend les mains devant la poitrine, et dit   voix basse, *Und  et memores*, etc., un peu tourn  vers le livre. A ces mots, *de tuis donis ac datis*, il joint les mains ; ensuite il met la gauche sur le corporal, et fait le signe de la croix de la droite sur l'hostie et sur le calice ensemble, disant, *hostiam † puram, hostiam † sanctam, hostiam † immaculatam* ; sur l'hostie seule, di-

sant, *panem* † *sanctum vitæ æternæ*, et sur le calice seul, disant, *et calicem* † *salutis perpetuæ*: puis il étend les mains et poursuit: *Supra quæ propitio*, etc. Il dit, *Supplices te rogamus*, etc... profondément incliné, et les mains jointes sur l'autel. A ces paroles, *ex hac altaris participatione*, il baise l'autel, et joint les mains quand il dit, *sacro-sanctum Filii tui*; puis mettant la main gauche sur le corporal, il fait le signe de la croix de la droite sur l'hostie seule, disant, *Cor* † *pus*; sur le calice, disant, *et San* † *guinem*; et sur soi, disant, *omni benedictione* † *cælesti*, tenant alors la main gauche au-dessous de la poitrine. Il joint les mains à ces paroles, *Per eundem Christum Dominum nostrum. Amen.* Lorsqu'il dit tout bas, *Memento etiam, Domine*, il étend et élève les mains, sans lever les yeux, et les joint à ces paroles, *in somno pacis*; après quoi il fait une petite pause, tenant la vue sur le saint Sacrement, la tête un peu inclinée, et les mains jointes comme au premier *Memento*; et prie ainsi pour les trépassés. Cela fait, il abaisse et sépare les mains comme auparavant, et poursuit: *Ipsis, Domine*, etc... Il les joint, et incline la tête à cette conclusion, *Per eundem Christum*, qui est l'unique endroit auquel on s'incline au mot *Christum* quand il ne suit pas immédiatement *Jesum*. Ensuite il met la gauche sur le corporal, et sans faire aucune in-

clination de tête, il frappe sa poitrine des trois derniers doigts de la main droite seulement, disant d'un ton de voix médiocre : *Nobis quoque peccatoribus* ; puis il poursuit le reste tout bas, les mains étendues comme auparavant. Il les joint quand il dit , *Per Christum Dominum nostrum* , et poursuit, *Per quem hæc omnia* , etc. Ayant mis la main gauche sur le corporal , il fait trois signes de croix de la droite sur le calice et sur l'hostie ensemble, disant, *sanc-tificas, vivi-tificas, bene-ticis, et præstas nobis* ; puis il découvre le calice, et fait la génuflexion. S'étant relevé, il prend l'hostie par le côté, un peu au-dessous du milieu, entre le pouce et l'index de la main droite; et tenant le calice de la gauche par le nœud, il fait trois signes de croix avec l'hostie, sur le calice, d'un bord à l'autre sans le toucher, disant tout bas , *per -t ipsum, et cum -t ipso, et in -t ipso* ; puis il fait deux autres signes de croix entre le calice et sa poitrine, disant, *est tibi Deo Patri -t omnipotenti, in unitate Spiritûs -t sancti*, en sorte que l'hostie ne soit pas plus élevée que le calice, et que les lignes ne passent pas sur le bras gauche, qu'il doit pour cet effet écarter un peu. Ensuite, tenant de la main droite l'hostie sur le calice, lequel il tient toujours de la gauche par le nœud, il élève l'un et l'autre ensemble à la hauteur de trois ou quatre pouces, disant tout bas ,

*omnis honor et gloria*, sans s'incliner. Il remet aussitôt le calice à sa place, et l'hostie à la sienne, et frotte légèrement les doigts au-dessus du calice; après quoi il le couvre de la pale, et fait une gémflexion.

4.<sup>o</sup> Le Prêtre s'étant relevé, et ayant les deux mains étendues sur le corporal, dit tout haut : *Per omnia sæcula sæculorum*; puis élevant et joignant les mains, et inclinant la tête vers le saint Sacrement, il dit, *Oremus*; s'étant redressé, il tient les mains jointes jusqu'au *Pater*, durant lequel il les a étendues à l'ordinaire, et les yeux arrêtés sur le saint Sacrement. Le Servant ayant répondu, *Sed libera nos à malo*, le Prêtre dit *Amen* à voix basse; puis il met la main gauche sur le corporal, et de la droite, avec les trois doigts libres, il retire la patène de dessous le corporal, et la nettoie légèrement avec le purificateur qu'il tient entre le doigt annulaire et le doigt du milieu; puis ayant pris avec les mêmes doigts le purificateur par le haut, il le met sur l'autel, du côté de l'épître, à quelque distance du corporal; il prend la patène entre l'index et le doigt du milieu, la tenant droite et appuyée par le bord sur l'autel, en sorte que le dedans soit tourné vers l'hostie, et que la main soit au-dessus de la patène, et dit tout bas : *Libera nos*, etc. A ces paroles, *da propitius pacem*, etc., il fait

avec la patène le signe de la croix sur soi, depuis le front jusqu'à la poitrine; puis il baise légèrement la patène en dedans, par le bord d'en bas, près de la main; et poursuivant, *ut ope misericordiæ*, etc., il la met sous l'hostie, qu'il accommode dessus avec l'index de la main gauche, en sorte qu'elle ne dépasse pas le bord de la patène. Le Prêtre poursuit ensuite le reste de l'oraison, découvre le calice et fait la gèneflexion. Il prend l'hostie par le haut avec le pouce et l'index de la main droite; et l'ayant portée sur le calice, il la prend aussi avec le pouce et l'index de la main gauche, et la rompt doucement par le milieu, en deux parties égales, disant tout bas, *Per eundem Dominum nostrum*, et faisant une inclination de tête quand il dit *Jesum*. Il la doit rompre, non pas en la déchirant, mais en la repliant en dehors à trois ou quatre reprises, commençant par le haut, ensuite par le milieu, et puis par le bas, et enfin par le milieu, pour achever de la rompre: on ne sauroit être trop attentif dans cette action, pour éviter qu'il ne se détache des particules en éclats. Il met sur la patène la moitié de l'hostie qu'il tenoit de la main droite, et après avoir fait passer le pouce et l'index de la même main le long de l'autre moitié qu'il tient avec la gauche, pour en détacher les particules et les faire tomber dans le calice, il rompt avec les

mêmes doigts une petite partie du bas de cette moitié, disant : *qui tecum vivit et regnat* ; et retenant cette petite partie sur le calice avec les deux mêmes doigts de la main droite , il remet de la gauche sur la patène, la moitié dont elle a été séparée, la joignant à l'autre moitié, en disant : *in unitate Spiritûs sancti, Deus.* Ensuite il prend le calice de la main gauche par le nœud, et tenant de la droite la particule de l'hostie sur le calice, il dit tout haut : *Per omnia sæcula sæculorum* ; et puis du même ton de voix : *Pax † Domini sit † semper vobis † cum,* faisant trois signes de croix avec la particule d'un bord du calice à l'autre, sans le toucher avec l'hostie ; et pendant que le Servant répond, *Et cum spiritu tuo*, il laisse tomber cette petite portion de l'hostie dans le calice, disant tout bas : *Hæc commixtio*, etc., sans omettre l'inclination de tête à *Jesu Christi* ; puis il frotte, au-dessus du calice, les pouces et les index, les uns contre les autres ; et les ayant rejoints, il recouvre le calice de la pale, et fait une gèneuflexion. S'étant relevé, il dit tout haut, les mains jointes devant la poitrine, et incliné médiocrement : *Agnus Dei*, etc. ; il frappe sa poitrine du bout des trois derniers doigts de la main droite, à chaque fois qu'il dit *miserere nobis*, et encore à ces mots, *dona nobis pacem*, sans appuyer cette main sur l'autel. Ensuite, ayant les mains

jointes sur l'autel et étant médiocrement incliné, il dit tout bas les trois Oraisons, *Domine Jesu Christe*, etc., tenant les yeux arrêtés sur le saint Sacrement.

5.° S'il faut donner la paix, le Prêtre le fait après l'Oraison *Domine Jesu Christe* : on ne la donne, dans les Messes basses, qu'à ceux qui se marient; et cela se doit faire par un Clerc revêtu d'un surplis, et avec un instrument de paix, que le Célébrant baise apres avoir baisé l'autel, disant au Clerc : *Pax tecum*. Dès qu'il a achevé les Oraisons, le Prêtre fait une genuflexion, et dit tout bas, en se relevant : *Panem caelestem accipiam*, etc.; puis il prend par le haut les deux parties de l'hostie avec le pouce et l'index de la main droite, s'aidant pour cela, s'il est besoin, du pouce et de l'index de la main gauche, avec lesquels il reçoit aussitôt par le bas les deux parties de l'hostie; en sorte que la partie qui est vers le côté droit du Prêtre, soit un peu au-dessous de l'autre; il met ensuite au-dessous de l'hostie la patène entre l'index et le doigt du milieu de la même main. Tenant ainsi de la main gauche la patène et l'hostie droite, entre le calice et sa poitrine, il l'élève de deux ou trois doigts au-dessus du corporal, sans appuyer les bras ni les coudes sur l'autel, et sans tourner le corps; mais étant médiocrement incliné, il dit trois fois, d'un ton de voix médio-

ere, *Domine, non sum dignus*, disant les autres paroles qui suivent à voix basse. A chaque fois qu'il dit *Domine, non sum dignus*, il frappe sa poitrine du bout des trois derniers doigts de la main droite, qu'il met après sur le corporal. Il se redresse, et prend avec le pouce et l'index de la main droite, les deux parties de l'hostie par le haut; fait glisser celle qui était vers sa droite, sous l'autre qu'il tient en même temps avec le pouce et l'index de la gauche; puis il prend par le bas les deux parties unies avec la droite, fait le signe de la croix avec l'hostie, tirant la première ligne de haut en bas, devant soi, sur la patène qu'il tient de la main gauche, et formant le travers de la croix de gauche à droite sans passer les limites de la patène; il dit cependant, *Corpus Domini*, etc., avec une inclination de tête à *Jesu Christi*. Il communique ensuite, tenant la patène sous l'hostie. Or, pour communier commodément, il humecte un peu ses deux lèvres avec la langue, et porte environ un tiers de l'hostie dans la bouche, appuyant doucement les lèvres dessus pour lui donner un pli; ensuite il avance dans la bouche une autre partie de l'hostie de la même façon que la première, laquelle il replie en dedans; puis il porte une ou deux fois le reste de l'hostie dans la bouche, repliant toujours en dedans les parties précédentes, en telle sorte, qu'étant toutes rou-

lées l'une sur l'autre, et suffisamment humectées, elles puissent être facilement avalées; il faut éviter en cette action de rompre indécemment la sainte hostie avec les dents. L'ayant ainsi prise, il remet la patène sur le corporal, l'appuie sur le pied du calice, et frotte ses pouces et ses index les uns contre les autres, pour que les particules qui pourroient s'y être attachées, tombent sur la patène; puis s'étant redressé, et joignant les mains au-dessous de la poitrine, sans séparer les extrémités des pouces et des index, il s'entretient un peu dans la méditation du saint Sacrement. Ensuite, ayant mis la main gauche sur le corporal, il découvre de la droite le calice, disant tout bas : *Quid retribuam Domino*, etc.; il fait une génuflexion, et prenant entre les deux doigts qui sont joints et celui du milieu, les deux bouts du corporal par devant, il le secoue sur la patène, avec les deux mains; il prend la patène entre le doigt du milieu et l'index de la main droite, lequel est toujours joint au pouce, ayant soin de ne pas la prendre par l'endroit où il y auroit des fragmens, et de la gauche il recule un peu le calice; puis, tenant de cette main le bord du corporal qu'il a soin de relever, il ramasse les fragmens, prenant garde qu'il n'en reste aucun; pour cela il avance à deux ou trois reprises la patène le long du corporal vers la main gauche,

sans la pousser tout-à-fait vers les extrémités, de peur de rejeter les fragmens au lieu de les ramasser ; il prend garde aussi en avançant la patène, de ne pas la faire passer sous le pied du calice : ensuite, s'il est besoin, il prend de la main gauche la patène, au même endroit et de la même manière qu'il la tenoit avec la droite, et il la fait passer à deux ou trois reprises, le long du corporal, vers sa main droite.

6.º Si le Prêtre a consacré d'autres hosties sur le corporal pour les distribuer à la Messe, il ne doit pas ramasser les fragmens de la grande, jusqu'à ce qu'il ait distribué les petites aux communians ; il se contente de faire tomber dans le calice les fragmens qui pourroient être sur la patène. Si les petites hosties qu'il a consacrées sur le corporal doivent être conservées pour un autre temps, après avoir pris le corps de Notre-Seigneur, il fait la gémflexion, et les met dans le ciboire, s'il est sur l'autel ; puis il ramasse les fragmens, prend le sang de Notre-Seigneur, et met ensuite le ciboire dans le tabernacle en la manière spécifiée ci-après. Mais s'il falloit tirer le ciboire du tabernacle pour y mettre les hosties nouvellement consacrées, il le feroit seulement après avoir pris le précieux sang. Dès que le Prêtre a recueilli les fragmens de dessus le corporal, il avance avec la main droite le calice, sur lequel il porte la patène,

qu'il tient de la gauche, et il la nettoie soigneusement avec le pouce et l'index de la droite, qu'il sépare pour cet effet. Dans cette action qu'on ne sauroit faire avec trop de soin, on tient la patène un peu penchée sur la coupe du calice; et en remuant à propos le poignet de la main gauche, on fait que la partie du bord que l'on nettoie réponde toujours à la coupe du calice: on commence par la partie du bord de la patène qui est près du pouce et de l'index de la main gauche; et après avoir nettoiyé la moitié du bord, on rejoint le pouce et l'index de la main droite, et l'on prend la patène entre ces doigts et celui du milieu, à l'endroit où elle a été déjà purifiée; puis les doigts de la main gauche prennent aussitôt la place de ceux de la droite, avec l'index de laquelle on achève de nettoyer le reste du bord de la patène; après quoi on passe ce même doigt ou le pouce, à deux ou trois reprises, au milieu de la patène, ayant soin de pousser les fragmens jusqu'au bord pour les faire tomber dans le calice, et de frotter doucement le pouce et l'index entr'eux, afin qu'il n'y demeure aucun fragment. Le Prêtre dit cependant ces paroles, *calicem salutaris*, etc.; puis tenant de la main gauche la patène sur le corporal, il prend de la droite le calice au-dessous du nœud, le pouce et l'index étant toujours joints ensemble, et fait le signe de la croix avec le calice, tirant la

première ligne du haut en bas, et disant : *Sanguis Domini nostri*, etc., avec une inclination de tête à ces mots, *Jesu Christi*. Ensuite il prend tout le précieux Sang avec la particule de l'hostie qui est dedans, tenant la patène près du menton. Il ne doit porter le calice à la bouche que trois fois au plus, pressant un peu à la fin ses lèvres contre la coupe, afin qu'il ne reste rien au bord, des espèces du précieux Sang; si la particule de l'hostie étoit demeurée au fond, il est plus à propos qu'il prenne du vin, que de la tirer avec le doigt jusqu'au bord du calice, pour la prendre.

7.° Si quelqu'un désire communier, le Prêtre ayant pris le précieux Sang, remet le calice sur l'autel, sans y faire mettre du vin pour la purification, et le couvre avec la pale. Ensuite il fait la génuflexion et met les hosties consacrées dans un ciboire ou un autre vase, si ce n'est qu'elles y eussent été mises dès le commencement; ou s'il y en a peu, il les met sur la patène. Si les hosties ne sont pas sur l'autel, mais dans le tabernacle, il l'ouvre, fait aussitôt la génuflexion, et se tourne vers le peuple, se retirant un peu vers le côté de l'évangile, de façon qu'il soit tourné à moitié vers le peuple et à moitié vers le côté de l'épître; là, ayant les mains jointes sans séparer les pouces d'avec les index, il dit tout haut, *Misereatur vestri*,

etc., au pluriel et non au singulier, quoiqu'il n'y ait qu'une personne à communier; puis il dit, aussi au pluriel, *Indulgentiam, absolutionem*, etc., faisant le signe de la croix sur celui ou ceux qui doivent communier; il retourne au milieu de l'autel, fait une gémflexion, prend avec la main gauche la patène ou le ciboire où est le saint Sacrement, d'où il tire avec le pouce et l'index de la main droite une hostie qu'il tient un peu élevée sur le ciboire ou sur la patène; et s'étant tourné tout-à-fait vers les communiants au milieu de l'autel, il dit tout haut, ayant les yeux arrêtés sur le saint Sacrement : *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi*. Il dit du même ton, trois fois, *Domine, non sum dignus*, etc., toujours au masculin, quoiqu'il ne doive communier que des personnes du sexe. Puis il s'approche de ceux qui doivent communier, commençant par le côté de l'épître; il fait devant chacun d'eux le signe de la croix avec l'hostie, sur la patène ou sur le ciboire, tirant la première ligne de haut en bas, et faisant le travers de la croix en telle sorte que l'hostie ne passe point les limites de la patène ou du ciboire. Il dit cependant à chaque fois, *Corpus Domini nostri Jesu Christi custodiat animam tuam in vitam æternam. Amen*, faisant une inclination de tête à *Jesu Christi*, s'il n'est déjà incliné; en

achevant ces paroles il donne le saint Sacrement, ayant les trois derniers doigts de la main droite repliés en dedans. Il doit prendre garde de ne pas faire heurter la sainte hostie contre les lèvres ou contre les dents des communians, de peur qu'il ne s'en détache des fragmens ; il ne doit pas trop éloigner le ciboire des communians, afin que les fragmens qui se détachent soient reçus dedans : mais il ne doit pas non plus le tenir devant leur bouche, de peur qu'en respirant ils ne fassent tomber quelque hostie. Il est bon, après avoir fait le signe de la croix avec la sainte hostie, de donner un petit coup avec l'index sur le bord du ciboire, afin que s'il y a quelques fragmens qui soient près de se détacher de l'hostie, ils tombent dans le ciboire. Le Prêtre, au reste, ne doit pas retirer sa main que l'hostie ne soit dans la bouche de celui qui communie. Lorsqu'on distribue long-temps la sainte Communion, on ne doit pas frotter ses doigts contre un purificateur ; à cause qu'ils sont remplis de salive : on s'exposeroit à faire tomber à terre les fragmens qui se seroient attachés aux doigts ; il vaut mieux, comme le conseille saint Charles, retourner un moment à l'autel pour y purifier ses doigts dans un petit vase (1).

---

(1) On ne sauroit trop conseiller l'usage de certains ciboires qui, outre leur couvercle ordinaire, en ont un autre

Il faut remarquer , 1. que si le Prêtre est obligé de se servir de la patène pour donner la communion à plusieurs personnes , il est à propos qu'il tienne le ponce et l'index de la main gauche sur les petites hosties , de peur que quelqu'une ne tombe à terre. 2. Qu'en donnant la communion , il ne doit faire ni inclination ni génuflexion , quoiqu'il passe devant le milieu de l'autel où le saint Sacrement est exposé , ou qu'on le porte en sa présence aux malades , ou qu'on fasse l'élévation à quelque autel voisin. 3. Que lorsqu'il dit la Messe à un autel où il n'y a point de tabernacle , s'il reste quelque hostie après la communion du peuple , il doit la prendre avant de purifier le calice ; comme aussi , quand après la même action il trouve au fond du calice quelque goutte du précieux Sang , il est à propos qu'il les prenne avant de faire mettre du vin pour la purification. 4. Que la communion du peuple se doit faire , autant qu'on peut , à la Messe , après la communion du Prêtre , suivant l'intention de l'Eglise , qui paroît clairement dans la rubrique du Missel ,

---

doré en dedans , et fixé à un des bords par une charnière : ce couvercle abattu sur le devant du ciboire , remplace parfaitement une patène qu'on tiendroit sous le menton des communians. Au défaut de tels ciboires , beaucoup de bons Prêtres tiennent en même temps de la main gauche , et le ciboire et la patène : précaution fort louable , sur-tout lorsqu'on donne la communion à un grand nombre de personnes.

chapitre X, et par les Oraisons qu'elle a ordonnées à la fin de la Messe pour tous ceux qui ont communie. On peut néanmoins donner la communion hors de la Messe, à cause du grand nombre des communians, qui retarderoit trop la fin de la Messe pour ceux qui ne communient pas.

8.<sup>o</sup> La communion étant finie, le Prêtre remonte à l'autel sans rien dire, tenant le pouce et l'index de la main droite sur la patène ou sur le ciboire, et il ne donne aucune bénédiction : il ramasse avec la patène les fragmens qui pourroient être sur le corporal, et la purifie ensuite sur la coupe du calice, comme il a été dit. S'il s'est servi du ciboire pour donner la communion, il le met sur l'autel, frotte dessus le pouce et l'index l'un contre l'autre, et fait aussitôt la gènesflexion; puis il le couvre et le met dans le tabernacle, qu'il ferme après avoir fait une autre gènesflexion, et continue le reste comme ci-dessus. S'il doit purifier le ciboire (ce qu'il est à propos de faire au moins tous les mois), il observe ce qui suit : après avoir pris le précieux Sang, il tire le ciboire du tabernacle et donne la communion, si quelqu'un désire communier; puis il met sur la patène, avec le pouce et l'index de la main droite, toutes les hosties qui sont dans le ciboire : il ramasse soigneusement les fragmens

qui sont restés dedans, et les fait tomber dans le calice sur le vin qu'il y a fait mettre auparavant, afin qu'ils ne s'attachent pas au fond; s'il est nécessaire, il purifie le ciboire avec du vin, et le verse après dans le calice; ensuite ayant essuyé le ciboire avec le purificateur, en sorte qu'il n'y reste aucune humidité, il y met premièrement de nouvelles hosties, s'il en a consacré, et puis les anciennes afin qu'elles soient distribuées les premières; enfin il couvre le ciboire et l'enferme dans le tabernacle, observant les génuflexions prescrites; après quoi il prend les fragmens avec le vin qui est dans le calice, et fait l'ablution des doigts et le reste à l'ordinaire. Cela étant fait, ou s'il ne doit pas donner la communion, ni purifier le ciboire, dès qu'il a pris le précieux Sang, il dit tout bas, sans se retirer du milieu de l'autel, *Quod ore sumpsimus*, etc., en présentant le calice au Servant, sans l'appuyer sur l'autel, pour y recevoir du vin; puis il tourne le calice, en sorte que le vin passe dans tous les endroits où le précieux Sang a touché, tenant cependant la main gauche avec la patène sur le corporal; puis il prend le vin par le même endroit du calice qu'il a pris les espèces sacrées du vin: pour reconnoître plus facilement l'endroit, il est à propos qu'il y ait une croix gravée au pied du calice. Ensuite ayant remis le calice

lice et la patène sur le corporal, il prend le calice avec les deux mains, environnant la coupe des six derniers doigts, et mettant les pouces et les index au-dessus; il le porte ainsi au coin de l'épître, où il purifie les pouces et les index avec du vin et de l'eau. Si depuis la Consécration on avoit par hasard touché la sainte hostie avec d'autres doigts que les pouces et les index, ou avec quelqu'autre partie de la main, il faudroit alors les laver en y recevant l'ablution. Durant cette action le Prêtre dit tout bas : *Corpus tuum, Domine, quod sumpsi*, etc.; et en la continuant il reporte le calice de la même façon près du corporal, où ayant pris le purificateur avec le pouce et l'index de la main droite, il le met sur les doigts de la gauche, qu'il tient encore sur le calice, et les essuie ensemble en retournant au milieu de l'autel, où il fait une inclination de tête en arrivant. Il prend l'ablution au milieu de l'autel, tenant le calice par le nœud avec la main droite, et le purificateur avec la gauche au-dessous du menton (les pouces et les index étant séparés); puis il essuie avec le purificateur, premièrement sa bouche, et ensuite le calice, qu'il purifie comme nous avons dit à l'Offertoire, excepté qu'il faut doubler le purificateur et en purifier le calice une seconde fois après l'avoir retourné; il pose ensuite le

calice hors du corporal du côté de l'évangile, et met dessus le purificateire, la patène et la pale; il plie le corporal et le met dans la bourse, qu'il laisse à la place où étoit le corporal jusqu'à ce qu'il ait couvert le calice avec le voile; il met la bourse par-dessus, et pose ensuite le calice au milieu, comme au commencement de la Messe. Pour plier convenablement le corporal, il commence par secouer en dedans le pli de devant, ensuite il secoue dans toute sa longueur, la partie qui est à sa droite, et ayant plié sur la partie du milieu celle qui est à sa gauche, il met sur celle-ci la partie qui est à sa droite, et replie le tout par les deux bouts: puis il met le corporal dans la bourse, et la bourse sur le voile. Remarquez que, comme le Célébrant doit tourner l'ouverture de la bourse vers lui, quand il marche en portant le calice, il la tourne ici vers la croix, parce qu'en partant de l'autel il doit retourner le calice.

9.º Le Célébrant ayant mis le calice au milieu de l'autel, joint les mains, fait une inclination de tête à la croix, et va au côté de l'épître, où il lit tout haut l'Antienne dite Communion; puis il retourne au milieu de l'autel, le baise, se tourne vers le peuple, et dit: *Dominus vobiscum*. Il revient au livre par le même chemin, et dit les Oraisons qu'on appelle

Postcommunion , de la même façon , en même nombre et dans le même ordre que les premières Oraisons.

En Carême , depuis le Mercredi des Cendres jusqu'au Mercredi de la Semaine sainte , lorsqu'il dit la Messe de la férie , après avoir achevé les Oraisons avec les conclusions ordinaires , il dit au même côté de l'épître , *Oremus* , en la manière accoutumée ; et il ajoute ces paroles du même ton de voix , *Humiliate capita vestra Deo* , pendant lesquelles il est encore incliné vers la croix ; s'étant ensuite redressé , il poursuit l'Oraison qui est après , tenant les mains ouvertes et étendues comme aux autres Oraisons.

Les Oraisons et leurs conclusions étant finies , il ferme le Missel avec la main droite , en sorte que l'ouverture regarde le calice ; mais s'il y avoit un autre Évangile à dire que celui de saint Jean , il laisseroit le Missel ouvert ; puis il va les mains jointes au milieu de l'autel ; après l'avoir baisé il se tourne vers le peuple , et dit : *Dominus vobiscum* ; et le Clerc ayant répondu , *Et cum spiritu tuo* , il dit du même ton de voix , les mains jointes , et toujours tourné vers le peuple , *Ite, Missa est* , s'il a dit le *Gloria in excelsis* au commencement de la Messe ; s'il ne l'a pas dit , il se tourne vers l'autel , et au lieu d'*Ite, Missa est* , il dit : *Be-*

*nedicamus Domino.* Durant toute l'octave de Pâques il ajoute deux *Alleluia* à l'*Ite, Missa est*, jusqu'au dimanche de Quasimodo exclusivement.

Ensuite, ayant les mains jointes sur l'autel, il dit tout bas, médiocrement incliné : *Placeat tibi, sancta Trinitas*, etc. ; puis il étend les mains sur l'autel et le baise au milieu ; s'étant redressé, il lève les yeux au ciel, et sans joindre auparavant les mains, il les étend, les élève, et dit tout haut, *Benedicat vos omnipotens Deus*, joignant les mains devant la poitrine, et accompagnant ces dernières paroles d'une inclination de tête à la croix ; après quoi il se tourne vers le peuple, ayant les mains jointes et la vue baissée, et lui donne la bénédiction, disant du même ton de voix : *Pater, et Filius †, et Spiritus sanctus.*

Remarquez qu'en donnant cette bénédiction, il tient la main gauche sur la poitrine, et qu'avec la droite étendue il forme un seul signe de croix, tirant la première ligne de haut en bas, en disant ces paroles : *Pater, et Filius* ; et il dit les autres quand il forme le travers de la croix, le petit doigt étant toujours tourné vers le peuple qu'il bénit. On peut donner à ce signe de croix environ le double de l'étendue qu'on donne à celui qui se fait sur le calice et sur l'hostie pris ensemble.

Après qu'il a donné la bénédiction, le Prêtre fait le tour entier, et va au côté de l'évangile, où il dit tout haut, les mains jointes : *Dominus vobiscum*; ensuite il fait, avec le dedans du pouce de la main droite étendue, le signe de la croix au commencement du texte de l'Évangile, sur le livre, ou sur le carton, ou sur l'autel, puis sur soi, comme au premier Évangile, disant tout haut : *Initium* ou *Sequentia sancti Evangelii*, etc.; et il poursuit l'Évangile les mains jointes. Quand il dit, *Et Verbum caro factum est*, il fait la genuflexion, tourné comme il étoit, vers le coin de l'évangile et non pas directement vers l'autel, et tenant les mains appuyées dessus.

Il achève l'Évangile au même lieu; s'il s'est servi du livre, il le ferme avec la main droite. Puis il va au milieu de l'autel, où ayant fait une inclination de tête à la croix, il prend le calice de la main gauche par le nœud, le tourne en mettant la droite sur la bourse, et sans faire d'autre inclination, il se tourne du côté de l'épître, et se retirant un peu vers celui de l'évangile, il descend au bas des degrés, fait une inclination profonde à la croix, ou une genuflexion sur le dernier degré si le saint Sacrement est dans le tabernacle; puis, ayant reçu son bonnet et s'étant couvert, il retourne à la sacristie avec gravité et modestie, disant

tout bas le *Te Deum* et autres prières à sa dévotion. Étant arrivé dans la sacristie, il fait la même inclination à la croix qu'il avoit faite en sortant : il met le calice à sa place ordinaire, puis il ôte son bonnet, quitte ses ornemens, commençant par ceux qu'il a pris les derniers, et baisant ceux qu'il a baisés en s'habillant, savoir, l'étole, le manipule et l'amict. Enfin, il fait son action de grâces avec la dévotion convenable à la grandeur du bienfait qu'il a reçu dans cet auguste mystère.

10.° Si le Prêtre donne la communion hors de la Messe, il doit observer ce qui suit : 1.° Il lave ses mains, et prend un surplis et une étole de la couleur de l'office du jour, à moins que ce ne fût le noir. Il peut aussi se servir d'une étole rouge : il faut qu'elle soit pendante, à moins qu'il ne fût revêtu d'un amict et d'une aube, car alors il doit croiser l'étole par-devant; il va ainsi à l'autel avec modestie, portant la bourse avec un corporal, et précédé d'un Clerc. Arrivé auprès de l'autel, il fait la génuflexion sur le plus bas degré, et prie un peu de temps à genoux ; puis il monte à l'autel, où il étend le corporal sur la pierre sacrée, et met la bourse au côté de l'évangile, observant ensuite ce qui a été dit au n.° 7 du présent article. 2.° Ayant achevé de distribuer la communion, il remet le ciboire sur le corporal, et fait aussitôt la

généflexion, disant tout bas l'Antienne *O sacrum convivium*, etc., avec le Verset *Panem de Cælo*, et l'Oraison *Spiritum nobis*, etc., dans la quinzaine de Pâques. Dans tout autre temps de l'année il dit l'Oraison *Da nobis*, comme il est marqué dans le Manuel : on peut dire aussi l'Oraison du saint Sacrement ; au temps pascal, le Prêtre ajoute *Alleluia* à la fin de l'Antienne *O sacrum*. Il couvre cependant le ciboire et le met dans le tabernacle, après quoi il trempe les doigts avec lesquels il a touché le saint Sacrement, dans un petit vase où il y a de l'eau, lequel doit être près du tabernacle du côté de l'épître ; au défaut du vase, après avoir donné la bénédiction, il les laverait au coin de l'épître, sur un bassin, le Clerc lui versant de l'eau ; il les essuie avec un purificateur. Il faut jeter l'eau de l'ablution dans la piscine sacrée ; mais il n'est pas nécessaire de le faire chaque fois : on peut la laisser dans le petit vase, qu'on a soin seulement de vider de temps en temps dans la piscine, afin que l'eau qu'il contient soit toujours nette. 3.° Le Prêtre ayant essuyé ses doigts, lève les yeux vers la croix, étendant et élevant en même temps les mains qu'il rejoint aussitôt devant la poitrine, et dit tout haut : *Benedictio Dei omnipotentis*, accompagnant ces paroles d'une inclination de tête à la croix, après quoi il se

tourne vers ceux qui ont communie et leur donne la bénédiction, disant du même ton de voix : *Patris, et Filii †, et Spiritus sancti descendat super vos et maneat semper*; puis s'étant tourné vers l'autel, il plie le corporal, le met dans la bourse, et ayant fait une inclination de tête à la croix, il se retire comme à la fin de la Messe. S'il donne la communion immédiatement avant de commencer la Messe, ou aussitôt après, sans sortir de l'autel, il met le calice du côté de l'évangile, tire de la bourse le corporal qu'il étend au milieu de l'autel, et pratique ce qui vient d'être prescrit, ne manquant pas de donner la bénédiction comme il a été dit.

---

### ARTICLE III.

*De la Messe basse pour les Morts :  
devant le saint Sacrement exposé :  
et devant Monseigneur l'Archevêque.*

1.<sup>o</sup> LE Prêtre ayant dit *Introibo ad altare Dei*, omet tout le Psaume *Judica* avec le *Gloria Patri*, et dit seulement, *Adjutorium nostrum*, etc., en faisant le signe de la croix, et il continue le reste à l'ordinaire.

A l'Introït, au lieu de faire le signe de la croix sur soi, il le fait sur le livre avec la main

droite étendue, sans le toucher de cette main, mais tenant seulement la gauche dessus. Il ne dit pas *Gloria Patri*, mais il répète : *Requiem æternam*, etc. ; il ne dit pas non plus le *Gloria in excelsis*, ni le *Credo*.

Après *Munda cor meum*, il ne dit pas, *Jube, Domine, benedicere*, ni *Dominus sit in corde meo* ; il ne baise pas le livre à la fin de l'Évangile, et ne dit point : *Per evangelica dicta*, etc.

Il dit l'Oraison *Deus, qui humanæ substantiæ*, mais il ne bénit pas l'eau : il ne dit point *Gloria Patri* à la fin du Psaume *Lavabo*.

A l'*Agnus Dei*, il tient toujours les mains jointes devant soi, sans les appuyer sur l'autel, parce qu'il ne frappe pas sa poitrine ; et au lieu de *Miserere nobis*, il dit, *Dona eis requiem*, ajoutant, la troisième fois, *sempiternam*.

Il omet la première Oraison des trois qui sont marquées avant la Communion, et il ne donne pas la paix.

A la fin de la Messe, au lieu d'*Ite, Missa est*, il dit, tourné vers l'autel et les mains jointes, *Requiescant in pace*, toujours au pluriel.

Il ne donne pas la bénédiction au peuple ; mais, après avoir dit *Placeat* et baisé l'autel, il va, les mains jointes, au côté de l'évangile, où il dit celui de saint Jean, et jamais d'autre à sa place.

On peut, et il est même à propos de donner aux Messes des morts, la communion après celle

du Prêtre ; mais il ne faut pas , hors de la Messe , la donner avec des ornemens noirs.

2.° Si le Prêtre dit la Messe à un autel où le saint Sacrement soit exposé , aussitôt qu'il entre au chœur ou bien dans la chapelle où repose le saint Sacrement , d'aussi loin qu'il l'aperçoit , il se découvre et donne son bonnet au Servant , s'il tient le calice , sinon il le porte lui-même.

Lorsqu'il est arrivé à l'autel , il s'arrête devant le plus bas degré , et s'il portoit son bonnet , il le donne au Servant ; puis il se met à genoux sur le dernier degré , et adore le saint Sacrement en s'inclinant profondément.

Monté à l'autel , il met le calice au côté de l'évangile , et fait aussitôt la gémflexion d'un seul genou , ce qu'il observe pendant le reste de la Messe , toutes les fois qu'il arrive au milieu de l'autel , ou qu'il le quitte , ou qu'il passe devant , ou qu'il se tourne vers le peuple. Voici plus en particulier les cas auxquels il doit faire cette gémflexion :

Après avoir accommodé le corporal et le calice , avant d'aller ouvrir le Missel. — Etant revenu au milieu de l'autel avant de descendre. — Lorsqu'il est descendu au bas des degrés avant de commencer la Messe : plusieurs font alors mal à propos la gémflexion à deux genoux. — Lorsqu'il est remonté à l'autel , avant et après *Oramus te, Domine* , etc. — Avant de dire le

*Kyrie eleison* : toutes les fois qu'il se tourne vers le peuple pour dire *Dominus vobiscum*, ou chose semblable, et lorsqu'ensuite il retourne au milieu de l'autel. Sur quoi il faut remarquer deux choses : la première est que, s'il y a déjà quelque temps que le Prêtre est au milieu de l'autel, avant qu'il se tourne pour dire *Dominus vobiscum* ou *Orate, fratres*, il doit baiser premièrement l'autel, puis faire la gémuflexion, et ensuite se tourner vers le peuple ; mais s'il arrive d'un des côtés de l'autel au milieu, pour y dire *Dominus vobiscum*, il fait premièrement la gémuflexion, puis baise l'autel en se relevant, et se tourne vers le peuple : la seconde chose est que, lorsqu'il dit *Dominus vobiscum*, ou chose semblable, il ne se tourne qu'à demi vers le peuple, se retirant un peu vers le côté de l'évangile, sans tourner le dos au saint Sacrement ; et lorsqu'il est retourné au milieu, il fait une autre gémuflexion. — Il la fait encore avant de dire *Munda cor meum*, et après qu'il l'a achevé, quand il va lire l'Évangile : après l'Évangile, lorsqu'il arrive au milieu de l'autel : après l'oblation de l'hostie, avant d'aller au côté de l'épître mettre du vin et de l'eau dans le calice, et lorsqu'il est de retour au milieu de l'autel, avant l'oblation du calice : avant de laver ses mains, et après les avoir lavées ; ce qu'il fait un peu hors de l'autel, du

côté de l'épître, la face tournée vers le peuple. — Il la fait encore avant de se tourner pour dire *Orate, fratres*, et alors il ne fait pas le tour entier, mais il revient par le même côté, et fait de nouveau la genuflexion. — Il la fait après avoir pris la purification : après quoi il prend le calice, va au côté de l'épître recevoir l'ablution des doigts à l'ordinaire; et étant revenu au milieu, il fait la genuflexion et prend le calice et l'ablution en la manière accoutumée.

Après avoir dit *Ite, Missa est*, ou, s'il faut dire *Benedicamus Domino*, après *Dominus vobiscum*, il fait la genuflexion, et le dit, la face tournée vers l'autel.

Pour donner la bénédiction, il baise l'autel, et dit, *Benedicat vos omnipotens Deus*, sans incliner la tête, parce qu'aussitôt après il fait la genuflexion, et s'étant retiré un peu vers le côté de l'évangile, il poursuit, *Pater, et Filius* †, *et Spiritus sanctus*; après quoi il n'achève pas le tour, et ne retourne pas non plus au milieu de l'autel, mais il se tourne au même lieu; puis il va au coin de l'évangile, où, sans faire la genuflexion, il dit le dernier Évangile à l'ordinaire.

Il ne fait pas le signe de la croix sur l'autel, mais sur le livre ou sur le carton, et sur soi. — A ces paroles, *Et Verbum caro factum est*, etc., il fait la genuflexion, un peu tourné vers le saint

Sacrement : ce qu'il observeroit encore au premier Évangile et même à l'Épître, s'il y prononçoit quelques mots auxquels il fallût faire la gémflexion.

L'Évangile étant fini, avant de prendre le calice pour se retirer, il fait la gémflexion, et en descendant il prend garde à ne pas tourner le dos au saint Sacrement. — Etant descendu au bas des degrés, il fait la gémflexion à deux genoux, comme en arrivant, et ne reçoit son bonnet qu'au même lieu où il l'a quitté ; puis il se couvre et s'en retourne à la sacristie.

Toutes les fois qu'on dit la Messe devant le saint Sacrement exposé, il convient de faire mémoire du saint Sacrement aux jours qui n'excluent pas la commémoraison d'un Simple.

3.° Lorsqu'un Prêtre célèbre la sainte Messe devant Monseigneur l'Archevêque, ou devant un autre Prélat, si, en allant à l'autel, il passe devant le Prélat, il lui fait une inclination profonde, la tête découverte s'il ne porte pas le calice, ou s'il le porte il lui fait une inclination médiocre, la tête couverte : il est plus à propos que le calice et le Missel soient préparés sur l'autel avant que le Célébrant y arrive.

Après avoir préparé ces deux choses, si elles ne l'étoient déjà, il descend au bas des degrés en se tournant sur sa droite, supposé que le Prélat soit vis-à-vis du milieu de l'autel, ou au côté

de l'épître; s'il étoit du côté de l'évangile, le Prêtre se tourneroit sur la gauche pour descendre : arrivé sur le pavé, il fait une inclination profonde au Prélat sans changer de place; il en fait aussi une à la croix, ou il fait la gène-flexion si le saint Sacrement est présent, et commence la Messe.

Au *Confiteor*, au lieu de dire, *et vobis, Fratres...*, et *vos, Fratres*, il dit, *et tibi, Pater...*, et *te, Pater*, s'inclinant profondément vers le Prélat.

A la fin de l'Évangile il ne dit pas, *Per evangelica dicta*, et ne baise pas le livre, parce qu'il doit être porté au Prélat par son Aumônier s'il est en surplis, ou au défaut, par le Clerc : mais il dit ces paroles lorsque le Prélat a baisé le livre et qu'il le baise lui-même : à l'Offertoire, le Prêtre bénit l'eau à l'ordinaire.

Après avoir dit, *Benedicat vos omnipotens Deus*, et s'être tourné, il fait une inclination profonde au Prélat, comme lui demandant permission de bénir, et il poursuit, *Pater, et Filius* †, et *Spiritus sanctus*, donnant la bénédiction du côté où le Prélat n'est pas. Si le Prélat est placé du côté de l'évangile, le Prêtre se tourne sur sa gauche pour donner la bénédiction.

A la fin de la Messe, lorsqu'il a salué l'autel au bas du marchepied, il salue le Prélat comme il a fait en arrivant.

Si le Prélat n'est pas dans le lieu de sa juridiction, le Prêtre se contente de le saluer en arrivant à l'autel, et avant de se retirer. Il observe la même chose à l'égard des Princes du Sang.

---

## ARTICLE IV.

### *De l'Office du Servant de Messe.*

1.° CELUI qui veut servir la sainte Messe doit avant toutes choses laver ses mains, et puis, s'il est Clerc, se revêtir du surplis, s'il peut en avoir un commodément, disant tout bas, après l'avoir baisé : *Indue me, Domine, novum hominem, qui secundum Deum creatus est in justitia et sanctitate veritatis* (1). Ensuite il est convenable qu'il se mette à genoux pour offrir à Dieu l'action sainte qu'il va faire, unissant son intention à celle de l'Eglise et à celle du Prêtre.

Après sa prière il prépare ce qui est nécessaire pour la Messe, si cela n'est déjà fait ; il

---

(1) *Qui celebranti Presbytero inserviet, Clericus, quoad fieri poterit, seligetur : is superpelliceo veste-que talari instructus, antequam sacristiâ celebraturus egrediatur Presbyter, rebus ad Missam necessariis, quâ poterit venustate et munditie, altare instruat et exornet.*  
 Conc. Tolosan. anno 1590.

met les burettes sur la crédence ou en quelque autre lieu commode au côté de l'épître, et non pas sur les gradins de l'autel. Si quelqu'un veut communier, il a soin de mettre sur la crédence une nappe de communion, n'étant pas convenable de se servir du voile du calice, ni du manuterge, ni de la manche ou de l'aile du surplis pour communier.

Remarquez, 1.<sup>o</sup> qu'en toutes les actions qu'il fait seul, il doit toujours se servir de la main droite et jamais de la gauche, si ce n'est quand la droite est occupée ou qu'elle n'est pas suffisante toute seule; et quand il fait quelque chose de la droite seule, il tient la gauche étendue et appuyée sur la poitrine.

Remarquez, 2.<sup>o</sup> qu'allant et venant par l'église, il doit marcher modestement et tenir les mains jointes. S'il passe devant le grand autel et que le saint Sacrement soit dans le tabernacle, il fait la gémflexion; et s'il n'y est point, il fait seulement une inclination profonde à la croix qui est dessus; mais il n'en fait aucune aux autres autels, quoiqu'on y dise la Messe, à moins que le saint Sacrement n'y soit présent, devant lequel il fait toujours la gémflexion; s'il y a quelque insigne relique qui soit solennellement exposée, il doit faire une inclination profonde quand il passe devant.

Remarquez, 3.<sup>o</sup> que lorsqu'il fait quelque salut, il ne doit pas le faire en marchant, mais il doit s'arrêter et se tourner vers la chose qu'il salue; et quand il fait la gémflexion d'un genou, il ne doit pas tenir la tête toute droite, mais il doit incliner un peu en même temps et d'une même action la tête et les épaules.

Le Servant aide le Prêtre à se revêtir des ornemens, l'un après l'autre, de la manière qui suit : premièrement, il ajuste par derrière son amict, après que le Prêtre l'a fait joindre autour du cou, en sorte qu'il couvre entièrement son collet, de quoi il l'avertit respectueusement s'il l'oublioit, sans se permettre de l'enfoncer lui-même; ensuite il l'aide à prendre l'aube, élevant les manches, premièrement la droite et puis la gauche, afin qu'il y passe les bras plus aisément; il se retire derrière lui pour lui donner la ceinture, et si l'aube est trop longue, il la relève autour de la ceinture, en sorte qu'elle soit également élevée de terre environ d'un travers de doigt seulement; puis ayant passé à sa gauche, il lui présente le manipule, qu'il baise un peu plus bas que la croix du milieu, et lui donne une épingle pour l'arrêter, s'il n'y a pas des cordons pour cela; il lui offre l'étole, comme il a fait le manipule, prenant garde par derrière que la croix soit au milieu du cou; et lorsque le Prêtre a

pris la chasuble, il considère si tout est proprement accommodé.

2.<sup>o</sup> Le Servant étant assuré que rien ne manque à l'autel, prend le bonnet du Prêtre et le lui présente à sa droite, tournant l'ouverture en bas; puis il prend le Missel, si déjà il n'est sur l'autel, le soutient des deux mains par le bas, le haut étant appuyé sur sa poitrine, et la tranche tournée vers sa gauche; il fait, un peu derrière le Célébrant, une inclination profonde à la croix de la sacristie, et une médiocre au Prêtre; puis il marche devant lui d'un pas grave et modeste, les yeux baissés et la tête nue, le devançant de deux ou trois pas; en sortant de la sacristie il présente au Prêtre de l'eau bénite. S'il doit passer par quelque porte qu'il faille refermer, il marche le premier et se tient près de la porte, pour la fermer après que le Prêtre est passé, et qu'il lui a fait une inclination; si l'entrée de l'autel est du côté de l'épître, il se retire un peu en arrière quand il arrive, afin de laisser entre lui et le marchepied un passage libre au Prêtre, auquel il fait pour lors une inclination médiocre.

Etant arrivé au bas des degrés, il se place à la droite du Prêtre, reçoit son bonnet de la main droite, le baisant à demi, puis il fait la génuflexion sur le pavé, si le saint Sacrement

est dans le tabernacle, ou une inclination profonde, s'il n'y est pas.

Remarquez qu'il doit faire une semblable inclination ou gémflexion, dans la suite de la Messe, toutes les fois qu'il passe devant le milieu de l'autel; mais lorsqu'il transporte le Missel d'un côté de l'autel à l'autre, il descend seulement sur le second degré, s'il y en a plusieurs, et y fait le salut convenable; s'il n'y a que le marchepied, il le fait toujours sur le pavé.

Ensuite il monte à l'autel par le côté de l'épître, pose le livre fermé sur le coussin ou le pupitre, tournant la tranche vers le milieu de l'autel; puis il met le bonnet en quelque lieu propre, mais non sur la crédence, et beaucoup moins sur l'autel, où l'on ne doit mettre aucune chose qui ne serve au sacrifice de la Messe ou à l'ornement de l'autel. Si les cierges ne sont pas allumés, il va prendre de la lumière à la lampe qui est devant le saint Sacrement; mais non aux cierges des autels où l'on célèbre la Messe, sans quelque nécessité, et il les allume. Puis il se met à genoux sur le pavé du côté de l'évangile, un peu derrière le Prêtre, et il observe dans la suite de la Messe de ne se mettre jamais à genoux du côté où est le Missel: il évite, autant qu'il peut, de faire du bruit, soit en marchant, soit en crachant,

soit en se mouchant, soit même en priant : il ne quitte pas le Prêtre depuis le commencement de la Messe jusqu'à la fin, sans mettre quelqu'autre à sa place pour le remplacer ; s'il s'aperçoit néanmoins que quelque chose manquât pour le sacrifice, et qu'il ne pût le faire apporter par d'autres, il iroit le chercher lui-même au temps où le Prêtre n'auroit pas besoin de lui.

Il répond au Célébrant distinctement et posément, attendant toujours qu'il ait entièrement achevé les paroles auxquelles il doit répondre ; et il observe en cela un ton de voix intelligible, ni trop haut ni trop bas, mais à peu près comme celui du Prêtre.

3.° Le Servant étant à genoux, les mains jointes, fait une inclination profonde en même temps que le Célébrant fait la génuflexion ou l'inclination ; puis il forme comme lui le signe de la croix sur soi, tournant le dedans de la main droite vers sa face, et quand le Prêtre dit *Amen*, il rejoint les mains devant sa poitrine, ayant le pouce droit croisé sur le gauche, et le bout des autres doigts étendus et levés en haut. Il observe toujours les mêmes choses quand il tient les mains jointes et lorsqu'il fait le signe de la croix, excepté aux deux Évangiles, comme il sera dit ci-après ; il fait le signe de la croix toutes les fois que le Prêtre

le fait sur soi avec la main ou avec la patène, et il tient les mains jointes durant toute la Messe, quand elles ne sont pas occupées.

Il répond durant le Psaume *Judica* : au *Gloria Patri* il incline la tête vers la croix ; et à ces mots, *Adjutorium nostrum*, etc., il fait le signe de la croix, et rejoint les mains, en répondant *Qui fecit Cælum et terram*. Le Célébrant ayant dit le *Confiteor*, le Servant ne répond pas *Amen*, mais il dit immédiatement après, *Misereatur tuí*, etc., un peu incliné et tourné vers lui ; et quand il dit le *Confiteor*, il est incliné profondément et tourné vers l'autel ; en disant, *et tibi, Pater...*, et *te, Pater...*, il se relève un peu et se tourne vers le Célébrant, sans séparer les mains. A ces paroles, *Meá culpá*, il frappe trois fois sa poitrine de la main droite avec l'extrémité des doigts joints ensemble, tenant la gauche étendue sur sa poitrine, au-dessous de l'endroit où il frappe. Il demeure incliné jusqu'à la fin du *Misereatur* que dit le Prêtre, auquel il répond *Amen* ; puis il se relève et fait le signe de la croix lorsqu'il dit *Indulgentiam*, répondant à la fin, *Amen*. Il s'incline médiocrement lorsque le Prêtre dit, *Deus, tu conversus*, etc., et lui répond en cette posture, ne se redressant point que le Prêtre n'ait dit *Oremus*.

Il se lève en même temps que le Prêtre monte

à l'autel, et de la main droite il relève tant soit peu le devant de son aube, et s'il y a plusieurs degrés, il se met à genoux sur le plus bas; mais s'il n'y a que le marchepied, il demeure à genoux sur le pavé, comme il étoit auparavant. Il fait le signe de la croix au commencement de l'Introït, puis il tient les mains jointes, incline la tête vers la croix au *Gloria Patri*, et répond au *Kyrie*, au *Dominus vobiscum*, et à la fin des Oraisons, sans s'incliner. Il faut remarquer, pour ne point se troubler au *Kyrie*, que le Servant doit répondre deux fois *Kyrie* et deux fois *Christe*, savoir, *Kyrie, eleison* à la première et à la dernière fois, et les deux autres fois, *Christe, eleison*.

Pendant le *Gloria in excelsis*, il incline la tête six fois en même temps que le Prêtre, savoir, au commencement du *Gloria*, quand il dit *Deo*; à ces paroles, *Adoramus te, Gratias agimus tibi, Jesu Christe, Suscipe deprecationem nostram*, et au dernier *Jesu Christe*; il fait le signe de la croix à la fin comme lui. Aux Oraisons il incline pareillement la tête autant de fois que le Célébrant prononce *Oremus*, ou le nom de Jésus, celui de la sainte Vierge, celui du Saint dont on fait l'office ou mémoire particulière, et le nom du Pape; ce qu'il observe encore durant l'Épître et l'Évangile. Quant au nom de Jésus, il s'incline toujours

vers la croix, comme à *Gloria Patri* et à *Oremus*; dans les autres cas il s'incline devant soi, sans se tourner de côté ni d'autre; dans l'Oraison *A cunctis*, il n'incline la tête qu'au nom de Marie, et non pas au nom des autres Saints dont il est fait mention.

Lorsqu'en Carême et aux Quatre-temps, le Célébrant dit avant les Oraisons, *Flectamus genua*, le Servant s'incline médiocrement sans rien dire. A la fin de chaque Prophétie ou Épître, il répond *Deo gratias*, excepté à la fin de la cinquième leçon de Daniel, qu'on dit au Samedi des Quatre-temps; il ne se lève pour aller transporter le livre que lorsque le Prêtre a achevé la dernière Épître, qu'il ne dit qu'après *Dominus vobiscum* et les Oraisons suivantes.

4.<sup>o</sup> Le Servant ayant répondu *Deo gratias* après l'Épître, se lève aussitôt, et va tout droit, par le pavé, faire au milieu de l'autel une inclination ou une génuflexion, selon la règle donnée ci-dessus; puis il monte par le plus court chemin au coin de l'épître, et si le Célébrant fait la génuflexion à quelque verset du Graduel, il la fait aussi. S'il y a une Prose après le Graduel, ou un Trait qui soit long, il se lève seulement vers la fin pour monter au coin de l'épître; il attend debout un peu derrière le Prêtre qu'il ait quitté le livre, et alors il le

porte avec le pupitre, qu'il tient des deux mains à la hauteur de la ceinture, faisant le salut convenable au milieu de l'autel. Ayant posé le Missel au côté de l'évangile, en sorte qu'il soit un peu tourné vers le milieu de l'autel, il se tient un peu écarté du livre, répond du même lieu au commencement de l'Évangile, et fait une inclination de tête au nom de Jésus, qui se rencontre ordinairement dès les premiers mots du texte sacré. Quand le Prêtre dit, *Initium* ou *Sequentia sancti Evangelii*, etc., il fait le signe de la croix comme lui, avec le dedans du pouce droit, au front, à la bouche et sur la poitrine, répondant, *Gloria tibi, Domine*, en s'inclinant.

Ensuite il descend et va au bas des degrés, du côté de l'épître, faisant en passant le salut convenable; et là, étant debout, les mains jointes, la face tournée du côté de l'évangile, il répond au Célébrant, quand il a achevé: *Laus tibi, Christe*. Il répond de même, à la fin de la dernière partie de la Passion qui tient lieu d'Évangile.

A la fin il se met à genoux, ce que font aussi tous les assistans; et si le Célébrant dit le *Credo*, il incline la tête aux mêmes endroits que lui, savoir, à *Deum*, à *Jesum Christum* et à *adoratur*; lorsqu'il dit, *Et incarnatus est de Spiritu sancto*, etc., il s'incline profondément; à la

la fin il fait le signe de la croix avec lui , lorsqu'il dit : *Et vitam venturi* , etc.

5.° Le Servant ayant fait une inclination de tête à l'*Oremus* de l'Offertoire , se lève , monte à l'autel , salue le Prêtre et en reçoit le voile , passant la main gauche sous la droite du Prêtre , et mettant sa main droite à l'extrémité du voile après celle du Prêtre. Il le salue , après qu'il a ainsi reçu le voile , et l'ayant plié en trois , de manière que la doublure ne paroisse pas , il le met contre le gradin , en sorte qu'il n'y ait pas de danger que les cierges dé-coulent dessus ; il va ensuite à la crédence , ou bien au lieu où sont les burettes , il les découvre , et laissant le manuterge , il porte seulement le bassin avec les burettes dedans ; et de peur qu'elles ne tombent , il les tient avec la main droite , tandis qu'il porte le bassin avec la gauche : il les dispose de telle sorte que leurs anses soient tournées vers le Célébrant ; puis , étant monté par le côté de l'épître , il met le bassin sur le coin de l'autel sans faire aucun salut , et prend des deux mains les deux burettes , qu'il tient élevées sur le bassin.

Lorsque le Prêtre approche , il lui fait une inclination médiocre , et lui présente la burette du vin , la baisant à demi ; puis il prend de la main droite la burette de l'eau qu'il tenoit en sa gauche , et reçoit avec celle-ci la burette du

vin, qu'il baise comme auparavant; ensuite il présente la burette de l'eau, et l'ayant reçue de la main droite, il fait une inclination médiocre au Prêtre. Remarquez qu'en présentant et recevant les burettes, il les tient par le pied, afin que sa main soit toujours au-dessous de celle du Célébrant: il faut qu'il prenne bien garde de ne pas présenter la burette de l'eau pour celle du vin.

Pendant que le Prêtre offre le calice, le Servant laisse la burette de l'eau dans le bassin sur l'autel, et rapporte celle du vin à la crédence; il prend le manuterge et revient à l'autel, le tenant plié à la main gauche, de manière qu'un de ses bouts soit tout entier entre le petit doigt et l'annulaire, et qu'une partie de l'autre bout soit entre l'index et le doigt du milieu. Il met en cette main gauche le bassin qu'il tient avec le pouce, et prend de la droite la burette de l'eau; il fait une inclination au Prêtre lorsqu'il s'approche de lui, baise à demi la burette, verse l'eau sur ses doigts, sans faire aller la burette de côté et d'autre, et attend pour cesser qu'il lui fasse quelque signe, soit en élevant un peu les doigts, soit autrement; puis il baise la burette, l'appuie sur une extrémité du bassin qu'il hausse un peu, sans se presser, afin que le Prêtre prenne plus aisément le manuterge; et lorsqu'il l'a pris, le Servant le

laisse aller par le bout qu'il tenoit avec l'index et le doigt du milieu : pendant que le Prêtre essuie ses doigts, il a soin de tenir le bassin bien droit ; quand le Prêtre a achevé d'essuyer ses doigts, il le salue et se retire à la crédence.

Remarquez qu'il donne à laver hors de l'autel devant le coin de l'épître, tenant la burette élevée au-dessus du bassin d'environ huit pouces, et le bassin à la hauteur de la ceinture du Prêtre, et à quelque distance de l'autel.

Ayant versé toute l'eau du bassin dans un vase destiné à cet usage, ou au défaut dans quelque lieu à l'écart, et non pas contre la muraille, il rapporte les burettes dans le bassin sur la crédence, où il replie le manuterge comme auparavant. Ensuite il retourne à l'autel, au côté de l'épître, tenant la clochette en sa main, évitant qu'elle ne sonne, et s'étant mis à genoux, il la met auprès de lui. Si l'on doit donner la Communion pendant la Messe à un autel où il n'y a point de tabernacle, il va à la crédence pendant que le Prêtre dit l'Offertoire, et met autant de petites hosties dans le couvercle de la boîte où elles sont enfermées, qu'il y a de communians ; puis il les présente au Prêtre, afin qu'il les offre avec la grande.

Il répond *Suscipiat*, etc., après *Orate, fratres*, quand le Prêtre est entièrement tourné vers l'autel ; et si le Servant n'est pas encore

retourné à sa place, il doit se mettre à genoux au lieu où il se trouve, et répondre *Suscipiat*, etc. Au commencement de la Préface il répond au Célébrant, et incline la tête à *Gratias agamus*. Aux trois *Sanctus* il ne frappe pas sa poitrine; mais étant incliné médiocrement, il donne de la main droite trois coups de clochette bien distincts, et après le troisième coup, il sonne d'une manière continue; puis ayant mis la clochette sur le marchepied, il fait le signe de la croix en même temps que le Célébrant, à *Benedictus*.

6.<sup>o</sup> Lorsque le Célébrant purifie ses doigts sur l'autel, le Servant sonne la clochette d'une manière continue, puis il va par le pavé faire le salut convenable devant le milieu de l'autel, et se met à genoux sur le marchepied derrière le Prêtre, un peu du côté de l'épître; quand le Célébrant est sur le point de faire la gèneuflexion pour adorer la sainte hostie, il lève le derrière de sa chasuble de la main gauche, et quand le Prêtre a fait la seconde gèneuflexion, il quitte la chasuble: pendant ces deux gèneuflexions il sonne la clochette d'une manière continue; mais durant l'élévation de l'hostie, il la tinte à trois coups bien distingués: il observe les mêmes choses à l'élévation du calice; et pendant que le Prêtre élève l'hostie ou le calice, il adore le saint Sacrement, médiocre-

ment incliné : l'élevation du calice étant finie , il se lève , fait la génuflexion au bas des degrés , se remet à la place qu'il occupoit pendant le *Sanctus* , et y demeure à genoux jusqu'à la communion du Célébrant.

Il fait le signe de la croix sur soi , quand le Prêtre le fait en disant , *omni benedictione cœlesti* ; et encore après , quand il le fait avec la patène : il frappe une fois sa poitrine à *Nobis quoque peccatoribus* , sans s'incliner , et trois fois à l'*Agnus Dei* et au *Domine* , *non sum dignus* , étant médiocrement incliné : à la petite élévation , il sonne la clochette une fois d'une manière continue , et s'incline médiocrement.

S'il faut donner la paix , comme il arrive aux Messes pour ceux qui se marient , il se lève aussitôt après l'*Agnus Dei* , va prendre sur la crédence l'instrument de paix avec la main droite , et un linge ou voile de la main gauche , monte à la droite du Prêtre , où il se met à genoux ; et quand le Célébrant baise l'autel , il lui présente l'instrument à baiser ; lorsque le Prêtre a dit *Pax tecum* , il répond *Et cum spiritu tuo* ; puis il se lève , fait au même lieu la génuflexion au saint Sacrement , et va tout droit présenter cet instrument à ceux qui le doivent baiser , l'essuyant chaque fois de la main gauche avec le voile ou le linge ; lorsqu'il fait baiser l'instrument , il dit à chacun *Pax tecum* ,

sans faire aucun salut avant , mais seulement après ; il porte ensuite l'instrument avec le voile sur la crédence.

Pendant la communion du Célébrant il s'incline profondément : si quelqu'un doit communier , il étend devant lui un linge blanc , aussitôt que le Célébrant a pris le précieux Sang ; puis s'étant mis à genoux à sa même place , il dit tout haut le *Confiteor* , comme au commencement de la Messe , et répond *Amen* à la fin du *Misereatur* et de l'*Indulgentiam* , faisant le signe de la croix à *Indulgentiam* : il frappe trois fois sa poitrine au *Domine* , *non sum dignus* , et s'incline médiocrement.

7.<sup>o</sup> Si ceux qui doivent communier ne sont pas Clercs , ou si étant Clercs ils ne sont pas en surplis , et qu'il n'y ait pas de balustrade , il les fait demeurer sur le pavé : si le Servant communique avec d'autres , il se met le premier en rang , si ce n'est que quelqu'un des communiants fût d'un ordre supérieur , et il fait la genuflexion comme les autres avant de monter ; s'il communique tout seul , il se lève aussitôt que le Prêtre a dit *Indulgentiam* , fait la genuflexion au milieu de l'autel , sur le dernier degré , et se met à genoux sur le bord du plus haut , non pas tout-à-fait au milieu , mais un peu du côté de l'épître : lorsque le Prêtre lui présente la sainte hostie , il tient la tête droite , les yeux

modestement baissés, et avance tant soit peu le bout de la langue sur la lèvre inférieure; l'ayant reçue, il descend les degrés, fait l'inclination ou la gémflexion, suivant la règle ordinaire, et va à la crédence: si le Prêtre descend à la balustrade pour donner la communion au peuple, il l'accompagne tenant à la main un des cierges de l'autel.

Si personne ne communie, il se lève aussitôt que le Célébrant ramasse les fragmens, et sans saluer l'autel, il va prendre le bassin avec les burettes, comme à l'Offertoire, excepté que les anses doivent être tournées vers lui; il monte au coin de l'épître, met d'abord le bassin sur l'autel, puis il prend la burette du vin, et s'étant avancé vers le Prêtre autant qu'il faut pour verser commodément du vin, il fait la gémflexion et demeure médiocrement incliné vers l'autel, pendant que le Prêtre prend le précieux Sang; après quoi il se relève et verse du vin dans le calice, tenant la burette élevée de trois ou quatre doigts au-dessus, et la baissant à demi avant et après. Aussitôt que le Prêtre lui fait signe de cesser, en élevant le calice, il redresse la burette avant de la retirer, et ayant fait l'inclination au Prêtre, il va au coin de l'épître, où il prend la burette de l'eau avec la main gauche, retenant toujours celle du vin dans la droite.

Quand le Célébrant vient vers lui, portant le calice, pour purifier ses doigts, il lui fait une inclination médiocre, et ayant baisé à demi la burette, il verse posément et tout droit sur ses doigts, au milieu du calice, premièrement le vin; puis ayant mis aussitôt la burette du vin dans le bassin, il prend de la main droite l'autre burette, et verse l'eau dans le calice de la même manière que le vin, jusqu'à ce que le Prêtre lui fasse signe en élevant un peu les doigts ou le calice; ensuite il baise de nouveau la burette, fait une inclination médiocre au Célébrant, et reporte le bassin sur la crédence, où il remet tout comme auparavant.

8.° Le Servant monte au côté de l'évangile, où ayant pris le livre, il le porte au côté de l'épître comme au commencement de la Messe; il prend ensuite le voile, le baise à demi, et le présente au Prêtre à peu près comme il l'a reçu. Puis il le salue, et va se mettre à genoux au côté de l'évangile, faisant toujours, en passant, le salut convenable au milieu de l'autel.

En Carême, il incline la tête lorsque le Prêtre dit, *Humiliate capita vestra Deo.*

A la bénédiction, il s'incline médiocrement, et fait le signe de la croix; puis il se lève, et répond de sa place au commencement du second Évangile; faisant les mêmes signes de croix qu'au premier; il passe ensuite au côté de l'é-

pitre sur le pavé, où il se tient debout : à ces paroles, et *Verbum caro factum est*, il fait la génuflexion au milieu, et ayant répondu, *Deo gratias*, il va premièrement éteindre le cierge qui est au côté de l'évangile, puis l'autre ; ensuite il prend le Missel, s'il ne doit pas rester à l'autel, et le bonnet du Prêtre, le faisant attendre le moins qu'il est possible.

Quand le Prêtre laisse le Missel ouvert après les Oraisons, parce qu'il faut dire un autre Évangile que celui de saint Jean, le Servant se lève aussitôt qu'il a répondu, *Deo gratias*, avant la bénédiction ; va prendre le livre, et se met à genoux sur le marchepied, un peu du côté de l'évangile, pour y recevoir la bénédiction, après laquelle il se lève, porte le livre sur l'autel, au coin de l'évangile, répond au Prêtre, et passe ensuite du côté de l'épître, se comportant comme nous avons dit.

Le Servant ayant pris le livre sur l'autel, descend au bas des degrés du côté de l'épître, soutenant le Missel de la main gauche, et tenant de la droite le bonnet du Prêtre ; puis ayant fait l'inclination ou la génuflexion, comme en arrivant à l'autel, il lui présente le bonnet, et marche devant lui pour retourner à la sacristie ; il a soin d'observer les mêmes choses qu'il a faites en venant : lorsqu'il est entré dans la sacristie, il s'arrête devant la croix qu'il salue pro-

fondément avec le Prêtre, étant à son côté gauche, un peu derrière lui; puis il le salue, et après avoir mis le livre à sa place, il l'aide à se déshabiller, et arrange les ornemens, en sorte qu'ils soient tous disposés pour un autre Prêtre qui voudroit s'habiller.

Si l'on donne la communion après la Messe, le Servant allume deux cierges de l'autel, s'ils ne sont déjà allumés; il étend la nappe devant les communians, se met à genoux du côté de l'épître, et fait le reste comme ci-dessus: après que le Prêtre a donné la bénédiction à ceux qui ont communié, il répond *Amen*.

---

## ARTICLE V.

*De l'Office des Servans de Messe quand ils sont deux: quand le saint Sacrement est exposé: à la Messe des Morts, et devant un Prélat.*

1.<sup>o</sup> QUAND le Prêtre est habillé, le premier Servant qui tient le Missel, se met à sa droite, et le second à sa gauche; ils saluent tous deux la croix de la sacristie et le Célébrant; puis le second marche devant l'autre les mains jointes: si le Prêtre entre à l'autel par le côté de l'évangile, le second Servant se retire un peu en arrière, pour le laisser passer entre lui et le mar-

che pied , et lui fait une inclination lorsqu'il passe ; s'il entre par le côté de l'épître , c'est au premier à observer ce qui vient d'être dit : le Prêtre étant arrivé au bas de l'autel , le premier Servant reçoit son bonnet , et le second demeure au côté de l'évangile. Ils répondent ensemble du même ton que le Prêtre , sans anticiper l'un sur l'autre.

Le premier Servant transporte le Missel du côté de l'épître à celui de l'évangile , faisant la génuflexion sur le plus bas degré , et le second la fait en même temps à sa gauche , pour passer au côté de l'épître. Le premier ne s'arrête pas au côté de l'évangile pour répondre au Célébrant ; mais il revient aussitôt au bas de l'autel.

Celui qui est du côté de l'épître , présente seul le vin et l'eau au Célébrant à l'Offertoire ; mais lorsqu'il rapporte les burettes à la crédence , l'autre y vient en même temps , et ayant pris le manuterge , ils vont tous deux ensemble au coin de l'épître , sans saluer l'autel ; quand le Célébrant vient à eux , ils lui font une inclination médiocre ; puis celui qui a servi les burettes au Prêtre , lui verse l'eau sur les doigts , et l'autre tenant des deux mains le manuterge plié , le présente quand il est temps , le laisse aller sur les doigts du Prêtre , et le retient seulement par les deux bouts : quand le Prêtre le quitte , il le baise à demi , comme il a

dû faire auparavant ; puis ils font tous deux ensemble une inclination au Prêtre, et vont à la crédence, où ils rangent les burettes et le manuterge, comme ils étoient auparavant, et se mettent à genoux à leurs places, après avoir fait ensemble la gémuflexion au milieu de l'autel.

Au *Sanctus*, celui qui est du côté du l'épître sonne la clochette, aussi-bien qu'à l'élévation :

Quand le moment de la Consécration est venu, le premier sonne la clochette, comme il a été dit ; puis ils se réunissent au bas des degrés, font ensemble au milieu l'inclination ou la gémuflexion, selon la règle générale, et se mettent à genoux sur le plus haut degré, derrière le Prêtre, laissant entr'eux quelque espace pour ne le point gêner dans ses gémuflexions : à l'élévation, ils lèvent un peu, chacun de son côté, l'extrémité de la chasuble du Prêtre, et quand l'élévation est faite, ils se relèvent, se tournent en face, et font en bas la gémuflexion ; puis ils vont à leurs places.

Après la communion, le Servant qui est du côté de l'épître donne seul le vin et l'eau au Prêtre ; puis il transporte le voile du côté de l'évangile, en même temps que l'autre Servant porte le livre au côté de l'épître : ils saluent ensemble le Célébrant avant de le quitter ; puis ils vont faire la gémuflexion, et se retirent à

leurs places : aucun d'eux ne tient le carton de l'Évangile de saint Jean.

2.° LORSQUE LE SAINT SACREMENT EST EXPOSÉ, le Servant reçoit le bonnet du Prêtre dès qu'il entre au lieu où le saint Sacrement est exposé ; étant arrivé au bas des degrés , il se met à genoux sur le pavé , et s'incline profondément :

Il présente les burettes du vin et de l'eau sans les baiser ; mais il fait les saluts accoutumés au Célébrant :

Pour donner à laver, il attend au côté de l'épître, au bas des degrés, que le Prêtre soit tourné vers le peuple, et pour lors il lui verse l'eau sur les doigts.

Après la Messe, il n'éteint pas les cierges, mais il prend le bonnet du Prêtre, et s'étant mis à genoux comme au commencement, au bas des degrés, il se lève, et ne lui présente le bonnet qu'au même lieu où il l'a reçu de lui.

3.° AUX MESSES DES MORTS, le Servant ne fait pas le signe de la croix au commencement de l'*Introit*.

Quand le Prêtre doit dire la Prose *Dies iræ*, il ne se lève pour tourner le livre, que sur la fin de la Prose, quand le Célébrant dit : *Oro supplex et acclinis*, etc.

Il ne baise pas les burettes, ni les autres choses qu'il présente au Prêtre, quoiqu'il lui fasse les saluts ordinaires.

Il ne frappe pas sa poitrine aux trois *Agnus Dei*, et il ne donne point l'instrument de paix à baiser.

4.° Le Clerc qui sert la Messe devant un Prélat, fait l'inclination profonde au Prélat, en arrivant à l'autel, en même temps que le Célébrant, et de plus toutes les fois qu'il passe devant lui, quoiqu'il doive éviter, autant qu'il est possible, d'y passer, sur-tout s'il est près de l'autel : il se met à genoux au commencement de la Messe, du côté où le Prélat n'est pas : au *Misereatur* et au *Confiteor*, il se tourne à l'ordinaire vers le Célébrant, et non vers le Prélat.

Après l'Épître, ayant porté le livre au côté de l'évangile, il demeure debout au bas des degrés du même côté ; et l'Évangile étant fini, il prend le livre qu'il présente à baiser au Prélat, sans lui faire aucun salut auparavant ; mais après il lui fait une inclination profonde ; puis il le rapporte sur l'autel, l'ouvre au même endroit, et passe au côté de l'épître, faisant les saluts convenables. Si néanmoins il y avoit un Chapelain revêtu d'un surplis, le Servant lui laisseroit présenter le livre à baiser, et se tiendroit pour lors à sa place ordinaire. Si le Prélat n'est pas dans le lieu de sa juridiction, on ne lui présente pas le livre à baiser.

La Messe étant finie, il salue le Prélat comme au commencement.

On observe les mêmes choses en présence d'un Prince du Sang, si ce n'est qu'on ne lui fait pas baiser l'Évangile.

---

## ARTICLE VI.

*D'un Aumônier ou Chapelain servant Monseigneur l'Archevêque à la Messe basse.*

1.° LE Prélat disant la Messe basse, doit être assisté au moins d'un Prêtre qui soit revêtu d'un surplis.

L'autel doit être préparé avant que le Prélat y arrive, et les ornemens mis au milieu, savoir, la chasuble, l'étole, la croix pectorale (si ce n'est que le Prélat l'ait au cou), la ceinture, l'aube et l'amict. Si le saint Sacrement étoit exposé sur l'autel où le Prélat doit célébrer, il faudroit préparer une crédence du côté de l'évangile pour y mettre les ornemens, et le Prélat les prendroit sur le côté et non pas au milieu de l'autel, si ce n'est qu'il aimât mieux les prendre à la sacristie, ce qui seroit plus à propos; et en ce cas, on porteroit le manipule à l'autel.

On doit toujours mettre sur l'autel, au côté de l'évangile, le manipule séparé des autres

ornemens, aussi-bien que l'anneau, supposé que le Prélat ne l'ait pas déjà à sa main. Aux Messes des morts, le manipule doit être mis avec les autres ornemens, et le Prélat le prend avant la croix pectorale.

Il faut aussi préparer du côté de l'épître une petite table ou crédence, couverte d'une nappe blanche, sans croix ni chandeliers, et sur cette table un calice avec un purificateire, la patène et deux hosties dessus (si c'est la coutume), la pale, le voile et la bourse des corporaux pardessus; de plus, les burettes pleines de vin et d'eau, dans un petit bassin, sans manuterge; un autre grand bassin avec un vase où il y ait de l'eau, et une serviette pour essuyer les mains du Prélat lorsqu'il les lave: on y doit préparer encore un bougeoir avec un cierge (si le Prélat s'en sert) et une clochette. Il est aussi à propos qu'il y ait un tapis sur le marchepied de l'autel, et un carreau sur le plus bas degré: on allume quatre cierges à l'autel.

Le Prélat, revêtu de son camail et de son rochet, qu'il doit avoir pris dans sa chambre ou dans la sacristie, étant arrivé au lieu où il doit célébrer la Messe, se met à genoux sur un carreau au bas des degrés de l'autel, et fait sa prière, pendant laquelle son Chapelain et ses autres Officiers sont à genoux à ses côtés; et si le Prélat veut lire la préparation à la Messe,

l'un d'eux tient à sa droite le Missel devant lui , et un autre le bougeoir avec la bougie allumée à sa gauche ( s'il a coutume de s'en servir ). Sa prière étant finie , il se lève et se couvre si le saint Sacrement n'est pas exposé , et le Chapelain ayant fait mettre le Missel et le bougeoir sur le côté de l'épître , lui ôte sa croix ordinaire et son camail ; il lave ses mains , un domestique présentant le bassin et l'aiguière : le Chapelain ou un Clerc présente la serviette.

Le Prélat ayant lavé ses mains , le Chapelain monte à l'autel où il fait l'inclination à la croix , et porte des deux mains les ornemens l'un après l'autre , les présente au Prélat , qu'il salue chaque fois d'une inclination avant et après : il a soin de les bien ajuster sur lui.

Le Prélat étant revêtu de tous ses ornemens , le Chapelain lui donne l'anneau ( s'il ne l'a déjà ) en le baisant , ainsi sa main ; et ayant pris le manipule sur l'autel , il se met à son côté gauche , un peu derrière lui , et lui répond.

Toutes les fois que le Prélat fait la génuflexion , le Chapelain lui soutient le bras pour l'aider à se relever.

Lorsque le Prélat dit *Indulgentiam* , etc. , le Chapelain qui a le manipule le lui présente à baiser , après l'avoir baisé lui-même à côté de la croix , et le lui met au bras , lui baisant en même temps la main.

2.<sup>o</sup> Le Prélat ayant achevé les prières qu'on dit au pied de l'autel, le Chapelain monte avec lui, relevant son aube et sa soutane par-devant; et quand il baise l'autel, le Chapelain fait derrière lui l'inclination profonde. Lorsque le Prélat va au côté de l'épître pour lire l'Introït, le Chapelain s'y place hors du marchepied, s'il le peut commodément; et se tenant près du Missel, il montre au Prélat ce qu'il doit dire, avec la main droite qu'il baise à demi avant et après: il tourne aussi les feuillettes quand il est besoin; et si le Prélat désire se servir du bougeoir, il le tient avec le cierge allumé, ou le fait tenir par le premier des Acolytes, s'il y en a; sinon il le met sur l'autel près du livre, lorsqu'il ne peut le tenir commodément durant la Messe.

Après l'Épître, quand le Prélat va au milieu de l'autel dire *Munda cor meum*, le Chapelain prend le livre avec le pupitre, le porte au côté de l'évangile, où il le met tout ouvert, et tient le bougeoir au côté gauche du Prélat; après qu'il a dit l'Évangile, le Chapelain prend le Missel des deux mains, et lui fait baiser le commencement du texte, puis il l'approche avec le pupitre près du corporal: immédiatement après l'Évangile, s'il n'y a point de *Credo*, ou s'il y a *Credo*, après ces paroles *Et Homo factus est*, le Chapelain va à la crédence, où il prend

le calice couvert de son voile avec la bourse dessus , et le porte sur l'autel au côté de l'épître , faisant l'inclination en partant et en arrivant ; puis il tire le corporal , l'étend au milieu de l'autel , et met la bourse vers le côté de l'évangile , sans faire retirer le Prélat de sa place ; si l'Évangile est long , il peut faire ces choses pendant que le Prélat le lit , lorsqu'il ne doit pas dire le *Credo* , afin de ne pas le faire attendre à l'Offertoire : il découvre le calice , ôtant le voile qu'il plie à l'ordinaire , puis la pale , et ensuite il prend la patène et l'hostie qu'il présente au Prélat , baisant le bord de la patène , et la main du Prélat de la même manière que le Diacre le fait à la Messe solennelle. S'il y a deux hosties dans la patène , il retire celle que le Prélat désigne. Ensuite il nettoie le calice avec le purificateur , et ayant reçu la burette du vin de l'un des Acolytes ( s'il y en a ) ou de quelqu'un des domestiques du Prélat , il met du vin dans le calice ; puis il prend la burette de l'eau qu'il présente au Prélat en lui disant , un peu incliné : *Benedicite , Pater reverendissime* ; et le Prélat l'ayant bénite , il verse quelques gouttes d'eau dans le calice , rend la burette à celui qui la lui a donnée , et présente le calice au Prélat , baisant le pied du calice et sa main.

Le Prélat lave ses mains au côté de l'épître ,

de la même manière que nous avons dit. Le Chapelain lui ôte l'anneau, s'il est nécessaire, et le lui remet ensuite, avec les marques ordinaires de respect; ensuite il passe au côté de l'évangile pour tourner les feuillets, se tenant toujours pendant cette action un peu tourné vers le Prélat, et plus éloigné de l'autel que lui.

3.<sup>o</sup> Si c'est un jour solennel, vers la fin de la Préface, il a soin que deux Clercs (s'il y en a) ou deux des domestiques du Prélat, aillent prendre des flambeaux à la sacristie ou ailleurs, et viennent se mettre à genoux aux deux côtés de l'autel; ils demeurent là seulement jusqu'à l'élévation du calice, après laquelle ils se lèvent, font la gémflexion à l'autel, comme en arrivant, et retournent à la sacristie où ils éteignent leurs flambeaux.

Quand le Prélat prend l'hostie pour la consacrer, le Chapelain se met à genoux à sa droite, découvre le calice, remet la pale dessus, quand il en est temps, et se relève après l'élévation du calice.

Durant le *Pater*, il passe à la droite du Prélat pour lui présenter la patène qu'il baise auparavant; il demeure au même endroit jusqu'à l'*Agnus Dei*, et alors il retourne à la gauche.

A la Communion, il passe au côté de l'épître,

et quand il est temps , il découvre le calice , et donne au Prélat le vin et l'eau pour la purification et l'ablution ; puis il se retire et fait laver les mains du Prélat.

Aussitôt qu'il a fini , le Chapelain prend le livre avec le pupitre , et le porte au côté de l'épître , après avoir montré au Prélat l'antienne dite *Communion* , il revient au côté de l'évangile , pour purifier le calice avec le purificateur , qu'il met dessus avec la patène et la pale ; il plie le corporal et le met dans la bourse , couvre le calice avec le voile , et le porte sur la crédence , saluant l'autel en passant.

Quand le Prélat dit l'Évangile à la fin de la Messe , le Chapelain tient le carton où il est écrit , s'il est nécessaire pour la commodité du Prélat. S'il y a un autre Évangile à dire que celui de saint Jean , le Chapelain ayant pris le Missel pour le porter au côté de l'évangile , se met à genoux pour recevoir la bénédiction.

Le Prélat ayant dit l'Évangile , va au milieu de l'autel , où il fait une inclination , comme aussi le Chapelain qui descend avec lui au bas des degrés , où il lui ôte ses ornemens ; il les remet sur l'autel l'un après l'autre , saluant l'autel et le Prélat toutes les fois qu'il s'en approche ou qu'il s'en éloigne ; il lui donne ensuite son camail et sa croix , s'il la lui avoit ôtée , et son bonnet. Le Prélat s'étant mis à genoux

sur le carreau, il lui tient le Missel ouvert pendant qu'il fait son action de grâces, et le bougeoir s'il est nécessaire; ou bien il les fait tenir par les Acolytes, s'il y en a.

Si le Prélat doit donner la communion, le Chapelain ayant dit ou fait dire le *Confiteor*, ouvre le tabernacle seulement, et le Prélat retire lui-même le ciboire. Durant la communion, il accompagne le Prélat, tenant la patène de la main droite: il ferme ensuite le tabernacle. S'il y a deux Chapelains, ils s'aident l'un l'autre, et le plus ancien est d'ordinaire à la droite, du côté de l'épître.

---

## ARTICLE VII.

*De la préparation à la Grand'Messe, aux Dimanches et aux Fêtes doubles; et de l'Aspersion de l'Eau bénite.*

1.° LE Sacristain doit préparer des ornemens de la couleur convenable, pour le Célébrant, les Officiers sacrés et les Chapiers: de plus, deux chandeliers pour les Acolytes; un encensoir; le bénitier avec le goupillon, s'il doit y avoir aspersion; il met sur l'autel le Missel ouvert sur son pupitre ou sur un coussin, le livre des Évangiles et celui des Épîtres; il place sur

la crédence les instrumens de paix, les burettes avec leur bassin, et le manuterge; l'écharpe ou grand voile pour le Sous-diacre, la nappe de communion, et une clochette; si l'on doit consacrer des hosties dans le ciboire, il le met aussi sur la crédence.

2.<sup>o</sup> L'heure étant venue et le signal étant donné, les Officiers se rendent à la sacristie, où, après une courte prière, s'ils ne l'ont déjà faite à l'église, ils lavent leurs mains et se revêtent des ornemens qui leur sont préparés. Le Cérémoniaire, le Thuriféraire et les Acolytes prennent des surplis (si ce sont des enfans ils prennent l'aube et la ceinture), et ceux-ci aident le Diacre et le Sous-diacre à s'habiller. Dès que le Sous-diacre a pris ses ornemens, il va porter le calice sur la crédence, accompagné du Cérémoniaire: ils font la gémuflexion à l'autel en arrivant dans le sanctuaire, et en se retirant, si le saint Sacrement est dans le tabernacle (ce que nous supposerons toujours, si le contraire n'est spécifié). Le Célébrant, après avoir lavé ses mains, s'approche des ornemens: le Diacre et le Sous-diacre lui font alors une inclination médiocre; puis ils le revêtent de tous les ornemens sacerdotaux; et quand ils l'ont entièrement habillé, ils prennent leurs manipules. Pendant que les Officiers s'habillent, le Clergé se rend au chœur, et les deux

Chapiers ou Bourdonniers vont prendre leurs chapes. Cependant le Thuriféraire prépare son encensoir, et les Acolytes, après avoir aidé les Ministres sacrés à s'habiller, vont allumer les cierges de l'autel.

3.° Si le Célébrant doit faire l'aspersion de l'eau bénite (et il doit la faire tous les dimanches de l'année, excepté les dimanches de Pâques et de la Pentecôte; on ne la fait pas non plus quand Monseigneur l'Archevêque officie pontificalement), pour lors il ne met ni le manipule ni la chasuble; mais étant revêtu de l'aube et de l'étole croisée, il fait dans la sacristie la bénédiction de l'eau, s'il est besoin, en la manière prescrite dans le Missel, disant les Oraisons qui y sont marquées, les mains jointes, jusqu'à l'Antienne *Asperges me*, ou *Effundam*: un Clerc lui répond, tenant un cierge allumé. Si un autre Prêtre fait cette bénédiction, il la fera revêtu du surplis et d'une étole violette. La bénédiction étant faite, et le Clergé étant assemblé au chœur, le Célébrant se revêt, pardessus l'aube et l'étole croisée, d'une chape de la couleur convenable à la Messe; et les Ministres sacrés prennent leurs ornemens ordinaires, à la réserve du manipule: le Thuriféraire porte le bénitier de la main droite, au lieu de l'encensoir; et les Acolytes leurs chandeliers: tous étant ainsi préparés, ils saluent la croix de la sacristie

sacristie et le Célébrant, rangés, s'il se peut, sur une même ligne; le Célébrant ayant à sa droite le Diacre, le premier Chapier, le Cérémoniaire du chœur, le Ministre de l'eau bénite et le premier Acolyte; et à sa gauche, le Sous-diacre, le second Chapier, le Maître des cérémonies et le second Acolyte: puis ils vont à l'autel en cet ordre. Le Thuriféraire marche seul le premier, portant le bénitier; les deux Acolytes le suivent avec leurs chandeliers et leurs cierges allumés; les Cérémoniaires viennent après, les mains jointes; suivent les deux Chapiers, ayant la tête couverte, aussi-bien que les Officiers sacrés; ensuite le Célébrant marche entre ses deux Ministres, qui élèvent d'une main le devant de sa chape, ayant l'autre appuyée sur la poitrine; et si l'entrée des portes est si étroite qu'ils ne puissent passer trois de front, le Sous-diacre passe le premier; et après lui, le Diacre et le Prêtre. S'ils entrent d'abord dans le sanctuaire sans passer devant le chœur, ils ne le saluent pas, mais ils se rangent tous sur une même ligne pour faire la génuflexion à l'autel, excepté les Chapiers, qui font l'inclination profonde à l'entrée du sanctuaire du côté du chœur, et vont à leurs places. Ils sont accompagnés du Bedeau, s'il y en a un, au défaut du Cérémoniaire du chœur; mais si les Officiers entrent par une porte latérale placée entre le

choeur et le sanctuaire , ils saluent d'abord l'autel , rangés sur une seule ligne , comme à la sacristie ; puis se tournant , chacun à la place où il se trouve , ils saluent le choeur en commençant par le côté de l'épître ; les Chapiers vont alors à leurs places , comme nous avons dit plus haut ; les autres Officiers continuent leur marche vers l'autel sans se couvrir. Dès qu'ils sont arrivés , ils font ensemble la génuflexion ; les Ministres sacrés sur le premier degré , et les autres sur le pavé ( ce qu'ils observent toujours en pareille circonstance ). Le Cérémoniaire reçoit le bonnet du Sous-diacre , puis celui du Diacre et du Célébrant , va les porter sur leurs sièges , et revient se placer à la gauche du Sous-diacre ; les Acolytes portent leurs chandeliers sur la crédence , auprès de laquelle ils demeurent à genoux jusqu'à ce que les Ministres sacrés se lèvent ; après quoi ils se conforment au choeur , demeurant au même lieu durant toute l'aspersion.

4.<sup>o</sup> Pendant le Ministre de l'eau bénite étant à genoux à la droite du Diacre , lui présente l'aspersoir sans aucun baiser , et le Diacre le présente au Célébrant , en baisant l'aspersoir et sa main ; le Célébrant , sans se lever , commence l'Antienne *Asperges me* , ou , si c'est au Temps pascal , *Effundam super vos* , que les Chapiers continuent avec le choeur : pendant que le Cé-

lébrant chante le commencement de l'Antienne, il jette trois fois de l'eau bénite au devant de l'autel; savoir, au milieu, au côté de l'évangile et au côté de l'épître; si le saint Sacrement est exposé, il asperge de cette manière le dessus du marchepied et non l'autel, après quoi il s'asperge lui-même, faisant sur son front un petit signe de croix avec l'aspersoir; puis il se lève et asperge le Diacre et le Sous-diacre, qui se lèvent aussitôt après: alors le Diacre reçoit l'aspersoir des mains du Célébrant, et le donne au Ministre de l'eau bénite; puis ayant tous salué l'autel d'une génuflexion, ils vont au chœur la tête découverte; le Diacre et le Sous-diacre se tournent de telle sorte, que le premier demeure toujours à la droite du Prêtre, et le second à sa gauche; et afin que les Ministres puissent éviter en se tournant la précipitation et la confusion, le Célébrant doit se tourner fort posément, sur sa droite, et s'écarter en même temps d'environ un ou deux pas des degrés de l'autel: ils saluent le chœur en entrant; puis ils vont droit au plus digne du Clergé, Supérieur du lieu, ou à M. le Curé. Le Célébrant reçoit l'aspersoir du Diacre, asperge le plus digne séparément, avec une inclination avant et après. Puis il se tourne et va asperger les Chapiers, l'un après l'autre, leur faisant un salut commun, avant d'asperger le premier et après avoir

aspergé le dernier; ensuite il salue d'une inclination commune tout le premier côté du chœur, et l'asperge sans s'arrêter, donnant de l'eau bénite à plusieurs ensemble. Lorsque le Célébrant est arrivé au bout du premier côté du chœur, il se tourne sur sa droite, revient sur ses pas, et va faire derrière le banc des Chapiers une inclination profonde à l'autel avec ses Officiers; ou bien il se tourne sur sa gauche pour faire cette inclination au milieu du chœur, suivant la disposition des lieux : ensuite il asperge le second côté du chœur de la même manière que le premier; tous ceux du chœur s'inclinant vers le Célébrant, et faisant même, selon une louable coutume, le signe de la croix sur eux en même temps qu'ils reçoivent de l'eau bénite. Si le Supérieur du lieu n'étoit pas en chœur, le Célébrant aspergeroit d'abord les Chapiers et puis le premier côté du chœur, comme nous avons dit. Après l'aspersion du Clergé, le Célébrant asperge le peuple selon la coutume des lieux, saluant l'autel avec ses Ministres quand il passe devant le milieu. Si durant la marche on chante au chœur, *Gloria Patri*, il s'arrête et s'incline vers l'autel avec ses Ministres. L'aspersion du Clergé et du peuple étant finie, le Célébrant retourne au sanctuaire, sans faire aucun salut au chœur : il salue l'autel en arrivant; puis il se tourne avec le Diacre, et sans

sortir du même lieu , il donne de l'eau bénite aux Acolytes qui sont demeurés à la crédence , comme aussi au Cérémoniaire et au Ministre de l'eau bénite : le Célébrant ne doit pas se presser de se tourner , afin que ces derniers aient le temps d'arriver entre les deux Acolytes pour y recevoir l'aspersion. Après quoi le Diacre reçoit l'aspersion qu'il remet au Ministre de l'eau bénite , et celui-ci s'en retourne à la sacristie , s'il est besoin , pour préparer son encensoir. Dès que le Chœur a achevé l'Antienne, qu'il doit répéter en entier jusqu'au Verset , sans se contenter de ces derniers mots , *Lavabis me et super nivem dealbabor* , le Célébrant , étant debout , chante l'Oraison d'un ton ferial , les Ministres sacrés soutenant le Missel devant lui : si l'on doit faire la procession , on observera ce qui sera dit à l'article VIII de la deuxième partie. Si le Célébrant commence la Messe aussitôt après l'aspersion sans retourner à la sacristie , il quitte la chape et va prendre les ornemens qu'on a dû préparer sur une crédence dans le sanctuaire , ou , au défaut de crédence , sur l'autel du côté de l'évangile : le Sous-diacre lui présente le manipule , et le Diacre lui donne la chasuble , après quoi les Ministres sacrés prennent leurs manipules.

## ARTICLE VIII.

*Du départ du Célébrant, et de quelques règles générales sur les inclinations et les génuflexions que les Officiers doivent faire à l'Autel.*

1.° SI l'on ne doit pas faire l'aspersion, ou si, après l'avoir faite, le Célébrant est retourné à la sacristie, dès qu'il est habillé, il met, un peu avant de partir, de l'encens dans l'encensoir, le Diacre tenant la navette de la main gauche et lui présentant la cuiller de la droite. Le Célébrant met trois fois de l'encens dans l'encensoir, après quoi ayant rendu la cuiller au Diacre, il fait le signe de la croix sur l'encensoir, disant : *Ab illo benedicaris † in cujus honore cremaberis. Amen.* Il tient, pendant toute cette action, la main gauche sur la poitrine : puis il reçoit son bonnet que le Diacre lui présente ; ils saluent la croix d'une inclination profonde, rangés comme nous l'avons dit au n.° 3 de l'article précédent ( si ce n'est que, si le Célébrant est revenu à la sacristie après l'aspersion, les Chapiers ne sont pas alors avec lui, étant restés au chœur pour chanter l'Introït ); puis les Ministres font une inclination médiocre au Célébrant, qui y répond par une inclination

de tête de chaque côté. Si la sacristie étoit trop étroite, le Thuriféraire et les Acolytes salueroient la croix derrière le Célébrant, qui se tourneroit tout-à-fait vers ses Ministres, pour recevoir d'eux et pour leur rendre le salut. Le Thuriféraire marche seul, le premier, tenant de la main droite l'encensoir avec solennité, et de la gauche la navette fermée; les deux Acolytes le suivent, portant leurs chandeliers, puis le Cérémoniaire sans bonnet et les mains jointes; après lui le Sous-diacre, le Diacre, et enfin le Prêtre : ces trois derniers ayant la tête couverte et les mains jointes. Si la sacristie est derrière l'autel, et qu'il y ait une porte de chaque côté, le Célébrant et tous les Ministres entrent par celle qui est au côté de l'évangile, et sortent par celle qui est au côté de l'épître. Quant à la conduite qu'ils doivent tenir, s'ils passent devant quelque autel ou devant quelques personnes considérables, voyez ce qui a été dit à l'article I, n.º 2, de la Messe basse. Pour le salut qu'ils doivent faire au chœur, ils observent ce qui est marqué au précédent article, n.º 3; comme aussi pour la génuflexion qu'ils font tous au pied de l'autel : il faut remarquer seulement que s'ils arrivent à l'autel par l'un des côtés, les Ministres qui doivent se trouver de ce côté se placent à une petite distance des marches de l'autel, et laissent passer le Célé-

brant devant eux , lui faisant alors une inclination médiocre. Pendant que le Célébrant fait la gémuflexion , les Ministres sacrés lui soutiennent les coudes d'une main , tenant l'autre sur la poitrine. Si le saint Sacrement n'est pas dans le tabernacle , le Célébrant et ses Ministres ne font qu'une inclination profonde , et alors le Diacre et le Sous-diacre ne lui soutiennent pas les coudes. ( A la Métropole , les Enfans de chœur qui servent à l'autel , en aube , font la gémuflexion à la croix : ce qu'ils observent aussi au chœur quand ils y arrivent ou quand ils en sortent , comme aussi quand ils vont de leurs places au lutrin. )

2.º Remarquez , 1.º que lorsque les Ministres présentent quelque chose au Célébrant revêtu de ses ornemens , ils baisent premièrement la chose et puis sa main ; et quand ils reçoivent quelque chose de lui , ils baisent premièrement sa main et ensuite la chose : c'est néanmoins l'usage de ne baiser qu'à demi le bonnet du Célébrant.

Remarquez , 2.º que ceux qui viennent à l'autel de quelque lieu hors de son enceinte , comme du chœur ou de la sacristie , ou qui le quittent pour aller en quelqu'un de ces lieux , doivent faire la gémuflexion en partant de l'autel et en y arrivant , quoiqu'ils n'arrivent pas au milieu : ceux qui passent devant le milieu de l'autel ,

traversant d'un côté de sanctuaire à l'autre, observent la même règle. Les Ministres sacrés font cette gémflexion sur le plus bas degré de l'autel, et les autres sur le pavé. De cette règle il faut excepter tous ceux qui sont revêtus de chapes, lesquels ne font que l'inclination profonde, quand le saint Sacrement n'est pas exposé.

Remarquez, 3.<sup>o</sup> que les Ministres sacrés font l'inclination profonde, pendant la Messe, 1.<sup>o</sup> toutes les fois qu'ils passent devant le tabernacle sans sortir de l'enceinte de l'autel; 2.<sup>o</sup> quand de leurs places ils montent aux côtés du Célébrant, qui est au milieu de l'autel, ou qu'ils descendent de ses côtés à leurs places, derrière lui, ils font une inclination profonde au lieu d'où ils partent, sans en faire au lieu où ils arrivent : après la Consécration, ils font la gémflexion suivant la même règle; 3.<sup>o</sup> quand de quelqu'autre part que des côtés du Célébrant ils vont à leurs places, derrière lui, au milieu de l'autel, ou qu'ils partent de cette place pour aller ailleurs qu'auprès du Célébrant, sans sortir néanmoins de l'enceinte de l'autel, ils font l'inclination profonde à leurs places lorsqu'ils y arrivent ou lorsqu'ils en partent : lorsque les Ministres sacrés vont à la crédence, pour retourner tout de suite à l'autel, ils ne sont pas censés sortir de son enceinte; 4.<sup>o</sup> quand d'un côté du Célébrant qui est au

milieu de l'autel, ils vont à l'autre côté, ils font l'inclination profonde aux deux côtés, et non pas au milieu : après la Consécration ils font la gémuflexion ; mais quand ils vont d'un coin de l'autel à l'autre, ils font au milieu l'inclination profonde ou la gémuflexion, si c'est après la Consécration, sans en faire aux extrémités : les exceptions à ces règles seront marquées en leurs lieux.

Remarquez, 4.<sup>o</sup> que les Ministres inférieurs se conforment aux règles exprimées ci-dessus, pour les gémuflexions qu'ils font à l'autel durant la Messe : ils doivent aussi se conformer au Célébrant, faisant sur eux les signes de croix qu'il fait sur soi : ils s'inclinent comme lui, vers la croix, à ce mot *Oremus*, au nom de Jésus et de Marie, et du Saint dont on fait le fête. Ils fléchissent aussi le genou quand le Célébrant dit quelque chose à quoi l'on a coutume de se mettre à genoux, comme, *Adjuva nos*, etc., *Veni, sancte Spiritus*, etc. : cependant ils ne font point les gémuflexions qui sont entièrement propres au Célébrant, comme celles qu'il fait lorsqu'il doit toucher la sainte hostie, ou après l'avoir touchée ; savoir, avant le *Pater*, à la fraction de l'hostie et à la Communion ; mais les Officiers qui sont pour lors à côté du Célébrant, font avec lui toutes ces gémuflexions : les Ministres inférieurs ne font pas non plus les

inclinations que fait le Célébrant en passant devant le milieu de l'autel, pendant l'encensement (1).

---

## ARTICLE IX.

*Depuis le commencement de la Messe jusqu'à l'Évangile.*

1.° DÈS que le Célébrant et ses Ministres ont salué l'autel, le Thuriféraire va se mettre à genoux du côté de l'épître, et le Cérémoniaire à sa droite, après avoir porté les bonnets sur les sièges. Les Acolytes portent en même temps leurs chandeliers sur la crédence, près de laquelle ils se mettent à genoux, et répondent tout bas au Prêtre, faisant les mêmes signes de croix et les mêmes inclinations que les Ministres sacrés. Le Célébrant commence la Messe d'une voix médiocre, en la manière ordinaire, excepté qu'il se tourne un peu vers le Diacre et le Sous-diacre quand il dit, *et vobis, fratres.... et vos, fratres....*, demeurant cependant in-

---

(1) *N. B.* Nous n'avons fait aucune mention d'un Portebougeoir, parce qu'il ne doit pas y en avoir : l'usage du bougeoir, dans les Offices divins, étant une distinction réservée aux Prélats par le Cérémonial des Evêques, par un décret de la Congrégation des Rites, de l'année 1699, et par la pratique générale.

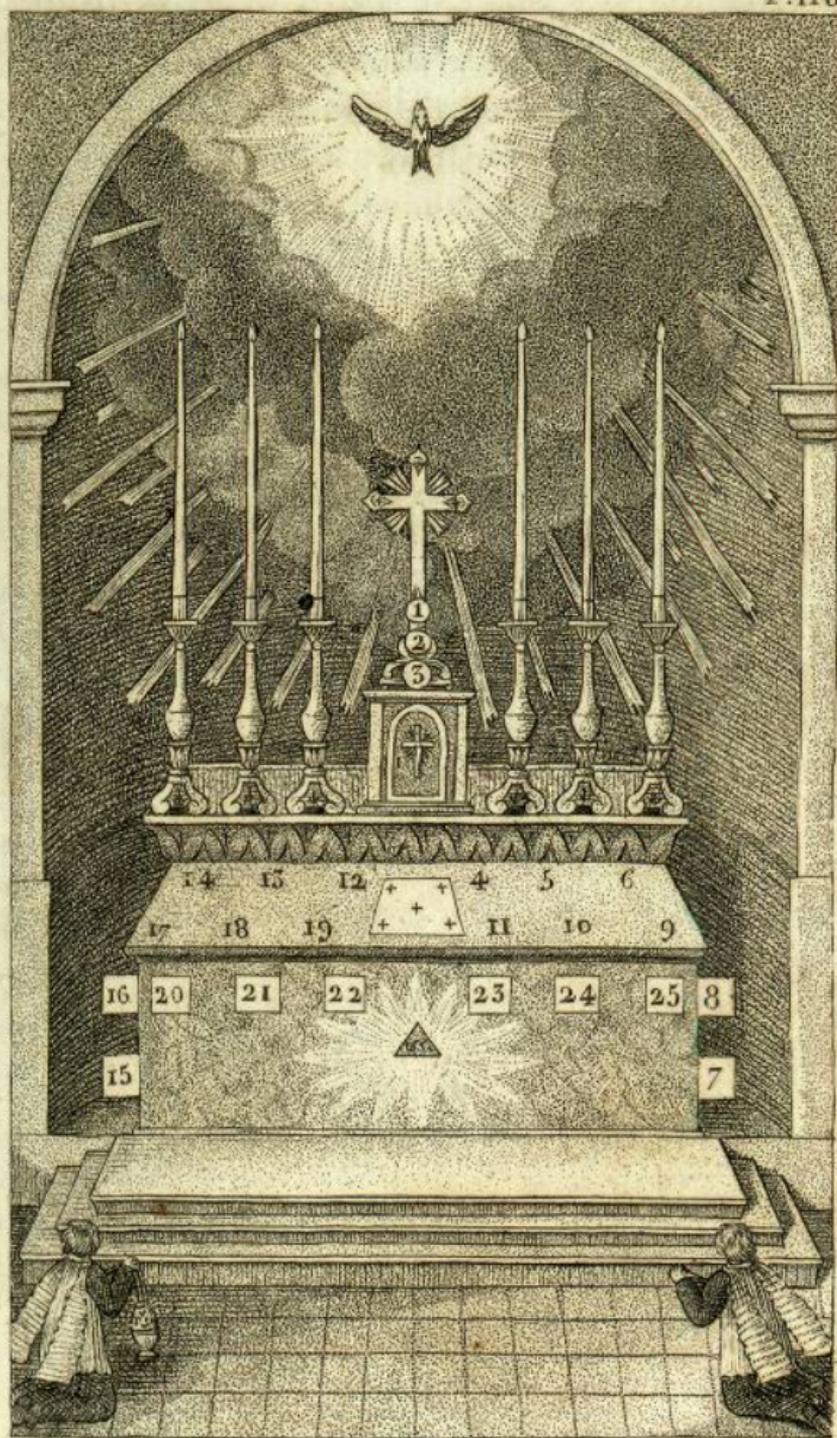
cliné : les Ministres lui répondent du même ton. Sitôt que le Célébrant a dit *Oremus*, il monte à l'autel avec les deux Ministres sacrés, qui lèvent un peu le devant de son aube et de sa soutane d'une main, tenant l'autre sur la poitrine : alors les Ministres inférieurs se lèvent et demeurent tournés vers l'autel, les mains jointes.

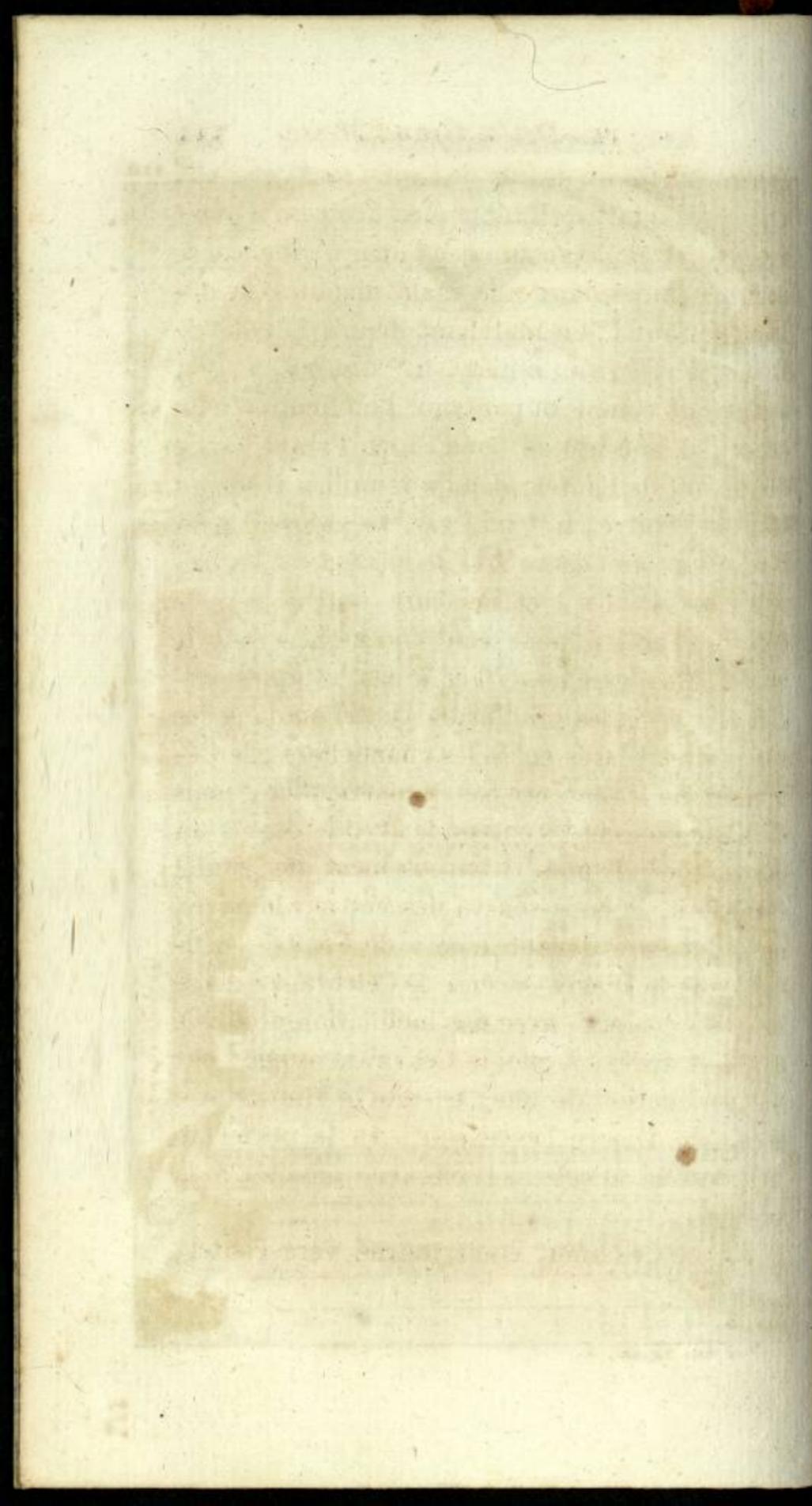
Le Célébrant étant monté à l'autel, le baise au milieu, disant l'Oraison accoutumée, et les deux Ministres sacrés font l'inclination à ses côtés; le Cérémoniaire et le Thuriféraire à sa gauche, qui se sont approchés pour faire bénir l'encens, font en même temps la gémflexion en bas vers le coin de l'épître : ils montent ensuite sur le marchepied, et saluent le Célébrant avec le Diacre. Le Célébrant, sans quitter le milieu de l'autel, met de l'encens dans l'encensoir et le bénit en la manière ci-dessus exprimée, art. VIII, n.° 1; puis le Diacre ayant rendu la navette au Thuriféraire, reçoit de lui l'encensoir, et le tenant de la main droite par le haut des chaînes, et de la gauche par le bas, il baise le haut des chaînes, qu'il met ensuite dans la gauche du Célébrant; il met le bas dans sa droite, laquelle il baise en l'élevant un peu avec les deux mains, sans lui faire aucune inclination avant ni après. Le Célébrant encense l'autel en la manière exprimée au numéro sui-

vant; et durant cette action, les Ministres sacrés élèvent un peu le derrière de sa chasuble, de chaque côté, vers les épaules, et ils se conforment au Célébrant pour les genuflexions et les inclinations, se tenant un peu écartés de lui. Le Cérémoniaire ôte le pupitre et le Missel de dessus l'autel quand il faut, et le remet ensuite, faisant sur le marchepied l'inclination profonde avec les Ministres sacrés. Pour ce qui regarde le Thuriféraire, après avoir donné son encensoir au Diacre, il descend au côté de l'épître.

2.<sup>o</sup> Le Célébrant ayant reçu l'encensoir du Diacre, s'écarte un peu de l'autel, fait une inclination profonde à la croix, si le saint Sacrement n'est pas dans le tabernacle, l'encense de trois coups, n.<sup>os</sup> 1, 2, 3 de la présente figure, et fait de nouveau l'inclination profonde; le Célébrant met entre chaque coup d'encensoir un court intervalle, pendant lequel il agite légèrement l'encensoir, comme pour se préparer à le lancer. Si le saint Sacrement est dans le tabernacle, le Célébrant ayant béni l'encens, descend aussitôt sur le plus bas degré, se met à genoux, et reçoit l'encensoir des mains du Diacre; il encense le saint Sacrement de trois coups, sans rien dire, faisant l'inclination profonde avant et après; puis il remonte à l'autel, et après avoir salué la croix, il encense de trois coups, dans une égale distance,

le dessus de l'autel vers la partie de derrière, n.<sup>os</sup> 4, 5, 6, faisant autant de pas qu'il donne de coups d'encensoir ; il ne doit pas élever la main vers les chandeliers, comme l'on fait vers la croix, mais seulement conduire l'encensoir avec la main, d'une égale hauteur, comme si l'on vouloit tirer un ligne sur l'autel ; parce qu'on n'encense pas les chandeliers, mais le dessus du derrière de l'autel où ils reposent. Étant arrivé au coin de l'épître, il donne deux coups d'encensoir au côté de l'autel, l'un plus bas en baissant la main, n.<sup>o</sup> 7, l'autre plus haut en la relevant, n.<sup>o</sup> 8 ; ensuite se tournant vers la croix, il encense de trois coups le dessus de l'autel vers la partie de devant, depuis le côté de l'épître jusqu'au milieu, n.<sup>os</sup> 9, 10, 11, formant à chaque coup un demi-cercle de sa droite à sa gauche ; il fait de nouveau l'inclination profonde à la croix au milieu, et encense aussi de trois coups le dessus de l'autel, vers la partie de derrière où reposent les chandeliers, jusqu'au coin de l'évangile, n.<sup>os</sup> 12, 13, 14 ; puis il encense ce même coin de deux coups ; le premier en bas, n.<sup>o</sup> 15, et le second en haut, n.<sup>o</sup> 16, comme il a fait au côté de l'épître ; et se tournant vers la croix sans sortir du même lieu, mais avançant seulement le bras et le pied droit vers le milieu de l'autel, il encense de trois coups en demi-cercle, de gauche à droite,





modus distribuendi verba  
ad incensationem.

---

Super oblata.

- |                           |                            |
|---------------------------|----------------------------|
| 1. incensum istud         | 4. et descendat super nos, |
| 2. a te benedictum,       | 5. misericordia            |
| 3. ascendat ad te Domine, | 6. tua.                    |
- 

ad incensationem crucis et altaris.

- |                      |                    |
|----------------------|--------------------|
| 1. dirigatur Domine, | 13. ostium         |
| 2. oratione tua,     | 14. circumstantiae |
| 3. sicut incensum in | 15. labiis         |
| conspectu tuo.       | 16. meis           |
| 4. devotio           | 17. non            |
| 5. manuum            | 18. dedimus        |
| 6. mearum            | 19. cor meum       |
| 7. sacrificium       | 20. in             |
| 8. confitendum.      | 21. verba          |
| 9. fons Domine,      | 22. malitiae       |
| 10. custodiam        | 23. ad excusandas  |
| 11. ovis meos        | 24. excusationes   |
| 12. et.              | 25. in peccatis.   |
- 

accendat in nobis Dominus ignem sui amoris et  
flammam aeternae caritatis. amen.

Handwritten text at the top of the page, possibly a title or header.

Handwritten text, possibly a section header.

Handwritten text, possibly a list or table of contents.

Handwritten text, possibly a section header.

Handwritten text, possibly a list or table of contents.

Handwritten text at the bottom of the page, possibly a footer or concluding text.

l'autre partie du dessus de l'autel, n.<sup>os</sup> 17, 18, 19; après quoi, retirant le pied droit qu'il avoit avancé, et abaissant un peu la main, il encense de trois coups dans une égale distance le devant de l'autel, en marchant depuis le côté de l'évangile jusqu'au milieu, n.<sup>os</sup> 20, 21, 22, et ayant fait comme auparavant l'inclination à la croix, il encense de trois coups l'autre partie du devant de l'autel, depuis le milieu jusqu'au coin de l'épître, n.<sup>os</sup> 23, 24, 25; alors il rend l'encensoir au Diacre qui le reçoit avec les baisers convenables, et demeure tourné vers le côté de l'épître pour être encensé, ayant le Missel à sa gauche. S'il y a des reliques enchâssées dans les gradins de l'autel ou dans des reliquaires placés entre les chandeliers, le Célébrant ne les encense pas en particulier, mais elles sont encensées ensemble avec le dessus du derrière de l'autel. L'encensement de l'autel étant fini, le Sous-diacre descend sur le pavé, où il demeure devant le coin de l'épître, pendant que le Diacre encense le Célébrant sans se mettre à genoux, avec une inclination profonde avant et après, à quoi le Célébrant répond par une inclination de tête; ensuite le Thuriféraire reçoit du Diacre l'encensoir, va le porter au lieu destiné à cela, et retourne aussitôt à la crédence.

3.<sup>o</sup> Le Célébrant étant tourné vers l'autel,

au coin de l'épître, lit tout seul l'Introït, d'une voix médiocre, ayant à sa droite le Diacre, sur le second degré, et le Sous-diacre à la droite du Diacre, sur le pavé; supposé que le grand autel ait trois degrés, comme il les doit avoir; le Cérémoniaire se tient près du livre et tourné vers l'autel, pour indiquer au Célébrant ce qu'il doit dire. Après l'Introït, le Célébrant dit au même lieu le *Kyrie*, alternativement avec ses Ministres; quand il a fini, ceux-ci se retirent derrière lui, et demeurent là jusqu'à ce que le chœur chante le dernier *Kyrie*; ou s'il reste jusque là assez de temps pour aller s'asseoir, ils vont à leurs sièges, sans faire l'inclination à l'autel avant de partir, et ils s'asseyent comme il est dit ci-après. Il faut remarquer cependant que le Célébrant ne doit s'asseoir qu'après que le Chœur a fini de chanter l'Introït. Pendant qu'on chante au chœur le dernier *Kyrie*, si le Célébrant et ses Ministres ne sont pas assis, le Diacre et le Sous-diacre partent en droite ligne, l'un derrière l'autre, pour aller tous ensemble au milieu de l'autel; le Diacre par le second degré où il étoit, et le Sous-diacre par le pavé; s'il n'y a pas plusieurs degrés, ils se tiennent écartés l'un de l'autre, dans une égale distance. S'ils étoient assis, ils se découvrent, et le Diacre et le Sous-diacre ayant mis leurs bonnets sur leurs sièges, le premier reçoit avec les bai-

sers convenables , celui du Célébrant qui est encore assis ; puis tous deux lui font une inclination médiocre , et vont avec lui , par le plus long chemin , à l'autel , où ils font la gémflexion en arrivant au milieu , sur le dernier degré : après quoi les deux Ministres sacrés élèvent ses vètemens , le Diacre jusqu'au second degré , où il monte avec lui et où il demeure ; et le Sous-diacre jusque sur le plus bas degré seulement , d'où il descend aussitôt à sa place ordinaire , sur le pavé. Le dernier *Kyrie* étant chanté , le Célébrant entonne le *Gloria in excelsis Deo* , s'il le faut dire , et le Chœur continue le reste. Lorsqu'il dit *Deo* , tous font avec lui une inclination de tête : les deux Ministres sacrés font l'inclination profonde , et montent ensemble aux côtés du Célébrant , le Diacre à la droite , et le Sous-diacre à la gauche : ils continuent l'Hymne avec lui , sans le prévenir ; faisant les mêmes inclinations que lui , et le signe de la croix à la fin. Après que le Célébrant a dit l'Hymne , s'il veut s'asseoir , il fait avec ses deux Ministres une inclination de tête à la croix ; puis ils vont au côté de l'épître par le chemin le plus court , le Diacre étant à la gauche du Célébrant ; et lorsqu'ils sont arrivés aux sièges qui leur sont préparés , le Célébrant s'assied , les deux Ministres levant le derrière de sa chasuble , et le Diacre lui présente le bonnet ; puis il s'assied

lui-même ainsi que le Sous-diacre ; le premier Acolyte accommodant la tunique du Diacre, et le second, celle du Sous-diacre : le Célébrant prend garde de ne pas aller s'asseoir pendant que le chœur chante quelque Verset du *Gloria*, auquel le Clergé se découvre et s'incline ; depuis qu'il est assis, il se découvre et s'incline comme le Clergé, tenant de la main droite son bonnet renversé sur le genou droit : le reste du temps il demeure couvert, ayant les mains étendues sur les genoux.

4.° Lorsque le Célébrant et ses Ministres sont assis, le Cérémoniaire, ayant à sa droite le Thuriféraire, vient se joindre aux Acolytes, pour saluer ensemble le Célébrant ; puis ils se tournent en face : le Thuriféraire et le second Acolyte sur la gauche, le Cérémoniaire et le premier Acolyte sur la droite, et vont saluer l'autel sur le pavé, rangés sur une seule ligne ; le Cérémoniaire ayant à sa droite le premier Acolyte, et à sa gauche, le Thuriféraire et le second Acolyte. Après avoir fait la gémuflexion, ils vont s'asseoir sur une banquette en face du Célébrant ; le Thuriféraire se met entre les deux Acolytes. Cependant le Cérémoniaire, après leur avoir fait un salut comme pour les inviter à s'asseoir, fait une seconde gémuflexion, et va s'asseoir à la droite du Diacre, saluant le Célébrant en passant, et celui-ci répond au Céré-

moniaire par une inclination de tête, sans se découvrir; ce qu'il observe toujours quand il est salué à son siège.

Après qu'on a chanté *Suscipe deprecationem*, etc., ou si l'on ne dit pas le *Gloria in excelsis* à la fin du *Kyrie*, le Cérémoniaire, ou à son défaut le Thuriféraire, avertit le Sous-diacre de monter à l'autel, pour prendre le livre des Épîtres; le Sous-diacre se lève, s'il est assis, salue le Célébrant avec le Cérémoniaire, puis il va faire la génuflexion sur le dernier degré de l'autel, il prend le livre, et étant descendu, il s'incline à *Jesu Christe* du *Gloria*; puis il fait la génuflexion avec le Cérémoniaire, salue le Célébrant s'il est à son siège, et va chanter l'Épître dans le chœur. S'il chante ces paroles, *Ut in nomine Jesu omne genu flectatur*, etc., qui se rencontrent dans l'Épître de la Messe du dimanche des Rameaux, il fléchit le genou, comme aussi le Cérémoniaire à sa gauche : les Ministres inférieurs avec tous ceux du chœur le font à leurs places, jusqu'à *infernorum*, inclusivement. Si le Célébrant n'est pas occupé pour lors à dire le Graduel ou le Trait, il se met aussi à genoux au milieu de l'autel, sur le bord du marche-pied; mais lorsqu'il dit lui-même ces paroles à l'Épître, il fléchit un seul genou. Vers la fin de l'Hymne, à ces paroles *Cum sancto Spiritu*, le Célébrant et le Diacre, sans faire le signe de

la croix, se découvrent et retournent à l'autel, comme il a été dit ci-dessus. Les Acolytes et le Thuriféraire se lèvent aussi, et font la gèneflexion derrière le Célébrant, en même temps que lui; puis ils retournent à leurs places devant la crédence. Si le Célébrant ne s'assied pas, les deux Ministres sacrés demeurent debout à ses côtés et un peu derrière, s'inclinant avec lui aux mêmes Versets que le Chœur; et lorsqu'on chante le dernier, le Diacre fait l'inclination à l'autel, et descend à sa place ordinaire; les Ministres inférieurs nes'asseyent pas en ce cas, ni même lorsqu'un seul des Ministres sacrés est debout dans le sanctuaire, quoique le Chœur soit assis.

5.º L'Hymne étant finie, le Célébrant baise l'autel et chante *Dominus vobiscum*; puis il va au coin de l'épître, où le Diacre va en même temps, marchant derrière le Célébrant: il demeure à côté du livre durant les Oraisons que chante le Célébrant, ayant toujours les mains jointes, et s'inclinant aux mêmes endroits que lui, sans répondre toutefois *Amen*; ce qu'il observe en toutes les autres choses auxquelles le Chœur répond. Il montre au Célébrant les Oraisons qu'il doit dire, et tourne les feuillets, s'il est besoin, avec la main droite. Les deux Acolytes avec le Thuriféraire sont debout à leurs places, tenant les mains jointes, et s'inclinant

quand il faut, comme les Ministres sacrés : le Diacre ne retourne point à sa place que le Célébrant n'ait achevé ce qu'il a à dire ; pendant que le Sous-diacre chante l'Épître, le Célébrant la lit d'une voix médiocre, et continue le reste jusqu'à *Munda cor meum* exclusivement : il demeure au même lieu jusqu'à ce qu'il ait béni le Sous-diacre. L'Épître étant achevée, l'on commence à chanter au chœur l'*Alleluia* ou le Graduel, et ce qui suit ; et le Thuriféraire va mettre du feu dans l'encensoir ; puis il revient à l'autel avant le dernier Verset. Le Sous-diacre ayant fait la gémflexion au milieu de l'autel, accompagné du Cérémoniaire, va par le plus long chemin au coin de l'épître, d'où le Diacre s'est retiré un peu auparavant, et là il se met à genoux devant le Célébrant, qui lui présente sa main droite à baiser, sur le haut du livre des Épîtres, tenant la gauche sur l'autel ; puis il lui donne sa bénédiction, sans rien dire. Si le Célébrant n'a pas achevé le Trait ou la Prose, lorsque le Sous-diacre arrive, il continue de lire le reste, et le Sous-diacre attend à se mettre à genoux que le Célébrant ait achevé.

6.º Le Sous-diacre ayant reçu la bénédiction du Célébrant ; prend le Missel qui est sur l'autel et le porte sur le coin de l'évangile ; puis il descend sur le second degré, d'où il répond au Prêtre. Le Célébrant après avoir béni le Sous-

diacre va au milieu de l'autel, où il dit : *Munda cor meum*, etc. ; puis étant arrivé au livre, il dit d'une voix médiocre l'Évangile avec les cérémonies ordinaires, sans baiser néanmoins le livre à la fin ; ce qu'il ne fait qu'après que le Diacre a chanté l'Évangile. Le Sous-Diacre lui répond, faisant les mêmes signes de croix sur soi, les mêmes inclinations et les mêmes genuflexions que lui ; il dit à la fin, *Laus tibi, Christe*, et porte le Missel au milieu de l'autel, laissant assez d'espace pour mettre le corporal ; puis il fait l'inclination profonde, et descend sur le pavé derrière le Célébrant : celui-ci demeure debout au milieu de l'autel, jusqu'à ce qu'il ait béni le Diacre. Sitôt que le Célébrant a commencé l'Évangile, le Diacre prend le livre des Évangiles et le met au milieu de l'autel ; puis ayant fait l'inclination au même lieu, il va se mettre derrière le Célébrant, à sa droite, pour assister à l'Évangile ; si l'Évangile est court, et qu'il faille dire de suite *Munda cor meum*, il le dit aussitôt après avoir mis le livre sur l'autel. Si l'on chante quelque Prose, et que le Célébrant veuille s'asseoir, il observe, avec ses Ministres, ce qui a été dit ci-dessus, après le *Kyrie* et le *Gloria* ; et alors le Diacre, après avoir dit le *Munda cor meum* en la manière exprimée ci-dessous, viendrait, accompagné du Thuriféraire et du Cérémoniaire, de-

mander la bénédiction du Célébrant à son siège , et le Célébrant la lui donneroit debout et découvert , tenant son bonnet de la main gauche.

---

## ARTICLE X.

*De l'Évangile que le Diacre chante , et du Symbole.*

1.<sup>o</sup> AVANT le dernier Verset de l'*Alleluia* , du Graduel ou du Trait qu'on chante au chœur , le Diacre se met à genoux sur le bord du marchepied , et dit : *Munda cor meum* , etc..... Ensuite il prend le livre des Évangiles de dessus l'autel , et se met à genoux sur le milieu du marchepied , un peu tourné vers le Célébrant , pour lui demander sa bénédiction , disant d'une voix intelligible : *Jube , domne , benedicere* ; le Célébrant s'étant tourné vers lui , dit , les mains jointes : *Dominus sit in corde tuo* , etc. ; et à la fin , quand il dit , *In nomine Patris* , etc. , il met la main gauche sur sa poitrine , et fait le signe de la croix sur le Diacre de la droite , qu'il lui donne aussitôt à baiser sur le haut du livre ; puis il reçoit la cuiller que lui présente le Cérémoniaire , met à l'ordinaire de l'encens dans l'encensoir , et le bénit , en disant : *Ab illo* , etc. ; alors le Diacre se lève et descend sur le pavé , à la droite du Sous-diacre. Le Thu-

riféraire, le Cérémoniaire et les deux Acolytes; tenant leurs chandeliers, font devant le milieu de l'autel la gémflexion sur le pavé, derrière le Diacre et le Sous-diacre, en même temps que ceux-ci la font sur le dernier degré; ensuite tous vont au côté de l'évangile en cet ordre: les Acolytes marchent les premiers, puis le Thuriféraire et le Cérémoniaire, et après eux le Sous-diacre à la gauche du Diacre. Arrivés au côté de l'évangile, les Ministres se placent de cette sorte: le Sous-diacre entre les deux Acolytes, et le Diacre devant lui, ayant le Cérémoniaire à sa droite et le Thuriféraire à sa gauche, tous deux un peu derrière lui; le Diacre donne aussitôt le livre ouvert au Sous-diacre, et celui-ci le reçoit et le soutient des deux mains par le bas devant sa poitrine, appuyant le haut sur son front, selon la commodité du Diacre: si c'est la coutume du lieu de chanter l'Évangile sur un pupitre, le Sous-diacre se place derrière. Le Célébrant, après avoir donné la bénédiction au Diacre, se lève s'il est assis, et va par le plus court chemin au coin de l'épître, se tourne vers le Diacre lorsqu'il commence à chanter *Dominus vobiscum*, et demeure ainsi les mains jointes, jusqu'à ce qu'il ait été encensé après l'Évangile.

2.<sup>o</sup> Sitôt que le Chœur a cessé de chanter, le Diacre entonne *Dominus vobiscum*; quand  
il

il dit, *Initium* ou *Sequentia sancti Evangelii*, il tient la main gauche étendue sur le livre, et fait avec le pouce droit le signe de la croix sur le commencement du texte de l'Évangile, et ensuite sur son front, sur sa bouche et sur sa poitrine : le Célébrant et tout le Clergé font en même temps les mêmes signes de croix sur leurs fronts, sur leurs bouches et sur leurs poitrines, excepté le Sous-diacre, les Acolytes et le Thuriféraire. Quand le Chœur répond, *Gloria tibi, Domine*, le Célébrant se tourne vers l'autel et s'incline; en même temps le Cérémoniaire ayant reçu l'encensoir du Thuriféraire, le présente au Diacre, qui encense le livre de trois coups, lui faisant avant et après une inclination profonde; puis il rend l'encensoir au Cérémoniaire et poursuit l'Évangile, les mains jointes, après que le Chœur a répondu, *Gloria tibi, Domine*. Lorsque le Diacre profère le nom de JÉSUS durant l'Évangile, il s'incline vers le livre, ainsi que le Cérémoniaire, le Thuriféraire avec tous ceux du chœur; mais le Célébrant s'incline vers l'autel : ils observent la même chose quand il faut fléchir le genou; néanmoins le Sous-diacre et les Acolytes ne font ni inclinations ni génuflexions. Le Diacre ayant achevé de chanter l'Évangile, en indique le commencement au Sous-diacre, qui va droit au Célébrant, auquel il porte le livre ouvert, sans lui

faire aucun salut en arrivant et sans saluer l'autel en passant au milieu, quand même le saint Sacrement seroit exposé; puis il indique au Célébrant le commencement de l'Évangile, disant : *Hæc sunt verba sancta*; le Célébrant le baise, et répond : *Credo et confiteor*. Le Sous-diacre ferme le livre, et fait au Célébrant une inclination médiocre; ensuite il descend au bas des degrés, où il rend le livre au Cérémoniaire, ou bien il le porte lui-même sur l'autel, s'il n'y a point de Cérémoniaire, et retourne aussitôt à sa place derrière le Célébrant. Pendant que le Sous-diacre porte le livre à baiser au Célébrant, les autres Ministres s'arrangent sur le pavé devant l'autel : le Thuriféraire s'écarte un peu pour laisser passer les Acolytes; le Cérémoniaire, qui s'en va le premier vers le côté de l'épître, s'y place entre les deux Acolytes : le Thuriféraire se tient à la gauche du Diacre, qui est vis-à-vis du milieu de l'autel, et ils font tous ensemble la génuflexion; le Diacre demeure au même lieu pour encenser le Célébrant, qui lui fait une inclination de tête après avoir été encensé. Cependant les Acolytes retournent à la crédence, et le Diacre, après avoir remis l'encensoir au Thuriféraire, monte à sa place derrière le Célébrant. Le Thuriféraire demeure derrière le Sous-diacre, jusqu'à ce que le Célébrant ait entonné le *Credo*; il fait aussitôt après

la g nuflexion, et reporte son encensoir au lieu ordinaire. Puis il retourne   la cr dence, o  il demeure pendant qu'on chante le Symbole; mais si on ne le dit pas, il fait la g nuflexion apr s que le C l brant a dit l'*Oremus* de l'Offertoire, et s'en va   la cr dence, gardant son encensoir. S'il y a Pr ne   la Messe, on le doit faire imm diatement apr s l' vangile.

3.  Sit t que le C l brant a  t  encens , il va au milieu de l'autel, o  il chante   haute voix, *Credo in unum Deum*, s'il le faut dire, et le Ch ur continue le reste. A ce mot *Deum*, tous font une inclination de t te; les deux Ministres sacr s montent ensemble aux c t s du C l brant, et continuent avec lui le Symbole. Au Verset *Et incarnatus est*, le C l brant fait, avec ses Ministres, la g nuflexion d'un seul genou, et   la fin il fait le signe de la croix: puis il demeure debout sur le marchepied; s'il veut s'asseoir, il observe ce qui a  t  dit au *Gloria in excelsis*. Si le C l brant est assis quand on chante au ch ur *Et incarnatus est*, etc., il se d couvre et s'incline m diocrement sans se lever: les Ministres inf rieurs se mettent   genoux   leurs places; mais aux trois Messes de No l et   la f te de l'Annonciation, le C l brant et les Ministres sacr s se mettent   genoux devant leurs si ges, s'inclinant m diocrement   *Ex Maria Virgine*, et profond ment   *Et homo*

*factus est.* Si le Célébrant n'est pas assis, il fait une inclination de tête à la croix dès qu'on chante *Descendit de Cælis*, descend sur le second degré, et se met à genoux sur le bord du marchepied, s'inclinant comme nous avons dit; ensuite il se lève, et s'il ne doit pas s'asseoir, il monte sur le marchepied, fait une inclination à la croix, et demeure debout au même lieu. Quand on a chanté *Et incarnatus est*, le Diacre reçoit du Cérémoniaire la bourse du corporal, et la porte sur l'autel. Si le Célébrant ne va point s'asseoir, le Diacre reçoit, sur le marchepied, la bourse des mains du Cérémoniaire et la porte à l'autel, sans saluer le Célébrant, qui se retire un peu vers le côté de l'évangile, pour faciliter au Diacre le moyen d'étendre le corporal et de placer la bourse au côté de l'Evangile; après quoi le Célébrant se remet comme il étoit auparavant. Lorsque le Chœur chante le pénultième Verset du Symbole, si le Célébrant et ses deux Ministres sont assis, ils se lèvent et retournent à l'autel en la manière qui a été dite au *Gloria in excelsis*; mais s'ils sont debout à l'autel, les Ministres sacrés font alors l'inclination sur le marchepied, et descendent à leurs places derrière le Célébrant.

---

## ARTICLE XI.

*Depuis l'Offertoire jusqu'à l'Oraison Dominicale.*

1.° LE Symbole étant achevé, ou s'il ne le faut pas dire, le Célébrant ayant été encensé après l'Évangile, chante *Dominus vobiscum*, et *Oremus*, et dit ensuite l'Offertoire, que le Chœur chante en même temps : les deux Ministres sacrés font une inclination profonde à leurs places ; ensuite le Diacre monte à la droite du Célébrant, et le Sous-diacre va à la crédence, où il ôte le petit voile qui couvre le calice, et le donne à plier au second Acolyte : le Cérémoniaire, ou à son défaut le premier Acolyte, lui étend le grand voile sur les épaules. Le Sous-diacre prend le calice de la main gauche par le nœud, le couvre avec le bout du grand voile qui pend à son côté droit, mettant encore la main droite par-dessus pour que rien ne tombe ; il monte ainsi à l'autel par les degrés du côté de l'épître, à la droite du Diacre, et lui met entre les mains le calice sur l'autel. Le premier Acolyte accompagne le Sous-diacre au coin de l'épître, portant le bassin, et les burettes du vin et de l'eau sans manuterge ; et après que le calice a été découvert, il met le bassin sur l'au-

tel. Le Diacre ayant pris le calice, ôte la pale qu'il met contre le gradin, et reçoit des mains du Sous-diacre la patène avec l'hostie, qu'il présente au Célébrant avec les baisers ordinaires; celui-ci offre seul l'hostie en la manière accoutumée, et met ensuite la patène à sa droite sur l'autel. S'il y a plusieurs hosties à consacrer, le Cérémoniaire, ou quelqu'autre à son défaut, les porte sur l'autel dans un ciboire; le Diacre ouvre le ciboire avant de présenter la patène et le met sur le corporal, et pendant que le Célébrant offre l'hostie, il le tient un peu élevé; puis il le couvre, et le met sur le derrière de la pierre sacrée. Sitôt que le Diacre a reçu la patène, le Sous-diacre nettoie le calice avec le purificateur; puis il donne l'un et l'autre au Diacre, lequel prend le calice de la main gauche par le nœud, et y verse du vin de la burette que lui a présentée le Sous-diacre; celui-ci la reprend après de la main gauche, et ayant reçu aussitôt de l'Acolyte la burette de l'eau, il l'élève un peu pour la montrer au Célébrant, lui disant, un peu incliné : *Benedic, Pater reverende*. Alors le Célébrant met la main gauche sur l'autel, et de la droite fait le signe de la croix sur la burette de l'eau, disant l'Oraison *Deus, qui humanæ substantiæ*, etc. Le Sous-diacre verse quelques gouttes d'eau dans le calice; puis il rend les deux burettes à l'Acolyte.

S'il y a quelques gouttes séparées dans le calice, le Diacre les essuie avec le purificateur; ensuite il le prend de la droite au-dessous du nœud, et de la gauche par le pied, et le présente ainsi au Célébrant avec les baisers ordinaires; puis il l'offre avec lui, ayant la main gauche sur la poitrine, et tenant de la droite le pied du calice ou le bras droit du Célébrant, jusqu'à la fin de l'Oraison *Offerimus tibi, Domine*, etc., qu'il dit comme lui, les yeux élevés; après quoi il couvre le calice de la pale, le Célébrant tenant la main gauche sur le pied: il met la patène sur la main nue du Sous-diacre, et la couvre de l'extrémité du voile qui pend à son côté droit; le Sous-diacre l'ayant reçue en telle sorte que le dedans soit tourné vers lui, l'appuie sur sa poitrine, et descend par le plus court chemin à sa place ordinaire sur le pavé.

Quand on ne dit pas le *Credo*, le Célébrant ayant dit *Oremus* pour l'Offertoire, le Sous-diacre porte à l'autel la bourse avec le calice, et le Célébrant s'étant un peu retiré vers le côté de l'évangile, le Diacre prend la bourse des deux mains, et étend le corporal sur l'autel; puis il présente la patène au Célébrant, et fait le reste comme nous avons dit.

2.º S'il y a offrande du Clergé ou du peuple, elle se doit faire immédiatement après que le Célébrant a dit l'Offertoire, avant l'oblation de

l'hostie et du calice ; et alors ayant fait une inclination de tête à la croix , le Célébrant reçoit , sur le marchepied , le grand voile que lui met le Cérémoniaire ; puis s'étant couvert de son bonnet , il reçoit du Diacre l'instrument de paix ou la croix pastorale , qu'il présente à baiser , premièrement aux Officiers sacrés , ensuite aux Bourdonniers , et au reste du Clergé , disant , *Pax tibi* ; et chacun répond , *Et cum spiritu tuo*. Après l'offrande du Clergé , le Célébrant descend jusqu'à la balustrade , pour recevoir celle du peuple , faisant avec les Ministres les saluts convenables au bas des degrés de l'autel , avant de le quitter : durant cette action , le Diacre se tient à la droite du Célébrant , le Sous-diacre à la gauche , tenant le bassin où le peuple met ses offrandes : dès qu'elle est achevée , le Célébrant , sans donner la bénédiction , monte à l'autel , faisant en bas le salut convenable , et le Sous-diacre porte le bassin à la crédence où il prend en même temps le calice , qu'il porte à l'autel , comme il a été dit ci-dessus. Si le Célébrant bénit du pain , il le fait , la tête découverte. Le Diacre se tient à la droite , et lui présente l'aspersoir qui lui est apporté par le Cérémoniaire.

5.º Après que le Célébrant a dit , *Veni , sanctificator* , etc. , il met de l'encens dans l'encensoir , disant cette prière : *Per intercessionem* , etc. ,

et faisant le signe de la croix à ce mot, *benedicere* : ensuite ayant reçu l'encensoir du Diacre, il encense, avant de faire aucune génuflexion ( quand même le saint Sacrement seroit exposé ), le calice et l'hostie ensemble, faisant dessus trois signes de croix avec l'encensoir ; puis, abaissant la main, il fait trois cercles à l'entour, les deux premiers, de sa droite à sa gauche, et le troisième, de sa gauche à sa droite, s'arrêtant un moment après chacun de ces trois derniers, afin de les distinguer : le Diacre tient pour lors la main droite sur le pied du calice, et élève un peu, de sa gauche, le derrière de la chasuble : le Célébrant dit pendant cet encensement la prière suivante, qu'il partage ainsi : Au premier signe de croix, il dit, *Incensum istud* ; au second, *à te benedictum* ; au troisième, *ascendat ad te, Domine* : au premier tour, *et descendat super nos* ; au second, *misericordia*, et au troisième, *tua* : ensuite, ayant fait l'inclination à la croix avec le Diacre, il encense la croix ou le saint Sacrement, et l'autel comme il a été dit, art. IX, n.º 2, disant pendant qu'il encense la croix ou le saint Sacrement, cette prière qui est dans le Missel, *Dirigatur, Domine, oratio*, etc., dont il distribue tellement les paroles à chaque coup d'encensoir, qu'elles puissent suffire pendant tout l'encensement : il dit à la fin, en rendant l'encensoir au Diacre : *Accendat in*

*nobis*, etc., et il demeure tourné vers lui jusqu'à ce qu'il ait été encensé. Le Cérémoniaire et le Thuriféraire observent en cette occasion les mêmes choses qui ont été marquées au premier encensement; excepté que le Cérémoniaire, après que le Célébrant a mis de l'encens dans l'encensoir, va faire la génuflexion derrière le Sous-diacre, et monte à l'autel du côté de l'évangile, pour ôter le pupitre et le Missel quand il faut, et le remettre ensuite, sur la fin de l'encensement de l'autel. Les deux Acolytes vont ensemble au côté de l'épître: le premier portant des deux mains le manuterge plié, se place à la droite du Thuriféraire; le second portant le bassin et la burette de l'eau, se place à la gauche du Thuriféraire; ils saluent le Célébrant avec le Diacre, avant et après l'encensement; puis s'étant approchés du Célébrant, le second lui verse l'eau, et le premier étend sur ses doigts le manuterge qu'il retient toujours par un bout.

4.° Le Célébrant poursuit la Messe à l'ordinaire, et assez posément pour donner au Diacre le temps d'encenser le chœur, et de retourner à sa place un peu avant le *Sanctus*: le Cérémoniaire demeure à la gauche du Célébrant, pour tourner les feuillets du livre, quand il est nécessaire; et à *Orate, fratres*, le Sous-diacre répond, *Suscipiat*, etc.

5.° Dès que le Diacre a encensé le Célébrant,

il va encenser le chœur, ayant à sa gauche le Thuriféraire, qui marche un peu devant lui, avec la navette à la main, pour mettre de l'encens s'il est besoin : il fait avec lui la génuflexion sur le pavé, derrière le Sous-diacre ; en entrant au chœur, il salue le Clergé, et va encenser, de deux coups, le Supérieur du lieu ou M. le Curé ; puis il va encenser les Chapiers, chacun de deux coups. Si le Supérieur du lieu n'est pas à sa place, il encense d'abord les Chapiers, et va ensuite encenser, de deux coups, le plus digne du côté droit, s'il est Prêtre, lui faisant une inclination avant et après ; ensuite il fait un salut commun au côté droit, et l'encense, sans s'arrêter, après avoir donné trois coups d'encensoir avant de se mettre en marche ; puis il encense de la même manière l'autre côté du chœur, après avoir encensé séparément le plus digne Prêtre, s'il l'a fait de l'autre côté : après quoi il se tourne à droite, et salue le chœur de part et d'autre ; il va faire la génuflexion à la droite du Sous-diacre, et l'encense de deux coups ; puis il rend l'encensoir au Thuriféraire, et monte à sa place, où il est encensé de deux coups par le Thuriféraire. A la Métropole, le plus digne de chaque côté du chœur est encensé avant les Bourdonniers.

6.º Le Célébrant chante la Préface d'un ton grave, même aux simples dimanches ; mais aux

jours de fêtes, il la chante avec plus de solennité. Pendant la Préface, les deux Ministres sacrés sont debout derrière le Célébrant, et font les mêmes inclinations que lui; avant les deux derniers mots, ils font l'inclination à leurs places, et montent à ses côtés, où ils disent avec lui le *Sanctus*, ce que font aussi les Ministres inférieurs à leurs places : à *Benedictus*, tous se redressent et font le signe de la croix, excepté le Sous-diacre qui tient durant ce temps la patène, et tourne avec la main gauche le feuillet du livre, avant de se retirer : ensuite les Ministres sacrés ayant fait l'inclination, le Sous-diacre descend à sa place ordinaire, et le Diacre passe à la gauche du Célébrant, pour tourner les feuillets du livre. Le Cérémoniaire fait l'inclination à la gauche du Célébrant, en même temps que les Ministres sacrés la font à leurs places, vers la fin de la Préface, et retourne à sa place, près de la crédence : la Préface étant achevée, le Chœur chante le *Sanctus* et le *Benedictus*; et l'on sonne la grosse cloche de l'Eglise, si c'est la coutume; le premier Acolyte sonne la clochette de l'autel, comme aux Messes basses, pendant que le Célébrant dit le *Sanctus*; puis les deux Acolytes vont avec leurs chandeliers se placer sur le marchepied de l'autel.

7.º Lorsque le Célébrant dit, *Quam obla-*

tionem, le Diacre fait l'inclination pour passer de sa gauche à sa droite, où il s'agenouille, ce que le Sous-diacre fait aussi en même temps sur le plus bas degré; durant l'élévation de l'hostie et du calice, le Diacre élève de la main gauche le bas de la chasuble; et quand le Prêtre a remis l'hostie sur l'autel et l'a adorée, le Diacre se lève avec lui, pour découvrir le calice, et se remet aussitôt à genoux, pendant l'élévation du calice; il se relève pour le couvrir, avant que le Célébrant fasse la gémuflexion, laquelle il fait avec lui, et retourne au côté de l'évangile; il fait les signes de croix que le Célébrant fait sur soi, et s'incline comme lui, excepté à *Supplices te rogamus*, et aux Oraisons avant la Communion; à *Nobis quoque peccatoribus*, il se tourne un peu vers le peuple en frappant sa poitrine; il se tourne de même en faisant le signe de la croix, à *omni benedictione cœlesti*.

S'il y a un ciboire sur l'autel avec des hosties à consacrer, le Diacre étant arrivé à la droite du Célébrant, fait la gémuflexion, le découvre et le met à côté du calice, près de la grande hostie; et quand le Célébrant remet l'hostie sur l'autel après l'élévation, le Diacre se lève et couvre le ciboire qu'il remet à sa place, et fait la gémuflexion avec le Célébrant, lequel attend un peu, pour lui donner le loisir de faire le tout sans précipitation; puis le

Diacre découvre le calice, et fait le reste comme ci-dessus.

8.° Cependant le Thuriféraire, qui est venu de la sacristie, au *Sanctus*, met de l'encens dans l'encensoir, sans aucune bénédiction, et encense, à genoux, l'hostie et le calice de trois coups, avec une inclination profonde avant et après. Le Cérémoniaire sonne la clochette, et l'on chante au chœur, *O salutaris hostia*, ou quelque motet selon l'usage des Eglises, à moins que l'orgue ne joue pour lors.

Dès que le Célébrant fait la gémuflexion après l'élévation du calice, tous se lèvent avec lui : le Thuriféraire fait la gémuflexion à l'autel, va porter l'encensoir à la sacristie ou à un autre lieu commode ; et les Acolytes retournent à la crédence ; mais si l'on chante au chœur, le Diacre et le Sous-diacre se lèvent seuls, les autres attendent que le Chœur ait achevé de chanter. Aux Sémi-doubles et au-dessous, les Enfans de chœur qui font la fonction d'Acolytes, entonnent, *O salutaris*, et ne retournent à la crédence qu'au commencement du *Pater*. Lorsque le Célébrant a dit, *Per quem hæc omnia*, etc., le Diacre passe à sa droite avec les gémuflexions requises aux deux côtés, découvrant néanmoins le calice en arrivant, avant de faire la seconde gémuflexion ; le Célébrant fait les signes de croix ordinaires, et pendant qu'il élève l'hostie et le

calice, le Diacre et tous les Ministres de l'autel sont médiocrement inclinés : le Diacre couvre le calice, fait la gémflexion avec le Célébrant, et demeure à sa droite jusqu'au commencement du *Pater*.

Le Cérémoniaire fait la gémflexion sur le pavé, quand le Diacre la fait pour passer à la droite du Célébrant, monte à l'autel, à la gauche du Prêtre, et fait la gémflexion avec lui dès que le calice est découvert. Il demeure au même lieu jusqu'à *Pax Domini*, etc.

## ARTICLE XII.

*Depuis l'Oraison Dominicale jusqu'à la fin de la Messe.*

1.<sup>o</sup> **L**ORSQUE le Célébrant commence le *Pater noster*, le Diacre fait la gémflexion et va derrière lui; à ces paroles, *et dimitte nobis debita nostra*, il fait la gémflexion avec le Sous-diacre, et ils montent tous deux au côté de l'épître, où le Diacre reçoit la patène que le Sous-diacre lui présente sur l'autel; il l'essuie avec le purificateur, et la tenant des deux mains par les côtés, il la baise par le bout d'en haut, puis il la présente au Célébrant, pendant que le Chœur répond, *Sed libera nos à malo*. Cependant le Sous-diacre ayant donné la patène au Diacre

ne quitte pas le voile , mais il fait la g nuflexion et retourne   sa place derri re le C l brant. Lorsque celui-ci fait le signe de la croix sur soi avec la pat ne, tous les Ministres de l'autel, qui n'ont pas les mains occup es , le font avec lui. Puis le Diacre d couvre le calice et fait la g nuflexion avec le C l brant, et avec le Sous-diacre qui est mont  de l'autre c t ,   ces paroles, *Pax Domini*. Le C l brant dit l'*Agnus Dei* entre les deux Ministres sacr s, qui frappent leurs poitrines et s'inclinent comme lui vers le saint Sacrement. Apr s que le C l brant a achev  l'*Agnus Dei*, le Sous-diacre fait la g nuflexion et descend   sa place ordinaire : le Diacre, qui s'est mis en m me temps   genoux   la droite du C l brant, se l ve sur la fin de la premi re Oraison, lorsque le C l brant est pr s de baiser l'autel; il le baise avec lui hors du corporal, sans mettre les mains dessus; le C l brant se tourne sans faire aucune g nuflexion; et le Diacre approchant sa joue gauche de celle du Pr tre, re oit la paix par un baiser, avec une inclination m diocre avant et apr s; le C l brant lui met les mains sur les bras, disant, *Pax tibi, frater, et Ecclesi  sanct  Dei*, et le Diacre mettant les siennes sous les coud s du C l brant, r pond, *Et cum spiritu tuo*. Puis il prend sur l'autel les deux instrumens de paix, fait la g nuflexion au saint Sa-

crement, et descend à la droite du Sous-diacre; il baise l'instrument de paix, et le lui remet après le lui avoir présenté à baiser, en disant, *Pax tecum.* Il présente de la même manière le second instrument de paix au Thuriféraire; puis il remonte à la gauche du Célébrant pour tourner les feuillets du livre, s'il est besoin.

2.<sup>o</sup> Cependant le Sous-diacre, après avoir reçu l'instrument de paix, fait la gémflexion au bas des marches, ayant à sa gauche le Cérémoniaire, et à sa droite le Thuriféraire, qui porte le second instrument de paix avec un voile pour l'essuyer; ils se tournent ensemble de telle sorte, que le Cérémoniaire reste toujours à la gauche du Sous-diacre, et vont, sans saluer le Chœur, donner la paix à M. le Curé; le Sous-diacre dit en présentant l'instrument, *Pax tecum;* et celui qui le baise, répond tout bas, *Et cum spiritu tuo :* le Sous-diacre donne la paix de la même manière aux Chapiers, ne faisant l'inclination qu'après avoir présenté l'instrument; il retourne ensuite vers les plus dignes du chœur, et donne la paix à tous successivement. Le Thuriféraire, après avoir donné la paix au Cérémoniaire du chœur, la donne en même temps à ceux du Clergé, qui sont dans les bas stalles, ayant soin d'arriver à l'extrémité du chœur avec le Sous-diacre; là ils se rejoignent pour aller faire la gém-

flexion , et passer de l'autre côté du chœur , auquel ils donnent la paix de la même manière. Tous l'ayant reçue , ils retournent à l'autel , font la gémuflexion enfemble , après quoi le Sous-diacre remet l'instrument de paix au Cérémoniaire , après le lui avoir présenté à baiser : le Thuriféraire donne en même temps la paix aux Acolytes. Cependant le Sous-diacre , ayant de nouveau salué l'autel à fa place , monte à la droite du Célébrant , où il ne fait point d'autre falut en arrivant , fi ce n'est que le Célébrant fit pour lors la gémuflexion : il s'incline médiocrement vers le faint Sacrement , et frappe fa poitrine comme le Diacre au *Domine , non fum dignus* ; et pendant que le Célébrant communique fous l'une et l'autre efpèce , ils demeurent tous deux profondément inclinés vers l'autel , mais non pas durant l'efpace qui eft entre l'une et l'autre communion : les Ministres inférieurs obfervent les mêmes chofes à leurs places ; le Sous-diacre découvre le calice lorsque le Célébrant commence à féparer fes mains , et fait la gémuflexion avec lui. Si le Sous-diacre n'est pas revenu du chœur après que le Célébrant a pris le précieux Corps de Notre-Seigneur , le Diacre fait la gémuflexion , paffe à la droite du Célébrant , découvre le calice , et fait avec lui une féconde gémuflexion ; enfuite il lui présente la purification et l'ablution.

3.<sup>o</sup> S'il y a communion du Clergé ou du peuple, après que le Célébrant a pris le précieux Sang, le Cérémoniaire, portant la nappe de communion, vient avec le Thuriféraire devant le milieu de l'autel. Ils s'y mettent à genoux sur le pavé, et y restent jusqu'à ce que le Célébrant ait dit *Indulgentiam*, etc.; alors, ayant fait la gémuflexion sur le pavé, ils vont se mettre à genoux aux deux coins du marchepied: le Cérémoniaire du côté de l'épître, et le Thuriféraire du côté de l'évangile, la face tournée l'un vers l'autre; ils tiennent ainsi la nappe étendue devant les communians. Les Acolytes prennent en même temps leurs chandeliers, et vont se placer sur la dernière marche, aux deux extrémités, après avoir fait la gémuflexion au milieu; aussitôt que le dernier *Agnus Dei* a été chanté au chœur, ceux du Clergé qui doivent communier ayant reçu la paix, vont, sans saluer personne, deux à deux, devant l'autel, tenant le bonnet à la main, et formant deux rangs au milieu du chœur, depuis les degrés de l'autel jusqu'au lutrin. Ils se mettent tous en même temps à genoux, et s'ils ne peuvent tenir dans cet espace, ceux qui restent se mettent à genoux à leurs places, et suivent les autres lorsque les derniers se sont avancés vers l'autel; ceux qui ne doivent pas communier demeurent debout. Le Célébrant, après avoir pris le pré-

cieux Sang, met le calice sur le corporal, sans y faire verser du vin pour la purification, et le Sous-diacre l'ayant aussitôt couvert de la pale, change de place avec le Diacre. S'il faut tirer le ciboire du tabernacle, le Célébrant se retire un peu vers le côté de l'évangile, où il se met à genoux avec le Sous-diacre, sur le bord du marchepied; mais avant de partir du milieu, il fait une inclination de tête à la Croix, ou une gémuflexion, s'il y a des hosties consacrées sur l'autel. Le Diacre met le calice un peu au delà du corporal, vers le côté de l'évangile, ouvre le tabernacle, fait la gémuflexion, tire le ciboire, le découvre après avoir fermé le tabernacle, et invite le Célébrant à venir faire la gémuflexion avec lui; puis il se retire au côté de l'épître sur le second degré, où il dit le *Confiteor* avec le Sous-diacre.

4.° Si le Célébrant a consacré des hosties dans un ciboire, il ne se met point à genoux, parce que le Diacre n'ouvre pas le tabernacle; mais celui-ci, après avoir fait seul la gémuflexion, met d'abord le ciboire au milieu du corporal et le découvre, puis il fait de nouveau la gémuflexion avec le Sous-diacre, et dit le *Confiteor*. Si les hosties étoient sur le corporal et qu'il fallût les mettre seulement sur la patène (ce qu'on ne doit faire que quand elles sont en fort petit nombre), le Célébrant les y mettroit

lui-même, avec une g nuflexion avant et apr s. Apr s que le Diacre a achev  le *Confiteor*, le C l brant fait la g nuflexion, se tourne   demi, et dit d'une voix intelligible, *Misereatur vestri*, etc., et *Indulgentiam, absolutionem*, faisant le signe de la croix de la main droite sur les communiants, et tenant la gauche appuy e sur sa poitrine; le Diacre r pond avec les c r monies ordinaires. Apr s quoi, s'il doit communier, il se met   genoux sur le bord du marchepied, vers le milieu de l'autel, et   la droite du Sous-diacre, si celui-ci doit aussi communier, comme il est   propos que l'un et l'autre le fassent, conform ment   l'intention du Concile de Trente (1); mais s'ils ne communient pas, ils changent de place apr s que le C l brant a dit *Indulgentiam*, et montant aussit t aupr s du C l brant, le Diacre au c t  de l' vangile, et le Sous-diacre   celui de l' p tre, ils demeurent inclin s vers le saint Sacrement, pendant que le C l brant dit, *Domine, non sum dignus*, etc., et frappent leur poitrine; puis le Diacre prend la pat ne comme il est dit ci-apr s. Le C l brant ayant dit *Indulgentiam*, etc., retourne au milieu de l'autel, fait la g nuflexion, prend le ciboire de la main gauche, et de la droite une hostie qu'il tient un peu  lev e sur le ciboire; et s' tant

---

(1) Sess. 23, chap. 13.

tourné vers les communians, il dit, *Ecce Agnus Dei*, etc., se comportant en cette action comme il a été dit plus amplement à l'article II de la Messe basse; ceux du chœur qui doivent communier, et qui sont à genoux, s'inclinent profondément, et frappent leur poitrine quand le Prêtre dit, *Domine, non sum dignus*.

5.° L'ordre que le Clergé observe pour la Communion, est celui-ci : les deux Ministres sacrés communient avant tous; suivent les Bourdonniers, puis les Prêtres, s'il y en a qui veulent communier; ceux-ci prennent une étole sur le surplis, et marchent deux à deux selon leur rang. Si les Bourdonniers sont Prêtres, ils prennent l'étole sous la chape. Les Diacres et les Sous-diacres communient ensuite: les Officiers inférieurs de l'autel viennent après, deux à deux, comme les précédens. Pour la manière de recevoir la Communion, on observe ce qui suit: les deux Ministres sacrés qui communient les premiers, ont pendant cette action les mains jointes sous la nappe; ils tiennent la tête droite, les yeux modestement baissés, et avancent un peu la langue sur la lèvre inférieure pour recevoir la sainte hostie: ils ne répondent pas *Amen* au Célébrant; puis ayant fait ensemble la gémflexion au même lieu sur le bord du marchepied, sans faire aucun salut au Célébrant, le Diacre passe au côté de l'évan-

gile, et le Sous-diacre au côté de l'épître, tous deux prenant, en passant, la nappe de communion, des mains de celui qui la tient de chaque côté, et la lui rendant aussitôt qu'ils sont montés sur le marchepied; ils ne font point d'autres génuflexions en arrivant, mais ils se tiennent debout aux deux côtés du Célébrant durant la communion, pendant laquelle le Diacre tient la patène de la main droite sous le menton de ceux qui communient. En même temps que le Diacre et le Sous-diacre se lèvent après avoir communié, tous ceux qui doivent communier après eux se lèvent aussi; les quatre premiers font, deux à deux, la génuflexion avec les Ministres sacrés sur le pavé; ensuite les deux premiers montent sur le second degré, et s'étant mis à genoux sur le marchepied, ils reçoivent comme eux la sainte hostie. Aussitôt qu'ils ont communié, ils se lèvent sans faire la génuflexion sur le marchepied, se tournent l'un vers l'autre, et descendent sur le pavé, en s'écartant un peu, pendant que les deux qui suivent immédiatement montent sur le second degré; les deux premiers étant descendus, font la génuflexion sur le pavé avec les deux suivants qui sont au milieu d'eux, et retournent à leurs places; les deux autres qui ont fait la génuflexion avec eux demeurent debout au bas des degrés, afin de monter aussitôt que les deux

précédens descendront ; ceux-ci étant descendus , font comme les premiers la gèneuflexion sur le pavé , avec les deux suivans , ce que les autres observent aussi successivement.

6.° Si le Célébrant doit donner la communion au peuple , il descend à la balustrade , accompagné des Acolytes , des Ministres sacrés et de ceux qui tiennent la nappe de communion , à moins qu'il n'y en ait une à la balustrade : en ce cas le Thuriféraire retient seul la nappe , et le Cérémoniaire précède le Célébrant avec les Acolytes , qui restent debout tournés en face , aux extrémités de la balustrade : tous ceux du Clergé font la gèneuflexion quand le saint Sacrement passe dans le chœur. La communion étant achevée , le Célébrant retourne au milieu de l'autel avec ses deux Ministres à ses côtés ; il met le ciboire sur le corporal , frottant doucement le pouce et l'index de la droite l'un contre l'autre , pour faire tomber les fragmens dans le ciboire , et le Diacre laisse la patène à gauche sur le corporal , puis tous trois font la gèneuflexion. Les Ministres sacrés changent de place , s'il est besoin : le Sous-diacre se met à genoux avec le Célébrant au côté de l'évangile , et le Diacre étant au côté de l'épître , couvre le ciboire et le met dans le tabernacle ; alors le Célébrant retourne au milieu , fait une inclination de tête à la croix et continue la Messe.

S'il n'y a pas communion, lorsque le Célébrant est sur le point de prendre le Sang de Notre-Seigneur; ou, s'il y a communion, dès que le ciboire est renfermé dans le tabernacle, le premier Acolyte, ou à son défaut, le Thuriféraire porte les burettes sur le côté de l'épître sans faire aucune genuflexion, et les présente l'une après l'autre au Sous-diacre: celui-ci verse du vin dans le calice quand le Célébrant le lui présente; puis, s'étant retiré au coin de l'épître, il reçoit de l'Acolyte la burette d'eau de la main gauche, verse le vin et l'eau de la droite; puis il prend la pale et le voile du calice que lui remet le second Acolyte, et les porte au côté de l'évangile. Le Diacre, après avoir transporté le livre au côté de l'épître, cherche l'Antienne appelée Communion, la montre au Célébrant, et après que celui-ci a achevé de la lire, il se retire derrière lui sur le second degré. Le Sous-diacre purifie le calice, le couvre de la patène et de la pale, plie le corporal qu'il met dans la bourse; puis ayant mis le voile sur le calice et la bourse par-dessus, il le porte à la crédence par le plus court chemin, et retourne derrière le Diacre.

7.° Le Célébrant ayant lu la Communion, va au milieu de l'autel, suivi du Diacre qui est sur le second degré; puis il baise l'autel, chante *Dominus vobiscum*, et étant aussitôt retourné

au livre, il chante l'Oraison, observant ce que nous avons dit aux Oraisons avant l'Épître. L'Oraison étant finie, le Cérémoniaire ferme le livre, et le Célébrant suivi de ses Ministres, l'un derrière l'autre, va au milieu de l'autel, qu'il baise; puis il chante *Dominus vobiscum*, et annonce tout bas l'*Ite, Missa est* ou le *Benedicamus Domino* au Diacre, qui ne répond rien, et demeure tourné vers le peuple jusqu'à ce que le Diacre l'ait chanté. Celui-ci se tourne vers le peuple, après avoir fait l'inclination profonde, et chante *Ite, Missa est*. Le Soudiacre demeure tourné vers l'autel sans s'incliner. Si au lieu d'*Ite, Missa est*, il faut dire *Benedicamus Domino*, le Célébrant se tourne après l'avoir annoncé au Diacre, et celui-ci le chante tourné vers l'autel; puis il se retire un peu vers le côté de l'épître, et se met à genoux sur le bord du marchepied, ce que le Soudiacre fait aussi en même temps à sa gauche. Pendant que le Chœur répond, *Deo gratias*, le Célébrant dit, *Placeat tibi*, et donne ensuite la bénédiction de la même manière qu'aux Messes basses. Tous les Ministres de l'autel sont pour lors à genoux; mais le Chœur est debout, à moins qu'il n'ait été à genoux durant les Oraisons. Aussitôt que la bénédiction est donnée, tous se lèvent, et les Ministres sacrés vont au coin de l'évangile, où ils se comportent comme

au premier Évangile. Tous ceux du chœur, aussi-bien que les Ministres de l'autel, font avec le pouce les mêmes signes de croix que le Célébrant; et lorsqu'il dit, *Et Verbum caro factum est*, tous font la gènesflexion vers le carton sans sortir de leurs places. S'il est nécessaire pour la commodité du Célébrant, que le Sous-diacre soutienne le carton de l'Évangile, il le tient des deux mains, et ne le quitte que lorsque le Prêtre a fini. S'il y a un autre Évangile que celui de saint Jean, dès que le Diacre a chanté l'*Ite, Missa est*, ou le *Benedicamus Domino*, le Sous-diacre fait l'inclination à sa place, et monte au côté de l'épître, où il prend le livre; puis ayant reçu la bénédiction à genoux à la gauche du Diacre, il porte le livre du côté de l'évangile, et répond à la fin: *Deo gratias.*

8.<sup>o</sup> Tous les Dimanches on chante à la fin de la Grand'Messe la prière pour le Roi: *Domine, salvum fac*, etc.; les Bourdonniers l'entonnent dès que le Célébrant a fini le dernier Évangile: le Clergé se tient pour lors tourné en chœur. Le Célébrant étant debout au bas du marche-pied de l'autel, entre le Diacre et le Sous-diacre, dit l'Oraison sans Verset, dans le Missel, ou sur un carton que le Diacre lui présente. Si l'on ne chante pas la prière pour le Roi, le Célébrant ayant dit l'Évangile retourne au mi-

lieu de l'autel , il fait entre ces deux Ministres , et avec eux , une inclination de tête à la croix , puis il descend au bas des degrés : le Célébrant et le Sous-diacre se tournent à droite et le Diacre à gauche. Cependant le Cérémoniaire et le Thuriféraire , qui tiennent les bonnets des Officiers sacrés , vont avec les Acolytes devant le milieu de l'autel , où ils tâchent d'arriver en même temps que le Célébrant et ses deux Ministres , et là , s'étant rangés en droite ligne , ils font la génuflexion comme au commencement de la Messe. Puis le Thuriféraire donne au Diacre son bonnet et celui du Célébrant , et le Cérémoniaire , qui est à la gauche du Sous-diacre , lui présente le sien ; tous se tournent ensemble sans tourner le dos au Célébrant , et vont à la sacristie dans le même ordre qu'ils sont venus , le Thuriféraire marchant le premier , les mains jointes. S'ils passent devant le chœur , ils le saluent avec les Bourdonniers qui se joignent pour lors aux Officiers de l'autel ; mais si les Officiers de l'autel vont directement du sanctuaire à la sacristie , les Bourdonniers partent du chœur assez à temps pour faire la génuflexion sur le marchepied avec le Célébrant : le premier se place à la droite du Diacre , et le second à la gauche du Sous-diacre. Si la sacristie est derrière l'autel ou à côté , ceux qui se trouvent du côté par où l'on doit passer , s'é-

loignent d'environ deux pas du marchepied , sans marcher à reculons , et les Officiers qui sont du côté opposé passent devant eux , sans se tourner pour saluer le Célébrant. Dès qu'ils sont arrivés à la sacristie , ils se rangent sur une seule ligne , saluent la croix et puis le Célébrant , comme ils ont fait en partant ; ensuite le Sous-diacre accompagné du Cérémoniaire , va à la crédence pour rapporter le calice. Pendant ce temps-là le Diacre aide le Célébrant à quitter ses ornemens , et lui fait une inclination quand il est entièrement déshabillé. Les Acolytes , après avoir éteint les cierges de leurs chandeliers , vont aussitôt éteindre ceux de l'autel , et retournent à la sacristie pour aider les Ministres sacrés à se déshabiller.

---

### ARTICLE XIII.

#### *De la Grand'Messe pour les Morts.*

1.° LE Célébrant doit omettre ce qui est marqué à l'article de la Messe basse pour les morts.

Les Ministres de l'autel ne baisent , ni la main du Célébrant , ni aucune des choses qu'ils lui présentent ou qu'ils reçoivent de lui , tant à la Messe qu'à l'Absoute , quoiqu'ils lui rendent toujours les saluts ordinaires , à la sacris-

tie et à l'autel ; mais ils ne se saluent pas les uns les autres , et ils ne font aucun salut au chœur. Ceux du chœur s'abstiennent aussi de tous les saluts accoutumés entr'eux.

Le Célébrant ne met point d'encens dans l'encensoir avant de partir de la sacristie, et le Thuriféraire marche les mains jointes , suivi des Acolytes qui portent leurs chandeliers allumés à l'ordinaire.

Après le *Confiteor* , les deux Ministres sacrés ne montent pas avec le Célébrant sur le marchepied , mais ils relèvent un peu ses vêtemens , le Diacre jusque sur le second degré , et le Sous-diacre jusque sur le plus bas seulement ; et quand le Célébrant baise l'autel , ils font l'inclination à leurs places , l'un derrière l'autre , puis ils vont ensemble au côté de l'épître pour assister à l'Introït : le Célébrant ne fait pas le signe de la croix sur soi , et n'encense pas l'autel.

Tout le chœur , même les Chapiers et les Officiers inférieurs de l'autel , sont à genoux durant les Oraisons que le Célébrant chante ; comme aussi depuis le commencement du *Sanctus* jusqu'à *Pax Domini* , etc. exclusivement , et depuis la Postcommunion jusqu'au dernier Évangile exclusivement.

Le Sous-diacre ayant chanté l'Épître , fait la genuflexion au milieu du plus bas degré , rend le livre à celui qui le lui a donné , et transporte

le Missel au côté de l'évangile, sans baiser auparavant la main du Célébrant, ni recevoir sa bénédiction. Si l'on a distribué des cierges au Clergé, on les tient allumés durant l'Évangile, et depuis l'Élévation jusqu'à la Communion inclusivement; et après la Messe, durant l'Absoute.

Le Diaire, avant d'aller chanter l'Évangile, ne demande pas la bénédiction et ne baise pas la main du Célébrant; mais il dit seulement, quand il faut, *Munda cor meum*, etc., ce qu'il fait commodément au Verset *Oro supplex*, etc. de la Prose, quand on la chante. Si le Célébrant est pour lors assis entre ses deux Ministres sacrés, le Diaire se lève un peu avant ce Verset, salue le Célébrant, et va à l'autel par le plus long chemin. Ayant fait la gémflexion sur le dernier degré, il prend le livre sur l'autel, se met à genoux, et dit, *Munda*, etc. Lorsqu'il se lève pour aller prendre le livre sur l'autel, le Soudiaire et les Acolytes, sans chandeliers et les mains jointes, viennent au-devant de lui : le Diaire fait avec les autres la gémflexion dans l'ordre accoutumé, après s'être incliné à ces mots, *Pie Jesu*, etc.; tous vont ensuite au côté de l'évangile. Le Thuriféraire demeure à sa place ordinaire, parce qu'on n'encense, ni le livre, ni le Célébrant. Celui-ci monte au coin de l'épître par le plus court chemin, lorsque le Diaire est sur le point de commencer. Durant

l'Évangile, les deux Acolytes demeurent aux côtés du Sous-diacre, les mains jointes, faisant les signes de croix au commencement et les inclinations au nom de Jésus, comme les autres, parce qu'ils ne sont point alors occupés.

L'Évangile étant fini, le Célébrant va au milieu de l'autel, sans baiser le livre, que le Diacre ferme aussitôt et rend au Cérémoniaire. Tous ayant fait la gémflexion devant le milieu de l'autel, les Ministres sacrés se mettent à leurs places derrière le Célébrant, et les deux Acolytes vont à la crédence. Le Thuriéraire part en même temps pour aller préparer le feu dans l'encensoir.

2.<sup>o</sup> Dès que le Célébrant a chanté *Oremus* avant l'Offertoire, si l'on doit faire l'offrande du Clergé ou du peuple, on se comportera comme il a été dit à l'art. XI, n.<sup>o</sup> 2, excepté que le Célébrant ne met point d'écharpe et qu'il dit, en présentant la croix à baiser, *Requiescat in pace*, ou *Requiescant*, si l'on dit la Messe pour plusieurs; et chacun répond *Amen*. S'il n'y a pas d'offrande, le Diacre et le Sous-Diacre font l'inclination à leur place; le premier monte à la droite du Célébrant à l'ordinaire, et le second va prendre le calice couvert du petit voile et de la bourse, qu'il porte sur l'autel, sans aucun voile sur les épaules. Le Diacre prend la bourse et étend le corporal comme aux autres

Messes solennelles. Le Sous-diacre ôte le petit voile , que le second Acolyte reporte à la cré-  
 dence ; puis il verse l'eau sans demander la  
 bénédiction , et il ne tient point la patène der-  
 rière le Célébrant , mais le Diacre la met à moitié  
 sous le corporal , couvrant le reste avec le pu-  
 rificatoire. Dès qu'il a rendu la burette de l'eau  
 à l'Acolyte , le Sous-diacre passe à la gauche du  
 Célébrant , faisant l'inclination au milieu de  
 l'autel , et le Célébrant ayant mis et béni l'en-  
 cens comme aux autres Messes , encense l'hostie  
 et le calice , et ensuite l'autel , les deux Minis-  
 tres sacrés relevant sa chasuble par derrière ;  
 puis il est seul encensé. Immédiatement après  
 l'encensement , le Diacre ayant reçu le manu-  
 terge du premier Acolyte , et le Sous-diacre la  
 burette et le bassin du second , donnent à laver  
 au Célébrant , avec une inclination médiocre  
 avant et après : puis ils se retirent derrière  
 lui , et vont avec lui à leurs places ordinaires ,  
 au milieu de l'autel , où ils répondent *Suscipiat*  
*à Orate , fratres , etc.* ; après quoi , s'il n'y a  
 point de Cérémoniaire , le Diacre assiste le  
 Célébrant pendant les Secrètes , et retourne  
 derrière lui au commencement de la Préface ,  
 durant laquelle lui et le Sous-diacre , aussi-  
 bien que les Ministres inférieurs , se compor-  
 tent de même qu'aux autres Messes solennelles ,  
 excepté que les Ministres inférieurs sont à

genoux depuis le *Sanctus* jusqu'à *Pax Domini*, etc.

Quand le Diacre fait l'inclination à ces paroles, *Quam oblationem*, pour passer de la gauche du Célébrant à sa droite, le Sous-diacre la fait à sa place, et va au côté de l'épître, où il se met à genoux à l'angle du plus bas degré, et ayant reçu l'encensoir du Thuriféraire, il encense le saint Sacrement de trois coups à chaque élévation, avec une inclination profonde avant et après : le Thuriféraire se tient à genoux à sa droite, où il fait les mêmes saluts que lui. Après l'élévation du calice, le Sous-diacre rend l'encensoir au Thuriféraire, retourne à sa place derrière le Célébrant, et y demeure debout jusqu'à *Pax Domini*; le Diacre seul fait la genuflexion à sa place, et monte à l'autel à ces paroles, *et dimitte nobis*, etc., pour présenter au Célébrant la patène, qu'il ne baise point.

A l'*Agnus Dei*, les Ministres sacrés sont à l'ordinaire aux côtés du Célébrant, et le disent avec lui sans frapper leurs poitrines. On ne donne pas la paix, et les Ministres sacrés changent aussitôt de place avec les genuflexions requises aux deux côtés, le Diacre passant à la gauche du Célébrant, et le Sous-diacre à la droite, où l'un et l'autre font leur office comme aux autres Messes. Le Diacre dit, *Requiescant in pace*; le Célébrant le dit aussi tout bas, toujours au

pluriel. Le Diacre ne se tourne pas alors vers le peuple, et ne se met pas non plus à genoux, parce que le Célébrant ne donne pas la bénédiction à la fin de la Messe; mais aussitôt que le Célébrant a baisé l'autel, ils montent au coin de l'évangile, où ils demeurent pendant qu'il dit l'Évangile de saint Jean; puis ils se retirent à l'ordinaire sans saluer le chœur.

3.° Si l'on doit faire l'Absoute après la Messe, et que le corps du défunt soit présent, on observe ce qui suit : après la Messe, le Célébrant va à la crédence, au coin de l'épître, par le plus court chemin (s'il n'y a pas de crédence pour recevoir ses ornemens, il se déshabille à l'autel, au coin de l'évangile); il quitte sa chasuble et son manipule, et il est revêtu d'une chape noire par ses Ministres, qui laissent au même lieu leurs manipules. Cependant le Thuriféraire vient à la crédence, portant l'encensoir et la navette; un autre Clerc prend le vase de l'eau bénite, les deux Acolytes, leurs chandeliers, et le Sous-diacre, ou un autre Clerc, la croix des processions. Le Célébrant ayant reçu son bonnet, et étant prêt à partir, le Thuriféraire et le Ministre de l'eau bénite, qui est à sa gauche, suivis du Porte-croix et des Acolytes, vont au milieu du sanctuaire; et en même temps le Célébrant, ayant le Diacre à sa droite et à sa gauche le Cérémoniaire, qui porte le Missel,

vient devant le milieu de l'autel : tous font la gènesflexion, excepté le Porte-croix et les Acolytes, qui ne font aucun salut ; ensuite ils vont devant la bière en cet ordre : le Thuriféraire et le Porte-bénitier marchent devant la croix ; en arrivant à la bière ils se dirigent sur la droite, suivis de la croix et des deux Acolytes. Arrivés à la tête du défunt, où la croix doit toujours être, le Porte-croix se place au milieu avec les Acolytes, le Porte-bénitier à la droite du premier Acolyte, et le Thuriféraire à la gauche du second, tous deux un peu en avant. Le Célébrant se place à l'opposite, ayant le Diacre à sa droite et le Cérémoniaire à sa gauche. Les Chapiers, s'il y en a, se placent, le premier à la droite du Diacre, et le second à la gauche du Cérémoniaire : il faut observer que le Célébrant doit toujours être aux pieds du défunt, soit Prêtre, soit laïque ; mais la situation des corps est différente, les Prêtres devant toujours avoir la tête du côté de l'autel, ce qu'on doit aussi observer quand on met le corps dans le tombeau. Le Clergé étant placé autour de la bière, en sorte que les moins dignes soient près de la croix, le Célébrant dit l'Oraison, *Non intres*, comme il est marqué dans le Manuel : le Célébrant et tout le Clergé demeurent découverts pendant l'Absoute. Vers la fin du *Libera*, qui est entonné par les Chapiers, le Thuriféraire et le

Porte-bénitier, passant chacun de son côté devant le Clergé, vont auprès du Célébrant. Le Diacre donne son bonnet au Cérémoniaire, et présente la cuiller sans la baiser; le Célébrant met de l'encens dans l'encensoir, sans rien dire et sans le bénir. Puis le Porte-bénitier passe derrière le Célébrant, salue l'autel, et présente l'aspersoir au Diacre, qui le donne au Célébrant sans baiser. Le Célébrant, après avoir dit *Pater noster*, fait avec ses Ministres l'inclination profonde à l'autel, et asperge la bière, puis il l'encense, comme il est dit dans le Manuel, et en arrivant à sa place, il salue de nouveau l'autel. Si le Sous-diacre ne porte pas la croix, il accompagne le Célébrant, au lieu du Cérémoniaire. Le Thuriféraire ayant reçu son encensoir, retourne à sa place, ainsi que le Porte-bénitier. Le reste se fait comme il est marqué dans le Manuel. Nous observerons seulement que, dans les enterremens les plus solennels, chacun des assistans jette, après le Célébrant, de l'eau bénite sur la bière, dès qu'on l'a descendue dans la fosse. Aux services les plus solennels, cette cérémonie se pratique à la fin de l'Absoute, et chacun jette de l'eau bénite sur la représentation mortuaire. S'il y a quelque Oraison funèbre, celui qui la fait ne demande pas la bénédiction, et ne dit point la Salutation angélique, mais ayant fait le signe

de la croix, il commence et poursuit son discours sans interruption. Il faut remarquer, que si la Messe est solennelle, on y observe le rit solennel, c'est-à-dire, qu'on emploie des Céroféraires et quatre Chapiers.

Dans les Messes des morts quotidiennes, on n'emploie l'encens, ni après l'Offertoire ni à l'Absoute, mais seulement à l'Élévation.

Si le corps du défunt n'est pas présent, dès que le Célébrant a fini la Messe, les Chapiers entonnent le *Libera*, que le Chœur poursuit; et le Célébrant, après avoir pris la chape, vient se placer entre la représentation et l'autel, ce qu'il observe toujours quand le corps n'est pas présent, lors même qu'on diroit la Messe pour un Prêtre décédé. Après que le Célébrant a dit, *Et ne nos inducas*, après l'encensement, on chante le *De profundis*, lequel étant fini, le Célébrant dit le Verset *Educ, Domine*, et les suivans, et ensuite l'Oraison convenable; puis les Chapiers chantent, *Requiescat in pace*, si l'on célèbre la Messe pour un seul, et *Requiescant*, etc., si c'est pour plusieurs. Le Prêtre dit ensuite d'une voix médiocre, en faisant avec la main un signe de croix sur la représentation: *Anima ejus et anima fidelium omnium defunctorum per misericordiam Dei requiescant in pace*; si l'on fait l'Absoute pour plusieurs, il dit, *Fidelium animæ*,

etc., et le Chœur répond, *Amen* ; après quoi l'on se retire.

---

## ARTICLE XIV.

### *De la Grand'Messe en présence du saint Sacrement exposé.*

1.° **L'AUTEL** doit être orné comme aux Solennels-mineurs. Il faut allumer les six grands cierges de l'autel ( outre les bougies qu'il est d'usage de mettre à l'exposoir ) ; ils doivent rester allumés pendant la Grand'Messe et les autres offices solennels.

Dès que les Officiers de l'autel entrent au chœur, ils se découvrent, et sans saluer le Clergé, ils vont à l'autel, où ils font la gémflexion à deux genoux, mais après ils ne la font plus que d'un genou, excepté lorsqu'ils sortent du sanctuaire pour aller en quelque autre lieu, et lorsqu'ils y arrivent ; comme aussi lorsqu'on encense le saint Sacrement. Après le *Confiteor*, le Célébrant et les deux Ministres sacrés étant montés sur le marchepied, font d'abord la gémflexion. Ils doivent observer cette règle générale, que toutes les fois qu'ils arrivent au milieu de l'autel, ou qu'ils en partent, ou qu'ils passent devant, ils font la gémflexion d'un seul genou ; lorsque les Ministres sacrés montent à

l'autel pour dire avec le Célébrant le *Gloria*, le *Credo*, le *Sanctus*, ou pour faire quelque autre chose, ils font la gémuflexion feulement au lieu où ils ont coutume de faire l'inclination profonde, dans les Messes folennelles où le faint Sacrement n'est pas exposé. Le Célébrant fait la gémuflexion, se retire un peu du côté de l'évangile, et se tourne à demi vers le peuple, pour dire, *Dominus vobiscum*, et *Orate, fratres*, etc.; mais les Ministres sacrés demeurent à leurs places sans se remuer. Si le Célébrant, après avoir dit, *Dominus vobiscum*, doit aller au côté de l'épître, les Ministres sacrés font feulement la gémuflexion quand il la fait après être retourné au milieu de l'autel pour en partir aussitôt après.

2.° Le Thuriféraire et le Cérémoniaire s'étant avancés au côté de l'épître pour faire bénir l'encens, font la gémuflexion au faint Sacrement avec le Célébrant, quand il arrive au milieu de l'autel; et celui-ci ayant baisé l'autel, se retire tant soit peu vers le côté de l'évangile, sans faire la gémuflexion, parce qu'il ne quitte pas entièrement le milieu de l'autel, et bénit l'encens comme aux autres Messes; mais le Diacre ne baise rien; puis le Célébrant et ses deux Ministres, sans faire la gémuflexion, descendent sur le second degré, et se mettent à genoux sur le bord du marchepied, d'où le Célébrant en-

cense le saint Sacrement à l'ordinaire, et commence aussitôt après l'encensement de l'autel. Après qu'il a achevé l'encensement, il rend l'encensoir au Diacre, et sans tourner le dos à l'autel, il descend sur le second degré; et là, ayant la face tournée vers le peuple, il est encensé par le Diacre avec les inclinations accoutumées; puis étant remonté par le même chemin, au coin de l'épître, sans faire aucune gémflexion, il commence l'Introït. Il est à remarquer que le Célébrant est encensé au même lieu, après l'Offertoire, et qu'il y lave et essuie ses mains, ayant toujours la face tournée vers le peuple; mais après l'Évangile, il est encensé comme aux autres Messes.

Le Célébrant ne s'assied point quand le saint Sacrement est exposé; mais si quelque nécessité particulière l'oblige de le faire, il reste découvert, et l'on ne doit point alors voiler le saint Sacrement. Il va à son siège par le chemin le plus long, et fait la gémflexion à deux genoux au bas des marches.

Le Sous-diacre, à la fin de l'Épître, et le Diacre, avant l'Évangile, baisent à l'ordinaire la main du Célébrant; comme aussi le Diacre, en lui donnant la patène et le calice, fait les baisers accoutumés. Hors ces cas, les Ministres ne baisent ni la main du Célébrant, ni les choses qu'ils lui présentent ou qu'ils reçoivent de lui.

Si, après l'Évangile, le Célébrant veut faire une exhortation, il doit la faire debout et découvert sur le marchepied, au côté de l'évangile, les Ministres sacrés étant aussi debout à sa droite, sur les degrés. Si l'on fait l'exhortation dans la chaire, il faut voiler le saint Sacrement.

Quand le Chœur est sur le point de chanter le Verset *Et incarnatus est*, etc., le Célébrant fait la génuflexion, descend avec ses deux Ministres sur le second degré, et se met à genoux sur le bord du marchepied. Quand il est remonté, il fait avec eux une seconde génuflexion. Ensuite le Diacre reçoit la bourse que le Cérémoniaire lui présente à sa place. Il étend à l'ordinaire le corporal sur le milieu de l'autel, d'où le Célébrant se retire tant soit peu pour lui donner la facilité de l'étendre commodément, et de placer la bourse; après quoi le Diacre fait la génuflexion, et se tient à la droite du Célébrant, lequel se remet au milieu sans faire la génuflexion, parce qu'il n'a pas entièrement quitté le milieu de l'autel.

3.<sup>o</sup> A l'Offertoire, le Diacre et le Sous-diacre se comportent de même qu'aux autres Messes solennelles. Le Célébrant bénit l'encens, et sans faire la génuflexion, il encense l'hostie et le calice; après quoi il fait la génuflexion, et descend sur le second degré, et s'étant mis à ge-

noux sur le bord du marchepied, il encense le saint Sacrement, comme il a été dit ci-dessus, au n.º 2, excepté qu'en encensant le saint Sacrement, il commence la prière, *Dirigatur, Domine*, etc. qu'il continue durant l'encensement de l'autel. Le Thuriféraire ayant fait la génuflexion après la bénédiction de l'encens, se retire au côté de l'épître, où il se met à genoux aussi-bien que les autres Ministres de l'autel.

Le Sous-diacre, avant d'être encensé, fait la génuflexion à sa place, lorsque le Diacre la fait à son retour du chœur, à sa droite; ensuite il se retire un peu du côté de l'évangile pour être encensé; et étant retourné au milieu, il fait une seconde génuflexion. Le Diacre étant monté à sa place, fait la génuflexion, et se retire un peu vers le côté de l'évangile, pour être encensé par le Thuriféraire, ou par le Cérémoniaire, si c'est un jour solennel; puis il revient à sa place au milieu, y fait la génuflexion, et y demeure debout durant la Préface.

Quand le Célébrant fait la génuflexion pour aller au côté de l'épître recevoir la dernière ablution, les deux Ministres sacrés la font avec lui; puis le Diacre se retire un peu vers le coin de l'évangile, où il se dispose à transporter le Missel, faisant la génuflexion derrière le Célébrant, lorsqu'il la fait au milieu de l'autel, après

avoir reçu l'ablution, et le Sous-diacre tâche de la faire en même temps sur le dernier degré, pour aller ensuite accommoder le calice au côté de l'évangile.

Le Diacre dit, *Ite, Missa est*, tourné à demi vers le peuple, de la même manière que le Célébrant, et il fait la genuflexion avant de se tourner. Le Sous-diacre monte sur le second degré à la gauche du Diacre, où ils reçoivent à genoux la bénédiction, et assistent au dernier Évangile, comme aux autres Messes.

Le Célébrant ayant achevé l'Évangile, retourne au milieu de l'autel entre ses deux Ministres, et ayant fait ensemble la genuflexion, ils descendent sans tourner le dos au saint Sacrement, le Célébrant et le Sous-diacre se retirant à cet effet un peu vers le côté de l'évangile, et le Diacre vers le côté de l'épître; puis ils font avec les autres Ministres, la genuflexion à deux genoux; et s'étant levés, ils reçoivent leurs bonnets, et retournent à la sacristie, se couvrant seulement quand ils sont hors de la vue du saint Sacrement.

Si l'on expose le saint Sacrement immédiatement avant la Messe, les Officiers vont à l'autel à l'ordinaire, et se mettent à genoux sur le plus bas degré. Le Diacre met le saint Sacrement dans l'ostensoir; puis il fait la genuflexion, et descend auprès du Célébrant. Celui-ci étant debout,

met de l'encens dans l'encensoir sans rien dire et sans le bénir, quoiqu'il soit autrement marqué dans le Manuel. Le Célébrant encense le saint Sacrement, puis le Diacre fait la gènefflexion, prend l'ostensoir et le met sur l'exposoir. Le Célébrant encense de nouveau le saint Sacrement, et commence la Messe.

Pendant cette exposition, on chante au chœur, *O salutaris*, etc. Si l'on doit donner la bénédiction après la Messe, les Officiers se mettent tous à genoux sur le plus bas degré. Quand on chante *Tantum ergo*, etc., le Célébrant met de l'encens dans l'encensoir, de la manière que nous avons dit, encense le saint Sacrement, et fait tout le reste comme il est marqué dans le Manuel, se levant avec les Ministres sacrés seuls pour dire l'Oraison. Il la chante sur le ton des Oraisons de la Messe; puis il donne la bénédiction en chantant, *Adjutorium nostrum*, etc., étant entre le Diacre et le Sous-diacre. Celui-ci se met à genoux au bord du marchepied, après avoir fait la gènefflexion avec le Célébrant, quand il dit, *Deus*. Le Diacre s'y met aussi après avoir remis l'ostensoir entre les mains du Prêtre; ils le font de nouveau avec le Célébrant quand il est tourné vers l'autel, et que le Diacre a reposé l'ostensoir sur le corporal. Le reste se fait comme il est dit dans le Manuel.

Si l'on doit faire la procession du saint Sa-

crement après la Messe , on se comporte comme il est dit à l'article des Processions.

Ce qui pourroit manquer ici , est expliqué à l'article de la Messe basse devant le saint Sacrement exposé. Nous ajoutons seulement qu'on doit faire mémoire du saint Sacrement , après les autres Oraisons prescrites. Voyez l'art. III de la seconde partie , où il est parlé de l'exposition et de la bénédiction du saint Sacrement.

---

## ARTICLE XV.

### *De la Grand' Messe aux Jours solennels et annuels.*

1.° **AUX** jours solennels-mineurs , l'autel et la crédence doivent être plus ornés qu'aux dimanches simples. Il y aura ces jours-là deux Thuriféraires à l'élévation seulement, et deux Céroféraires ou Porte-flambeaux. A la fin de la Préface, le second Thuriféraire et les Céroféraires ayant quitté leurs places au chœur, le saluent ensemble, et vont à la sacristie, après avoir salué l'autel, faisant en sorte de se réunir au Cérémoniaire, qui a dû partir en même temps du sanctuaire. S'il n'y avoit pas un nombre suffisant de Clercs , les Acolytes iroient eux-mêmes chercher les flambeaux à la sacristie, après avoir fait la gémflexion au pied de l'autel; mais si

d'autres Clercs portent les flambeaux, ils restent à la crédence, et ne vont pas porter leurs chandeliers devant l'autel, au moment de l'élévation.

Tous partent de la sacristie, après avoir salué la croix et s'être salués mutuellement : les Thuriféraires marchent les premiers, portant leurs encensoirs avec solennité ; le Cérémoniaire vient après ; puis les Céroféraires (à la métropole ils saluent Monseigneur l'Archevêque s'il est à son siège ; mais il ne saluent pas le chœur). Ils vont faire la gémuflexion au bas des marches de l'autel, le Cérémoniaire étant au milieu et les Thuriféraires aux extrémités : ceux-ci se tournent en face, et vont se placer dans le sanctuaire, l'un vis-à-vis du plus bas degré du côté de l'épître, et l'autre, au même lieu, du côté de l'évangile, ayant la face tournée vers l'autel. Les Céroféraires se mettent à genoux sur la dernière marche, aux deux extrémités, appuyant leurs flambeaux sur cette même marche : ils s'inclinent médiocrement au moment de l'élévation : le Cérémoniaire retourne à la crédence. Dès que la clochette a annoncé le moment de la Consécration, les Thuriféraires se mettent à genoux, chacun à la place où il se trouve, se tournant un peu l'un vers l'autre, ils mettent de l'encens dans leurs encensoirs pour être prêts à encenser quand le Prêtre élèvera la sainte

hostie : dès que le Célébrant fait la génuflexion, ils font une inclination profonde, et encensent la sainte hostie de trois coups, dirigeant leurs encensoirs en flèche vers la croix : ils font de nouveau l'inclination quand le Célébrant fait la génuflexion, et demeurent, la tête un peu inclinée, jusqu'à l'élévation du calice, où ils se comportent comme à l'élévation de l'hostie : ils restent à leurs places, à genoux, jusqu'à ce qu'on ait fini de chanter au chœur ; mais si l'orgue joue, ils se lèvent aussitôt, et retournent à la sacristie avec les Céroféraires, dans le même ordre qu'ils sont venus : ils saluent la croix, laissant les encensoirs et les flambeaux, et retournent à leurs places au chœur : le premier Thuriféraire retourne au sanctuaire.

2.° Aux Solennels-majeurs, il y a deux Thuriféraires pendant toute la Messe : comme aussi quatre Chapiers ou Bourdonniers ; et à la métropole, six : il y aura de plus au nombre des Ministres de l'autel, un Aide des cérémonies, dont la fonction sera d'assister le Célébrant, lorsque le Cérémoniaire est occupé ailleurs.

Tout étant prêt dans la sacristie, et l'encens ayant été béni dans les deux encensoirs, le Célébrant et ses Ministres vont à l'autel par la porte qui est au bas du chœur ; les Thuriféraires ouvrent la marche, portant leurs encensoirs avec solennité, sans être précédés de la croix,

croix, suivent les Acolytes; puis le Cérémoniaire, ayant à sa gauche l'Aide des cérémonies: ensuite les Chapiers, et les autres Officiers rangés comme aux Grand'Messes ordinaires. Les Thuriféraires étant sur le point d'entrer dans le chœur, se disposent à encenser de front, se dirigeant vers l'autel par le côté droit; tous les autres les suivent du même côté, sans faire aucun salut; mais les Chapiers, les Ministres sacrés et le Célébrant, se découvrent dès qu'ils entrent dans le chœur. Cependant les Chapiers se séparent en entrant, et se rangent deux de chaque côté, saluent le Célébrant quand il passe devant eux, ce que font aussi ceux du chœur; après quoi ils vont à leurs places, où ils commencent l'Introît, dès que le Célébrant a dépassé le chœur, à moins qu'il n'y ait aspersion ou quelque chose à chanter avant la Messe. Le Célébrant et ses Officiers saluent l'autel à l'ordinaire, excepté que le Cérémoniaire se tient à la droite du Diacre, et l'Aide des cérémonies à la gauche du Sous-diacre, dont il reçoit le bonnet pour le porter sur son siège; après quoi il vient se placer au côté de l'évangile, en face du Cérémoniaire et des autres Officiers inférieurs, auxquels il se conforme pour les inclinations, les genuflexions, etc.; les Thuriféraires se placent, comme nous avons dit au numéro précédent, agitant doucement leurs encensoirs. Le

premier va seul faire bénir l'encens, après avoir fait la gémflexion au bas des marches avec le Cérémoniaire, et se comporte comme lorsqu'il est seul : le second Thuriféraire reste à sa place, et se conforme aux autres Officiers inférieurs. Le premier Thuriféraire se tient à la droite du Diacre lorsqu'il encense le Célébrant, et dès qu'il a reçu son encensoir, il rejoint le second pour retourner à la sacristie, où ils laissent leurs encensoirs; et lorsqu'ils sont de retour, le premier se met à la gauche du Cérémoniaire, et le second à la droite de l'Aide des cérémonies. Si l'on va s'asseoir, ils font la gémflexion avec les autres Ministres inférieurs, et vont s'asseoir aux extrémités de la banquette, placée en face du Célébrant : l'Aide des cérémonies qui a dû faire en même temps la gémflexion à sa place avec le second Thuriféraire, s'assied entre les deux Acolytes. Lorsqu'il faut se lever à la fin du *Gloria*, il va devant le milieu de l'autel, fait la gémflexion, et avertit le Célébrant de se lever; il fait la gémflexion avec les autres Ministres inférieurs; puis il revient au côté de l'évangile. Vers la fin du *Kyrie*, les Chapiers viennent annoncer le *Gloria* au Célébrant, qui les salue avant et après d'une inclination de tête.

5.° Pendant que l'orgue joue après l'Épître, les Thuriféraires précédés du Bedeau, suivis

des Acolytes portant leurs chandeliers, et d'un Sous-diacre venu du chœur, vont à la sacristie, après avoir fait les saluts accoutumés. Les Thuriféraires prennent leurs encensoirs, et le Sous-diacre revêtu des ornemens de son ordre, à l'exception du manipule, prend la croix processionnelle, puis ils vont se placer entre le sanctuaire et le chœur en cet ordre : le Bedeau marche devant, suivent les Thuriféraires portant leurs encensoirs non fumans, ensuite les Acolytes aux deux côtés de la croix ; celui qui la porte, et les Acolytes, ne font aucun salut. Arrivés à l'entrée du sanctuaire, la croix s'arrête avec les Acolytes : les Thuriféraires vont à leurs places, et font bénir l'encens dans les deux encensoirs, à la gauche du Diacre, quand il demande la bénédiction au Célébrant, à l'autel ; le Cérémoniaire présente la navette : mais si le Célébrant est à son siège, le premier Thuriféraire se place à la droite du Diacre et le second à sa gauche ; celui-ci donne la navette au Cérémoniaire, qui la présente au Célébrant dès qu'il a béni le Diacre, et le Célébrant met, comme à l'ordinaire, de l'encens dans les deux encensoirs ; après quoi les Thuriféraires se relèvent, et se retirent un peu derrière le Diacre et le Sous-diacre pour saluer le Célébrant. Alors le Diacre et le Sous-diacre vont faire la génuflexion sur la dernière marche de l'autel, et

les Thuriféraires la font en même temps derrière eux , ayant au milieu d'eux le Cérémoniaire ; puis ils vont se placer devant la croix , ouvrant la marche pour aller à l'ambon ou à la tribune , et s'il n'y en a point , au bas du chœur derrière les sièges des Chantres du côté de l'évangile , et non dans la chaire. Le Diacre marche après le Sous-diacre , portant le livre fermé devant sa poitrine : ils passent par le côté de l'évangile , qui est le côté gauche du chœur. Étant arrivés au bas , ils se rangent de telle sorte autour du pupitre , qui doit être placé du côté du nord ou de la partie qui le représente , que le Diacre ait le grand autel à sa droite ; le Porte-croix et les Acolytes se placent derrière le pupitre , ayant la face tournée du côté du Diacre ; le Sous-diacre se met devant le Porte-croix , derrière le pupitre ; le Diacre a à sa gauche le second Thuriféraire , et à sa droite le Cérémoniaire et le premier Thuriféraire , tous un peu derrière lui. Dès que le Chœur a fini de chanter , l'Aide des cérémonies , qui a dû rester debout jusqu'à ce que les Officiers aient été sortis du sanctuaire , sans quitter sa place , avertit le Célébrant de monter au coin de l'épître. Cependant le Diacre chante l'Évangile à l'ordinaire , tous étant tournés vers lui ; quand il prononce le nom de Jésus , ou quelque autre mot auquel on doit s'incliner ou fléchir le ge-

nou, tous le font vers le livre, excepté le Célébrant et l'Aide des cérémonies, qui se tournent vers l'autel, comme aussi le Prêtre-assistant s'il y en a un; mais si le saint Sacrement est exposé, tous font les génuflexions vers l'autel. Si l'on prononce le nom de Marie ou du Saint dont on fait la fête, chacun doit s'incliner devant soi. Lorsque le Diacre fait l'inflexion de voix qui annonce la fin de l'Évangile, les Bourdonniers se mettent en marche pour aller annoncer au Célébrant le *Credo*; lorsqu'ils rencontrent le Diacre qui porte le livre des Évangiles, ils se rangent des deux côtés du chœur, et font au livre une inclination profonde, puis ils reviennent à leurs places. A la Métropole, les Bourdonniers n'annoncent le *Gloria* et le *Credo* qu'à Monseigneur l'Archevêque lorsqu'il officie pontificalement.

4.<sup>o</sup> Le Diacre ayant chanté l'Évangile, prend le livre qu'il porte ouvert devant sa poitrine; les autres Ministres le précèdent dans l'ordre qu'ils sont venus, excepté qu'ils passent alors par le côté de l'épître, et ceux de ce côté du chœur font la génuflexion à l'Évangile quand le Diacre passe devant eux: la croix et les Acolytes s'arrêtent à l'entrée du sanctuaire, et retournent à la sacristie sans faire aucun salut. Arrivés dans le sanctuaire, le Diacre remet le livre ouvert au Sous-diacre, et celui-ci le fait

baiser au Célébrant à l'ordinaire. Le Diacre encense le Célébrant ; après quoi les deux Thuriféraires vont à la sacristie, où ils laissent leurs encensoirs, et reviennent à leurs places au sanctuaire. Cependant le Sous-diacre, après avoir fait baiser l'Évangile au Célébrant, descend sans faire aucun salut, et va le faire baiser au chœur, accompagné du Cérémoniaire ; il porte le livre ouvert devant sa poitrine, et dès qu'il paroît à l'entrée du chœur, tous ceux du côté droit font la gémflexion vers l'Évangile à mesure qu'il passe devant eux. Le Sous-diacre le fait d'abord baiser au Supérieur du lieu ou à M. le Curé, qui fait une gémflexion avant et après, et répond, *Credo et confiteor*, lorsque le Sous-diacre lui présente le texte de l'Évangile, disant, *Hæc sunt verba sancta*. Tous ceux qui sont dans les hauts stalles baisent l'Évangile de la même manière, ou au moins ceux qui sont dans les ordres sacrés, si le Clergé étoit trop nombreux ; le Sous-diacre passe du côté droit au côté gauche du chœur sans faire aucun salut ; tous ceux du côté gauche du chœur font la gémflexion à l'Évangile dès que le Sous-diacre s'avance vers eux. Les Bourdonniers ne baisent pas l'Évangile ; mais quand le Sous-diacre passe auprès d'eux, ils font au livre une inclination profonde. Aussitôt que le dernier du côté gauche a baisé l'Évangile, le

Sous-diacre ferme le livre, retourne au sanctuaire, et salue l'autel en arrivant; puis il remet le livre sur l'autel, et va s'asseoir si le Célébrant est assis. Si l'on chante au chœur, *Et incarnatus est*, pendant que le Sous-diacre fait baiser l'Évangile, le Clergé ne se met pas à genoux, mais il attend que le Sous-diacre ait fermé le livre après que tous l'ont baisé: en ce cas le Sous-diacre s'inclinerait lui-même profondément avec le Cérémoniaire, si l'on chantoit encore ce Verset au chœur quand il a fini; et si le Célébrant étoit à genoux, il s'y mettroit aussi; il faut observer qu'on ne fait pas baiser l'Évangile au chœur quand il n'y a pas de *Credo*. Si le Célébrant va s'asseoir après avoir dit le *Credo*, l'Aide des cérémonies salue l'autel à sa place, et s'assied avec les autres Ministres inférieurs; si le Célébrant ne s'assied point (comme il arrive quand le saint Sacrement est exposé), il reste à sa place au côté de l'évangile; c'est lui qui retire le livre de dessus l'autel pendant l'encensement après l'Offertoire; il se tient auprès du Célébrant, pour tourner les feuillets du livre, depuis la Secrète jusqu'au *Sanctus*: il se tient aussi près du livre pendant le *Pater* jusqu'à l'*Agnus Dei*.

Quand le Célébrant a dit, *Oremus*, à l'Offertoire, le premier Thuriféraire va seul chercher son encensoir à la sacristie, et se comporte,

pour l'encensement de l'autel et du chœur, comme aux Grand'Messes ordinaires. Après l'encensement de l'autel, le Diacre va encenser le chœur, comme aux autres jours, accompagné du Cérémoniaire à sa gauche et du premier Thuriféraire à sa droite : au retour il est encensé par le Cérémoniaire. A la fin de la Préface, le second Thuriféraire va à la sacristie, comme il a été dit au n.º 1 de cet article, il se réunit aux quatre Céroféraires qui partent en même temps du chœur, et tous se comportent ensuite comme aux Solennels-mineurs. Lorsque le Sous-diacre revient du chœur après avoir donné la paix, il la donne au Cérémoniaire qui est à sa gauche; et celui-ci ayant reçu l'instrument de paix, va le faire baiser au second Thuriféraire et à l'Aide des cérémonies. S'il y a communion, les deux Thuriféraires tiennent la nappe : le Cérémoniaire accompagne le Célébrant pour la communion du peuple, s'il est besoin.

5.º Aux Fêtes annuelles, outre ce qui est marqué pour les Solennels-majeurs, le Célébrant est assisté d'un Prêtre revêtu du surplis et d'une chape. Quand le Célébrant est habillé, le Prêtre-assistant se met à sa droite et lui présente la cuiller pour mettre de l'encens dans l'encensoir; il baise le bout du manche de la cuiller, et puis la main du Célébrant, auquel il dit, la tête inclinée, *Benedic, Pater reverende*; en-

suite ayant reçu la cuiller avec les baisers ordinaires, il rend la navette au Thuriféraire, fait les saluts convenables à la croix et au Célébrant, après lui avoir donné son bonnet en le baisant à demi : il va à l'autel, la tête couverte et les mains jointes, à la suite du Diacre, et salue le chœur et l'autel à la droite du Célébrant. Si le saint Sacrement n'est pas dans le tabernacle, il fait seulement une inclination profonde à la croix comme le Célébrant, et s'il y est présent, il fait la gémuflexion ; mais ensuite, toutes les fois qu'il passe devant le milieu de l'autel, il ne fait qu'une inclination profonde, excepté après la Consécration. Il prend le bonnet du Célébrant, et si celui-ci fait la gémuflexion, il met une main sous son coude pour le soutenir, et tient l'autre appuyée sur sa poitrine, ce qu'il observe toutes les fois qu'il fait la gémuflexion avec le Célébrant, et à ses côtés.

Le Prêtre-assistant demeure à la droite du Célébrant pendant le *Confiteor*, lui répondant et faisant les mêmes actions que les Ministres sacrés ; ensuite il monte à l'autel, élevant de la main gauche le devant de l'aube du Célébrant ; et ayant fait le salut convenable à l'autel lorsque le Célébrant le baise, il se retire au coin de l'épître près du livre, pour céder la place au Diacre, qui fait bénir l'encens et assiste à

l'encensement à l'ordinaire ; le Prêtre-assistant retire, quand il faut, le livre de dessus l'autel, et le remet ensuite, faisant l'inclination médiocre avant et après.

Pendant qu'on encense le Célébrant, le Prêtre-assistant se tient au coin de l'épître, hors du marchepied, la face tournée vers le peuple; et après l'encensement il se remet à la droite du Célébrant, la face tournée vers le côté de l'évangile, et lui montre le commencement de la Messe, faisant avec lui le signe de la croix et les inclinations qu'il faut faire. Pendant le *Gloria in excelsis*, il se tient au coin de l'épître, s'incline aux mêmes Versets que le Célébrant, et fait le signe de la croix à la fin.

Si le Célébrant s'assied au *Kyrie* ou au *Gloria in excelsis*, le Prêtre-assistant marche derrière lui, le salue quand il est assis, et se place sur un siège à la droite du Diacre : il se découvre et s'incline comme le Célébrant. Sur la fin, il se lève avec les Ministres sacrés, salue le Célébrant comme il a fait avant de s'asseoir, et va au coin de l'épître par le plus court chemin, où il montre au Célébrant les Oraisons qu'il doit dire, et ensuite l'Épître, le Graduel, et reste jusqu'à l'Évangile.

Quand le Sous-diacre vient recevoir la bénédiction du Célébrant, après avoir chanté l'Épître, le Prêtre-assistant se retire un peu vers le

Diacre pour lui faire place ; après quoi il porte lui-même le Missel , par le plus court chemin , au côté de l'évangile , faisant l'inclination entre le Célébrant et le Diacre au milieu de l'autel : il répond au Célébrant au commencement et à la fin de l'Évangile ; et quand il est fini , il approche le livre vers le milieu de l'autel sans faire aucun salut , et se tient au même lieu , à la gauche du Célébrant. Si l'on chante au chœur ce Verset , *Veni , sancte Spiritus* , etc. , il se retire sur le second degré au coin de l'évangile , où il se met à genoux sur le bord du marchepied , en même temps que le Célébrant s'y met au milieu de l'autel , entre le Diacre et le Sous-Diacre.

Le Prêtre-assistant se retire dès que le Diacre a reçu la bénédiction , et va au coin de l'évangile hors du marchepied , où il attend , la face tournée vers l'autel , que le Diacre commence l'Évangile , et alors il se tourne vers lui , faisant sur soi les signes de croix au commencement comme les autres : quand il s'incline au nom de Jésus , et quand il fait la gémuflexion , c'est toujours vers l'autel.

6.° L'Évangile étant achevé , le Prêtre-assistant demeure au coin de l'autel , la face tournée à demi vers la croix , jusqu'à ce que le Célébrant ait été encensé : puis étant monté sur le marchepied , il lui indique ce qu'il doit dire ;

et s'il y a *Credo*, lorsque le Célébrant l'a entonné, il se retire au coin de l'évangile, et fait les inclinations, les génuflexions et les signes de croix que font les Officiers sacrés. Si l'on va s'asseoir, il se comporte comme il a été dit ci-dessus; il se découvre à ce Verset, *Et incarnatus est*, etc., et s'incline comme le Célébrant. Il demeure couvert et assis pendant que le Diacre porte la bourse à l'autel; et quand le Célébrant y retourne vers la fin du Symbole, il le suit par le plus long chemin, se tenant à sa gauche, et saluant l'autel avec lui: lorsqu'il monte, il relève le devant de son aube à la place du Sous-diacre; puis il va auprès du livre. Si le Célébrant ne s'assied pas pendant le *Credo*, le Prêtre-assistant se met à genoux au coin de l'évangile sur le bord du marchepied, lorsqu'on chante, *Et incarnatus est*, etc.

Le Prêtre-assistant montre l'Offertoire au Célébrant, et quand celui-ci encense le côté de l'évangile, il ôte le Missel et le remet ensuite, faisant avant et après les saluts convenables à l'autel; il se retourne vers le Diacre pour être encensé avant le chœur. Il demeure près du livre jusqu'après l'*Agnus Dei*, tournant les feuillets, montrant au Célébrant ce qu'il doit dire, quand il est besoin, faisant comme lui les génuflexions, les inclinations de tête et les signes de croix; il frappe sa poitrine à *Nobis*.

*quoque peccatoribus*, se tournant pour lors vers le Diacre, comme aussi à *omni benedictione*, etc. : il se retire néanmoins au côté de l'évangile pour faire place au Sous-Diacre, au *Sanctus* et à l'*Agnus Dei*, qu'il dit avec le Célébrant et les Ministres sacrés, étant, comme eux, médiocrement incliné.

Le Prêtre-assistant se met à genoux à côté du Célébrant, un peu avant la Consécration, et ne se relève qu'après l'élévation du calice. Aussitôt que l'*Agnus Dei* est dit, il fait une génuflexion avec les Ministres sacrés, et va par le plus court chemin à la droite du Célébrant, où il se met à genoux, attendant la paix qu'il reçoit après la première Oraison, en la manière qui suit : Lorsque le Célébrant est sur le point de baiser l'autel, il se lève et le baise avec lui, hors du corporal, sans mettre ses mains sur l'autel; puis approchant sa joue gauche de celle du Célébrant, et mettant ses mains sous ses coudes, il reçoit de lui la paix par un baiser, avec une inclination avant et après, et répond, *Et cum Spiritu tuo*. Ensuite il prend les instrumens de paix qu'il baise, et ayant fait la génuflexion au même lieu devant le saint Sacrement, il descend à la droite du Diacre et lui donne les instrumens de paix, après lui en avoir présenté un à baiser, en disant, *Pax tecum*. Le Diacre donne ensuite la paix au Sous-

Diacre, et le Prêtre-assistant retourne au livre. S'il y a communion, il se retire au coin de l'évangile, et se met à genoux sur le bord du marchepied; si le Diaere tire le ciboire du tabernacle; il se relève en même temps que le Célébrant, et demeure tourné vers lui pendant qu'il donne la communion. Si l'on donne la communion au peuple, il accompagne le Célébrant et se tient devant les Chapiers, qui sont eux-mêmes tournés vers le saint Sacrement. Après l'Ablution il porte le Missel du côté de l'évangile à celui de l'épître, par le plus court chemin, avec un salut au milieu; il indique au Célébrant l'Antienne appelée Communion, et demeure près du livre, se comportant comme il a fait à l'Introit.

Le Prêtre-assistant reçoit la bénédiction à genoux à la gauche du Diaere, et assiste au dernier Évangile comme au premier. S'il y a un autre Évangile que celui de saint Jean, aussitôt que le Diaere a chanté, *Ite, Missa est, ou Benedicamus Domino*, il prend le livre, et ayant reçu la bénédiction à genoux, à la gauche du Diaere, il porte le livre sur le coin de l'évangile; à la fin il ferme le livre et passe à la droite du Célébrant, où il fait une inclination à la croix, descend avec lui, salue l'autel et le chœur, et retourne à la sacristie dans l'ordre qu'il est venu.

Si le saint Sacrement est exposé, dès que le

Prêtre-assistant arrive au chœur il se découvre, et, sans saluer le chœur, il va au bas de l'autel, où, après avoir reçu le bonnet du Célébrant sans aucun baiser, il fait la gémuflexion à deux genoux avec une inclination profonde : il ne la fait plus dans la suite que d'un genou.

Après le *Confiteor* il monte sur le marchepied, où il fait la gémuflexion en même temps que le Célébrant, et aussitôt il se retire au coin de l'épître près du Missel. Lorsque le Célébrant encense le saint Sacrement, le Prêtre-assistant se met à genoux sur le bord du marchepied au coin de l'épître, tourné vers le côté de l'évangile; et lorsque le Diacre encense le Célébrant, il descend sur un degré plus bas que lui, et se tient tourné vers l'autel : ensuite il remonte à l'autel avec le Célébrant, et lui indique le commencement de la Messe.

Lorsqu'on dit le *Credo*, à ces paroles, *Et incarnatus est*, le Prêtre-assistant se met à genoux sur le bord du marchepied : il se met à genoux au coin de l'évangile, tourné vers le côté de l'épître lorsque le Célébrant encense le saint Sacrement après l'Offertoire, sans cependant faire les mêmes inclinations que lui; durant le reste de la Messe il fait la gémuflexion, dans les cas où il fait une inclination médiocre lorsque le saint Sacrement n'est pas exposé.

## ARTICLE XVI.

*De la Grand'Messe en présence de  
Monseigneur l'Archevêque.*

1.<sup>o</sup> S'IL y a aspersion avant la Messe, le Célébrant ayant aspergé l'autel, se lève aussitôt, salue la croix ou le saint Sacrement, s'il est dans le tabernacle; et laissant au même lieu les Ministres sacrés à genoux, il va vers le Prélat, accompagné seulement du Cérémoniaire et du Clerc, qui porte le bénitier; il lui fait en arrivant une inclination profonde, ainsi que ceux qui l'accompagnent, et prenant l'aspersoir, il le baise et le présente au Prélat, dont il baise aussi la main; le Prélat s'asperge lui-même, et asperge ensuite le Célébrant, qui reçoit aussitôt l'aspersoir avec les baisers ordinaires; puis, l'ayant salué comme en arrivant, il rend l'aspersoir au Clerc, retourne à l'autel, et asperge debout le Diacre et le Sous-diacre, qui sont restés à genoux. Ensuite il va faire l'aspersion au chœur, accompagné seulement du Cérémoniaire et du Ministre de l'eau bénite: s'il passe devant le Prélat, il lui fait une inclination profonde; cependant les Ministres sacrés se lèvent après avoir reçu l'aspersion, et attendent le Célébrant au bas des marches de l'autel. Lors-

que le Célébrant est sur le point de commencer la Messe, le Prélat vient au pied de l'autel, avec ses deux Assistans, qui restent un peu derrière lui, et dit le commencement de la Messe jusqu'après *Indulgentiam* : le Célébrant se tient à sa gauche, et les Ministres sacrés à la gauche du Célébrant, tous répondent au Prélat et font les inclinations accoutumées; après *Indulgentiam*, le Prélat est salué par le Célébrant, et se retire à son siège, et le Célébrant continue la Messe à l'ordinaire, disant, *Deus, tu conversus*. Pendant que le Prêtre monte à l'autel, le Diacre, accompagné du Cérémoniaire et du Thuriféraire, va au siège du Prélat, lui fait avec eux une inclination profonde; puis étant debout, il lui présente la cuiller avec les baisers accoutumés, disant, *Benedicite, Pater reverendissime*; le Prélat met de l'encens dans l'encensoir, que le Thuriféraire lui présente à genoux, et le bénit; après quoi les Officiers de l'autel se retirent, faisant les saluts convenables, et retournent au sanctuaire. Le Célébrant encense l'autel à l'ordinaire; puis il est lui-même encensé de deux coups.

2.<sup>o</sup> A la fin de l'Épître, le Sous-diacre va se mettre à genoux devant le Prélat, appuie le haut du livre sur ses genoux, s'il est assis, et baise sa main, que le Prélat lui présente sur le livre, lui donnant ensuite sa bénédiction. Au

moment indiqué par le Maître des cérémonies, le Diacre prend le livre des Évangiles, et le pose sur le milieu de l'autel; puis il va, accompagné du Cérémoniaire et du Thuriféraire, faire bénir l'encens, comme nous avons dit plus haut; il retourne à l'autel, dit, *Munda cor meum*, sur le plus bas degré, prend le livre, et s'étant réuni aux autres Officiers qui doivent l'accompagner pour l'Évangile, ils vont tous au siège du Prélat. Dès qu'ils sont arrivés, le Diacre monte seul pour demander à genoux la bénédiction; l'ayant reçue, il baise la main du Prélat, descend au bas des marches de son siège, lui fait une inclination profonde avec tous les autres Ministres, et va chanter l'Évangile à l'ordinaire. Après l'Évangile, le Diacre porte le livre jusqu'auprès du siège de Monseigneur l'Archevêque et le remet au Sous-diacre, qui le fait baiser au Prélat et à ses deux Assistans, sans faire aucune inclination: puis tous se remettent en marche vers l'autel; le Sous-diacre porte le livre au Célébrant, qui ne doit entonner le *Credo* qu'après l'avoir baisé et avoir été encensé de deux coups. D'après le Cérémonial des Évêques (1), que nous avons suivi préférablement à celui de Paris, et qui d'ailleurs est plus conforme aux anciens usages de

---

(1) Lib. 1, cap. 23.

l'Église de Toulouse, le Prélat ne doit pas être encensé après l'Évangile, mais seulement après l'Offertoire. Si le Diacre doit chanter l'Évangile dans le sanctuaire et non à la tribune, il va demander la bénédiction du Prélat, accompagné seulement du Cérémoniaire; les autres Officiers l'attendent dans le sanctuaire.

Lorsque le Diacre a mis le vin dans le calice, le Sous-diacre élève un peu la burette de l'eau du côté du Prélat, disant, un peu incliné, *Benedicite, Pater reverendissime*: et le Prélat bénit l'eau, disant, *Deus, qui humanæ, etc.*

Dès que le Célébrant dit, *Veni, sanctificator, etc.*, le Diacre, le Cérémoniaire et le Thuriféraire, vont devant le Prélat faire bénir l'encens; le Prélat le bénit, en disant, *Per intercessionem, etc.* Après l'encensement de l'autel, le Diacre encense le Célébrant de deux coups, et va ensuite présenter l'encensoir au premier Assistant du Prélat, qui l'encense de trois coups; le Diacre reçoit l'encensoir, encense les deux Assistans du Prélat, et ensuite le chœur à l'ordinaire.

Lorsque le Sous-diacre a reçu l'instrument de paix, il le fait baiser d'abord au Prélat, le saluant seulement après; puis il présente le même instrument à ses Assistans, et ensuite à ceux du chœur. Le Célébrant ayant dit, *Placeat*, ne donne pas la bénédiction; mais il se

retire du côté de l'évangile, s'incline vers le Prélat, qui donne la bénédiction : le Diacre et le Sous-diacre sont à genoux sur les marches de l'autel, à la droite du Célébrant qui demeure debout.

Nous observerons ici que lorsque Monseigneur l'Archevêque fait l'office dans quelque une des églises de son diocèse, il est convenable que personne ne porte l'étole pastorale au chœur, sans le lui avoir fait agréer auparavant.

---

## ARTICLE XVII.

### *De la Grand'Messe Pontificale.*

1.<sup>o</sup> QUAND Monseigneur l'Archevêque doit officier pontificalement à la Messe, MM. les Chanoines du Chapitre métropolitain vont, en habit de chœur, le prendre à son palais pour l'accompagner à l'église métropolitaine; ou, si le palais est trop éloigné, et que le Prélat ne vienne pas processionnellement, le Chapitre va le recevoir à la porte de l'église : le Suisse marche devant; puis le Maître des cérémonies avec un Clerc portant le bénitier; le Maître des cérémonies remet le goupillon au plus digne du Chapitre, sans aucun baiser : celui-ci le présente au Prélat, et lui baise la main, après avoir baisé le goupillon. Le Prélat ayant pris de l'eau

bénite, asperge tous les assistans qui s'inclinent et font le signe de la croix : le plus digne du chœur reçoit le goupillon avec les mêmes baisers, et le rend au Maître des cérémonies. Celui-ci marche devant le Prélat, qui est suivi de MM. les Chanoines ; les plus dignes étant les plus proches de sa personne. Il fait une courte prière devant le saint Sacrement, et va ensuite à l'autel du chœur, où il doit célébrer la sainte Messe. L'orgue doit jouer, depuis l'entrée de Monseigneur l'Archevêque, jusqu'au commencement de Tierce. MM. les Chanoines se retirent à leurs places au chœur, après avoir salué le Prélat, et il ne reste auprès de lui, que ceux qui doivent l'assister à la Messe. La fonction de Prêtre-assistant appartient au plus digne du Chapitre. Les ornemens du Prélat doivent être disposés sur le milieu de l'autel, en cet ordre : la chasuble, qui touche immédiatement l'autel, la dalmatique, la tunicelle, l'étole, la ceinture, l'aube et l'amict. Le manipule doit être placé à côté des autres ornemens ; on met dans un bassin, sur l'autel, les gants et le pallium avec trois épingles ; comme aussi l'anneau et la croix pectorale, si le Prélat ne les a pas sur lui. Le gremial, les bas et les souliers doivent être posés sur une crédence. Les Clercs qui doivent porter la crosse et les mîtres, les reçoivent des mains du Maître des Cérémonies,

et se tiennent près du trône du Prélat, dès qu'il y est arrivé; il est convenable qu'ils aient des gants.

2.<sup>o</sup> Après une courte prière, le Prélat monte sur son trône, et se tournant vers l'autel, il dit tout bas le *Pater* et l'*Ave, Maria*. Puis il entonne Tierce, en disant, *Deus, in adiutorium*, etc.; le Chœur continue, et chante Tierce à l'ordinaire. Un Chantre entonne l'Antienne, et tous s'asseyent avec le Prélat. Les Ministres du livre et du bougeoir font une inclination profonde au pied du trône, et s'approchent du Prélat qui lit le Psaume *Quàm dilecta*, et les suivans. Les assistans, qui sont encore en habit de chœur, les récitent alternativement avec lui, restant debout à ses côtés; cependant le Diacre et le Sous-diacre d'office se revêtent de leurs ornemens, et tous les Ministres inférieurs, savoir, les Acolytes et les Thuriféraires viennent à l'autel avec leurs chandeliers et leurs encensoirs. Après que les domestiques du Prélat lui ont mis les bas et les souliers, et qu'il a achevé les Psaumes, il se lève pour dire, *Kyrie, eleison*, et les Oraisons qui suivent; puis il récite les Prières qui se rapportent à chacun des ornemens, jusqu'à celle qu'il dit en se lavant les mains, inclusivement. Après quoi il s'assied, et un des Assistans prend son anneau. Les gens de sa maison lui viennent donner à laver, se te-

nant à genoux pendant cette action : le Prélat ayant essuyé ses mains, reprend l'anneau que lui met l'Assistant en le baisant, ainsi que la main du Prélat : ce qu'il observe toujours en pareille circonstance. Les Acolytes reçoivent du Maître des cérémonies successivement et par ordre, tous les ornemens du Prélat, et forment une chaîne de l'autel au trône, portant chacun quelque partie des ornemens, qu'ils remettent au Diacre et au Sous-diacre. Ceux-ci en revêtent le Prélat, qui récite les Prières marquées pour chacun. Il est à propos qu'il les sache par cœur, pour éviter l'embarras causé par la présence du Ministre du livre. Les Diares et le Prêtre-assistant peuvent prendre ce moment pour se revêtir de leurs ornemens : celui-ci, de la chape, et les autres, de tuniques sur le rochet. Ces derniers aident ensuite les Officiers sacrés à revêtir le Prélat de ses ornemens. Le Diacre lui met d'abord l'amict, puis l'aube, la ceinture, la croix pectorale, et l'étole qu'il ne croise pas. Il fait baiser au Prélat l'amict, la croix pectorale, l'étole, après que lui-même a baisé ces choses à côté de la croix que le Prélat doit baiser ; puis le Prélat reçoit la mitre simple, et s'assied avec tous ses Assistans, si les Psaumes de Tierce ne sont pas achevés. Pendant le Capitule, qui est chanté par M. le Chanoine de semaine, le Prélat est debout avec la mitre : pendant le Répons,

les Acolytes viennent avec leurs chandeliers devant le trône du Prélat, lui font une inclination profonde, et demeurent tournés en face sans tourner le dos à l'autel. A la fin du Répons, le second Diacre-assistant ôte la mitre au Prélat, qui chante l'Oraison convenable, après avoir dit, *Dominus vobiscum*; les Bourdonniers entrent pour lors au chœur : lorsqu'on a chanté, *Benedicamus Domino*, le Diacre et le Sous-diacre mettent au Prélat la tunicelle, et puis la dalmatique : alors il s'assied, et les Diaeres-assistans lui mettent les gants, chacun de son côté; il se lève pour recevoir la chasuble, le Sous-diacre apporte le pallium dans un bassin, et le Diacre l'ayant présenté à baiser au Prélat, le met sur la chasuble, en sorte que la partie longue tombe par derrière, et le fixe avec trois épingles ( On peut voir au livre 2, chapitre 16, du Cérémonial des Evêques, les jours auxquels il est d'usage de porter le pallium ) : ensuite le Diacre met au Prélat assis la mitre précieuse, lui faisant une inclination médiocre avant et après, ce que doit toujours observer celui qui met ou qui ôte la mitre. Le Prêtre-assistant lui met l'anneau avec les baisers accoutumés : le Diacre et le Sous-diacre prennent leurs manipules, et ce dernier prend aussi sur l'autel celui du Prélat qu'il tient entre ses mains jointes.

3.° Si Monseigneur l'Archevêque s'habille à  
la

la sacristie, avant de partir, il bénit l'encens comme aux Grand'Messes ordinaires. Il va au chœur processionnellement, les Thuriféraires marchant les premiers à la suite du Bedeau, puis les deux Acolytes, et la croix archiépiscopale, qui est portée entre les deux premiers Chanoines; après les plus dignes, qui marchent les derniers, viennent les Bourdonniers, puis le Sous-diacre qui marche au milieu, portant le manipule du Prélat renfermé dans le livre des Évangiles, de telle sorte que le haut du manipule déborde sur le haut du livre, et que la frange pende au bas: le Prêtre-assistant est à la droite du Diacre; et le Prélat marche entre les deux Diacres-assistans, ayant la mitre sur la tête, et tenant la crosse de la main gauche, la partie courbe tournée en dehors; de la droite il donne la bénédiction sur son passage: les Ministres inférieurs suivent le Prélat en cet ordre: à droite, le Ministre de la mitre précieuse, le Ministre du grémial et le Ministre du livre: à gauche, le Ministre de la mitre simple, le Ministre de la crosse, et le Ministre du bougeoir; ils se placent dans le même ordre au trône du Prélat et dans le sanctuaire. Si la Procession doit durer quelque temps, et que le Prélat ne veuille pas tenir la crosse à la main, un Clerc la porte comme la croix devant le Prélat, à la distance de cinq ou six pas. Si Monseigneur

L'Archevêque va au sanctuaire par la porte latérale du chœur; il salue le chœur en arrivant. Le Porte-croix sans faire aucun salut se retire sur la droite; il peut reposer la croix contre la colonne qui est en face du trône; et durant la Messe, il a son siège au même lieu; quand le Prélat est à son trône, il tient la croix tournée vers lui; les Thuriféraires et les Acolytes se rangent de chaque côté du sanctuaire pour saluer l'autel, en formant une seule ligne avec tous les Officiers. Le Prélat étant arrivé au bas des marches, remet la crosse au Ministre qui en est chargé, lequel baise la main du Prélat et puis la crosse; et quand il la remet au Prélat, il baise premièrement la crosse, et ensuite sa main. Le premier Diacre-assistant lui ôte la mitre; après quoi il fait une inclination profonde à l'autel: les Acolytes se retirent à la crédence, et les Thuriféraires à leurs places accoutumées; mais lorsque le Prélat s'habille à son trône, les Ministres inférieurs restent à leurs places, et l'on ne bénit pas l'encens: le Prélat vient au bas des marches avec la crosse et la mitre, comme nous avons dit: le Prêtre-assistant le suit, et va saluer l'autel à sa droite. Le Diacre et le Sous-diacre font l'inclination profonde à sa gauche.

4.° Lorsque le Prélat a salué l'autel avec tous ses Officiers, les Diares-assistans se retirent à

quelque distance des marches, pour faire place au Prêtre-assistant et au Diacre de l'Évangile, qui s'approchent du Prélat : le premier Diacre-assistant est derrière le Prêtre-assistant, et le second est derrière le Diacre de l'Évangile ; le Sous-diacre remet le livre des Évangiles au Cérémoniaire, qui est à genoux à sa gauche, après en avoir retiré le manipule, qu'il garde entre ses mains jointes ; tous répondent au Célébrant, et se comportent comme aux Grand-Messes ordinaires. Lorsqu'il dit, *Indulgentiam*, le Sous-diacre, passant derrière le Diacre, met au Prélat son manipule, qu'il baise à côté de la croix ; ensuite il le présente à baiser au Prélat, dont il baise aussi la main. Le Célébrant ayant dit, *Oremus*, monte à l'autel avec le Prêtre-assistant et le Diacre qui relèvent ses vêtements : le Sous-diacre y monte aussi du côté de l'évangile, après avoir repris le livre ; et quand le Prélat a baisé l'autel, il lui présente le texte de l'Évangile du jour : le Prêtre-assistant, qui a dû changer de côté avec le Diacre, soutient le livre, s'il est besoin, pendant que le Prélat le baise ; puis il se retire sur le pavé au côté de l'évangile, et le Sous-diacre remet le livre sur l'autel. Le Prélat bénit l'encens, assisté du Diacre et du Sous-diacre : le premier Thuriféraire seul présente l'encensoir à genoux ; le Diacre dit, en présentant la cuiller avec les

baisers accoutumés, *Benedicite*, *Pater reverendissime*; et le Prélat, sans mitre, met trois fois de l'encens dans l'encensoir, et dit ensuite, en faisant le signe de la croix, *Ab illo benedicaris*, etc.; puis il reçoit l'encensoir, que le Diacre lui donne avec les baisers requis, et encense l'autel comme nous avons dit à l'art. IX, n.º 2. Le Diacre reçoit l'encensoir au coin de l'épître, et le Sous-diacre descend sur le pavé, à la droite du premier Diacre-assistant; celui-ci met la mitre au Prélat (à l'autel c'est toujours la mitre précieuse), et le Diacre l'encense au lieu ordinaire, faisant une inclination profonde avant et après: le Prélat lui donne sa bénédiction; après quoi se tournant sur sa gauche, il va saluer la croix au milieu de l'autel, reçoit la crosse, et va à son trône sans faire d'autre salut: les Diares-assistans le suivent, et les Officiers inférieurs se placent aux deux côtés du trône; le Ministre de la mitre précieuse près du Prêtre-assistant, le Ministre de la mitre simple près du second Diacre-assistant, et les autres à la suite dans l'ordre que nous avons dit. Le Prêtre-assistant marche derrière le Prélat, et va à son siège, qui est à la droite du premier Diacre-assistant: le Diacre et le Sous-diacre, qui sont restés au côté de l'épître, vont à leurs sièges, en face du trône, après avoir salué la croix avec le Prélat et tous les autres

Officiers : le Prélat étant arrivé à son trône, quitte la crosse et la mitre, que lui ôte le premier Diacre-assistant. Nous observerons ici, que pour mettre et ôter la mitre commodément, il faut, en la mettant, l'appliquer d'abord sur le front, et puis l'enfoncer sur le derrière de la tête; en l'ôtant, il faut d'abord relever les deux bandes qui tombent sur les épaules et retirer doucement la mitre en la penchant sur le derrière de la tête. Le Prélat dit debout l'Introït, dans le livre que soutient le Clerc qui en est chargé, lequel a à sa droite le Ministre du bougeoir : il dit le *Kyrie* alternativement avec ses Assistans; puis il s'assied; le second Assistant lui met la mitre simple, et le premier arrange le grémial sur ses genoux. Les Ministres du livre et du bougeoir font au bas du trône une inclination profonde au Prélat, et se retirent à leurs places, où ils s'asseyent avec tous les autres. Les Thuriféraires et les Acolytes s'asseyent au côté de l'épître, auprès du Diacre et du Sous-diacre. Le Maître des cérémonies se place près du trône, en un lieu d'où il puisse avertir le Prélat de s'incliner quand il faut; le Maître des cérémonies et les Ministres inférieurs ne se couvrent point.

5.° A la fin du *Kyrie*, le Prélat reçoit debout, et avec la mitre et la crosse, l'intonation du *Gloria in excelsis*, qui lui est annoncé par

les six Bourdonniers : il leur donne sa bénédiction et s'assied, s'il reste encore du temps; il entonne, quand il faut, le *Gloria in excelsis*, tourné vers l'autel, étendant et élevant les mains, en sorte qu'elles ne dépassent pas la hauteur ni la largeur des épaules, il les rejoint et s'incline, en disant, *Deo*; puis il récite le *Gloria in excelsis* dans le livre qu'on soutient devant lui. Le Diacre et le Sous-diacre le récitent entr'eux comme ils ont dû réciter le *Kyrie*. A la fin, le Prélat s'assied, reçoit la mitre simple et le grémial, sur lequel il tient les mains étendues. Après *suscipe deprecationem nostram*, le Sous-diacre, averti par le Cérémoniaire, prend le livre des Épîtres, salue l'autel et le Prélat, et va au lieu ordinaire pour chanter l'Épître, accompagné du Cérémoniaire qui est à sa gauche; à la fin de l'Épître, il salue le chœur et l'autel, et va se mettre à genoux devant le Prélat : il repose sur ses genoux le haut du livre, sur lequel le Prélat met la main, que le Sous-diacre baise; puis il se retire après avoir reçu la bénédiction du Prélat. Le Chœur ayant achevé de chanter le *Gloria in excelsis*, le Prélat quitte la mitre et se lève, aidé de ses Assistans. Il chante *Pax vobis*, tourné vers le peuple, étendant et élevant les mains; puis il se tourne vers l'autel, et dit, *Oremus*, de la même manière, en faisant une inclination à la croix. Il chante

l'Oraison, les mains étendues; après quoi il s'assied, reçoit la mitre simple et le grémial, et lit l'Épître et tout ce qui suit jusqu'à l'Évangile; il dit, sans se lever, *Munda cor meum*, etc.; puis, *Dominus vobiscum*: il fait sur le livre et sur soi les signes de croix accoutumés, et lit l'Évangile: à la fin, les Assistans répondent, *Laus tibi, Christe*; mais le Prélat ne baise pas le livre; s'il n'a pas fini quand le Sous-diacre arrive, celui-ci attend pour se mettre à genoux que le Prélat ait achevé ce qu'il lit.

6.<sup>o</sup> Quelque temps avant la fin de l'*Alleluia* ou de la Prose, le Diacre, averti par le Cérémoniaire, se lève, prend le livre des Évangiles, et le pose sur le milieu de l'autel; puis il descend par le plus court chemin, et va au trône du Prélat avec le Cérémoniaire et les Thuriféraires, pour faire bénir l'encens. Les Thuriféraires présentent leurs encensoirs à genoux, et le Diacre, étant debout, présente la cuiller au Prélat: tous lui font une inclination profonde. Les Thuriféraires retournent à leurs places, et le Diacre dit, *Munda cor meum*, sur le plus bas degré; puis il prend le livre sur l'autel, qu'il salue avant de le quitter, et va demander la bénédiction au Prélat, accompagné du Sous-diacre, du Cérémoniaire et des Thuriféraires. Le Diacre se met à genoux, et dit: *Jube, domne, benedicere*; les autres Ministres sont

aussi à genoux. Le Prélat prononce les paroles de la bénédiction , *Dominus sit in corde tuo* , etc. , sans se lever ; il fait le signe de la croix sur le Diacre , en disant , *In nomine Patris* , etc. , et lui présente sa main à baiser sur le haut du livre ; après quoi tous les Officiers lui font une inclination profonde , et vont au lieu où l'on doit chanter l'Évangile , précédés du Porte-croix et des Acolytes , qui ont dû se préparer à la sacristie comme aux autres Messes solennelles.

Dès que le Diacre commence l'Évangile , le Prélat quitte le grémial et la mitre , se lève et se tourne vers lui , tenant la crosse de la main gauche. Quand le Diacre dit , *Initium* ou *Sequentia* , il fait sur soi les signes de croix accoutumés , et s'incline vers l'autel quand on chante , *Gloria tibi , Domine* , ce que font aussi ses Assistans : puis il tient la crosse des deux mains ; il la tient de la main gauche quand les Bourdonniers lui entonnent le *Credo* , avant la fin de l'Évangile , et il leur donne sa bénédiction. L'Évangile étant fini , le Diacre porte le livre jusqu'au sanctuaire ; alors il le remet au Sous-diacre , qui le présente à baiser au Prélat , sans lui faire aucune inclination auparavant : puis il se retire à la gauche du trône avec le livre fermé. Le Thuriféraire remet l'encensoir au Prêtre-assistant , qui encense de trois coups le Prélat qui est sans mitre. ( Quand le Prélat

est encensé à son trône, il l'est toujours par le Prêtre-assistant; mais à l'autel, c'est toujours le Diacre qui l'encense.) Puis il quitte la crosse et entonne le *Credo*, tourné vers l'autel. Alors le Sous-diacre fait baiser l'Évangile au Prêtre-assistant et aux deux Diares : puis il le fait baiser au Clergé. Le Prélat debout, et sans mitre, récite le *Credo* dans le livre qu'un Clerc soutient devant lui : il fait la génuflexion à *Et incarnatus est*, etc., ce que font aussi les Assistans, qui récitent le *Credo* avec lui; à la fin il fait le signe de la croix, s'assied, et reçoit la mitre et le grémial.

7.<sup>o</sup> S'il y a Sermon après l'Évangile, à la fin du Sermon le Diacre de l'Évangile récite le *Confiteor*, incliné vers le Prélat qui est debout. A la fin du *Confiteor*, le Prédicateur fait la publication des indulgences en la forme accoutumée; puis le Prélat, sans mitre et tenant la crosse de la main gauche, chante sur le ton des Oraisons, les paroles de l'Absolution, *Precibus et meritis*, etc.; il fait une inclination à la croix archiépiscopale, qu'un Clerc à genoux tient devant lui, et donne la bénédiction, en disant, *Et benedictio*, etc. (Les paroles de cette bénédiction se trouvent à la fin du Cérémonial des Évêques, et au chapitre XXV, liv. 1 du même Cérémonial.) Pendant le *Credo*, le Prélat se conforme au chœur pour les inclinations; à

ces paroles, *Et incarnatus est*, il s'incline sans se découvrir : mais tous les Officiers inférieurs se conforment au chœur. A la Fête de l'Annonciation et aux trois Messes de Noël, le Prélat, sans quitter la mitre, se met à genoux près du trône, sur le dernier degré de l'autel avec ses Assistans. Après *Et incarnatus est*, le Diacre reçoit la bourse des mains du Cérémoniaire, et la porte sur l'autel comme aux autres Messes solennelles ; il salue le Prélat après avoir salué l'autel, et descend à sa place par les degrés du côté de l'épître. A la fin du *Credo*, le Prélat quitte la mitre et le grémial, se lève, chante *Dominus vobiscum*, tourné vers le peuple, et *Oremus*, vers l'autel ; puis il lit l'Offertoire et s'assied. Le premier Assistant lui met la mitre précieuse ; après quoi le Prêtre-assistant reçoit son anneau, et le Diacre ses gants, que le Maître des cérémonies porte sur la crédence. Le Ministre du livre le porte sur l'autel, et l'on met le bougeoir auprès : le Prélat reçoit à laver de la manière que nous avons dit plus haut, après quoi le Prêtre-assistant lui met l'anneau avec les baisers requis : puis il se lève, reçoit la crosse, et va à l'autel comme nous avons dit au commencement de la Messe. Le Diacre de l'Évangile lui ôte la mitre : le Prélat salue la croix avec tous ses Officiers ; le Prêtre-assistant à gauche et le Diacre à droite, lèvent ses vête-

mens quand il monte à l'autel. Il le baise en arrivant ; les Diares-assistans restent au bas des degrés, à quelque distance des marches de l'autel, l'un du côté de l'évangile et l'autre du côté de l'épître. Si cependant l'autel avoit un grand nombre de marches, ils pourroient se tenir sur la première ou sur la seconde, aux deux extrémités : ils demeurent là pendant toute la Messe. S'il y a offrande du Clergé ou du peuple, le Prélat, après avoir baisé l'autel, s'assied et reçoit la mitre ; il présente son anneau à baiser à ceux qui viennent à l'offrande : il descend à la balustrade pour recevoir l'offrande du peuple.

8.<sup>o</sup> Cependant le Sous-diaire va à la crédence, où il prend l'écharpe et puis le calice qu'il porte sur l'autel. Le Diaire reçoit la patène et l'hostie : il la présente au Prélat avec les baisers ordinaires ; puis il met le vin dans le calice, et le Sous-diaire met l'eau, après avoir demandé la bénédiction du Prélat, en disant, *Benedicite, Pater reverendissime.* Le Diaire présente le calice au Prélat avec les baisers ordinaires, et l'offre avec lui ; le Sous-diaire reçoit la patène et se comporte comme aux autres Messes solennelles : il se place de telle sorte qu'il ne soit pas sur la même ligne que les Diares-assistans, mais un peu derrière eux. Lorsque le Prélat a dit, *Veni, sanctificator*, le Diaire

lui présente la cuiller, et il bénit l'encens, en disant, *Per intercessionem*, etc., le premier Thuriféraire présentant l'encensoir à genoux; puis il encense les oblations et l'autel, assisté du Diacre, en la manière que nous avons dit à l'article XI, n.º 3.

Le Prêtre-assistant retire le livre quand il faut, faisant avant et après le salut à la croix avec le Célébrant. Le Diacre ayant reçu l'encensoir au coin de l'épître, le premier Diacre-assistant met la mitre au Prélat; il est encensé par le Diacre, à qui il donne sa bénédiction: puis les gens de sa maison lui donnent à laver, et le premier Diacre-assistant lui ôte la mitre.

Le Diacre ayant encensé le Prélat, s'avance vers le milieu du sanctuaire, et encense de là le Prêtre-assistant et les deux Diares, chacun de deux coups; puis il va encenser le chœur, accompagné du Cérémoniaire à sa gauche et du Thuriféraire à sa droite: à son retour il encense le Sous-diacre, et lui-même est encensé par le Cérémoniaire.

Cependant le Prélat dit l'*Orate, fratres*, et les Secrètes; puis il chante la Préface, à la fin de laquelle le Prêtre-assistant se retire un peu pour faire place au Sous-diacre, qui vient réciter le *Sanctus* avec le Célébrant. Si le Prélat se sert de la calotte, le Prêtre-assistant l'ôte

de dessus sa tête à la fin de la Préface, et la remet à un Clerc : le Prélat ne la reprend qu'après la Communion. Le Thuriféraire, les Acolytes et le Cérémoniaire se comportent comme aux autres Messes solennelles : ce dernier accompagne les Thuriféraires à la sacristie, et revient avec les Porte-flambeaux. Au moment de la Consécration, le Diacre se comporte comme aux autres Grand'Messes. Le Prêtre-assistant se met à genoux sur le bord du marchepied, à la gauche du Célébrant : il se tourne vers le Diacre quand il frappe sa poitrine à *Nobis quoque peccatoribus*, etc., et quand il faut faire le signe de la croix à *omni benedictione*, etc. Au *Pater*, le Diacre et le Sous-diacre se comportent comme aux Grand'Messes ordinaires. A l'*Agnus Dei*, le Prêtre-assistant se retire un peu pour faire place au Sous-diacre, et il récite lui-même tout bas l'*Agnus Dei*; puis il fait la gémflexion et passe à la droite du Célébrant, où il se met à genoux. Quand le Prélat baise l'autel à la fin de la première Oraison, il se lève et le baise avec lui sans mettre les mains dessus; le Prélat se tourne sans faire aucune gémflexion, et donne la paix au Prêtre-assistant par un baiser, approchant sa joue gauche de celle du Prêtre-assistant, et mettant les mains sur ses bras; il dit, *Pax tibi, frater, et Ecclesiæ sanctæ Dei*; le Prêtre-assistant

répond , *Et cum spiritu tuo*. Puis il prend les deux instrumens de paix , les baise et fait la gémuflexion ; il s'approche du Diacre , à qui il donne la paix avec l'instrument , disant , *Pax tecum* , après quoi il lui remet les deux instrumens et retourne près du livre , où il fait la gémuflexion. Le Diacre la fait aussi à sa place et descend auprès du Sous-diacre , à qui il remet un des instrumens de paix , après le lui avoir fait baiser ; il remet l'autre au Thuriféraire , qui le baise aussi avant de le recevoir , et répond , *Et cum spiritu tuo*. Le Diacre monte à la droite du Célébrant , et fait la gémuflexion. Le Sous-diacre la fait aussi et donne ensuite la paix aux deux Diacres-assistans , faisant la gémuflexion au milieu , quand il passe du premier au second ; puis il va la donner au chœur , accompagné du Thuriféraire à sa droite et du Cérémoniaire à sa gauche , et se comporte comme aux Grand'Messes ordinaires.

9.º Le Prélat continue la Messe , assisté du Diacre à sa droite , qui s'incline pendant la Communion , ainsi que tous les autres Officiers. S'il y a communion du Clergé ou du peuple , le Prélat se retire un peu vers le côté de l'évangile , et tous sont à genoux pendant que le Diacre tire le ciboire du tabernacle : si le ciboire est déjà sur l'autel , on ne se met pas à genoux. Le Prêtre-assistant se retire hors du marche-

pied, du côté de l'évangile, et y demeure pendant la communion du Clergé. Le Diacre et le Sous-diacre disent le *Confiteor* aux deux extrémités du marchepied, tournés vers le Prélat. Tout se pratique comme aux Grand'Messes ordinaires, excepté que chacun des communians baise l'anneau du Prélat avant de recevoir la sainte hostie : c'est le Diacre qui tient la patène sous le menton de ceux qui communient ; le Sous-diacre se tient à la gauche du Prélat. Si le Célébrant descend à la balustrade pour donner la communion au peuple, le Prêtre-assistant et les deux Diares le suivent ; les Ministres inférieurs restent à l'autel, excepté les Acolytes et le Cérémoniaire : les Thuriféraires précéderoient aussi le Célébrant, s'il n'y avoit pas à la balustrade une nappe fixe. A la fin, tous sont à genoux, pendant que le Diacre remet le saint Sacrement dans le tabernacle. Le Prélat reçoit les ablutions que lui présente le Sous-diacre ; celui-ci porte au côté de l'évangile la pale et le voile que lui remet le second Acolyte, et se comporte comme aux autres Messes solennelles. Le Prêtre-assistant transporte en même temps le livre, ce qu'il doit faire avant que le Prélat passe au côté de l'épître pour recevoir à laver. Le Prélat ayant pris la seconde ablution, va au côté de l'épître, où le Diacre de l'Évangile lui met la mitre, après quoi ses gens lui donnent à laver.

Un Acolyte apporte de la crédence les gants dans un bassin, et le Prêtre-assistant, aidé du Diacre, les met au Prélat ainsi que l'anneau; puis il quitte la mitre et lit la Communion, le Prêtre-assistant se tenant près du livre. Le Prélat chante *Dominus vobiscum* et l'Oraison; le Diacre chante *Ite, Missa est*. Pendant que le Célébrant dit, *Placeat*, etc., le Porte-croix se met à genoux au milieu du sanctuaire, tenant la croix élevée pendant la bénédiction. Le Prélat fait le signe de la croix sur sa poitrine avec le pouce de la main droite, en disant, *Sit nomen*, etc.; il fait le signe de croix ordinaire, quand il dit, *Adjutorium nostrum*, etc.; puis il étend les mains, les élève en même temps que les yeux, les rejoint, en disant, *Deus*; il se tourne vers le peuple, reçoit la crosse, s'incline vers sa croix, et fait trois signes de croix, en disant, *Pater* †, et *Filius*, † et *Spiritus* † *sanctus*, l'un vers le côté de l'épître, l'autre au milieu, et le troisième vers le côté de l'évangile; il ne prend pas la mitre par respect pour sa croix. (*Ceremoniale Episcop. lib. 1, cap. XXV. Ceremoniale Paris. pars 1, art. 1, n.º 83.*) Pendant cette bénédiction tous sont à genoux, excepté les Chanoines de l'église métropolitaine, qui sont debout inclinés profondément. Après la bénédiction, si l'on n'a pas publié les indulgences (ce qui arrive quand il

n'y a pas eu de Sermon), le Prêtre-assistant en fait la publication comme nous avons dit. Le Prélat quitte la crosse, et le Diacre lui ôte le pallium, qu'il met sur l'autel. Le Prélat commence le dernier Évangile en la manière accoutumée : il peut l'achever au même lieu, ou le continuer en allant à son trône : il y va avec la mitre et la crosse, accompagné des Ministres de l'autel, qui lui ôtent ensuite les ornemens pontificaux, et les Acolytes les portent sur l'autel ; si l'on chante quelque prière pour le Roi, le Prélat dit l'Oraison à son trône.

10.<sup>o</sup> Si Monseigneur l'Archevêque veut célébrer la Grand'Messe pour les morts, outre ce que nous avons dit à l'article de la Grand'Messe pour les morts, il y a ceci de particulier : le Prélat ne se sert ni de bas, ni de souliers brodés, ni des gants, ni de la crosse ; il ne dit pas le Psaume *Quàm dilecta*, etc. ; mais seulement les Oraisons marquées pour chaque ornement. Il n'a auprès de lui que le Prêtre-assistant, le Diacre et le Sous-diacre. Il prend le manipule avec les autres ornemens avant la croix pectorale ; il ne baise pas le livre, mais dès qu'il a baisé l'autel, il reçoit la mitre blanche et va à son trône, sans faire aucun encensement. Le Diacre et le Sous-diacre se tiennent à ses côtés. A l'Offertoire, il reçoit à laver comme aux autres Messes. Il encense l'autel et

les oblations ; et lui-même est encensé. A la fin de la Messe , il ne donne pas la bénédiction et l'on ne publie pas les indulgences ; il quitte la chasuble , la dalmatique , la tunicelle et le manipule à son trône pour prendre la chape : le Prêtre-assistant se retire et n'assiste pas à l'Absoute , en chape ; le Diacre et le Sous-diacre y accompagnent le Prélat , qui ne quitte la mitre que pour dire , *Pater noster* , après le *Libera* , et ils se comportent comme aux Absoutes ordinaires ; à moins qu'on ne fit l'Absoute solennelle dont il est parlé au liv. II, chap. XI, du Cérémonial des Évêques , qu'on peut consulter.

---

## ARTICLE XVIII.

### *De la Grand'Messe dans les petites Églises.*

1.° **C**OMME on ne peut avoir dans les églises peu considérables , un nombre suffisant d'Écclésiastiques pour observer toutes les cérémonies de la Grand'Messe , et que néanmoins on n'est pas dispensé de célébrer les offices divins avec toute la décence convenable , en se rapprochant le plus qu'on peut des intentions de l'Église ; nous avons mis ici l'ordre qu'on doit observer à la Grand'Messe qui se célèbre avec quelques Ministres inférieurs seulement. Il est peu de

paroisses où l'on ne puisse avoir au moins trois ou quatre enfans , auxquels on inspire le goût des saintes cérémonies : un Pasteur zélé leur apprend à assister le Prêtre avec modestie et recueillement , revêtus d'aubes et de ceintures ; plutôt que de souffrir que des laïques , souvent d'un extérieur peu décent , viennent servir à l'autel.

Le Prêtre qui célèbre la Grand'Messe sans Ministres sacrés , sera assisté de quatre Clercs , dont deux feront la fonction d'Acolytes. Nous nommerons les deux autres , l'un le premier Clerc , l'autre le second Clerc. Il est à propos que le Prêtre porte , avant la Messe , le calice sur l'autel ; étant habillé , il sort de la sacristie précédé des deux Acolytes avec leurs chandeliers , et des deux Clercs , le premier portant l'encensoir. Ils saluent ensemble l'autel : le second Clerc reçoit le bonnet du Célébrant ; le premier se met à la droite du Prêtre , et les deux Acolytes posent leurs chandeliers sur la crédence , devant laquelle ils se mettent à genoux , jusqu'à ce que le Célébrant monte à l'autel : celui-ci commence la Messe , et les Clercs lui répondent. Il ne doit pas se tourner vers eux , quand il dit , *et vos , fratres.* Dès qu'il est monté à l'autel , les Acolytes se tiennent debout : le Prêtre se tourne pour bénir l'encens ; le second Clerc lui présente la cuiller qu'il

baise, et puis la main du Célébrant; le même garde la navette pendant que l'autre remet l'encensoir au Prêtre avec les baisers ordinaires; le Célébrant encense l'autel, comme nous avons dit à l'art. IX, n.º 2; puis il est encensé au coin de l'épître par le premier Clerc, comme il le seroit par le Diacre: pendant l'encensement de l'autel, les Acolytes se mettent à genoux quand le Célébrant s'y met, et le premier retire le livre de dessus l'autel quand le Prêtre vient encenser le côté de l'épître. Le second Clerc, après avoir assisté à l'encensement du Prêtre, à la gauche du premier auquel il rend la navette, va à sa place, au côté de l'évangile, et répond au Célébrant quand il dit le *Kyrie*. Le premier porte son encensoir au lieu accoutumé et revient à sa place. Ils sont debout pendant le *Gloria in excelsis*, et ils se conforment au Célébrant pour les inclinations et les signes de croix. Si le Prêtre va s'asseoir, les Acolytes s'asseyent près de la crédence ou de l'autre côté du sanctuaire, en face du Célébrant, qui est assis entre les deux autres Clercs: ils reviennent à l'autel à la fin du *Gloria in excelsis*. Pendant que le Prêtre dit l'Oraison, un des Clercs va chanter l'Épître au lieu accoutumé; mais en revenant il ne baise pas la main du Célébrant, et ne reçoit pas sa bénédiction. Quand le Prêtre est sur le point de dire, *Munda*

*cor meum*, le premier Clerc, qui a dû préparer son encensoir, monte sur le marchepied avec le second, et le Prêtre met de l'encens dans l'encensoir, puis il dit, *Munda cor meum* : pendant la bénédiction de l'encens, les Acolytes viennent avec leurs chandeliers devant le milieu de l'autel ; le premier Clerc descend au milieu d'eux pour faire la gémflexion avec eux, et aller ensuite au côté de l'évangile, près du livre, que le second Clerc va chercher au coin de l'épître, pendant que le Prêtre dit, *Munda cor meum*. Le Prêtre chante l'Évangile au même lieu où il le dit à la Messe basse. Quand il a dit, *Sequentia*, etc., il prend l'encensoir des mains du premier Clerc, et encense le livre de trois coups, lui faisant une inclination profonde avant et après. Lorsqu'il a fini l'Évangile, il se tourne pour être encensé au même lieu par le premier Clerc, qui vient se placer devant le milieu de l'autel ; le second Clerc est à sa gauche tenant la navette ; tous deux sont debout, et font une inclination profonde avant et après, ce qu'ils observent toujours quand ils encensent le Célébrant. Ensuite le premier Clerc va porter son encensoir au lieu accoutumé. Quand le Célébrant a récité le *Credo*, les Clercs l'accompagnent s'il va s'asseoir. Mais si le saint Sacrement est exposé, il doit rester debout pendant toute la Messe. Si quelque nécessité particulière l'oblige

de s'asseoir, il demeure découvert, et l'on ne doit point voiler le saint Sacrement, si ce n'est pendant le Sermon. A l'Offertoire, le premier Acolyte porte les burettes sur l'autel, et les sert au Célébrant, comme à la Messe basse; le second va avec lui, et reçoit le voile du calice qu'il porte sur la crédence: cependant le premier clerc va préparer son encensoir et revient à l'autel; quand le Prêtre a dit, *Veni, sanctificator*, il monte à l'autel avec le second Clerc, pour faire bénir l'encens: après quoi il passe à la gauche du Prêtre pour l'assister pendant l'encensement. Le Prêtre bénit l'encens en disant la Prière, *Per intercessionem*, etc., et pendant qu'il encense les oblations et l'autel, il dit les autres paroles qui sont marquées dans l'Ordinaire de la Messe. Le second Clerc retire le livre quand il faut. Après l'encensement de l'autel, le Prêtre est encensé par le premier Clerc, au coin de l'épître, et les Acolytes lui donnent à laver. S'il y a quelque personne à encenser, le premier Clerc l'encense après le Célébrant, et porte ensuite son encensoir à la sacristie. Au commencement du Canon, les Acolytes viennent avec leurs chandeliers devant l'autel, aux deux extrémités du plus bas degré; ils s'y tiennent à genoux comme les Clercs: si c'est un jour solennel, il seroit mieux qu'ils allassent prendre deux flambeaux à la sacristie, lesquels ils reporteroient ensuite,

après *O salutaris hostia* ; au moment convenable, le second Clerc monte près du Célébrant pour lever la chasuble pendant l'élévation ; et il sonne en même temps la clochette. Cependant le premier se met à genoux à l'angle des marches de l'autel, du côté de l'épître, et encense pendant l'élévation, comme nous avons dit à l'article XI, n.º 8. Il se retire avec les Acolytes quand on a fini de chanter. Le premier Clerc, après avoir porté son encensoir, revient à sa place ordinaire, tous les deux sont à genoux jusqu'à la Communion. Pour donner la paix, le premier Acolyte prend l'instrument sur la crédence, se met à genoux à la droite du Prêtre ; et quand celui-ci a dit la première Oraison avant la Communion, il lui présente à baiser l'instrument de paix, sans se lever : le Prêtre lui dit en le baisant, *Pax tecum*, et il répond, *Et cum spiritu tuo* ; puis il se lève, fait la génuflexion, et va présenter l'instrument au Clergé : ensuite il le présente aux autres Clercs, et remet l'instrument sur la crédence. S'il y a Communion du peuple, les Acolytes accompagnent le Prêtre avec leurs chandeliers. Si les Clercs doivent communier, ils le font avant le peuple sur les marches de l'autel, avec une nappe, et non avec le voile du calice : après la Communion, les Clercs sont debout : les Acolytes servent le Célébrant pour les ablutions, comme à la Messe

basse : le second Clerc tourne le livre, et le second Acolyte donne le voile au premier Clerc, qui le porte du côté de l'évangile, faisant avec le second la génuflexion au milieu de l'autel ; ils reçoivent à genoux la bénédiction du Prêtre. S'il y a bénédiction du saint Sacrement, les Acolytes se placent avec leurs chandeliers, sur la dernière marche de l'autel ; le Prêtre met l'encens dans l'encensoir, comme nous avons dit ; mais il ne le bénit pas, et le Clerc ne baise ni l'encensoir, ni la main du Célébrant : ce qu'il observe pendant toute la Messe, quand le saint Sacrement est exposé. Le Prêtre se lève pour dire les Oraisons, et monte seul sur le marchepied pour donner la bénédiction : il retourne ensuite à la sacristie avec ses Ministres, dans l'ordre qu'ils sont venus.

Si l'on peut avoir un ou deux Clercs de plus, ils feront bénir l'encens et assisteront le Prêtre pendant les encensemens, et se placeront pendant la Messe devant la crédence, entre les deux Acolytes. Les deux Clercs qui servent la Messe doivent lire ce que nous avons dit dans la première partie, à l'article du Servant de Messe ; et les Acolytes trouveront plus en détail ce qu'ils ont à faire, à l'art. V de la quatrième partie.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

---

---

## SECONDE PARTIE.

---

DES VÊPRES ET DES AUTRES PARTIES DE  
L'OFFICE DIVIN : DES CÉRÉMONIES DU  
CHŒUR EN GÉNÉRAL.

---

### ARTICLE PREMIER.

*Des Vêpres aux Dimanches , aux Fêtes  
doubles et aux Solennels-mineurs.*

1.° L'OFFICIANT va au chœur comme le reste du Clergé, et se met à sa place ordinaire. Le Thuriféraire et les Acolytes en font de même ; le Cérémoniaire se place, s'il le peut, dans un des bas stalles, près de l'Officiant. Après une courte prière à genoux, et au moment où les Bourdonniers, accompagnés du Cérémoniaire du chœur, ou précédés du Bedeau, arrivent à la vue du Clergé, tous se lèvent, rendent le salut aux Bourdonniers, et demeurent tournés vers l'autel, disant tout bas le *Pater* et l'*Ave, Maria* : après quoi l'Officiant, averti par le Cérémoniaire, dit, *Deus, in adjutorium, etc.* ; quand on chante, *Sicut erat*, le Cérémoniaire du chœur accompagne les Chapiers auprès de l'Officiant, auquel l'un d'eux annonce la pre-

mière Antienne ; ils ne se retirent qu'après avoir entonné le premier Verset du Psaume : le côté du chœur où n'est pas l'Officiant continue le Psaume au second Verset , tous étant pour lors assis ; mais on ne se couvre que lorsque les Chapiers sont assis et couverts ; le Cérémoniaire du chœur , après avoir salué les Chapiers , retourne à sa place , qui est ordinairement devant le lutrin : s'il n'y a point de Cérémoniaire du chœur , le Bedeau accompagne les Bourdonniers pour annoncer les Antiennes : ils les annoncent alternativement aux plus dignes de chaque côté du chœur , l'un à droite , l'autre à gauche , en commençant par le côté où l'Officiant n'est pas : néanmoins la seconde Antienne est toujours annoncée à M. le Curé ou au Supérieur du lieu , par le Chapier qui est de son côté , quand même il seroit placé du même côté que l'Officiant ; celui à qui on annonce une Antienne se lève seul , et ne s'assied qu'après l'intonation du Psaume , que le Chapier entonne au même lieu où il a annoncé l'Antienne. Pendant la dernière Antienne , s'il y a un Répons à chanter ou un *Alleluia* , les Bourdonniers invitent deux ou quatre des plus dignes du chœur , selon le nombre des Chapiers , à venir chanter au lutrin. Ceux qui ont été invités , après avoir salué leurs voisins , font , avant d'arriver au lutrin , une inclination profonde à l'autel : ils ne font

la g enuflexion que lorsque le saint Sacrement est expos e; tous ceux qui font quelque mouvement dans le ch eur observent la m eme r egle: le R epons ou l'*Alleluia* est chant e comme il sera dit   l'article des V epres solennelles. L'Officiant, averti par le C er emoniaire, chante le Capitule, pendant lequel tout le ch eur est tourn e vers l'autel. Au commencement de l'Hymne, le Thurif eraire et les Acolytes font ensemble les saluts accoutum es au ch eur et   l'autel, et vont   la sacristie pr eparer l'encensoir et les chandeliers. A la fin de l'Hymne, deux Cleres d esign es chantent le Verset derri ere le grand lutrin, faisant, en y arrivant et en se retirant, l'inclination profonde   l'autel, et se saluant l'un l'autre d'abord en arrivant, puis avant de se retirer. Pendant qu'on chante le Verset, ou plut ot, s'il est besoin, les Chapiers, conduits par le C er emoniaire du ch eur, viennent annoncer   l'Officiant l'Antienne du *Magnificat*: tous ceux du ch eur se l event avec l'Officiant; les Bourdonniers entonnent au m eme lieu le *Magnificat*, et se retirent   leurs places avec les saluts ordinaires. L'Officiant, accompagn e du C er emoniaire, salue le ch eur, et va prendre une chape   la sacristie: apr es avoir salu e la croix, il vient   l'autel, pr ec ede du Thurif eraire, des Acolytes et du C er emoniaire; ils font tous la g enuflexion   l'autel; puis l'Offi-

çant monte sur le marchepied, le Cérémoniaire relevant la chape à droite; il baise l'autel, et met de l'encens dans l'encensoir avec les cérémonies accoutumées : le Cérémoniaire présentant la cuiller, et le Thuriféraire, l'encensoir, à la droite du Cérémoniaire; celui-ci reçoit l'encensoir des mains du Thuriféraire, qui passe aussitôt à la gauche de l'Officiant pour saluer avec lui la croix de l'autel; puis ils descendent et se mettent à genoux sur le plus bas degré, où le Cérémoniaire remet l'encensoir à l'Officiant avec les baisers requis : celui-ci encense le saint Sacrement, et puis l'autel, comme il a été dit au commencement de la Grand'Messe, accompagné du Cérémoniaire et du Thuriféraire, qui relèvent le devant de sa chape ( si le saint Sacrement n'est pas dans le tabernacle, l'Officiant reçoit l'encensoir sur le marchepied, et encense d'abord la croix et puis l'autel ); le Cérémoniaire reçoit l'encensoir au coin de l'épître, et le remet aussitôt au Thuriféraire, qui va, par le plus court chemin, se placer devant le milieu de l'autel, pour y faire la génuflexion ou l'inclination à la gauche de l'Officiant. Après avoir salué l'autel, l'Officiant va au chœur précédé des Acolytes, qui marchent les premiers : le Cérémoniaire vient ensuite à la gauche du Thuriféraire; ils saluent ensemble le Clergé; après quoi l'Officiant se place devant le pupi-

tre qui lui est préparé , ayant à ses côtés les deux Acolytes : il est encensé par le Cérémoniaire , qui va ensuite , accompagné du Thuriféraire , encenser le Supérieur du lieu ou M. le Curé , de deux coups , avec une inclination médiocre avant et après ; puis il encense les Bourdonniers à leurs places , leur faisant un salut commun , avant d'encenser le premier et après avoir encensé le dernier : si le Supérieur du lieu n'est pas au chœur , le Cérémoniaire encense d'abord les Chapiers , puis le plus digne de chaque côté du chœur , s'il est Prêtre ( à la Métropole , le Cérémoniaire encense avant les Bourdonniers le plus digne de chaque côté du chœur ) ; puis il rend l'encensoir au Thuriféraire , qui se retire à la sacristie ; le Cérémoniaire revient à la droite de l'Officiant pour lui indiquer l'Oraison , qui doit être chantée sur le ton des Collectes à la Messe. Si l'on fait quelque Mémoire , le chœur est debout pendant les Antiennes comme pendant les Oraisons.

Si l'on sépare Vêpres de Complies , l'Officiant ayant dit , *Fidelium animæ* , entonne l'Antienne de la sainte Vierge , que le Clergé poursuit tourné vers l'autel , debout ou à genoux , selon le temps et les jours. A la fin de l'Oraison , les Bourdonniers , invités par le Cérémoniaire du chœur ou le Bedeau , se réunissent à l'Officiant ; le premier se place à la droite du Maître des Cé-

rémonies, et le second à la gauche du Cérémoniaire du chœur; ils saluent le chœur en sortant, chacun se tournant à la place où il se trouve, en telle sorte qu'aucun ne tourne le dos à l'Officiant; puis ils font à l'autel une inclination profonde: si le saint Sacrement est dans le tabernacle, et qu'ils fassent le salut au pied de l'autel pour se rendre à la sacristie, ils font la gémflexion sur le dernier degré: les deux Cérémoniaires relèvent les bords de la chape de l'Officiant, qui se couvre avec les Bourdonniers, après avoir salué l'autel; tous saluent la croix de la sacristie et l'Officiant, qui leur rend le salut à droite et à gauche; les Acolytes éteignent leurs cierges, et vont ensuite éteindre ceux de l'autel; le Maître des cérémonies ôte la chape à l'Officiant, lui faisant une inclination médiocre avant et après.

*N. B.* Lorsqu'il n'y a ni Cérémoniaire du chœur, ni Bedeau, c'est l'autre Cérémoniaire qui les supplée, sans néanmoins occuper d'autre place que celle qu'il a ordinairement auprès de l'Officiant.

---

## ARTICLE II.

*Des Vêpres aux jours solennels-majeurs  
et annuels.*

1.<sup>o</sup> L'OFFICIAINT prend l'étole et la chape au commencement de Vêpres, et entre solennellement au chœur en cette manière. Dès que le Clergé est rassemblé au chœur, les Bourdonniers et les Acolytes se rangent à la sacristie sur une même ligne : l'Officiant est au milieu, entre le Maître des cérémonies et le Cérémoniaire du chœur ; tous font une inclination profonde à la croix et une médiocre à l'Officiant ; puis les Acolytes marchent les premiers, suivis des Bourdonniers, deux à deux, et la tête couverte ; l'Officiant marche le dernier entre les deux Cérémoniaires, qui relèvent les bords de sa chape d'une main, et de l'autre tiennent leurs bonnets. Arrivés au bas du chœur, tous se rangent sur une ligne, saluent l'autel d'une inclination profonde, ou d'une gémflexion si le saint Sacrement est exposé ; ils saluent ensuite le chœur, s'il faut le saluer. Après quoi ils se tournent pour aller au siège de l'Officiant : les Acolytes marchent les premiers, les Bourdonniers les suivent ; dès que l'Officiant est arrivé à son siège, les Bourdonniers le saluent et vont

à leurs places , accompagnés du Cérémoniaire du chœur. Il faut remarquer que l'Officiant se place toujours au chœur : si M. le Curé ou le Supérieur du lieu officie , il reste à sa place , qui est la première du côté droit ; si un autre Prêtre fait l'office , il occupe la première place du côté gauche ; mais le côté où se trouve l'Officiant , en ces jours solennels , est toujours le plus digne ; et ceux qui entrent au chœur ou qui en sortent doivent saluer d'abord ce côté. Au signal donné par le Cérémoniaire du chœur , le Clergé ; qui étoit debout depuis l'arrivée de l'Officiant , se tourne vers l'autel pour dire tout bas le *Pater* et l'*Ave* , *Maria* : les Acolytes demeurent tournés en face devant l'Officiant. Quand il est temps , le Cérémoniaire avertit l'Officiant de commencer. Pendant le *Sicut erat* , le Cérémoniaire du chœur ou le Bedeau conduit les Chapiers devant l'Officiant , pour lui annoncer la première Antienne : ils entonnent au même lieu le premier Psaume , et se retirent à leurs places ; alors les Acolytes saluent ensemble l'Officiant , et vont déposer leurs chandeliers aux deux angles du plus bas degré de l'autel , faisant , avant et après cette action , la génuflexion devant le milieu : si le saint Sacrement est exposé , ils la font à deux genoux ; puis ils reviennent à leurs places , au chœur , qu'ils saluent en entrant. Le Cérémoniaire se

place dans un des bas stalles près de l'Officiant, et se comporte comme aux Vêpres ordinaires. Le Bedeau accompagne les deux Chapiers de chaque côté pour annoncer les Antiennes, comme aux simples dimanches; et personne ne se lève que celui à qui on annonce l'Antienne.

2.° A la fin du dernier Psaume, les Acolytes et les Thuriféraires saluent le chœur : ceux-ci vont à la sacristie pour préparer leurs encensoirs, et ceux-là au sanctuaire, où ils prennent leurs chandeliers, se tournent en chœur, et s'inclinent pendant le *Gloria Patri*; puis ils se réunissent devant le milieu de l'autel, font la génuflexion, et vont devant le siège de l'Officiant, saluant le chœur en entrant, et l'Officiant quand ils arrivent auprès de lui. L'Antienne étant finie, l'Officiant chante le Capitule; quand on chante l'Hymne *Ave, maris stella*, il se met à genoux avec le chœur. Pendant la dernière Antienne, le premier et le second Chapier vont, chacun de son côté, inviter pour le Répons ou l'*Alleluia*, autant d'Ecclésiastiques qu'il y a de Chapiers. Les invités entonnent l'*Alleluia*, que les Bourdonniers et le Chœur répètent : les invités continuent seuls le Verset jusqu'au crochet; le Chœur reprend jusqu'à l'*Alleluia*, que les invités répètent sans Neume, après quoi ils se retirent. Pendant l'*Alleluia*, les Bourdonniers sont assis et couverts comme le Clergé;

mais ils se lèvent pour entonner l'Hymne. Si l'on chante un Répons, les invités l'entonnent et le Chœur poursuit; les invités chantent seuls le Verset jusqu'à la réclame, puis ils reprennent le *Gloria Patri*, et le Chœur répète la réclame, ou le Répons, ou tous les deux, selon la solennité, à moins qu'il n'y ait un orgue: pendant ce temps-là les invités se retirent, après avoir salué les Bourdonniers, et s'être salués mutuellement. Pendant l'*Alleluia* ou le Répons, les Acolytes déposent leurs chandeliers devant eux: ils les reprennent quand les Chapiers viennent annoncer l'Antienne du *Magnificat*, ce qu'ils doivent faire à la fin de l'Hymne; l'Officiant est debout, avec tout le chœur, pendant qu'on double l'Antienne. Dès que les Chapiers ont entonné le *Magnificat*, ils retournent à leurs places. Le Cérémoniaire salue l'Officiant, entre les deux Acolytes, et avec eux; l'Officiant salue le chœur avant de quitter son siège, et va à l'autel, à la suite des Acolytes, et du Cérémoniaire qui marche devant lui. En même temps que l'Officiant salue l'autel, les Thuriféraires, qui sont venus au sanctuaire pendant l'Antienne du *Magnificat*, font la gémflexion derrière lui, et montent ensuite sur les marches de l'autel, pour faire bénir l'encens. L'Officiant, après avoir baisé l'autel, met de l'encens dans les deux encensoirs, et encense l'autel comme à l'Introït de

la Grand'Messe : le premier Thuriféraire l'assiste à sa gauche, et le second retourne à la place qu'il occupoit auparavant. Le premier Thuriféraire reçoit son encensoir au coin de l'épître, et après avoir salué l'autel à sa première place, en même temps que l'Officiant le salue au bas des degrés, il marche devant avec l'autre Thuriféraire, pour retourner au siège de l'Officiant ; tous saluent le chœur en entrant, et se dirigent par le côté où se trouve le siège de l'Officiant. Le second Thuriféraire salue l'Officiant quand il y est arrivé, et va se placer derrière les Bourdonniers, attendant que l'autre vienne le rejoindre. Le Cérémoniaire encense l'Officiant de trois coups, et va ensuite encenser M. le Curé, si lui-même n'officie pas ; puis il encense les Chapiers à leurs places, et rend l'encensoir au premier Thuriféraire, qui va rejoindre l'autre.

Il faut remarquer que s'il y a quelque relique exposée solennellement près de l'autel, l'Officiant va l'encenser de trois coups avant de retourner à son siège ; si c'est l'usage, il pourra aussi aller encenser, avec tous ses Officiers, l'autel du Saint dont on célèbre la Fête.

Les Thuriféraires mettent de l'encens dans leurs encensoirs, et se préparent à encenser le chœur : avant de se séparer ils font la gèneflexion si le saint Sacrement est exposé. Si

M. le Curé fait l'Office, ou, si étant absent du chœur il n'a pas été encensé, les Thuriféraires encensent, à courtes chaînes, le plus digne Prêtre de chaque côté, après quoi ils encensent le chœur : ils doivent éviter de le faire pendant le *Gloria Patri*. Néanmoins si on le chante pendant qu'ils encensent, ils ne s'arrêtent pas pour s'incliner ; mais quand l'Officiant dit, *Domine vobiscum*, ils s'arrêtent aussitôt et se retirent à la sacristie.

Pendant l'Antienne de *Magnificat* étant achevée, l'Officiant dit l'Oraison. S'il y a Sermon et ensuite Bénédiction du saint Sacrement, on peut ne chanter l'Antienne de la sainte Vierge qu'après le Sermon, pendant que les Officiers se préparent à la sacristie : s'il n'y a point de Bénédiction, on la chante comme aux dimanches ordinaires.

( A la Métropole, aux jours solennels, l'Officiant ne prend pas la chape au commencement de Vêpres ; mais il se comporte comme aux simples dimanches. )

## ARTICLE III.

*Des Vêpres devant le saint Sacrement exposé : de l'Exposition et de la Bénédiction du saint Sacrement.*

1.° SI l'on expose le saint Sacrement avant Vêpres, le Prêtre qui l'expose se conforme à ce qui est prescrit dans le Manuel, en observant néanmoins ce qui suit. Quoique le Manuel, pour s'accommoder aux petites églises, ne dise pas que le Prêtre doit être précédé de deux Porte-flambeaux, il est convenable de le pratiquer ainsi, autant qu'on peut : les deux Porte-flambeaux peuvent être des confrères du saint Sacrement. On doit chanter, *O salutaris hostia*, ou quelqu'autre strophe en l'honneur du saint Sacrement, ce qu'on doit observer toutes les fois qu'on l'expose ; de plus, celui qui expose le saint Sacrement ne donnera pas la bénédiction, quoique sans rien dire, en quoi nous dérogeons au Manuel, pour revenir à l'ancien usage de l'Eglise de Toulouse. L'Officiant ne doit pas non plus bénir l'encens, quoiqu'il soit autrement marqué dans le Manuel : c'est une règle générale qu'on ne bénit pas l'encens devant le saint Sacrement exposé, quand on ne doit encenser que le saint Sacrement ; mais on

le bénit à l'ordinaire, si l'on doit en même temps encenser quelqu'autre chose, comme l'autel.

2.° A Vêpres, quand le saint Sacrement est exposé, l'Officiant et tous ses Ministres font la génuflexion en arrivant au chœur ou au sanctuaire : ils ne saluent pas le chœur. L'Officiant demeure découvert pendant l'Office, comme le reste du Clergé : mais il s'assied à l'ordinaire. Au *Magnificat*, l'Officiant se comporte à l'encensement comme aux jours ordinaires, quand le saint Sacrement est dans le tabernacle ; excepté qu'en arrivant à l'autel et en se retirant, il fait la génuflexion à deux genoux (sans appuyer les mains sur les degrés de l'autel), et qu'il se met à genoux sur le bord du marchepied pour encenser le saint Sacrement : celui qui l'assiste ne baise ni sa main ni l'encensoir. A la Bénédiction qu'on donne après Vêpres, l'Officiant se met à genoux sur le plus bas degré : les Bourdonniers se tiennent en cette posture sur les marches du sanctuaire ; outre les Acolytes, on emploie plusieurs Porte-flambeaux, selon la solennité de la Fête. Quand on commence cette strophe du *Pange lingua*, *Tantum ergo*, etc., l'Officiant fait une inclination profonde au saint Sacrement, se lève et met de l'encens dans l'encensoir sans le bénir : le Prêtre ou le Diacre qui l'assiste lui présente la cuiller, et le Cérémoniaire relève le bord de sa chape.

L'Officiant encense le saint Sacrement de trois coups, faisant l'inclination profonde avant et après. L'Assistant, revêtu de l'étole de son ordre, descend le saint Sacrement de l'exposoir, faisant une inclination profonde, les mains jointes, avant de le prendre. L'Officiant encense de nouveau le saint Sacrement sur l'autel. Quand il est temps il se lève avec son Assistant, qui lui présente le livre des Oraisons, il dit, *Dominus vobiscum*, et les chante sur le ton des Collectes à la Messe (aux prières de Quarante heures, on les chante sur ton ferial) : aucun des Ministres n'est debout pendant les Oraisons. A la fin, l'Officiant, sans faire aucun salut, monte sur le marchepied avec son Assistant, fait la gémuflexion, et chante, *Adjutorium nostrum*, en faisant le signe de la croix ; il joint les mains et chante, en s'inclinant, *Sit nomen Domini*, etc. ; puis élevant les mains et les yeux vers le Ciel, il dit les paroles de la bénédiction, *Benedicat vos*, etc. : à ce mot, *Deus*, il joint les mains ; ensuite il les repose sur l'autel et fait la gémuflexion, que l'Assistant fait avec lui, en lui soutenant le coude. L'Officiant reçoit l'ostensoir, et le tient avec la main droite par le nœud, et de la gauche par le pied ; il se tourne sur sa droite, et fait avec le saint Sacrement trois signes de croix, l'un du côté de l'épître, en disant, *Pater*, l'autre au milieu, en

disant, *et Filius*, et le troisième du côté de l'évangile, en disant, *et Spiritus sanctus*; il achève le tour, et l'Assistant, qui s'est tenu à genoux et incliné sur le bord du marchepied, remet l'ostensoir sur le corporal; puis ils font ensemble la génuflexion, et l'Officiant descend en se retirant vers le côté de l'évangile, pour ne pas tourner le dos au saint Sacrement. L'Assistant se retire un peu vers le coin de l'épître, jusqu'à ce que l'Officiant, arrivé sur le dernier degré, ait fait une inclination profonde au saint Sacrement, après quoi il le remet dans le tabernacle. Il faut observer qu'au Salut il y a deux Thuriféraires, comme aussi à la Messe devant le saint Sacrement exposé, mais à l'Élévation seulement; pendant que l'Officiant donne la bénédiction, ils encensent à genoux, à quelque distance des deux angles du marchepied, dirigeant leurs encensoirs en flèche vers le saint Sacrement.

---

#### ARTICLE IV.

*Des Vêpres en présence de Monseigneur l'Archevêque.*

L'OFFICIANT, avant de chanter, *Deus, in adjutorium*, demande au Prélat la permission de commencer, en s'inclinant profondément vers

lui; puis il continue Vêpres à l'ordinaire. Le Prélat bénit l'encens au *Magnificat*; pendant que l'Officiant est debout à l'autel, après l'avoir salué et l'avoir baisé, le Thuriféraire, accompagné du Cérémoniaire, va au siège du Prélat, et présente la navette à son Assistant à droite; l'encens étant béni, ils reviennent au sanctuaire, et l'Officiant encense l'autel: il est lui-même encensé, au coin de l'épître, comme à la Messe. Le Cérémoniaire ayant accompagné l'Officiant au pupitre, va avec le Thuriféraire présenter l'encensoir à l'Assistant du Prélat, qui l'encense de trois coups, après quoi l'on fait l'encensement au chœur comme à l'ordinaire. Après *Benedicamus Domino*, le Prélat étant debout et découvert, donne la bénédiction, faisant une inclination à sa croix, qu'un Clerc tient à genoux devant lui. A Complies, l'Officiant dit, au *Confiteor*, *Et tibi*, *Pater*, en s'inclinant vers le Prélat; il s'incline aussi vers lui avant de dire, *Indulgentiam*, et à la fin, avant *Gratia Domini*, etc.

---

## ARTICLE V.

*Des Vêpres où Monseigneur l'Archevêque officie pontificalement.*

1.° **M**ONSEIGNEUR l'Archevêque ayant fait sa prière devant l'autel, va à son trône accompagné de ses Assistans. Le Maître des cérémonies monte à l'autel, et donne aux Acolytes les ornemens du Prélat pour les porter aux Diacres-assistans. Les ornemens sont disposés en cet ordre : la chape doit être étendue sur l'autel, la doublure en dessous. Sur le milieu on met l'étole, les mitres reposent contre les gradins de chaque côté, et l'on met la crosse contre l'autel, au côté de l'évangile.

Lorsque le Prélat est habillé, les Assistans prennent les mêmes ornemens qu'à la Messe ; et les Acolytes viennent devant le trône, font au Prélat une inclination profonde, et demeurent là tournés en face, jusqu'après l'intonation du premier Psaume. Si le Prélat s'habille à la sacristie, il vient au chœur processionnellement, mais sans être précédé des Thuriféraires. Au signal donné par le Cérémoniaire, le Prélat sans mitre se tourne vers l'autel, et dit tout bas le *Pater* et l'*Ave* ; puis il chante, *Deus, in adjutorium*. Pendant le *Sicut erat*, les Bour-

donniers viennent lui annoncer la première Antienne ; ils entonnent au même lieu le premier Psaume , puis ils reçoivent la bénédiction du Prélat , et se retirent. Les Acolytes saluent aussi le Prélat , et vont déposer leurs chandeliers aux deux angles du marchepied de l'autel ; puis ils s'asseyent sans se couvrir. Le Prélat s'assied et reçoit la mitre simple : il récite les Psaumes dans le livre qu'un Clerc soutient devant lui accompagné du Ministre du bougeoir ; les autres Officiers sont assis. Le Prêtre-assistant et les deux Diacres se couvrent , les autres restent découverts : à Vêpres on ne fait aucun usage du grémial. Le Cérémoniaire a soin d'avertir le Prélat quand il faut s'incliner ou se lever. Les Bourdonniers annoncent les Antiennes au chœur comme aux Vêpres ordinaires. L'ancien usage de la métropole , est qu'on n'annonce aucune Antienne aux Assistans du Prélat. A la fin de la dernière Antienne , le Prélat se tient debout avec la mitre , pendant le Capitule , qui est chanté par M. le Chanoine de semaine. Pendant le Répons ou l'*Alleluia* , le Prélat est assis. A la fin de l'Hymne , avant que les Bourdonniers arrivent pour annoncer l'Antienne du *Magnificat* , les Acolytes vont devant le trône , faisant les saluts requis , et demeurent là tournés en face jusqu'à l'encensement de l'autel. Le Prélat quitte la mitre , et se tient debout pendant l'Hymne.

Après avoir entonné l'Antienne du *Magnificat*, il reste debout, la crosse à la main, pendant qu'on la chante pour la première fois. Lorsque les Bourdonniers ont entonné le *Magnificat*, il leur donne sa bénédiction, s'assied et reçoit la mitre précieuse. Les Thuriféraires accompagnés du Cérémoniaire, vont au trône pour faire bénir l'encens, et le Prêtre-assistant présente la cuiller. Le Prélat ayant béni l'encens en disant, *Ab illo benedicaris*, se lève, reçoit la crosse, et va à l'autel précédé des Acolytes, et accompagné des Diacres-assistans qui lèvent les bords de sa chape : arrivé au pied de l'autel, il quitte la crosse, et le second Assistant lui ôte la mitre ; il fait une inclination profonde à l'autel ( si le saint Sacrement étoit dans le tabernacle, il feroit la gémflexion ). A sa droite, est le Prêtre-assistant qui monte à l'autel avec lui. Les deux Diacres restent au bas des marches. Le Prélat baise l'autel, et reçoit l'encensoir du Prêtre-assistant, à qui le Thuriféraire le remet sur le marchepied ; il encense la croix de trois coups, faisant une inclination profonde avant et après : et ensuite l'autel comme à la Messe, sans rien dire. Si le saint Sacrement est dans le tabernacle, le Prélat n'encense pas la croix, mais après avoir baisé l'autel, il descend sur le plus bas degré, d'où il encense le saint Sacrement à genoux. Le premier Thuriféraire reçoit l'encensoir au coin

de l'épître ; le Prélat retourne au milieu de l'autel, et descend sur le pavé : il fait à la croix une inclination profonde, reçoit la mitre et la crosse, et retourne à son trône, où le Prêtre-assistant l'encense de trois coups ; celui-ci est lui-même encensé de deux coups par le Maître des cérémonies ; après lui les Diacres-assistans sont encensés de la même manière. Le Maître des cérémonies va ensuite encenser au chœur, comme aux autres Vêpres solennelles. Le Prélat ayant été encensé, quitte la mitre que lui ôte le premier Assistant, et il se tient debout pendant le reste du *Magnificat* ; à la fin il quitte la crosse, s'assied et reçoit la mitre. L'Antienne étant finie, le Prélat quitte la mitre, se lève, et chante, *Dominus vobiscum*, et l'Oraison dans le livre qu'un Clerc soutient devant lui ; et lorsque le Chœur a chanté, *Benedicamus Domino*, il donne la bénédiction solennelle, ou à l'autel, ou sur son trône, s'il peut être facilement aperçu du peuple. Les Acolytes se mettent à genoux comme le reste du Clergé, après quoi ils portent leurs chandeliers à la crédence. Le Prélat quitte les ornemens, aidé par les Diacres-assistans et le Maître des cérémonies.

Si l'on doit donner la Bénédiction du saint Sacrement après Vêpres, le Prélat ne donne pas sa bénédiction ordinaire ; mais il va processionnellement à l'autel de paroisse, précédé du

Prêtre-assistant, et au milieu des deux Diaeres. Ceux-ci se comportent pendant le Salut, comme le Diacre et le Sous-diacre lorsqu'on donne la Bénédiction après la Grand'Messe ordinaire. Le premier Diacre doit prendre une étole sous la dalmatique. Le Prêtre-assistant se tient à genoux sur le dernier degré de l'autel, au côté de l'évangile, ayant la face tournée vers le côté de l'épître : il ne se lève point quand le Prélat officiant dit les Oraisons. Tout étant fini, le Prélat va à la sacristie, où il quitte ses ornemens ; il est ensuite accompagné jusqu'à son palais par les deux Chanoines qui l'ont assisté. Selon le Cérémonial des Évêques, et d'après l'ancien usage de la métropole, Monseigneur l'Archevêque, lors même qu'il est seulement présent à l'Office, est assisté tour à tour par deux de MM. les Chanoines, en habit de chœur, lesquels vont prendre le Prélat à son palais, et le reconduisent ensuite après l'Office. Si le Prélat donne le Salut après avoir assisté à Vêpres seulement en rochet, il prend la chape conformément au Cérémonial des Évêques.

---

## ARTICLE VI.

*Des Complies, des Matines et des Laudes, et de l'Office des Morts.*

1.° SI l'on dit Complies immédiatement après Vêpres, dès que l'Officiant est sorti du chœur, un Chantre se tourne vers le plus digne du chœur, et dit, incliné médiocrement, *Jube, Domne, benedicere*; il demeure incliné jusqu'à la fin de la bénédiction; puis il chante la Leçon, faisant une inclination profonde à l'autel, en disant, *Tu autem, etc.*; après quoi celui qui préside dit, *Converte nos, etc.*, d'une voix médiocre, faisant le signe de la croix sur sa poitrine: il dit le *Confiteor* incliné médiocrement; il se tourne vers chaque côté du chœur, en disant, *Et vobis, fratres; et vos, fratres*; et le chœur, qui est tourné en face, observe les mêmes cérémonies, quand il récite le *Confiteor* à son tour: il se relève à *Indulgentiam*, et fait le signe de la croix; puis celui qui fait l'Office, dit d'une voix haute, *Deus, in adjutorium*: pour le reste, on se comporte comme à Vêpres, excepté que les Chantres n'annoncent pas les Antiennes: mais l'un d'eux, sans quitter le lutrin, se tourne vers l'Officiant, et lui fait une inclination mé-

diocre, pour l'avertir de les entonner. Les Acolytes ne viennent pas devant l'Officiant pour le Capitule, et l'on n'encense pas l'autel à *Nunc dimittis*: deux Clercs chantent le Répons *In manus tuas*, au même lieu où ils chantent les Versets. L'Officiant dit l'Oraison *Visita*, toujours debout, puis il entonne l'Antienne de la sainte Vierge, après avoir dit, *Gratia Domini nostri*, en faisant le signe de la croix: si l'on ne doit pas faire le suffrage des morts, il dit à la fin, *Fidelium animæ*, etc., et puis tout bas, et à genoux, le *Pater*, l'*Ave*, et le *Credo*: il faut observer, 1.<sup>o</sup> que les Acolytes ayant accompagné l'Officiant à la sacristie après Vêpres, vont éteindre les cierges de l'autel, à la réserve des deux plus éloignés de la croix: et que l'Officiant, s'il revient au chœur, ne se met pas au même siège où il étoit à Vêpres, mais à celui qui lui convient selon son rang, à moins que le siège qu'il occupoit à Vêpres, ne soit sa place ordinaire. 2.<sup>o</sup> Si les Complies sont séparées de Vêpres, dès que le Clergé a fait une courte prière, il se lève, un Chantre demande aussitôt la bénédiction, et le reste se fait comme nous avons dit.

2.<sup>o</sup> AUX MATINES SOLENNELLES, les Acolytes allument les cierges comme à Vêpres: le Clergé ayant fait une courte prière à genoux, se lève, et dit tout bas le *Pater*, l'*Ave*, et le *Credo*: ensuite l'Officiant, qui, quoiqu'en surplis, occupe

cupe la même place qu'aux Vêpres solennelles, chante, *Domine, labia mea aperies*, faisant un signe de croix sur sa bouche avec le pouce; puis il dit, *Deus, in adjutorium*, etc. Les Bourdonniers entonnent l'Invitatoire et le Psaume *Venite, exultemus*, etc., le Chœur répète l'Invitatoire; et quand on chante ces paroles, *Venite, adoremus et procidamus ante Deum*, tous, excepté les Bourdonniers, font la genuflexion à deux genoux: à la fin de l'Hymne, le Cérémoniaire du chœur accompagne les Bourdonniers devant l'Officiant, pour lui annoncer la première Antienne; ils entonnent au même lieu le premier Verset du Psaume: les Bourdonniers annoncent les autres Antiennes, et entonnent ensuite les Psaumes, comme à Vêpres. Lorsqu'on répète la dernière Antienne de chaque Nocturne, deux Clercs chantent le Verset au lieu ordinaire, après avoir été avertis par le Cérémoniaire du chœur, qui avertit aussi en même temps celui qui doit chanter la Leçon, commençant par les moins dignes. Le Lecteur, après avoir rendu le salut au Cérémoniaire, debout et découvert, salue ses voisins, et va, le bonnet à la main, devant le pupitre, où il fait, en arrivant, une inclination profonde à l'autel avec le Cérémoniaire à sa gauche. Le Chœur ayant répondu au Verset, l'Officiant dit, *Pater noster*, et après que le Chœur a répondu à *Et ne nos*, etc., il

dit tout haut l'Absolution, à laquelle le Chœur répond, *Amen*. Alors le Lecteur se tourne vers l'Officiant, sans tourner directement le dos à l'autel, et dit, incliné médiocrement, *Jube, Domne, benedicere* : il ne se redresse que lorsque l'Officiant a dit les paroles de l'Absolution ; pendant qu'il dit la Leçon, le Cérémoniaire tient auprès de lui, s'il est besoin, un bougeoir avec une bougie allumée. Le Lecteur fait une inclination profonde à l'autel, en disant, *Tu autem, Domine*, etc. ; il retourne à sa place, salue le Cérémoniaire qui l'a accompagné, et ses voisins ; puis il s'assied et se couvre. Après la Leçon, les Chapiers se lèvent, et commencent le Répons, que tout le Chœur poursuit ; ils disent seuls et debout le Verset qui suit, ou au moins celui de la troisième Leçon, si d'autres sont nommés pour chanter les deux premiers : l'Officiant est debout lorsqu'il donne la seconde et la troisième bénédiction ; s'il est Evêque, il les donne assis, excepté la première de chaque Nocturne, et celles qui précèdent un Évangile. Au second et au troisième Nocturne, on se comporte comme au premier, hors ce qui suit. Au commencement de la septième Leçon, tous sont debout, tournés vers le Lecteur, jusqu'à ces paroles, *Et reliqua*. Pendant le second Répons du troisième Nocturne, les Acolytes viennent avec leurs chandeliers, devant l'Offi-

ciant, précédés du Maître des cérémonies, portant une chape pour l'Officiant : celui-ci ayant reçu la chape, dit debout la dernière Leçon, après avoir demandé la bénédiction au plus digne du chœur ; lorsqu'il dit, *Tu autem, Domine*, etc., il s'incline médiocrement vers l'autel : le Chœur ayant répondu, *Deo gratias*, on chante le Répons, à la fin duquel les Chapiers, conduits par le Cérémoniaire du chœur, vont annoncer le *Te Deum* à l'Officiant : et dès qu'il l'a entonné, ils reviennent à leurs places.

Les Laudes sont toutes semblables aux Vêpres, pour les cérémonies et le nombre des Officiers : on fait au cantique *Benedictus*, le même encensement qu'au *Magnificat*.

5.° L'OFFICE DES MORTS a beaucoup de rapports avec les Offices des trois derniers jours de la Semaine Sainte : néanmoins quand cet Office est solennel, on peut y employer deux ou même quatre Chapiers, qui pour lors ne prennent pas le bourdon : l'Officiant est en chape, ou au moins en étole : à Vêpres, on lui annonce la première Antienne, et celle du *Magnificat* : le chœur ne se découvre pas quand on chante le Verset *Requiem æternam*, etc., à la fin des Psaumes. Si l'on chante les Vêpres des morts immédiatement après celles du jour (comme il arrive la veille de la Commémoration des morts), l'Officiant, sans dire, *Fidelium animæ*, etc.,

prend une chape noire qu'on lui apporte de la sacristie. Les Bourdonniers vont en même temps quitter leurs chapes et leurs bourdons, et d'autres, revêtus de chapes noires, arrivent au même instant auprès de l'Officiant, pour lui annoncer la première Antienne : si le Clergé est trop peu nombreux pour qu'on puisse pratiquer ce qui vient d'être dit, il vaut mieux qu'un simple Chantre annonce l'Antienne à l'Officiant, que d'attendre les Chapiers. Dès que le premier Psaume a été entonné, les Acolytes saluent l'Officiant, et portent leurs chandeliers au sanctuaire ; puis ils vont à leurs places, sans saluer le chœur, ni leurs voisins : à la fin du *Magnificat*, ils reviennent avec leurs chandeliers, devant l'Officiant, où ils sont debout, même pendant les prières qui suivent l'Antienne du *Magnificat* : l'Officiant dit tout haut, *Pater noster*, qu'il continue tout bas, et à genoux avec tout le Chœur : il dit les Prières et le Psaume *Lauda, anima*, etc., sur le ton ferial, alternativement avec le Chœur ; il se lève pour dire l'Oraison. A la métropole, l'Officiant, qui est au milieu du chœur devant le pupitre, ne se met pas à genoux pour dire les Versets,

---

## ARTICLE VII.

*Du Chant, et des pauses qu'il y faut garder.*

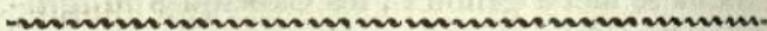
1.<sup>o</sup> LE chant ayant été établi dans les Offices divins, pour célébrer les louanges de Dieu, tous doivent s'en acquitter avec un grand respect et une grande dévotion ; ils doivent prendre garde de prononcer distinctement toutes les paroles, sans tronquer les mots, ou les omettre entièrement, évitant la confusion et la précipitation, et chantant toujours d'un ton grave et soutenu. A la fin de chaque Verset, comme aussi avant la pause que l'on doit faire au milieu, il faut prolonger un peu la pénultième, ou l'autépénultième, si sa pénultième est une brève, ou si la finale est un monosyllabe. On doit éviter de prolonger la finale, ou de la prononcer avec une brièveté choquante et affectée. Tous doivent chanter ensemble, et sur le même ton ; et accorder tellement leurs voix, qu'elles paroissent n'en faire qu'une. Il faut, de plus, joindre tellement la dévotion intérieure aux paroles, que l'esprit de ceux qui chantent, trouve une douce nourriture dans les paroles de l'Esprit saint, et que ceux qui écoutent, soient excités à la piété et à la ferveur. Tous doivent respi-

rer en même temps aux virgules , à moins qu'elles ne se rencontrent trop fréquemment : mais sur-tout , aux points et aux astérisques ; et lorsqu'un côté du chœur chante , l'autre doit écouter en silence.

2.° Il y a trois sortes de pauses , la légère , la moyenne , et la plus grande : celle-ci se fait au milieu des Versets , des Psaumes et des Cantiques , en sorte qu'il règne pendant un instant , un silence parfait dans le chœur. La moyenne pause se fait à la fin des Versets , en sorte qu'il y ait un léger instant de silence , avant que l'autre côté du chœur chante le Verset suivant. La pause légère se fait aux virgules , et aux points qui se rencontrent ailleurs qu'au milieu ou à la fin des Versets ; dans les Hymnes on garde cette pause après chaque vers. Aux dimanches et aux fêtes , les pauses doivent être plus longues ; et l'Office doit être chanté d'autant plus lentement , que la fête est plus solennelle : ce qu'il faut aussi observer quand le saint Sacrement est exposé. Or , la solennité dans le chant consiste plus en la longueur des pauses , que dans la prolongation de chaque mot en particulier ; quoiqu'en ces jours solennels , il faille les prononcer plus lentement. Dans les jours les plus solennels , la grande pause qui se fait au milieu des Versets , doit être assez prolongée pour qu'on puisse , dans l'intervalle , prononcer

ces paroles : *Ave, Maria, gratiâ plena, Dominus tecum.* Il faut toujours chanter un peu lentement le *Deus, in adjutorium,* le *Te Deum,* sur-tout le Verset *Te ergo, quæsumus,* comme aussi les autres choses à quoi le Chœur s'incline ou se met à genoux, les Cantiques *Magnificat, Benedictus, Nunc dimittis.* Si l'on encense le chœur pendant les Cantiques, il en faut assez prolonger le chant, pour que l'encensement puisse être achevé avant l'Oraison : il faut dire la même chose du *Kyrie,* au commencement de la Messe, pour qu'il n'y ait pas de lacune, après que le Célébrant a encensé l'autel. A la Messe, on chante plus gravement l'Introît, l'Offertoire, le *Sanctus,* l'*Agnus Dei* : le Célébrant chante toujours un peu lentement la Préface et le *Pater.* Quand deux chantent ensemble, seuls, ils doivent s'accorder parfaitement. Celui qui chante une Oraison, un Capitule ou une Leçon, doit le faire distinctement, en sorte qu'on puisse bien saisir le sens des paroles qu'il dit : il doit s'arrêter aux virgules, et un peu plus aux points ; chacun au reste doit prévoir et préparer avec soin ce qu'il doit lire ou chanter au chœur. Si quelqu'un fait une faute qui ne soit pas de conséquence, il faut la dissimuler par un silence modeste, comme si on annonçoit une Antienne pour une autre : mais si l'on entonnoit un Psaume pour un autre, le Chœur,

après l'intonation , chanteroit le premier Verset du Psaume omis : si l'on donne un faux ton, ou qui soit trop haut ou trop bas , celui qui préside au chant donnera le ton véritable, après l'intonation , avant que le Chœur continue.



## ARTICLE VIII.

### *Des Processions.*

1.<sup>o</sup> **L**ES Processions publiques , usitées dans l'Église, suivant une tradition très-ancienne, soit pour exciter la piété des fidèles par la considération des mystères qu'elles représentent, soit pour rendre grâces à Dieu des bienfaits reçus, ou pour implorer son secours dans les nécessités, doivent être célébrées avec une particulière dévotion par les Ecclésiastiques, qui sont obligés d'enseigner au peuple, par leurs paroles et par leurs exemples, la manière de s'y bien comporter. Il y a deux sortes de Processions, les unes sont communes et ordinaires, qu'on fait par toute l'Église en certains jours de l'année, comme à la Fête de la Purification, au Dimanche des Rameaux, aux Litanies majeures, le jour de saint Marc; aux Litanies mineures des Rogations, trois jours avant l'Ascension, et au jour de la Fête du saint Sacrement : à quoi l'on peut ajouter les Processions

qu'on fait les dimanches avant la Messe solennelle, et en d'autres jours de Fête, selon la coutume des Églises; les Processions extraordinaires sont ordonnées par les Évêques en des occasions importantes pour le bien de l'Église: de ces deux sortes de Processions, quelques-unes sont plus solennelles, comme celle du saint Sacrement, de la translation des Reliques, celles qu'on fait pour action de grâces de quelque grand bienfait, ou en quelques Fêtes principales de l'année; d'autres sont moins solennelles, comme certaines Processions plus fréquentes, qui se font selon la coutume des Églises: elles se font avec un moindre appareil d'Officiers et d'ornemens. La croix doit être portée devant la Procession, entre les deux Acolytes, soit par un Sous-diacre, revêtu de tunique sans manipule, comme dans les Processions solennelles qui se font dans l'enceinte de l'église, soit par un Clerc, ou mieux encore par un Sous-diacre, en surplis, dans les Processions moins solennelles. L'image du crucifix ne doit pas être tournée vers le Clergé qui suit, mais du côté opposé, comme si Notre-Seigneur marchoit devant, ce qui ne doit pas s'entendre du temps où la Procession demeure arrêtée; car alors l'image de Notre-Seigneur doit être tournée vers le Clergé. On doit aussi excepter de cette règle la croix de Monseigneur l'Archevêque, dont l'image doit

toujours être tournée vers lui. Outre la croix, on porte encore, selon la coutume des lieux, une bannière sur laquelle est peinte l'image du saint Patron de l'église; après la croix, tout le Clergé marche d'un pas égal, deux à deux, les moins dignes les premiers, avec gravité et modestie; évitant de parler et de regarder de côté et d'autre; chacun doit marcher à deux ou trois pas de distance de celui qui le précède. Si le nombre des personnes est inégal, le plus digne marche au milieu des deux derniers, ou bien il marche seul après tous, particulièrement s'il est placé, par sa dignité, au-dessus des autres. Dans les Processions de la Fête de la Purification, du Dimanche des Rameaux, et dans les Processions solennelles qui se font dans l'enceinte de l'église, les Thuriféraires marchent devant la croix avec la navette et l'encensoir fumant; dans celles où l'on porte le très-saint Sacrement, les Thuriféraires doivent marcher non loin du Célébrant, comme préparant le chemin à Notre-Seigneur par la bonne odeur de l'encens. Quant aux Processions communes et ordinaires, les Thuriféraires n'y assistent point. Le Cérémoniaire marche ordinairement derrière celui qui porte la croix, entre les deux rangs du Clergé; mais comme il doit veiller à ce que tous observent l'ordre requis en cette action, il est à propos qu'il se trouve en divers endroits

de la Procession, s'arrêtant seul pour voir marcher les autres, et retournant ensuite avec modestie auprès du Porte-croix. On doit tellement disposer les Chantres et partager les différens Chœurs, qu'il n'y ait aucune confusion dans le chant, et qu'on reprenne exactement les Litanies ou les Psaumes au Verset qui vient après celui qu'a chanté le premier Chœur. Dans les Processions solennelles qu'on fait immédiatement avant ou après la Messe, le Diacre marche à la droite du Célébrant, et le Sous-diacre à la gauche : tous deux revêtus des ornemens qui leur sont propres, sans manipule, et chacun levant de son côté le devant de la chape du Célébrant ; un autre Sous-diacre porte la croix comme il a été dit ci-dessus. Dans les Processions moins solennelles, qu'on fait en certains temps de l'année tous les dimanches, avant la Messe de paroisse, un Clerc porte la croix ; pour les Processions qu'on ne fait pas immédiatement avant ou après la Messe, il ne faut point de Diacre ni de Sous-diacre auprès de l'Officiant ; mais si elles sont solennelles, l'Officiant et les Chantres sont revêtus de chapes. On excepte de cette règle les Processions solennelles du très-saint Sacrement, où les Ministres sacrés, revêtus de leurs ornemens avec le manipule, doivent, en quelque temps que ce soit, assister aux côtés du Célébrant, qui

est en chasuble. Lorsqu'on passe par quelque lieu étroit, le moins digne marche le premier, et ensuite attend l'autre pour aller ensemble comme auparavant : ce qu'observent aussi, en pareille occasion, les Acolytes à l'égard du Portecroix, et les Ministres sacrés à l'égard de l'Officiant. Tous doivent aussi faire attention à garder durant la Procession, et à leur retour dans le chœur, le même côté qu'ils tenoient auparavant; et s'il est nécessaire pour cela de faire entr'eux quelque changement d'un côté à un autre, on le doit faire à l'entrée ou à la sortie de quelque porte désignée par le Cérémoniaire, en sorte que les plus dignes soient toujours à la droite, et les moins dignes à la gauche. Si l'on passe devant le saint Sacrement exposé dans un soleil, ou devant un Prêtre qui fait l'élévation, ou qui donne la communion au peuple, ou qui porte le saint Sacrement à un malade, tous font, deux à deux, une simple gémflexion à mesure qu'ils se trouvent vis-à-vis, sans s'arrêter, pour ne pas troubler l'ordre de la Procession; mais si le saint Sacrement est renfermé dans le tabernacle, on ne fait aucune inclination. Si le Clergé porte des cierges ou des rameaux, ceux qui sont du côté droit les tiennent de la main droite, et ceux qui sont au côté gauche les tiennent de la main gauche: les uns et les autres tenant l'autre main appuyée

sur la poitrine , si elle n'est point occupée à tenir quelque livre , ou le bonnet lorsqu'on est découvert. Si cependant on vient à changer de côté , il faut aussi changer de main les cierges ou les rameaux , en sorte qu'ils se trouvent toujours en dehors.

2.<sup>o</sup> L'ordre qu'on doit garder au commencement , dans la suite et à la fin de la Procession , outre ce qui a été dit , consiste dans les choses suivantes : Dans les Processions qui se font le dimanche , depuis Pâques jusqu'à la Toussaint , le Célébrant , ayant fait l'aspersion , entonne le *Veni , Creator* ; tous sont à genoux pendant la première strophe , excepté les Acolytes et le Porte-croix , qui se placent devant le milieu de l'autel. A la fin de la première strophe , les Acolytes et le Porte-croix se mettent en marche , précédés du Thuriféraire portant le bénitier ; pour le reste on se conforme à ce qui est prescrit dans le Manuel. Si la Procession est solennelle , comme à la Fête du Patron , on ne fait point de station , et le Thuriféraire porte l'encensoir au lieu du bénitier. Alors , avant de partir , l'Officiant met de l'encens dans l'encensoir en la manière ordinaire ; puis il fait , avec ses Ministres , la génuflexion sur le dernier degré , reçoit son bonnet , et se tourne vers le Clergé quand il commence à partir. Quant à la Procession du saint Sacre-

ment que l'on fait tous les mois après Vêpres, tous se mettent à genoux ; et les Bourdonniers, aussi à genoux sur les marches du sanctuaire, entonnent, *O salutaris hostia*, et, *Qui carne nos*. Pendant ce temps-là, le Célébrant encense le saint Sacrement, puis on le descend sur l'autel ; à la fin de la strophe, *Qui carne nos*, l'orgue joue, et pour lors la Procession se met en marche. Ensuite les Bourdonniers entonnent l'Hymne *Pange, lingua*, que l'on chante alternativement avec l'orgue ; le saint Sacrement est reçu sous un dais à l'entrée du sanctuaire ou du chœur : plusieurs Porte-flambeaux l'accompagnent ; pendant tout le cours de la Procession, les deux Thuriféraires marchent devant, et s'arrêtent de temps en temps pour encenser le très-saint Sacrement, observant de faire la génuflexion avant et après. En marchant, ils agitent leurs encensoirs, et se tiennent un peu tournés en face. Au retour de la Procession on chante le Verset *Filii tui*, un autre en l'honneur de la sainte Vierge, et un troisième au gré du Célébrant ; puis le Célébrant chante les Oraisons qui y répondent, et donne la bénédiction. Aux Saluts que l'on donne après Vêpres aux Fêtes solennelles des Saints, on dit l'Oraison du Saint à la place de celle de la sainte Vierge.

5.° Dans les Processions où l'on chante les



Litanies , deux Chantres les commencent à genoux sur les marches du sanctuaire , et le reste du Clergé répète tous les Versets , jusqu'à *Pater de cælis , Deus* ; mais à ce dernier Verset , ainsi qu'aux suivans , il répond ordinairement sans répéter les mêmes paroles que les Chantres entonnent. Tous ceux du chœur , excepté le Porte-croix et les Acolytes , demeurent à genoux à leurs places , jusqu'à ce Verset , *Sancta Maria* , inclusivement , et s'étant levés au Verset suivant , le Porte-croix et les Acolytes partent , et le Clergé les suit , faisant auparavant l'inclination profonde à l'autel. Si la Procession va hors de l'église , on se couvre dès qu'on est sorti ; mais si la Procession se fait dans l'église , tous restent découverts. Le Thuriféraire , le Porte-croix et les Acolytes demeurent toujours découverts , si ce n'est que la trop grande chaleur ou la longueur du chemin les obligent de se couvrir ; mais aux Processions du saint Sacrement , tous demeurent découverts dans l'église et au dehors. Ceux qui vont les premiers doivent faire attention de marcher posément , sur-tout au commencement de la Procession , dès qu'ils sont sortis de l'église , afin de donner aux autres le temps de les suivre dans une égale distance et sans précipitation. Si l'on visite une église , tous font , deux à deux , l'inclination profonde devant le taber-

nacle où repose le saint Sacrement, excepté le Porte-croix et les Acolytes, qui vont près des degrés de l'autel sans le saluer; les deux premiers qui les suivent s'arrêtent dans une distance convenable de l'autel, et ceux qui viennent après s'avancent des deux côtés immédiatement après les premiers, observant de se mettre au-dessus d'eux, afin que les plus dignes soient les plus proches de l'autel, et tous font une inclination à l'Officiant lorsqu'il passe devant eux. L'Officiant étant arrivé à l'autel, l'on interrompt le chant de la Procession, et les Chantres commencent l'Antienne du saint Titulaire de l'église, que le Clergé continue debout, tourné en chœur; puis les Chantres entonnent le Verset, et le Célébrant dit l'Oraison: il peut y ajouter quelques autres Oraisons sous une même et courte conclusion, suivant le sujet pour lequel on fait la Procession. Si le saint Sacrement étoit exposé, tous feroient la génuflexion en entrant: on chanteroit à genoux l'Antienne et le Verset du saint Sacrement, avec un Verset du saint Titulaire, et l'Officiant diroit ensuite l'Oraison du saint Sacrement et celle du Saint, sous une même conclusion; mais il encenseroit auparavant le saint Sacrement pendant qu'on chanteroit l'Antienne. Tout étant achevé, on continue le chant de la Procession qui avoit été interrompu, et l'on s'en retourne

dans le même ordre qu'auparavant, en faisant les mêmes saluts que quand on est entré. Au retour de la Procession, tous font à l'autel le salut qu'ils ont fait auparavant; puis ils se retirent à leurs places ordinaires du chœur, si ce n'est que le Célébrant eût porté le saint Sacrement à la Procession, et qu'il dût donner la bénédiction, auquel cas le Clergé demeureroit à genoux autour de l'autel, sur-tout s'il est peu nombreux. Le Porte-croix, les Acolytes et les Thuriféraires se placent devant le milieu de l'autel, comme au commencement, les trois premiers ne faisant aucun salut, et les derniers se conformant en cela, et dans la posture qu'ils doivent tenir ensuite, au reste du Clergé. L'Hymne ou le Répons que l'on chante pour lors étant achevé avec le Verset, l'Officiant se lève et dit l'Oraison si l'on ne doit pas dire d'autres prières immédiatement après, et pendant ce temps les Ministres sacrés, s'il y en a, soutiennent le livre devant lui. Si les prières qu'on doit chanter au retour de la Procession sont un peu longues, le Porte-croix et les Acolytes étant arrivés devant l'autel, se retirent sans aucun salut à la crédence, où ceux-ci ayant mis les chandeliers et l'autre la croix, ils se conforment aux autres pour tout le reste; à la fin ils reprennent la croix et les chandeliers, retournent devant le milieu de l'autel, et par-

tent les premiers pour se rendre à la sacristie.

4.<sup>o</sup> Remarquez, 1.<sup>o</sup> que durant la Procession, l'on chante des Antiennes, des Hymnes, des Psaumes, des Cantiques ou les Litanies, selon qu'il est marqué dans le Rituel. Quant aux Antiennes et aux Répons, les Chantres les commencent et le Clergé les continue; mais les Versets des Répons, avec le *Gloria Patri*, sont dits par les seuls Chantres. Les Psaumes et les Cantiques sont commencés par les mêmes Chantres, et continués ensuite par le Clergé en deux chœurs, comme à l'Office divin; pour les Hymnes, les Chantres commencent toutes les strophes, et le Clergé les continue ensemble jusqu'à la fin. Les mêmes Chantres commencent chaque verset des Litanies, comme il a été dit, et tous les achèvent ensemble; ou si la Procession doit aller loin, les Chantres disent entièrement chaque Verset, et tout le Clergé répète le même; et après qu'on a achevé les Litanies jusqu'aux prières exclusivement, on ajoute, s'il est nécessaire, quelques-uns des Psaumes pénitentiels ou graduels, si la Procession a été ordonnée pour un sujet de pénitence ou pour quelque nécessité publique: car en ces occasions on ne doit jamais dire des Hymnes. Au Verset *Gloria Patri*, et aux dernières strophes des Hymnes où il est fait mention de la très-sainte

Trinité, tous se découvrent sans s'incliner en marchant. Les Chantres se découvrent aussi quand ils commencent ou chantent quelque chose tous seuls : néanmoins, quoiqu'ils commencent toutes les strophes des Hymnes, ils ne se découvrent qu'à la première. Remarquez, 2.<sup>o</sup> que lorsqu'on porte en Procession quelques insignes reliques avec une solennité particulière, comme en leur translation, elles doivent être portées sous un dais par l'Officiant, s'il le peut commodément, ou par deux Prêtres ou Diares revêtus de chapes ou de dalmatiques, ou au moins d'étoles, immédiatement avant l'Officiant; deux Thuriféraires et des Porteflambeaux de chaque côté les précèdent, comme à la Procession du très-saint Sacrement. L'Officiant les encense de trois coups avant de partir, comme aussi au retour, étant debout et faisant une inclination profonde avant et après; mais avant de les encenser, il fait à genoux une courte prière avec tous les autres. De même, quand la Procession va en quelque église où il y a une insigne relique ou l'image d'un Saint solennellement exposée, au sujet de laquelle on fait la Procession, l'Officiant ayant fait une courte prière à genoux, l'encense en la manière qui a été dite, et pendant ce temps on chante l'Antienne ou le Répons du Saint. Remarquez, 3.<sup>o</sup> que dans les Processions que l'on fait pour

action de grâces, l'Officiant étant venu au bas des degrés de l'autel, commence au même lieu l'Hymne *Te Deum*, et l'on fait ensuite la Procession; mais si l'on doit chanter solennellement cette Hymne sans faire la Procession, l'Officiant vient au chœur avec les Officiers, faisant une courte prière sur le dernier degré de l'autel; puis s'étant levé, il entonne au même lieu le *Te Deum laudamus* : et si on ne le chante pas en musique, les Bourdonniers vont au chœur après avoir annoncé le *Te Deum* à l'Officiant. Si l'on chante cette Hymne à la fin de la Messe, le Célébrant étant debout au milieu de l'autel avec les Chapiers et les Acolytes, se comporte comme ci-dessus. A la fin on chante trois fois, *Domine, salvum fac Regem*, et après le Verset *Benedicamus Patrem et Filium*, etc., l'Officiant dit l'Oraison *Pro gratis agendis*, et celle qui est marquée pour le Roi, après quoi l'on se retire. Si l'on chante le *Te Deum* immédiatement après Vêpres, on se comporte de la même manière. Remarquez, 4.<sup>o</sup> que lorsque la Procession de l'église cathédrale ou principale du lieu va dans une autre église, le Clergé de celle-ci doit aller au-devant avec la croix; dès qu'elle est arrivée au lieu désigné pour la recevoir, le Porte-croix et les Acolytes s'arrêtent les premiers, et tous ceux qui suivent saluent la croix en passant par-devant, et s'a-

vancent au delà suivant leur rang , les moins dignes étant les plus proches de la croix , afin de partir ensuite les premiers , et les plus dignes en étant les plus éloignés , selon l'ordre qu'ils gardent en marchant. Dès que la Procession qu'ils vont recevoir s'est jointe à eux , ils la conduisent , marchant devant jusqu'à l'église , où s'étant rangés de part et d'autre à l'entrée , les moins dignes demeurent les plus proches de la porte , et les plus dignes s'avancent vers le milieu , aussi-bien que le Porte-croix et les Acolytes. Ils laissent passer au milieu le Clergé de la Procession qu'ils reçoivent ; puis , l'Antienne et l'Oraison du saint Titulaire étant dites , ils la reconduisent de la même manière , marchant devant jusqu'au lieu désigné , où ils s'arrêtent comme au commencement , pendant qu'elle passe au milieu d'eux pour continuer sa marche. Si l'Officiant de la Procession porte le saint Sacrement ou quelque insigne relique , le Supérieur de l'église où la Procession va faire station , encense le saint Sacrement à genoux , et la relique debout , avec une inclination profonde avant et après , au lieu où le Clergé va recevoir la Procession , et en celui où il la reconduit avant de se séparer.

## ARTICLE IX.

*Des Cérémonies du Chœur en général.**De l'entrée au Chœur.*

1.<sup>o</sup> **LORSQUE** le Clergé se rend au chœur, tous marchent deux à deux, les moins dignes les premiers : dès que ceux-ci arrivent devant l'autel, ils font, deux à deux, ou quatre à quatre, la génuflexion, sans calotte, ou l'inclination profonde si le saint Sacrement n'est pas dans le tabernacle; puis ils se saluent mutuellement, et vont occuper les places les moins dignes aux bas stalles. Tous se tiennent debout, tournés en chœur, c'est-à-dire en face, jusqu'à ce que les derniers soient arrivés à leurs places; alors, au signal donné par le plus digne du chœur, tous se mettent à genoux, tournés vers l'autel, et font une courte prière : ils restent dans cette posture jusqu'à l'arrivée des Chapiers, qui doivent partir à propos pour ne pas faire attendre. Lorsque l'Officiant doit entrer solennellement avec les Chapiers par le bas du chœur, tous se lèvent après une courte prière, et restent assis jusqu'à l'arrivée des Officiers : ils sont alors debout, et leur rendent le salut par une inclination médiocre.

*Règles générales sur les génuflexions et les inclinations à faire devant l'Autel.*

PREMIÈREMENT, lorsque le saint Sacrement n'est pas dans le tabernacle, tous font à la croix une inclination profonde quand ils passent devant, quand ils arrivent au sanctuaire ou au chœur, et quand ils en partent. (A la Métropole, les Enfans de chœur font en tous ces mêmes cas la génuflexion, comme aussi quand ils vont du lutrin à leurs places, et de leurs places au lutrin.)

Secondement, si le saint Sacrement est dans le tabernacle, tous font la génuflexion dans les cas ci-dessus spécifiés, c'est-à-dire, quand ils passent devant le tabernacle, quand ils arrivent au sanctuaire ou au chœur, et quand ils en partent. De cette règle sont exceptés, 1.<sup>o</sup> les Ministres sacrés, qui pendant la Messe ne font qu'une inclination profonde quand ils ne sortent pas de l'enceinte de l'autel. Voyez art. VIII, n.<sup>o</sup> 2 de la première partie. 2.<sup>o</sup> Les Officiers revêtus de chapes, qui ne font que l'inclination profonde dans les cas ci-dessus mentionnés; mais l'Officiant fait toujours la génuflexion sur le plus bas degré de l'autel, en y arrivant et en le quittant. 3.<sup>o</sup> Il faut aussi excepter tous ceux qui font quelque mouvement dans le chœur pour aller d'un côté à l'autre, ou de leurs pla-

ces au lutrin, lesquels ne font que l'inclination profonde : après la Consécration ils font la gémonflexion, comme aussi les Chapiers et les Officiers sacrés.

Quand le Clergé sort du chœur pour une Procession, ou quand il y rentre à la fin, tous ne font pour lors qu'une inclination profonde ; et si l'on porte le saint Sacrement à la Procession, ils font une simple gémonflexion en sortant.

Troisièmement, lorsque le saint Sacrement est exposé, tous font la gémonflexion à deux genoux, avec inclination profonde, dans les cas spécifiés ci-dessus ; mais les Ministres de l'autel ne font qu'une gémonflexion quand ils ne quittent pas l'enceinte de l'autel ou du sanctuaire. Les Chapiers font toujours une simple gémonflexion, à moins qu'ils ne puissent la faire à deux genoux sur le dernier degré de l'autel : ce qui arrive quand la sacristie est près de l'autel. Ceux du chœur qui vont au lutrin font une simple gémonflexion, ainsi que ceux qui traversent le chœur.

Observez, 1.<sup>o</sup> que les Ministres inférieurs qui accompagnent un Officier revêtu d'ornemens, se conforment à lui pour les gémonflexions et les inclinations.

Observez, 2.<sup>o</sup> que lorsque les Ministres inférieurs saluent l'autel au bas des degrés avec les Officiers sacrés, ou seuls, ils font toujours

la g nuflexion sur le pav , si le saint Sacrement est dans le tabernacle, et s'ils doivent s'y mettre   genoux, ils le font sur le plus bas degr  : cependant le C r moniaire et le Thurif raire, quand ils accompagnent quelqu'un des Officiers, font avec lui la g nuflexion sur le dernier degr .

Sur la mani re de faire la g nuflexion et les diff rentes inclinations, voyez l'art. I.<sup>er</sup>, n.<sup>o</sup> 2 de la premi re partie.

2.<sup>o</sup> Apr s la d votion int rieure qu'on doit t cher d'entretenir dans l' glise par l'attention   la pr sence de Dieu, il n'y a rien de plus important que l'uniformit  dans les c r monies; c'est pourquoi tous doivent  tre fort exacts   faire en m me temps, et de la m me mani re, les actions communes   tout le ch ur, comme se d couvrir, se lever, s'asseoir, se couvrir, s'incliner, etc. Chacun doit veiller sur soi-m me, sans se permettre de corriger les autres qui manquent aux c r monies ou au chant : ce qui n'appartient qu'au C r moniaire ou   celui qui est charg  de cette fonction. Si n anmoins quelqu'un apercevoit en l'un des deux qui sont tout pr s de lui quelque faute qu'il p t corriger imperceptiblement, il pourroit le faire par signes, ou en le touchant doucement.

On doit toujours s'asseoir avant de se couvrir, et se d couvrir avant de se lever. Pour

se découvrir on se sert de la main droite : sur quoi il est à remarquer qu'on doit toujours être découvert quand on est debout ou à genoux , et être couvert lorsqu'on est assis , excepté quand le saint Sacrement est exposé , ou quand il faut s'incliner à quelques paroles ou Versets auxquels on se découvre en même temps ; chacun appuie pour lors sur le genou droit son bonnet renversé , en sorte que l'ouverture soit tournée vers soi : on met la main gauche sur l'autre genou , à moins qu'on n'eût besoin de la tenir plus haute pour lire dans son livre. Quand on est découvert , il faut tenir son bonnet à la main et ne le point mettre sur les bancs ; et si l'on psalmodie pour lors , on appuie sur son bonnet le livre , dans lequel il est toujours bon de lire , s'il se peut , sans se fier à sa mémoire.

Lorsqu'on est debout ou à genoux , il ne faut pas s'appuyer son son siège ; et quand on est assis , on doit tenir les pieds également posés à terre , sans les croiser ni les trop écarter. Pour les mains , si elles ne sont pas occupées à tenir le livre , on les croise modestement devant la poitrine , sans user jamais de gants ni de manchons.

Si quelqu'un entre au chœur après que le Clergé y est déjà assemblé , il se met à genoux devant l'autel , où il fait une courte prière ; puis il se lève , fait la gémuflexion , salue le Célé-

brant, si c'est pendant la Messe et qu'il passe devant lui; ensuite il salue les deux côtés du chœur, l'un après l'autre, d'une inclination médiocre, commençant par le côté où se trouve l'Officiant lorsqu'il est au chœur en chape, comme aux Solennels-majeurs et aux Annuels; et quand il n'y est pas, il salue d'abord le côté de l'épître. Après ce salut, auquel le chœur répond par un semblable, celui qui arrive va prendre sa place, selon son rang, saluant ses deux voisins: il évite, autant qu'il est possible, de passer devant de plus dignes que lui: il salue ceux devant qui il passe sans se tourner vers eux.

Si Monseigneur l'Archevêque étoit au chœur, on le salueroit le premier, soit en arrivant, soit en sortant, et puis les deux côtés du chœur. Tout le Clergé le salueroit debout par une inclination profonde, s'il arrivoit au chœur quand on y est déjà rassemblé: tous ceux qui passent devant lui pendant qu'il est au chœur lui font la même inclination.

Si quelqu'un du Clergé entre au chœur pendant l'Office, lorsqu'on dit, *Deus, in adjutorium*, ou *Gloria Patri*, ou l'Oraison; et durant la Messe, lorsqu'on dit le *Confiteor*, ou l'Oraison, ou l'Évangile; ou enfin quand on dit quelque chose à quoi le chœur est incliné ou à genoux pour peu de temps, soit à l'Office,

soit à la Messe , il attend à l'entrée , se tenant dans la posture du chœur jusqu'à ce que cela soit achevé ; puis il fait sa prière et les saluts ordinaires : si c'est après la Consécration , il ne salue pas le chœur. Pendant la Messe et l'Office des Morts , comme aussi durant l'Office des Ténèbres et tout l'Office du Vendredi-Saint , on ne salue pas le chœur quand on y entre ou qu'on en sort : il en est de même quand le saint sacrement est exposé. Si quelqu'un est obligé de sortir du chœur avant la fin de l'Office ou de la Messe , il salue premièrement ses deux plus proches voisins ; puis il quitte sa place , s'avance vers le milieu du chœur pour le saluer , et fait à l'autel le salut convenable. Lorsque le Clergé est tourné vers l'autel , celui qui entre par le bas du chœur ne le salue pas ; mais il va à sa place après avoir salué l'autel et fait sa prière.

3.<sup>o</sup> PENDANT LA MESSE SOLENNELLE , tous sont debout , tournés en chœur pendant qu'on chante l'Introit : depuis le commencement de la Messe jusqu'à ce que le Célébrant monte à l'autel , tous sont debout , tournés vers l'autel. Néanmoins aux Messes des morts et des fêtes de l'Avent , du Carême , des Quatre-temps et des Vigiles , où le jeûne est prescrit , tous sont à genoux , excepté les Chantres et les Chapiers ; et même ceux-ci sont à genoux , avec tout le

chœur, dans les Messes dont nous venons de parler, depuis le commencement du *Sanctus*, jusqu'à *Pax Domini* exclusivement, durant les Oraisons que le Célébrant chante immédiatement avant l'Épître, et après la Communion jusqu'au second Évangile exclusivement; mais pendant les Oraisons qu'on dit en certaines fêtes avant les Leçons ou Prophéties, tout le chœur est debout, excepté pendant la dernière qui se dit avant l'Épître, et pendant les commémoraisons qui se font alors. Ceux qui ne chantent pas au lutrin, font le signe de la croix au commencement de la Messe avec le Célébrant, de même que lorsqu'il dit, *Adjutorium nostrum*, etc., *Indulgentiam*, etc.; ils s'inclinent médiocrement au *Confiteor*, se frappent la poitrine à *meâ culpâ*, et s'inclinent de nouveau aux Versets suivans, comme les Ministres sacrés. A la Métropole, MM. les Chanoines disent, deux à deux, ou trois ensemble et debout, le commencement de la Messe jusqu'à *Aufer à nobis*, etc.

Dès que le Célébrant monte à l'autel, tous se tournent en chœur, pendant qu'on achève de chanter l'Introït; lequel étant fini, tous s'assoyent et se couvrent: il faut remarquer que ceux qui commencent le chant de quelque partie de la Messe, ou qui chantent quelque Verset, deux à deux, doivent être debout: hors

ces deux cas, les Chapiers doivent s'asseoir quand le chœur est assis. Le *Kyrie* est chanté alternativement par les deux côtés du chœur, ainsi que le *Gloria in excelsis* et le *Credo* : lorsque les Chapiers, en entonnant, ne chantent que les premiers mots du Verset, c'est au côté droit du chœur à poursuivre ce Verset ; s'ils chantent le Verset en entier, le même côté du chœur reprend le Verset suivant ; si l'orgue joue, les deux côtés du chœur réunis chantent les Versets alternativement avec l'orgue. Quand le Célébrant chante, *Gloria in excelsis Deo*, le chœur est debout et découvert, tourné vers l'autel : il incline la tête à *Deo* ; puis il se tourne en face, demeurant debout jusqu'à ce que le Célébrant ait dit entièrement le *Gloria in excelsis* avec ses Ministres : alors le chœur s'assied et se couvre ; il se découvre et s'incline médiocrement quand on chante, *Adoramus te ; Gratias agimus tibi ; Jesu Christe ; Suscipe deprecationem nostram* ; il se lève au dernier Verset, et fait le signe de la croix à la fin, lorsqu'on chante, *In gloria Dei Patris*, etc. : il demeure tourné en face pendant le reste du *Gloria* ; puis il se tourne vers l'autel, et demeure ainsi jusqu'à la fin de la dernière Oraison, faisant les mêmes inclinations que le Célébrant : quand le Diacre chante, *Flectamus genua*, tous font la génuflexion d'un

seul genou , et se relèvent lorsqu'il dit ,  
*Levate.*

Depuis le commencement de l'Épître jusqu'à l'Évangile exclusivement , le chœur est assis sur les sièges baissés , excepté les Chapiers et les autres qui sont au lutrin , dans les cas ci-dessus mentionnés : lorsque le saint Sacrement est exposé , on ne baisse les sièges , ni à la Messe ni à Vêpres. Lorsque le Sous-diacre chante à l'Épître ces paroles , *Ut in nomine Jesu omne genu flectatur , cœlestium , terrestrium , et infernorum* ; comme aussi quand le Chœur chante le Verset , *Veni , sancte Spiritus , reple tuorum* , etc. , tous sont à genoux , excepté ceux qui chantent au lutrin : à la Messe des morts , le chœur se découvre et s'incline à ces paroles , *Oro supplex* , etc. ; *Piè Jesu* , etc. , et aux autres Proses , pendant les dernières strophes qui contiennent une prière adressée à Dieu ou aux Saints : ces strophes doivent être chantées plus lentement que les autres ; le chœur se tourne vers l'autel pendant la strophe , *Ecce panis angelorum* , et la suivante ; et se met à genoux à *Bone Pastor* , jusqu'à la fin de la Prose.

Dans les églises où il y a des orgues , aux Fêtes doubles et au-dessus , on ne chante pas le Graduel ; mais pendant que l'orgue joue , les deux premiers Bourdonniers vont inviter quelques-uns des plus dignes du chœur , en nombre

égal à celui des Chapiers, à venir chanter l'*Alleluia*; il se chante en cette manière : ceux du chœur, qui sont venus au lutrin, entonnent l'*Alleluia*; les Chapiers et le Chœur le répètent avec la Neume; après quoi les Chapiers étant assis et couverts, comme tout le Clergé, les invités chantent le Verset jusqu'à la chute : le Chœur achève le Verset; les invités répètent l'*Alleluia*, et l'orgue poursuit la Neume, à moins qu'on ne doive chanter une Prose, ce qui arrive aux Solennels-majeurs, aux Annuels et dans leurs octaves, depuis Pâques jusqu'à la Septuagésime; alors le Chœur chante alternativement la Prose, qui est entonnée par le premier Chapier : dans le Temps Pascal, le premier *Alleluia* se chante comme le Graduel.

Dans les églises où il n'y a pas d'orgue, on chante toujours le Graduel en cette manière : ceux du chœur, qui sont venus au lutrin, l'entonnent, et le Chœur le continue : le Chœur poursuit jusqu'au Verset; les autres chantent le Verset jusqu'à la chute, qui se rencontre un peu avant la fin; le Chœur achève, puis on chante l'*Alleluia* comme nous avons dit.

En Carême, le Trait, *Domine, non secundum*, etc., se chante tout entier, le Mercredi des Cendres, aux trois séries des Quatre-temps et le Mercredi de la Semaine Sainte : les autres jours on le chante par parties, comme il est

marqué dans la Rubriq. du Missel, chap. VI. Le chœur est à genoux quand on chante, *Adjuva nos*, etc. : ceux qui chantent au lutrin restent debout.

4.<sup>o</sup> Durant l'Évangile, tous se tiennent debout, découverts, et tournés vers le Diacre qui le chante ; faisant, comme lui, le signe de la croix avec le dedans du pouce de la main droite, sur le front, sur la bouche et sur la poitrine ; s'inclinant vers lui au nom de Jésus, s'il le profère, et à tous les autres auxquels on doit s'incliner, c'est-à-dire, au nom de Marie et à celui du Saint dont on fait la Fête ; ce qu'on observe aussi quand on les chante au chœur : ils fléchissent un seul genou quand il chante ces mots, *Et Verbum caro factum est..... et proci-*  
 *dentes adoraverunt eum..... et proci-*  
 *dens adoravit eum.* Si le saint Sacrement est exposé, tous font la gémflexion vers l'autel, lors même qu'on chante l'Évangile au bas du chœur : tous s'inclinent aussi pendant qu'on chante, *Gloria tibi, Domine* ; à ces paroles de la Passion, *emisit spiritum*, et autres semblables, tous se prosternent et baisent la terre.

L'Évangile étant fini, ils demeurent, comme auparavant, tournés vers l'autel, jusqu'à ce que le Célébrant ait entonné le *Credo*, s'il doit le dire ; et ayant fait une inclination de tête à ce mot, *Deum*, ils se tournent en face, font

une inclination médiocre à *Jesum Christum*, et demeurent debout jusqu'à ce que le Prêtre ait achevé le *Credo* avec ses Ministres ; après quoi tous s'asseyent et se couvrent. Lorsqu'on chante, *Et incarnatus est*, ils fléchissent les deux genoux, tournés vers l'autel, commencent à s'incliner à ces paroles, *ex Mariâ Virgine*, et le font profondément à ces dernières, *et Homo factus est* : puis s'étant assis et couverts, ils se découvrent et s'inclinent médiocrement à ces mots, *simul adoratur*. Si l'on chante le *Credo* en musique, le chœur se découvre seulement et s'incline à *Et incarnatus est*, etc., excepté le jour de l'Annonciation et aux trois Messes de Noël : tous se lèvent et font le signe de la croix lorsqu'on dit, *Et vitam venturi*, etc. : ils demeurent tournés en face jusqu'à ce que le *Credo* soit entièrement achevé ; puis s'étant tournés vers l'autel, ils répondent à *Dominus vobiscum*, et font une inclination de tête à ce mot, *Oremus*, que le Prêtre chante avant l'Offertoire ; ensuite ils s'asseyent après que l'Offertoire a été entonné.

Quand on chante l'Évangile au bas du chœur, le Clergé se lève dès que la croix paroît à l'entrée, et se tient debout jusqu'à ce que la croix soit sortie du chœur : tous ceux du côté droit font la gémflexion à l'Évangile, quand le Diacre passe devant eux, pour retourner au sanc-

taire : lorsque le Sous-diacre vient faire baiser l'Évangile au chœur , ceux du côté droit font encore la gémuflexion au livre , à mesure que le Sous-diacre passe devant eux : tous ceux qui baifent le texte de l'Évangile , font la gémuflexion avant et après , et répondent , *Credo et confiteor* , à ces paroles du Sous-diacre , *Hæc sunt verba sancta*. Quand celui qui baife l'Évangile fait la seconde gémuflexion , celui qui le fuit immédiatement , la fait avec lui : les Bourdonniers ne baifent pas l'Évangile. Quand le Sous-diacre passe du côté droit au côté gauche , tous ceux du côté où il va font la gémuflexion à l'Évangile : dès que le Sous-diacre a fermé le livre , on ne fait plus aucune gémuflexion. Si le Clergé va à l'offrande , on garde le même ordre que pour la distribution des cierges , le jour de la Purification : chacun répond , *Et cum spiritu tuo* , à ces paroles , *Pax tibi* , que le Célébrant dit en présentant à baifer la croix pastorale.

Lorsque le Diacre entre au chœur pour l'encenser , le Clergé se lève , lui rend le salut , et demeure tourné en face pendant tout l'encensement , quand même le Célébrant commenceroit alors la Préface : après l'encensement , si la Préface n'est pas commencée , tous s'asseient ; cependant ( et c'est une règle générale ) , si l'on prévoit qu'on ne pourra être assis qu'un léger instant , on ne s'assied point.

5.° Durant la Préface, le chœur est tourné vers l'autel, et tous inclinent la tête à ces paroles, *Gratias agamus*, etc.; la Préface étant finie, ils se tournent en chœur, pendant qu'on chante le *Sanctus* jusqu'à *Benedictus* inclusivement, auquel ils font le signe de la croix, et dès qu'on a achevé de chanter le *Sanctus*, tous se tournent vers l'autel : au signal de la clochette, ils se mettent à genoux, s'inclinent profondément pendant les deux élévations, et adorent Notre-Seigneur, en silence, si pour lors on joue de l'orgue : le Célébrant ayant remis le calice sur l'autel, et fait ensuite la génuflexion, le chœur se lève en même temps que lui, si l'orgue joue (excepté aux Messes ci-dessus spécifiées, n.° 3), et demeure tourné vers l'autel jusqu'à l'*Agnus Dei* exclusivement, faisant le signe de la croix avec le Célébrant à ces paroles, *Omni benedictione cœlesti* : tous se frappent la poitrine, à *Nobis quoque peccatoribus*, et inclinent la tête à *Oremus*, que le Célébrant chante avant le *Pater*. Si l'orgue ne joue pas, on chante, *O salutaris hostia*, et, *Qui carne nos*, etc. : on peut aussi chanter, *Adoro te*, etc.; *Ecce panis angelorum*, de la Prose *Lauda, Sion*; *Panis angelicus fit panis hominum*, etc. : et le chœur ne se lève qu'à la fin. Pendant qu'on chante l'*Agnus Dei*, le chœur est tourné en face; et à ces paroles, *miserere nobis*, et

*dona nobis pacem*, chacun frappe sa poitrine, quand on les chante : depuis la fin du dernier *Agnus Dei* jusqu'après la communion du Prêtre, le chœur est debout, tourné vers l'autel : il s'incline médiocrement et se frappe la poitrine, comme le Célébrant, à *Domine*, *non sum dignus*, à moins qu'on n'eût pas encore achevé de chanter l'*Agnus Dei* : il s'incline de même quand le Prêtre communique, s'il est alors tourné vers l'autel ; car il faut remarquer, que lorsque le Clergé est tourné en chœur, il ne doit pas faire attention aux inclinations, ni aux signes de croix que fait le Célébrant.

Après la communion du Célébrant, l'on chante l'Antienne dite Communion, pendant laquelle le chœur est assis et couvert. Si l'on doit donner la communion, on se comporte de la manière suivante. Dès que le Diacre commence le *Confiteor*, ou même dès que le Célébrant se met à genoux lorsqu'on tire le ciboire du tabernacle, ceux du Clergé qui doivent communier, se mettent à genoux, deux à deux, depuis le sanctuaire jusqu'au chœur, et les autres se tiennent debout à leurs places, tournés vers l'autel. Quand les Ministres sacrés ont communiqué, ceux qui sont à genoux se lèvent et se comportent comme il est dit à l'article XII, n.º 3, 4 et 5 de la première partie. La com-

munion étant donnée, on chante l'Antienne, comme il a été dit.

Lorsque le Célébrant est sur le point de dire, *Dominus vobiscum*, le chœur se tourne vers l'autel, demeurant en cette posture jusqu'à la fin de la Messe, excepté dans les cas marqués au n.º 3, où il doit être à genoux.

Quand le Célébrant donne la bénédiction, tous s'inclinent médiocrement, et font le signe de la croix; ils font ensuite, au commencement du dernier Évangile, les mêmes signes de croix qu'au premier; et à ces paroles, *Et Verbum caro factum est*, ils font la gémflexion d'un seul genou, comme le Célébrant. Pendant l'Antienne pour le Roi, le Clergé est tourné en chœur; il se tourne vers l'autel pour l'Oraison.

Après la Messe, le Clergé rend le salut au Célébrant et à ses Officiers, et demeure debout, tourné vers eux, jusqu'à ce qu'ils soient sortis du chœur; puis tous font une courte prière à genoux, et le signal étant donné par le plus digne du chœur, ils se lèvent, et s'en vont dans l'ordre qu'ils sont venus, se saluant mutuellement, après avoir salué l'autel; ceux qui veulent rester au chœur après les autres, se remettent à genoux quand tous ont défilé.

6.º A VÊPRES, tous ayant fait la prière à genoux, d'abord qu'ils sont arrivés, s'asseyent à leurs places, si l'Office est solennel; ils se

lèvent pour saluer l'Officiant, et se tournent vers l'autel au signal du Cérémoniaire; ils disent tout bas le *Pater* et l'*Ave*, font le signe de la croix à *Deus*, *in adjutorium*, s'inclinent médiocrement à *Gloria Patri*, jusqu'à *Sicut erat* exclusivement; et après avoir dit, *Alleluia*, ou *Laus tibi, Domine*, ils se tournent en chœur.

Lorsque les Chapiers ont entonné le premier Verset du premier Psaume, tous s'asseyent et se couvrent, quand les Chapiers sont rendus à leurs places; ils demeurent ainsi durant tous les Psaumes, se découvrant seulement et s'inclinant médiocrement au *Gloria Patri*, comme aussi quand on chante les Versets *Sit nomen Domini benedictum*, etc. *Sanctum et terribile nomen ejus*, etc. *Non nobis, Domine, non nobis*, etc. *Benedicamus Patrem et Filium*, etc. Si quelqu'un récite en particulier quelque prière ou quelque partie de l'Office, il ne doit faire ni inclinations ni signes de croix, ni se frapper la poitrine; si ce n'est lorsque le chœur fait ces mêmes choses. Il faut remarquer ici que lorsque l'orgue joue quelque un des Versets auquel le Clergé a coutume de s'incliner, ou de fléchir les genoux, on s'incline également au chœur, et l'on fait la génuflexion, quand on récite tout haut ces mêmes Versets au chœur: ceci ne doit pas s'entendre du *Gloria Patri*, que le Chœur doit

toujours chanter. Quand on annonce une Antienne à quelqu'un du chœur, celui à qui on l'annonce se lève seul, et rend le salut avant et après par une inclination de tête, à celui qui vient la lui annoncer; il demeure debout jusqu'à ce qu'il ait chanté le commencement de l'Antienne. Pendant le Répons ou l'*Alleluia*, le chœur est assis sur les sièges baissés.

Pendant que l'Officiant dit le Capitule, le chœur est debout, tourné vers l'autel, et durant l'Hymne, il est tourné en face; puis au Verset suivant, il se tourne de nouveau vers l'autel: aux Hymnes *Veni Creator*, et *Ave maris stella*, quand on les chante, tous sont à genoux durant la première strophe. On observe la même chose à cette strophe, *O crux, ave, spes unica*, et à *Tantum ergo Sacramentum*, si on la chante devant le saint Sacrement, quoiqu'enfermé dans le tabernacle; comme aussi à cette autre de Laudes, *O salutaris hostia*, etc.

A l'Antienne du *Magnificat*, quand on la chante la première fois, aux fêtes solennelles, le chœur est debout; mais quand on la répète après *Magnificat*, tous sont assis, à moins que l'Officiant ne soit debout, ou qu'on n'ait pas encore achevé d'encenser le chœur. Néanmoins on doit être debout pendant tout le temps qu'on chante les Antiennes majeures de l'Avent, qui

commencent par *O.* Au *Magnificat*, le chœur est debout, tourné en face; et lorsque l'Officiant salue le Clergé en allant encenser l'autel, tous lui rendent le salut.

Aux Oraisons, tous sont debout, tournés vers l'autel; s'il y a des mémoires, le chœur étant debout, se tourne en face durant les Antiennes, et vers l'autel aux Versets et aux Oraisons; dès que l'Officiant a dit, *Fidelium animæ*, etc., il se retire avec ses Officiers, à moins qu'il ne faille chanter l'Antienne de la sainte Vierge, ce qu'il est d'usage de faire lorsque Complies ne suivent pas immédiatement Vêpres.

7.° A COMPLIES, le chœur est debout, tourné vers l'autel, depuis *Jube, Domne, benedicere*, jusqu'au *Confiteor* exclusivement: tous font le signe de la croix à *Adjutorium*, etc.; durant le *Confiteor*, ils sont tournés en face; et lorsqu'ils le disent, ils sont médiocrement inclinés, se tournant vers celui qui fait l'Office, à ces paroles, *et tibi, Pater..... et te, Pater*, et faisant le signe de la croix à *Indulgentiam*, etc.; puis tous se tournent vers l'autel, jusqu'à *Alleluia*, ou *Laus tibi, Domine*, etc.; ils observent en cela, et pendant les Psaumes, l'Hymne, le Capitule, le Cantique *Nunc dimittis*, et l'Oraison suivante, les mêmes cérémonies qu'à Vêpres. A l'Antienne de la sainte Vierge, qu'on chante

à la fin de cette heure, le chœur est tourné vers l'autel, et se tient à genoux, excepté les dimanches, depuis les premières Vêpres jusqu'aux secondes inclusivement, et tout le temps pascal, comme aussi les fêtes de Notre-Seigneur et leurs octaves : ce qui s'entend même des fêtes qui ne sont que du rit double.

8.° A MATINES, après la prière qu'on fait à genoux en entrant, le chœur est debout, tourné vers l'autel, depuis le commencement, jusqu'à l'Hymne exclusivement : chacun fait un petit signe de croix sur sa bouche quand l'Officiant dit, *Domine, labia mea*, etc., et un autre sur soi à l'ordinaire, lorsqu'il dit, *Deus, in adiutorium*, etc. Quand on chante ces paroles, *Venite, adoremus et procidamus ante Deum*, tous, excepté les Bourdonniers, se mettent à genoux : au *Gloria Patri* qui suit, ils s'inclinent médiocrement vers l'autel, et durant l'Hymne, ils sont tournés en chœur : durant tous les Psaumes, le chœur est assis et couvert : aux Versets qu'on dit à la fin de chaque Nocturne, il est debout, tourné vers l'autel, jusqu'à la première bénédiction inclusivement ; aux Leçons, tous sont assis et couverts, se découvrant seulement sans s'incliner, aux secondes et aux troisièmes bénédictions, quoique l'Officiant soit debout, et au *Gloria Patri* du troisième Répons, pendant lequel ils s'inclinent : mais à la

première Leçon du troisième Nocturne, le chœur est debout, tourné vers celui qui lit le texte de l'Évangile, jusqu'à ces paroles, *Et reliqua*, auxquelles il s'assied; durant la dernière Leçon, le chœur est aussi debout, tourné en face par respect pour l'Officiant qui l'a dit sans quitter sa place. Pendant le *Te Deum*, le chœur est debout, tourné en face; mais il fléchit les deux genoux au Verset *Te ergo, quæsumus*, etc. A Laudes, le chœur fait les mêmes cérémonies qu'à Vêpres.

Aux petites Heures, après la prière qu'on fait d'abord à genoux, le Clergé se tient debout, tourné vers l'autel jusqu'à l'Hymne, pendant laquelle il est tourné en chœur; puis il s'assied durant les Psaumes: après qu'on a répété l'Antienne, il se lève et se tourne vers l'autel, demeurant ainsi depuis le Capitule jusqu'à la fin de chaque Heure, excepté qu'à Prime il est tourné en face durant le *Confiteor*, comme il a été dit à Complies, et qu'il est assis pendant la lecture du martyrologe. Néanmoins le jour de Pâques il se tient debout à ces paroles, *Hæc die*, etc., jusqu'à ce qu'on annonce les Calendes; la veille de Noël, il est aussi debout, depuis le commencement jusqu'à ces paroles, *In Bethleem Judæ*, auxquelles tous doivent fléchir les deux genoux, jusqu'à celles-ci, *Nativitas Domini nostri Jesu Christi secundum*

*carnem*, inclusivement, suivant l'usage communément reçu.

Il faut remarquer, 1.<sup>o</sup> qu'aux fêtes majeures le chœur est à genoux durant les prières qu'on dit à la fin de chaque Heure, jusqu'à *Benedicamus Domino*, après l'Oraison, et l'Officiant seulement jusqu'à *Dominus vobiscum*, avant l'Oraison; pendant les suffrages, le chœur est debout.

Il faut remarquer, 2.<sup>o</sup> que quand le saint Sacrement est exposé sur l'autel devant lequel on dit quelque Office, on peut bien être assis au chœur à l'ordinaire, à cause de la longueur de l'Office, mais l'on doit toujours demeurer découvert; ce qu'il faut aussi observer quand le saint Sacrement est sur le corporal durant une Messe basse; et s'il arrive qu'on fasse l'élévation, ou que l'on donne la communion, tout le chœur doit alors se tenir debout et découvert. Il est cependant fort à propos, pour éviter cette rencontre, de ne point célébrer la Messe à un autel devant lequel on dit quelque Office.

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

---

---

## TROISIÈME PARTIE.

---

DES CÉRÉMONIES PROPRES A CERTAINS JOURS  
DE L'ANNÉE.

---

### ARTICLE PREMIER.

#### *De la Fête de Noël.*

1.° **O**UTRE les choses ordinaires aux autres Fêtes, le Sacristain a soin de mettre sur le gradin de l'autel, au côté de l'épître, un vase propre, couvert d'une pale, pour recevoir l'ablution des doigts du Prêtre aux deux premières Messes; et sur la crédence, il doit mettre une boîte où il y ait de grandes hosties : chaque Prêtre peut mettre dans la bourse du corporal les hosties dont il aura besoin. A Matines on observe les cérémonies suivantes, outre celles qui sont marquées dans la seconde partie. Il est à propos que le Diacre qui doit servir à la Messe solennelle chante la septième Leçon, et que le plus considérable du chœur après l'Officiant chante la huitième. Pendant qu'on chante la dernière Leçon, un Diacre, accompagné de deux Soudiacres, des Acolytes, des Thuriféraires et du Cérémoniaire, quitte le chœur avec les saluts accoutumés, et va à la sacristie, où il se revêt

des ornemens de son ordre, ainsi que les Soudiacres; mais celui qui doit porter la croix ne prend pas le manipule. Tout étant prêt, les Thuriféraires mettent de l'encens dans leurs encensoirs, sans aucune bénédiction : tous saluent la croix et se saluent mutuellement; puis ils sortent pendant le dernier Répons, et vont au lieu où l'on a coutume de chanter solennellement l'Évangile. Les Thuriféraires marchent les premiers, portant leurs encensoirs avec solennité; vient ensuite le Porte-croix au milieu des Acolytes; puis le Cérémoniaire et le Soudiacre, qui marche devant le Diacre, lequel porte le livre des Évangiles pour chanter la généalogie de Notre-Seigneur. Le Clergé se lève quand la croix paroît dans le chœur; le Diacre fait les signes de croix ordinaires sur soi et sur le texte de l'Évangile, et il encense le livre pendant que le Chœur répond, *Gloria tibi, Domine*. La généalogie étant chantée, les Officiers se retirent dans l'ordre qu'ils sont venus, le Diacre portant toujours le livre des Évangiles. Vers la fin de la généalogie, les Bourdonniers annoncent le *Te Deum* à l'Officiant, qui l'entonne de sa place; avant la fin il va à la sacristie, précédé de l'Aide des cérémonies, afin de s'habiller pour la Grand'Messe : après le *Te Deum*, il n'y a point de Verset sacerdotal, mais on commence aussitôt l'Introît.

2.° A la Messe il y a ceci de particulier :

1.° un Clerc en aube chante, au milieu du chœur, la Leçon qui se trouve avant l'Épître, à chaque Messe : le Sous-diacre chante l'Épître immédiatement après. Lorsque le Chœur chante, *Et incarnatus est*, le Célébrant et les Ministres sacrés se lèvent, s'ils sont assis, et vont, le bonnet à la main, se mettre à genoux sur le dernier degré de l'autel, vis-à-vis de leurs sièges; et s'ils sont encore à l'autel, ils descendent sur le second degré à ces paroles, *descendit de Cælis*, se mettent à genoux sur le bord du marchepied, s'inclinent médiocrement à ces mots, *ex Maria Virgine*, et profondément aux suivans, *et Homo factus est*, ce qu'ils observent aux trois Messes de ce jour. 2.° Le Célébrant ne prend pas les ablutions à cette Messe ni à la seconde; mais ayant pris entièrement le précieux Sang, il lave ses doigts en disant les Oraisons *Quod ore*, etc., et, *Corpus tuum, Domine*, etc., le Sous-diacre lui versant du vin et de l'eau dans le vase destiné à cet usage. 3.° Si le Célébrant ne dit pas une autre Messe immédiatement après, il se comporte comme il sera dit ci-après. 4.° Le Cérémoniaire doit se souvenir d'éclairer, s'il est besoin, au Diacre et au Sous-diacre pour l'Épître et pour l'Évangile. 5.° Quand le Chœur a chanté la Communion, les Bourdonniers annoncent la première

Antienne de Laudes au plus digne du chœur, et entonnent ensuite le Psaume *Deus, Deus meus*, etc. ; pour les autres Antiennes et les autres Psaumes, ils se comportent comme à Vêpres. Le Célébrant ayant lu la Communion, va s'asseoir au côté de l'épître avec tous ses Officiers, et récite Laudes : les Bourdonniers viennent lui annoncer l'Antienne du *Benedictus*, et ils entonnent au même lieu le Cantique, pendant lequel les Thuriféraires encensent le chœur ; mais on n'encense pas l'autel. A la fin de l'Antienne le Célébrant va à l'autel par le chemin le plus long, le baise au milieu, dit, *Dominus vobiscum*, et puis la Postcommunion ; le Diacre chante, *Ite, Missa est*, après quoi le Célébrant donne la bénédiction et dit l'Évangile de saint Jean.

Pour les Messes basses, si l'on n'en dit qu'une, ce doit être la troisième, parce que l'Oraison convient mieux à l'Office que celles de la première et de la seconde : quoiqu'on célèbre la première Messe durant le jour, il faut dire, *noctem* au *Communicantes*. Le Célébrant ne doit pas prendre la purification aux deux premières Messes ; mais ayant pris le précieux Sang, le plus exactement qu'il peut, il met le calice sur le corporal, qu'il laisse déplié, et lave ses doigts, en disant, *Quod ore*, etc., et *Corpus tuum, Domine*, etc., le Servant lui versant

sant du vin et de l'eau dans le vase destiné à cet usage. Le Célébrant, après avoir essuyé ses doigts avec le purificateur, n'essuie pas le calice, mais il le couvre premièrement de la patène, sur laquelle il remet une hostie (s'il doit dire une autre Messe immédiatement après), et ensuite de la pale et du voile. Quoiqu'il reste quelque goutte du précieux Sang dans le calice, le Célébrant ne doit pas faire la génuflexion lorsqu'il quitte le milieu de l'autel ou qu'il y arrive. A la première et à la seconde Messe, le dernier Évangile étant achevé, le Célébrant retourne aussitôt au milieu de l'autel, fait une inclination de tête à la croix, descend sur le pavé, et ayant fait le salut ordinaire, il commence une autre Messe qu'il célèbre comme la première, excepté qu'il n'essuie pas le calice à l'Offertoire, et qu'à la fin de la troisième, après l'avoir purifié, il fait l'ablution des doigts à l'ordinaire, après quoi il verse ou fait verser dans son calice l'ablution des Messes précédentes. Si le Célébrant ne dit pas les trois Messes de suite, après la communion de la première et de la seconde, il purifie ses doigts dans le vase destiné à cet usage; puis il met le calice sur le corporal, le couvre de la pale, sur laquelle il renverse la patène et met le voile par-dessus; après la Messe il le porte dans la sacristie, et le pose sur un corporal dans un lieu

décent. Si le même calice doit servir à un autre Prêtre, on le purifie en la manière accoutumée, et l'on garde avec les ablutions le vin qui a servi à le purifier : il faut avoir l'attention de le faire couler par l'endroit où le précieux Sang a touché.

---

## ARTICLE II.

### *De la Fête de la Présentation de Notre-Seigneur et de la Purification de la Sainte Vierge.*

1.° **L**E Sacristain prépare près de l'autel, au côté de l'épître, une petite table couverte jusqu'à terre d'une nappe blanche, sur laquelle il met une corbeille propre avec des cierges, suivant le nombre des personnes auxquelles on doit les distribuer : il en met un plus grand que les autres pour le Célébrant ; il couvre cette corbeille d'un linge blanc. Il met auprès de la crédence la croix des Processions ; et sur la crédence, outre ce qui est nécessaire pour la Messe solennelle, un bassin avec une aiguière et une serviette ; il prépare dans la sacristie des ornemens blancs pour tous les Officiers. En quelque dimanche que cette Fête arrive, l'aspersion de l'eau bénite se fait avec les ornemens de la Fête, avant la bénédiction des cierges,

que le Célébrant commence après avoir chanté l'Oraison *Exaudi nos*, etc.

A l'heure convenable, les cierges de l'autel étant allumés et les Officiers sacrés s'étant revêtus de leurs ornemens ordinaires sans manipules, le Célébrant prend une étole et une chape : tous partent de la sacristie en cet ordre : le premier Thuriféraire avec son encensoir, et le second Thuriféraire à sa gauche portant le bénitier, marchent les premiers ; les Acolytes les suivent avec leurs chandeliers ; les deux Cérémoniaires précèdent les Bourdonniers ; et les Ministres sacrés, la tête couverte, marchent aux côtés du Célébrant, et relèvent le devant de sa chape : tous ayant salué le chœur et l'autel comme au commencement de la Messe solennelle, les Acolytes portent leurs chandeliers à la crédence, où ils demeurent debout, les mains jointes, pendant la bénédiction des cierges ; le premier Thuriféraire, et le second, qui porte le bénitier, se rangent aussi vers la crédence, et se comportent comme eux. Le Cérémoniaire, ayant porté les bonnets des Officiers à leurs sièges, ôte le linge qui couvre les cierges, et vient se placer vers la crédence, entre les Acolytes et les Thuriféraires. Cependant le Célébrant monte à l'autel avec le Diacre et le Sous-diacre, le baise au milieu, ses deux Ministres faisant en même temps l'inclination pro-

fonde ; ensuite il passe avec eux au côté de l'épître ; et là , étant un peu tourné vers les cierges , et ayant le Diacre à sa droite et le Sous-diacre à sa gauche , il chante , *Dominus vobiscum* , et les Oraisons sur le ton férial , les mains jointes ; lorsqu'il fait le signe de la croix sur les cierges , il met la main gauche sur l'autel , et le Diacre lève le côté droit de sa chape . Vers la fin de la troisième Oraison , le Thuriféraire , le Cérémoniaire et le Porte-bénitier s'approchent du Diacre sans faire la génuflexion ; ils font seulement l'inclination au Célébrant . Les Oraisons étant achevées , le Célébrant met de l'encens dans l'encensoir , et le bénit à l'ordinaire : le Diacre lui présentant la cuiller , et le Sous-diacre levant un peu le côté droit de sa chape ; ensuite , ayant rendu la cuiller au Diacre , et reçu de lui l'aspersoir , il jette trois fois de l'eau bénite sur les cierges , disant , à voix basse , l'Antienne *Asperges me* , etc. , sans ajouter le Psaume *Miserere* ; puis il rend l'aspersoir , et ayant reçu l'encensoir , il encense les cierges de trois coups : le Diacre élève un peu le côté droit de la chape du Célébrant , lorsqu'il asperge ou encense les cierges ; et après qu'il a rendu l'encensoir au Thuriféraire , celui-ci et le Ministre de l'eau bénite saluent le Célébrant , font la génuflexion devant le milieu de l'autel , et vont reporter à la sacristie , l'un son encensoir , l'autre son bé-

nitier ; ils reviennent aussitôt pour servir à l'autel , à la distribution des cierges , montant pour cet effet aux deux côtés , auprès des Ministres sacrés , après avoir fait ensemble la gémflexion devant le milieu de l'autel.

2.<sup>o</sup> La bénédiction des cierges étant achevée , le Célébrant va au milieu de l'autel , ayant ses deux Ministres sacrés à ses côtés ; et après avoir fait tous ensemble une inclination de tête à la croix , ils se tournent vers le peuple , et se tiennent debout et découverts , un peu éloignés du bord du marchepied , afin que le Clergé puisse s'y mettre à genoux pour recevoir les cierges. Un Clerc les transporte au côté de l'évangile , et le Diacre se tient à la droite du Célébrant pour les lui présenter : sur quoi il faut remarquer qu'il les présente allumés , et qu'il doit les tenir par le bas , afin que le Célébrant les prenne par le milieu. Le Sous-diacre soutient de la main droite le côté gauche de la chape du Célébrant , tenant l'autre appuyée sur la poitrine : celui-ci doit avoir la tête nue en distribuant les cierges. Tandis que le Célébrant asperge et encense les cierges , le Cérémoniaire fait la gémflexion devant le milieu de l'autel , va au chœur , et s'étant avancé vers le Prêtre le plus considérable , il l'invite par une inclination médiocre à venir présenter le cierge au Célébrant. Aussitôt ce Prêtre prend

une étole, s'avance vers l'autel accompagné du Cérémoniaire; étant arrivés au bas des degrés, ils saluent l'autel et le Célébrant par une inclination profonde; ensuite ce Prêtre monte sur le degré le plus proche du marchepied; il reçoit de la main du Diacre un cierge, qu'il baise et qu'il donne au Célébrant sans lui baiser la main. Le Célébrant le reçoit debout, le baise pareillement, sans baiser la main de celui qui le lui présente, et le remet entre les mains du Sous-diacre, qui le donne à garder au Thuriféraire; puis il reçoit un autre cierge du Diacre, et le donne à ce même Prêtre, lequel, après avoir quitté l'étole, le reçoit à genoux, s'il n'est ni Chanoine, ni le Supérieur du lieu; baisant premièrement le cierge et ensuite la main du Célébrant; il descend aussitôt sur le pavé, y fait une inclination profonde à l'autel et au Célébrant; puis il retourne au chœur à sa place, sans être conduit par le Cérémoniaire. L'ordre qui s'observe à la distribution des cierges est celui-ci : Premièrement, aussitôt que le Prêtre, qui a donné le cierge au Célébrant, l'a salué en se retirant, le Diacre et le Sous-diacre descendent sur les degrés, où, après avoir fait une inclination profonde au Célébrant, ils se mettent à genoux sur le bord du marchepied, et reçoivent leurs cierges : ils baisent d'abord le cierge par le bas, et ensuite la main du Célé-

brant ; puis ils se lèvent ensemble , et ayant salué de nouveau le Célébrant , ils retournent à ses côtés , et donnent leurs cierges à garder aux Ministres inférieurs qui sont auprès d'eux. Les Bourdonniers ou Chapiers , sans bourdons , suivent immédiatement les Ministres sacrés , et en même temps que ceux-ci font l'inclination profonde après avoir reçu leurs cierges , ceux-là la font aussi sur le pavé ; puis ils montent sur le second degré , se mettent à genoux sur le bord du marchepied , et reçoivent leurs cierges , qu'ils baisent ainsi que la main du Célébrant. On garde le même ordre que pour la communion , avec cette différence qu'on fait une inclination profonde au lieu d'une gémflexion. Les Officiers inférieurs vont aussi recevoir des cierges ; le Cérémoniaire va avec ceux de son ordre , et , en son absence , le Thuriféraire donne les cierges au Diacre ; les deux Acolytes vont recevoir les cierges avec les autres Clercs , et après eux , le Thuriféraire et le Porte-bénitier , lesquels doivent auparavant remettre à quelqu'autre les cierges du Célébrant et des Ministres sacrés qu'ils ont reçus. Cette manière de bénir , de distribuer et de recevoir les cierges , convient également à la bénédiction et à la distribution des cendres et des rameaux. MM. les Chanoines reçoivent leurs cierges debout et inclinés ; ils baisent seulement le cierge , et non

pas la main de celui qui le présente, à moins que ce ne soit un Évêque : le Curé ou le Supérieur de l'église, qui assisteroit à cette cérémonie sans y officier, présenteroit le cierge au Célébrant, et recevroit ensuite le sien de la même manière que les Chanoines, debout et incliné, baisant seulement le cierge. Dès que le Célébrant commence à distribuer les cierges, les Bourdonniers entonnent l'Antienne *Lumen ad revelationem*, etc., que tout le chœur continue, tourné vers l'autel, comme pendant la bénédiction : ils chantent ensuite les Versets du Cantique *Nunc dimittis*, etc., le chœur répétant toujours l'Antienne après chaque Verset. Il faut chanter posément, si la distribution est un peu longue ; et si l'on prévoit qu'elle ne soit pas achevée à la fin du Cantique, on doit le recommencer et le répéter, même plusieurs fois, jusqu'au *Gloria Patri*, qu'on ne doit chanter qu'une fois, et seulement à la fin : il faut faire en sorte que le chœur ne manque pas de personnes qui continuent de chanter sans aucune interruption ; c'est pourquoi dans les églises où il y a peu de chantres, il est à propos qu'ils n'aillent recevoir les cierges que l'un après l'autre. Tous les cierges étant distribués, le Célébrant se tourne vers l'autel avec les deux Ministres sacrés, fait avec eux une inclination de tête à la croix, et va au coin de l'épître,

où il lave ses mains : le Diacre et le Sous-diacre relevant les côtés de sa chape, et les deux Acolytes présentant l'eau et la serviette ; dès que les Chantres ont répété pour la dernière fois l'Antienne *Lumen*, le Célébrant dit les Versets qui suivent, et l'Oraison *Deus, lumen*, etc.

3.º Quand le Célébrant a chanté l'Oraison, il va au milieu de l'autel avec les Ministres sacrés ; puis il descend au bas des degrés, où il bénit l'encens dans les deux encensoirs, que les Thuriféraires ont dû préparer vers la fin de la distribution des cierges : le Diacre lui remet son bonnet et son cierge allumé ; cependant les Thuriféraires ayant fait la gémflexion à l'autel, marchent les premiers devant la croix, qui est portée par un Sous-diacre revêtu de l'aube et de la tunique : le Clergé suit la croix, faisant, deux à deux, l'inclination profonde à l'autel. Le Cérémoniaire, les Bourdonniers (s'ils ont des bourdons) et les Ministres sacrés ne portent point de cierges : et ceux-ci relèvent les bords de la chape de l'Officiant ; les Bourdonniers entonnent le Répons *Cùm inducerent*, après lequel on chante l'Hymne *Stupete, gentes* ; en rentrant on chante le Répons *Majestas* ; puis on commence la Messe. Il faut remarquer, 1.º que si la Procession se fait dans l'église à cause du mauvais temps ou pour quelqu'autre raison, on ne doit commencer le Répons *Ma-*

*gestas*, qu'à l'entrée du chœur; 2.<sup>o</sup> pendant la Messe, qui se célèbre à l'ordinaire, tous, excepté les Officiers de l'autel, tiennent leurs cierges allumés durant l'Évangile, et depuis la Consécration jusqu'après la communion du Clergé et du peuple; deux Clercs ont soin d'allumer, un peu avant l'Évangile et au *Sanctus*, les cierges des premiers de chaque ordre, dans le chœur, et chacun prend ensuite successivement de la lumière. Après que le Célébrant est passé au coin de l'épître pour y entendre l'Évangile, un Clerc lui présente son cierge allumé, baisant le cierge et sa main, et lui faisant une inclination médiocre avant et après. Le Célébrant le tient pendant l'Évangile, et le rend à ce même Clerc avant que le Sous-diacre lui présente le texte à baiser. Au commencement de la Messe, le Célébrant et les Ministres sacrés viennent à l'autel sans cierges; le Clergé va à la communion le cierge à la main. Si la Messe est d'une autre Fête, comme seroit celle du Patron, on n'allume pas les cierges pendant la Messe.

4.<sup>o</sup> Dans les églises où il n'y a pas assez d'Officiers pour pratiquer tout ce qui vient d'être dit, il faut au moins observer les principales cérémonies prescrites dans le Missel; s'il n'y a point de Ministres sacrés, mais seulement des Clercs, deux d'entr'eux accompagnent le Célébrant à l'autel, marchant devant

lui; et lorsqu'il monte sur le marchepied, ils relèvent un peu le devant de sa chape et de ses vêtemens jusque sur le second degré, où ayant fait l'inclination en même temps qu'il baise l'autel, l'un d'eux va au côté de l'épître soutenir le devant de sa chape pendant qu'il bénit les cierges, et tourner les feuilletts du Missel; l'autre va préparer l'encensoir, qu'il apporte au commencement de la dernière Oraison : celui qui étoit auprès du Célébrant, ou un autre Clerc, apporte en même temps le bénitier, et l'un et l'autre ayant salué le Célébrant, l'aident à bénir l'encens et à asperger les cierges. Pendant la distribution des cierges, un de ces Clercs les présente au Célébrant, et s'il y a un Prêtre, le Clerc lui présente le premier pour qu'il le donne au Célébrant.

---

### ARTICLE III.

#### *Du Mercredi des Cendres.*

**L**E Sacristain doit préparer des cendres bien nettes et bien sèches, faites, s'il se peut, avec des rameaux bénits, l'année précédente : il les met sur l'autel au coin de l'épître; il doit aussi préparer, sur la crédence, un bassin, une aiguière, une serviette et de la mie de pain, pour le Célébrant quand il lave ses mains après la

distribution des cendres. Outre les ornemens ordinaires, il prépare une étole noire pour le Prêtre qui doit donner les cendres au Célébrant.

Les deux cierges les plus éloignés de la croix étant allumés, le Célébrant revêtu d'une chape noire, sans manipule, va à l'autel, précédé des Acolytes portant leurs chandeliers allumés, du Thuriféraire et du Porte-bénitier, tous deux les mains jointes; du Cérémoniaire et des Ministres sacrés sans tunique et sans manipule. ( Dans les églises où l'on est dans l'usage de se servir de certaines chasubles d'une forme particulière, on se conformera à ce que prescrit la rubrique. ) Le Célébrant se met à genoux sur le plus bas degré de l'autel, et les Officiers inférieurs se tiennent en cette posture devant la crédence, pendant qu'on psalmodie au chœur les sept Psaumes de la Pénitence. Un peu avant la fin, le Thuriféraire va préparer son encensoir, et le Ministre de l'eau bénite va chercher le bénitier, s'il n'est déjà sur la crédence. Le Célébrant dit à la fin de chaque Psaume, *Kyrie, eleison*, et, *Pater noster*, etc. ; puis il se lève pour dire l'Oraison convenable.

La bénédiction des cendres se fait comme celle des cierges, le jour de la Purification de la sainte Vierge. Après les avoir encensées, le Célébrant va au milieu de l'autel avec ses Ministres, et reçoit les cendres sur le marchepied,

tourné vers le peuple et inclinant un peu la tête : le Prêtre qui les lui impose se tient sur le second degré ; il quitte l'étole avant de les recevoir, à son tour, de la main du Célébrant. Le Clergé reçoit les cendres dans le même ordre que pour la distribution des cierges.

Le Célébrant met les cendres sur les cheveux, même aux fidèles, autant qu'il se peut, en disant : *Memento, homo, etc.* Dès que la distribution commence, on chante au chœur ce qui est marqué dans le Graduel.

Là où il n'y a qu'un seul Prêtre, il se met à genoux sur le bord du marchepied, et s'impose les cendres à lui-même. A la fin il dit l'Oraison *Deus, qui, etc.*, et lave ensuite ses mains au coin de l'épître, les Acolytes le servant en cette action ; puis il va prendre ses ornemens à la sacristie, à moins qu'ils ne soient préparés sur une crédence dans le sanctuaire : le Diacre et le Sous-diacre demeurent sans tuniques.

A la Messe on n'encense pas l'autel avant l'Introït. Quand le Célébrant dit en son particulier, *Adjuva nos*, il fléchit un seul genou : ce que tous les Ministres de l'autel font avec lui ; mais quand on chante ce Verset au chœur, il se met à genoux sur le bord du marchepied, devant le milieu de l'autel, entre les deux Ministres sacrés. Le Diacre doit avoir soin de

mettre auparavant le livre des Évangiles sur le milieu de l'autel : à la fin du Verset, il dit, *Munda cor meum*, à la place où il se trouve ; et dès que le Célébrant s'est relevé, il lui demande la bénédiction. Les Ministres inférieurs se rendent au même instant devant le milieu de l'autel, le Thuriféraire avec son encensoir, et les Acolytes avec leurs chandeliers ; le Célébrant met de l'encens dans l'encensoir ; et le reste se fait comme aux autres Grand'Messes.

Après l'Offertoire, le Prêtre encense l'autel, mais on n'encense pas le chœur ; le Sous-diacre tient la patène derrière le Célébrant, et porte la paix au chœur comme à l'ordinaire.

---

#### ARTICLE IV.

##### *Du Dimanche des Rameaux.*

1.° LE Sacristain prépare au coin de l'épître une table couverte d'une nappe, sur laquelle il met, dans une corbeille, une quantité suffisante de rameaux : il prépare aussi trois aubes, trois étoles et trois manipules, pour les Diares ou les Prêtres qui doivent chanter la Passion.

Les cierges étant allumés, le Célébrant revêtu d'une chape noire, et les Ministres sacrés sans tunique et sans manipule, partent de la sacristie dans le même ordre que pour l'aspersion, aux

dimanches ordinaires : le Thuriféraire porte l'encensoir, et un autre Clerc, le bénitier. Le Célébrant étant monté à l'autel, le baise et va au coin de l'épître avec les Officiers sacrés ; il bénit les rameaux, chantant les Oraisons qui sont marquées dans le Missel sur le ton férial : puis il les asperge et les encense trois fois. La distribution se fait de la même manière que celle des cierges le jour de la Purification de la sainte Vierge : dès qu'elle commence, on chante les Répons *Pueri*, qu'on répète jusqu'à ce qu'elle soit finie. Tous ayant reçu un rameau à la main, le Célébrant descend au bas des degrés de l'autel, entonne l'Antienne *Asperges me*, que l'on dit sans *Gloria Patri*, et fait l'aspersion à l'ordinaire. Après l'Oraison *Exaudi*, le Thuriféraire fait bénir l'encens, et se place à la tête de la Procession ; le Porte-croix et les Acolytes le suivent, et ensuite tout le Clergé : les Bourdonniers entonnent l'Antienne *Cum appropinquassent*. Arrivé au lieu de la station, le Porte-croix s'arrête à quelque pas de la croix devant laquelle doit se faire la station, et se range sur la gauche ; les moins dignes du Clergé s'arrêtent aussi, et laissent passer devant eux ceux qui viennent après, en sorte que les plus dignes soient les plus proches de la croix de la station : tous sont tournés en chœur. Dès que le Célébrant est arrivé, il se place près de la

croix de la station : le Diacre prend une dalmatique noire, dit, *Munda cor meum*, à genoux devant la croix, et demande la bénédiction au Célébrant, qui le bénit et met ensuite de l'encens dans l'encensoir. L'Évangile est chanté solennellement avec la croix, les Acolytes et le Thuriféraire; à la fin, le Sous-diacre présente l'Évangile à baiser au Célébrant, qui est aussi encensé. Le Célébrant ayant baisé l'Évangile, fait une inclination profonde à la croix de la station; puis il se met à genoux, la baise, et jette au pied quelques feuilles de son rameau: s'étant relevé, il fait une autre inclination profonde et se retire sur le côté. Le Diacre, qui a dû quitter sa dalmatique, et le Sous-diacre, font les mêmes saluts, baisent la croix, et jettent au pied quelques feuilles de leurs rameaux: tous ceux du Clergé font la même chose après eux, en commençant par les plus dignes; on observe le même ordre que pour la communion, excepté qu'au lieu d'une gémflexion on fait une inclination profonde: ceux qui viennent de baiser la croix font le second salut avec les deux qui se sont avancés pour faire le premier. Au moment où le Célébrant salue la croix, les Bourdonniers entonnent l'Antienne *Ave, Rex*, que l'on chante fort lentement, et qu'on répète jusqu'à ce que tout le Clergé ait baisé la croix: le peuple la baise à la suite du Clergé.

2.º Lorsqu'on se met en marche pour retourner à l'église, on chante une ou plusieurs des Antiennes marquées dans le Processionnal, selon la longueur du chemin. Dès que la croix est arrivée auprès de la porte de l'église, elle s'arrête : deux Chantres passent dans l'église et enferment la porte ; ils chantent aussitôt, *Gloria, laus*, etc., et les Chantres qui sont dehors répètent la même chose, et autant de fois qu'il est marqué dans le Processionnal. Le Clergé se range en demi-cercle devant la porte de l'église, et le Célébrant avec ses Ministres se tient près de la porte. A la fin de l'Hymne *Gloria, laus*, etc, le Célébrant frappe à la porte avec le bâton de la croix, en disant, *Attollite portas*, etc.; les Chantres qui sont dans l'église, répondent, *Quis est iste*, etc.; le Célébrant frappe trois fois de la même manière, et après la troisième fois l'on ouvre la porte de l'église. Le Clergé entre aussitôt, les Bourdonniers entonnant au même instant l'Antienne *Cum intrasset*, etc.; le Célébrant entre le dernier et reste au milieu, tourné vers la porte, pendant que le Clergé défile de chaque côté. Lorsque le Célébrant est arrivé au sanctuaire, et que l'Antienne est finie, deux Enfans de chœur ou deux Clercs chantent le Verset *Ex ore*, etc., et le Célébrant dit l'Oraison *Omnipotens*, etc.; après quoi il va prendre la chasuble, et le Diacre et le Sous-diacre, leurs

tuniques, et l'on commence la Messe. Si le mauvais temps ne permet pas de sortir, on fait la Procession dans l'église, et l'on peut faire la station dans le vestibule, s'il y en a un qui soit assez spacieux; alors on fait à la porte du chœur la cérémonie dont nous venons de parler.

3.° A la Messe, tous ont soin de tenir leur rameau à la main pendant la Passion : on encense l'autel avant l'Introït et à l'Offertoire, comme à l'ordinaire. Pour la manière de chanter la Passion, on observe ce qui suit : les trois Diacres ou Prêtres qui doivent la chanter étant allés, pendant l'Épître, prendre à la sacristie l'aube et l'étole diaconale, en sortent nu-tête, sur la fin du Trait, dans l'ordre qui suit : le Cérémoniaire marche le premier, les mains jointes; le Diacre qui fait l'historien le suit, portant le livre de la Passion appuyé sur sa poitrine; celui qui représente le peuple ou la synagogue vient après, et enfin celui qui représente Notre-Seigneur : ces deux derniers ont les mains jointes; ou s'il y a, comme il convient, trois livres de la Passion, chacun porte le sien appuyé sur sa poitrine; trois Clercs en surplis les suivent l'un après l'autre.

Arrivés au bas des degrés de l'autel, celui des Diacres qui représente Notre-Seigneur passe au milieu des deux autres, et les trois Clercs s'étant rangés en ligne derrière eux, ils font

tous ensemble la g enuflexion , les Diacres sur le dernier degr e , et le C er emoniaire et les Clercs sur le pav e ; puis ils font une inclination au C elebrant , qui , s'il est encore   l'autel , a d  se tourner vers eux avec ses Ministres ; et passant au c ot e de l' vangile dans le m me ordre qu'ils sont venus , ils s'y placent de cette sorte : l' vang liste au milieu , celui qui repr sente Notre-Seigneur   sa droite , et celui qui repr sente le peuple   sa gauche ; ou bien ils se dispersent en divers lieux , selon l'usage des  glises. Les trois Clercs se mettent   leurs droites un peu derri re eux.

Le Trait fini , l' vang liste commence la Passion sans dire , *Dominus vobiscum* , sans signe de croix et sans encenser le livre.

4.  Le C elebrant , qui a d  s'asseoir pendant qu'on a chant  le Trait , se l ve de son si ge un peu avant que la Passion commence , et va , par le plus court chemin , au coin de l' p tre , o  il re oit son rameau de la main du Diacre , et lit   voix basse toute la Passion , tenant son rameau de la main gauche appuy e sur l'autel. Lorsqu'il est arriv    ces paroles , *emissit spiritum* , il ne se met pas   genoux , mais il continue jusqu'  l'endroit o  il faut dire , *Munda cor meum* , et pour lors il se tourne vers les Diacres qui chantent la Passion , tenant son rameau de la main droite. Pendant que le

Célébrant lit la Passion, les deux Ministres sacrés, ayant reçu leurs rameaux, se tiennent à sa droite, comme pendant l'Introït de la Messe, et le Diacre a soin de tourner les feuillets. Quand il l'a achevée, ils descendent à leurs places ordinaires, et se tiennent tournés vers les Diares jusqu'à ce que la Passion soit finie : les autres Officiers et tout le Clergé tiennent pareillement leurs rameaux pendant toute la Passion. Après que l'Évangéliste a chanté ces paroles, *emisit spiritum*, tous se mettent à genoux, se prosternent et baisent la terre; ils restent prosternés assez de temps pour pouvoir dire ces paroles, *Christus factus est pro nobis obediens usque ad mortem, mortem autem crucis : qui passus es pro nobis, miserere nobis.* Le Célébrant et les Ministres sacrés ayant rendu leurs rameaux au Clerc, qui les leur avoit donnés, vont, un peu avant ces paroles, au milieu de l'autel, où ils font, l'un derrière l'autre, une inclination de tête à la croix; le Célébrant descend, les deux Ministres montent sur le second degré; ils se mettent tous trois à genoux sur le bord du marchepied, se prosternent et baisent la terre : le Célébrant étend devant lui sa chasuble. Après qu'on s'est relevé, les Diares continuent la Passion, et le Thuriféraire va préparer son encensoir.

Le Célébrant monte seul sur le marchepied,

où il dit , au milieu de l'autel , *Munda cor meum*. Les Ministres sacrés font la gémuflexion fur le bord du marchepied ; puis le Diacre prend le livre des Évangiles , qu'il met fur l'autel , felon la manière accoutumée ; le Sous-diacre va , par le plus court chemin , prendre le Miffel qu'il transporte au coin de l'évangile , où le Célébrant lit , *Alterá autem die* , fans faire aucun figne de croix , ni fur lui ni fur le livre , qu'il ne bafe pas à la fin ; et les Ministres répondent , *Laus tibi , Chrifte*. Ensuite le Célébrant s'approche du milieu de l'autel , et fait une inclination de tête à la croix avec fes Ministres qui font derrière lui ; puis ils retournent tous trois au coin de l'épître , et fe tournent comme auparavant vers les Diaeres , s'ils chantent encore la Paffion. La Paffion étant finie , les trois Diaeres , fuivis des trois Clercs , vont faire une gémuflexion au bas des degrés de l'autel et une inclination au Célébrant , et retournent à la facriftie dans le même ordre qu'ils en étoient venus.

5.º Lorsque les Diaeres de la Paffion font fur le point de finir , le Diacre va au lieu ordinaire , dire , *Munda cor meum* , prend le livre des Évangiles , et reçoit la bénédiction du Célébrant , qui eft toujours au coin de l'épître , et qui bénit auffi l'encens. Il bafe fa main , et étant descendu en bas fans tourner le dos à

l'autel ni au Célébrant, il fait la gémuflexion avec tous les Officiers, et va enfuite avec eux au côté de l'évangile; il encense d'abord le livre, et chante l'Évangile à l'ordinaire, excepté qu'il ne dit point, *Dominus vobiscum*, qu'il ne fait le figne de la croix, ni fur le livre ni fur lui, et que les Acolytes y portent leurs rameaux au lieu de chandeliers : le Célébrant tient fon rameau qui lui a été préfenté par le Clerc défigné pour cela, lequel vient le reprendre avant que le Sous-diacre lui porte le livre à bairer; le Sous-diacre porte la paix au chœur à l'ordinaire.

Aux Mefles baffes, le Prêtre, ayant dit le Trait, paffe au côté de l'évangile, en faifant au milieu de l'autel une inclination de tête à la croix, et commence la Paffion fans dire, *Dominus vobiscum*, et fans faire aucun figne de croix. A ces paroles, *emifit fpiritum*, il fe met à genoux fur le bord du marchepied et bairse la terre; enfuite il fe relève et continue la Paffion jufqu'à l'endroit où il faut dire, *Munda cor meum*; et, *Jube, Domine*; alors il va au milieu de l'autel pour le dire, et fait le refte à l'ordinaire, bairfant le livre comme de coutume. Le Mardi et le Mercredi de la Semaine Sainte, le Prêtre dit la Paffion de la même manière.

---

## ARTICLE V.

*De l'Office des Ténèbres.*

1.<sup>o</sup> LE Mercredi-Saint, le Sacristain a soin de préparer ce qui est nécessaire pour l'office des Ténèbres, savoir : six cierges de cire jaune sur l'autel, quinze autres plus petits d'égale grandeur sur un chandelier triangulaire : il faut placer le chandelier vis-à-vis le milieu de l'autel, et mettre un éteignoir auprès ; on prépare aussi un pupitre nu pour chanter les Leçons.

Voici ce qu'il y a de particulier à cet Office.

1.<sup>o</sup> Tous les cierges étant allumés, le Clergé entre au chœur et salue l'autel ; mais on ne s'entre-salue point, et après avoir fait une courte prière à genoux, on dit debout et à voix basse le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo*. Ensuite le premier Chantre, accompagné du Cérémoniaire, va annoncer la première Antienne à l'Officiant. Après que le premier Verset du premier Psaume a été entonné par les Chantres, tous s'asseyent et se couvrent : on ne se découvre pas au Verset *Miserere nostri, Domine*, etc. 2.<sup>o</sup> Les Chantres vont annoncer les Antiennes à l'ordinaire ; les Clercs désignés chantent devant le lutrin les Versets avant les Leçons. Durant ces Versets,

tout le Clergé est debout, tourné vers l'autel, et il ne s'assied qu'après qu'on a récité le *Pater* avant les Leçons; l'Officiant ne le commence pas tout haut, et ne dit ni Absolution ni Bénédiction: s'il lit la neuvième Leçon, il le fait à sa place, tout le chœur étant debout; les Acolytes ne viennent pas devant l'Officiant. Il entonne à l'ordinaire la première Antienne de Laudes et celle du *Benedictus*: on chante ce Cantique plus solennellement que le reste de l'Office. Tout le Clergé se met à genoux quand on chante les prières: deux Clercs, placés derrière l'autel, les chantent alternativement avec le Chœur; à la fin, le Célébrant commence le *Miserere*, que les deux côtés du chœur récitent alternativement: puis l'Officiant, étant encore à genoux et la tête un peu inclinée, dit, sur le même ton, sans *Dominus vobiscum*, l'Oraison *Respice*, etc., jusqu'à ces paroles, *qui tecum vivit*, etc., qu'il achève tout bas: l'Oraison *Respice*, etc., se dit toujours de cette manière pendant les Offices de la Semaine Sainte. Quand elle est achevée, l'Officiant frappe trois ou quatre fois de la main sur son siège ou sur son livre; après ce bruit, chacun se lève et sort du chœur.

2.º Après le premier Psaume, le Clerc désigné pour éteindre les cierges, éteint un de ceux qui brûlent sur le chandelier triangulaire,

gulaire, commençant par celui qui est le plus bas du côté de l'évangile; le second Psaume achevé, il éteint le cierge le plus bas du côté de l'épître, et continue d'éteindre ainsi les autres successivement, après chaque Psaume de Matines et de Laudes: il remet ensuite l'éteignoir à sa place, fait la gémuflexion à l'autel, et revient à son siège.

Un peu avant ces paroles, *Ut sine timore*, du Cantique *Benedictus*, ce même Clerc fait la gémuflexion au bas des degrés, et lorsque ce Verset est fini, il éteint un cierge de l'autel du côté de l'évangile, commençant par le plus éloigné de la croix; il passe ensuite au côté de l'épître, faisant, en passant, la gémuflexion sur le marchepied, et à la fin du Verset suivant, il éteint le cierge le plus éloigné de ce côté-là, et continue ainsi alternativement de chaque côté aux autres Versets, en sorte que tous les cierges soient éteints à la fin du Cantique. A la répétition de l'Antienne du *Benedictus*, le Clerc qui a éteint les cierges, prend sur le chandelier triangulaire le plus élevé, qui est resté allumé, et s'étant mis à genoux au coin de l'épître, il le tient un peu élevé. Quand les Chantres commencent, *Kyrie*, il le cache à côté de l'autel, en sorte que la lumière ne paroisse pas; et au bruit qui se fait dans le chœur à la fin de l'Office, il le fait paroître de nouveau, le remet à

sa place sur le chandelier triangulaire, le laisse brûler un moment; ensuite il l'éteint et se retire avec le Clergé. Il ne doit paroître aucune autre lumière dans l'église; cependant le Mercredi-Saint on n'éteint pas la lampe qui brûle devant le tabernacle du saint Sacrement.

Ce qui vient d'être dit pour les Ténèbres regarde également le Jeudi et le Vendredi-Saint. Les autres Heures canoniales se récitent, ces trois jours, comme il est marqué dans le Bréviaire, d'une voix médiocre, sans chant et sans lumière. On allume néanmoins deux cierges aux petites Heures du Jeudi-Saint, à cause de la présence du saint Sacrement. Il faut remarquer aussi que, pendant les trois derniers jours de la Semaine Sainte, on fait la genuflexion à la croix du grand autel, quoique le saint Sacrement ne soit pas dans le tabernacle.

---

## ARTICLE VI.

### *Du Jeudi-Saint.*

1.<sup>o</sup> APRÈS None et avant la Messe, on psalmodie au chœur les sept Psaumes de la Pénitence, tout le Clergé étant à genoux: le Célébrant, revêtu du surplis et d'une étole rouge, demeure pendant ce temps-là prosterné dans le sanctuaire, ayant à ses côtés deux Clercs

venus du chœur avec lui ; c'est ordinairement le Diacre et le Sous-diacre qui doivent servir à la Messe. A la fin des Psaumes, le Célébrant se lève, dit à genoux, *Kyrie eleison*, et, *Pater noster*, etc. ; puis, étant debout, il dit les Oraisons marquées dans le Missel. A la Messe, le Prêtre consacre deux hosties. Elle se célèbre avec les solennités ordinaires : la croix de l'autel doit être couverte d'un voile rouge : au commencement du *Pater*, on sonne toutes les cloches pour le dernier coup de Vêpres. L'usage de l'Église de Toulouse est que les Prêtres et tout le Clergé reçoivent la sainte communion des mains du Célébrant : les Ministres sacrés récitent le *Confiteor* à l'ordinaire ; après la Communion, le Célébrant met dans le vase préparé à cet effet, l'hostie qu'on réserve pour le lendemain. Après les ablutions, il met de l'encens dans l'encensoir sans le bénir, puis il se met à genoux sur le plus bas degré de l'autel et encense le saint Sacrement ; il monte à l'autel, fait la gémflexion, reçoit des mains du Diacre le vase qui renferme la sainte hostie, donne la bénédiction sans rien dire, et va ensuite processionnellement au lieu qu'on a préparé pour recevoir le saint Sacrement, selon qu'il est prescrit dans le Missel. Arrivé sur le marchepied de l'autel, il se tourne, donne de nouveau la bénédiction, et repose le saint Sa-

crement sur l'autel ; puis il l'encense , et le Diacre le met sur l'exposoir. Le Clergé retourne ensuite au chœur par le chemin le plus court : le Porte-croix et les Acolytes laissent la croix et les chandeliers au reposoir , et s'en retournent , les mains jointes. Le Célébrant , étant arrivé au sanctuaire , s'assied du côté de l'épître , et récite Vêpres avec ses Ministres ; s'il est besoin , un des Acolytes tient le livre devant lui. Au chœur , les Bourdonniers portent les Antiennes et entonnent les Psaumes à l'ordinaire. Pendant la dernière Antienne , les Chapiers vont annoncer au Célébrant celle du *Magnificat* , et ils entonnent le Cantique au même lieu. Pendant le *Magnificat* , le Célébrant n'encense pas l'autel ; mais les Thuriféraires encensent le chœur comme aux jours solennels. A la fin de l'Antienne du *Magnificat* , le Célébrant va à l'autel par le plus long chemin , le baise au milieu , dit , *Dominus vobiscum* , et ensuite la Postcommunion. Le Diacre chante , *Ite , Missa est* , et le Célébrant dit l'Évangile de saint Jean. - Après Vêpres , on fait le dépouillement des autels , comme il est marqué dans le Missel.

---

## ARTICLE VII.

*Du Vendredi-Saint.*

1.<sup>o</sup> APRÈS les petites Heures , à la fin desquelles on ne dit pas le Psaume *Miserere* , le Célébrant , le Diacre et le Sous-diacre , revêtus d'ornemens noirs , vont à l'autel avec les autres Officiers , sans cierges , ni croix , ni encensoir. Il ne doit point y avoir de cierges allumés sur l'autel. Après une courte prière , que le Célébrant fait à genoux sur le dernier degré , il monte à l'autel , le baise , et va ensuite au coin de l'épître , où il lit la Leçon marquée dans le Missel ; dès qu'il l'a lue , il va s'asseoir avec ses Officiers. A la fin de chaque Trait , il va , par le plus court chemin , au coin de l'épître , chanter , *Oremus* ; le Diacre dit , *Flectamus genua* , et , *Levate*.

Cependant des Clercs en aube , accompagnés du Cérémoniaire du chœur , chantent les Leçons sur un pupitre , au milieu du chœur : deux autres Clercs , aussi en aubes , chantent le Trait.

Trois Diacres ou trois Prêtres chantent la Passion , comme ils ont fait , le Dimanche des Rameaux ; le Diacre qui sert à l'autel chante la dernière partie sur le ton de l'Évangile : il

dit seulement, *Munda cor meum*, et ne demande pas la bénédiction : les Acolytes l'accompagnent, les mains jointes ; on ne porte pas l'encens, et le Thuriféraire reste devant la crédence.

Le Célébrant lit la Passion comme il a fait, le Dimanche des Rameaux ; mais, après *Munda cor meum*, il ne dit pas, *Jube*, etc. ; ni, *Dominus sit*, etc. ; il ne baise pas le livre de l'Évangile. Il ne faut avoir aucun égard à ce qui est marqué, dans le Missel, de contraire à ce qui est dit ici. A la fin des Oraisons, le Célébrant quitte sa chasuble, et les Officiers sacrés, leurs tuniques ; puis ils vont derrière l'autel où ils quittent leurs souliers : ce que font aussi les Officiers inférieurs ; ils demeurent là jusqu'à ce qu'ils entendent chanter au chœur, *Ecce lignum crucis*.

2.<sup>o</sup> Cependant, quelque temps avant la fin des Oraisons, quatre Prêtres et quelques Chantres vont à la sacristie ; deux de ces Prêtres prennent l'aube et l'étole diaconale de la couleur rouge, les deux autres prennent des chapes de la même couleur ; deux Chantres se revêtent de chapes noires, puis ils vont tous au lieu où on a préparé la croix, en cet ordre : Des Chantres, au nombre de six ou huit, marchent les premiers, deux à deux ; suivent les deux Prêtres en chapes rouges, puis les Prêtres en aubes,

portant un voile de soie rouge pour envelopper la croix, si cela n'est déjà fait : les deux Chantres en chapes noires viennent après eux. Dès qu'ils arrivent au lieu où est la croix, les deux Prêtres revêtus de l'étole diaconale la couvrent du voile rouge, puis ils la prennent d'une main par les bras, et de l'autre par le pied, et tous se mettent en marche pour retourner au chœur dans le même ordre que ci-dessus. A quelque distance de l'entrée du chœur, dès qu'on a répondu, *Amen*, à la dernière Oraison, les deux Chantres, revêtus de chapes noires, chantent l'Impropre, tous étant tournés vers la croix. A la fin, les deux Prêtres en chapes rouges chantent, *Agios*, etc., faisant trois génuflexions, l'une après *Theos*, l'autre après *Ischyros*, et la troisième après *Athanatos*. Les Chantres qui marchent les premiers, chantent ensuite, *Sanctus*, etc., tournés vers la croix; ils font aussi trois génuflexions, savoir, après *Deus*, après *Fortis*, et après *Immortalis*. Alors tous s'avancent près de la grande porte du chœur, et les deux Chantres qui sont revêtus de chapes noires, chantent le second Impropre, *Ego sum*, etc.; puis les Prêtres qui sont en chapes rouges, et les Chantres qui marchent les premiers, chantent, *Agios*, etc., et, *Sanctus*, etc., comme auparavant. Enfin on s'avance jusqu'au lutrin, et les Prêtres en

chapes noires chantent le troisième Improperè, *Quid est*, etc. ; après quoi ceux qui avoient chanté, *Agios*, etc., et *Sanctus*, etc., le répètent de la même manière que ci-dessus. Les deux Chantres en chapes noires et les autres Chantres demeurent au lutrin : les Prêtres vont déposer à la sacristie leurs chapes rouges ; les deux qui portent la croix vont se placer à quelque distance du sanctuaire, et chantent, d'une voix médiocre, debout, et découvrant un peu la croix, *Ecce lignum*, etc.

3.º Dès que le Célébrant entend l'*Ecce lignum*, etc., il sort de derrière l'autel, du côté de l'évangile, avec tous ses Ministres rangés sur une ligne ; ils vont se placer au bas de la dernière marche, vers le milieu de l'autel, et la face tournée vers la croix ; ils fléchissent le genou en chantant, *Venite, adoremus* : tout le chœur fléchit aussi le genou. Ensuite les deux Prêtres qui portent la croix font quelques pas, et la découvrent un peu plus, en répétant d'un ton un peu plus haut que la première fois, *Ecce lignum*, etc. ; puis le Célébrant s'avance vers le milieu du sanctuaire, fait la génuflexion comme la première fois, en chantant, *Venite, adoremus*. Les deux Prêtres qui portent la croix, s'étant avancés jusqu'au plus bas degré du sanctuaire, tournent vers le chœur la face du crucifix, qui est entièrement découvert, et

chantent pour la troisième fois, *Ecce lignum*, etc., en haussant encore le ton. Le Célébrant, qui s'est avancé jusqu'à la plus haute marche du sanctuaire, fait une troisième genuflexion, en chantant, *Venite, adoremus*; après quoi les deux Prêtres déposent la croix sur le tapis et le coussin préparés pour la recevoir : ils se mettent à genoux aux deux côtés, en face l'un de l'autre, et demeurent ainsi jusqu'à la fin de l'adoration de la croix. Cependant le Célébrant, suivi du Diacre et du Sous-diacre, descend dans le chœur ; il commence l'adoration de la croix, faisant de distance en distance trois fois la genuflexion à deux genoux et l'inclination profonde, en sorte qu'il fasse la troisième au pied de la croix ; il la baise, en disant : *Qui peccata nostra in corpore tuo super lignum pertulisti, miserere nostri* : il fait l'inclination profonde avant de se relever. Les Ministres sacrés adorent la croix de la même manière, l'un après l'autre : le Diacre fait sa première genuflexion pendant que le Célébrant fait la seconde, et pendant que le Diacre fait la seconde le Sous-diacre fait la première ; les deux Chapiers et tout le Clergé, en commençant par les plus dignes, font l'adoration de la même manière deux à deux. Pendant ce temps-là on chante au chœur ce qui est marqué dans le Graduel. Les Ministres inférieurs adorent la croix

après les Sous-diacres du chœur : le Cérémoniaire a soin de découvrir la croix de l'autel. Cependant le Célébrant, qui a dû attendre les Ministres sacrés, retourne avec eux derrière l'autel, où ils reprennent leurs souliers ; puis ils vont s'asseoir au côté de l'épître sans se couvrir, et le Célébrant lit dans le Missel ce que l'on chante au chœur. L'adoration de la croix étant finie, les deux Prêtres qui étoient restés auprès la dressent sur son pied ; alors le Célébrant, sans chasuble, descend du sanctuaire avec les Ministres sacrés, et s'étant mis à genoux devant la croix, il entonne l'Antienne *Super omnia*, que le chœur poursuit à genoux. Le Célébrant retourne à l'autel avec ses Ministres, et les deux Prêtres qui ont porté la croix vont la déposer au lieu où elle doit être exposée à la vénération du peuple, et après l'avoir adorée eux-mêmes, ils vont déposer leurs ornemens à la sacristie.

4.° Dans les églises où il y a peu d'Ecclésiastiques, il faut garder à proportion les mêmes cérémonies que ci-dessus. Le Célébrant, après une courte prière sur le plus bas degré, monte à l'autel, et l'ayant baisé, il passe au côté de l'épître, où il lit la première Prophétie qui est chantée par un Clerc. Il chante ensuite, *Oremus*, *Flectamus genua*, en fléchissant le genou, et *Levate*, après quoi il dit l'Oraison *Deus juste*,

etc. Il lit la Prophétie qui suit, qu'un autre Clerc chante; et après le Trait, il chante la Passion au côté de l'évangile. Avant de lire la dernière partie, il dit, *Munda cor meum*, etc., sans ajouter les paroles de la bénédiction; à la fin il ne baise pas le livre, mais il chante les Oraisons marquées dans le Missel.

Les Oraisons étant finies, le Célébrant descend avec ses Ministres au côté de l'épître, où il quitte la chasuble et le manipule, et va ensuite quitter ses souliers derrière l'autel; puis il se place à côté du coin de l'épître, hors du marchepied, le visage tourné vers le chœur; les Officiers sacrés quittent aussi leurs manipules et leurs tuniques, et le Sous-diacre se met à la gauche du Célébrant. Le Diacre, ou à son défaut un Clerc, va par le chemin le plus court prendre la croix de l'autel, la porte au Célébrant, à qui il la donne debout sans baisers ni inclinations, et se place à la droite du Célébrant. Le Cérémoniaire se met auprès du Diacre, et le premier Acolyte à sa droite; le second Acolyte se place à la gauche du Sous-diacre, et le Thuriféraire auprès de lui: ils ont tous les mains jointes et forment un demi-cercle. Le Cérémoniaire prend le Missel de dessus l'autel et le donne au Thuriféraire, qui le tient appuyé sur son front, de manière cependant qu'il ne tourne point entièrement le dos au Clergé. Tous

les Officiers s'étant ainsi rangés, le Célébrant tenant la croix, qui doit être tournée vers le peuple, en découvre de la main droite le sommet jusqu'au travers, sans néanmoins que la tête du crucifix paroisse, et l'élevant un peu des deux mains, il commence d'un ton peu élevé, *Ecce lignum crucis*, qu'il chante tout seul, et les Officiers qui l'environnent chantent avec lui, s'il est besoin, les paroles qui suivent : ensuite tout le chœur, faisant la génuflexion, chante, *Venite, adoremus*; tous les Officiers, excepté le Célébrant, la font aussi, tournés vers la croix. Après ces paroles, tous les Officiers s'étant avancés dans le même ordre au coin de l'épître, le Célébrant monte sur le marchepied, ayant toujours les Officiers à ses côtés; il découvre le bras droit du crucifix, et élevant la croix plus haut que la première fois, il chante aussi d'un ton plus élevé, et tout seul, *Ecce lignum crucis*; les Officiers et le Chœur chantent et font la génuflexion comme la première fois. Enfin ils s'avancent tous au milieu de l'autel, sur le marchepied, les Officiers étant rangés de part et d'autre sur les degrés; le Célébrant découvre entièrement la croix, l'élève plus haut que les autres fois, et chante d'un ton encore plus élevé, *Ecce lignum crucis*; les Officiers et le Chœur font comme les deux premières fois.

Alors les Officiers descendent sur le pavé avec le Célébrant, qui porte la croix et la dépose sur son coussin; ils se rangent sur deux lignes aux deux côtés de la croix, en sorte que les plus dignes soient les plus proches de la tête du crucifix : le Célébrant commence l'adoration de la croix, qui se fait de la manière que nous avons dit, et l'on chante au chœur ce qui est marqué dans le Graduel. La cérémonie se fait de la même manière lorsque le Célébrant est assisté seulement de quelques Clercs, sans Ministres sacrés.

5.<sup>o</sup> A la fin de l'Antienne *Super omnia*, le Prêtre et les Ministres sacrés reprennent leurs ornemens; puis le Célébrant lave ses mains au coin de l'épître, et étant retourné au milieu de l'autel, il descend avec ses Ministres au bas des marches, où il dit le *Confiteor*, que les Ministres sacrés répètent à l'ordinaire, puis il dit, *Misereatur* et *Indulgentiam*, sans ajouter autre chose. Le Célébrant va ensuite processionnellement au lieu où repose le saint Sacrement : les Thuriféraires et quatre Céroféraires se joignent à la Procession. Le Célébrant étant arrivé devant le saint Sacrement, fait la gémflexion à deux genoux avec l'inclination profonde; puis il met de l'encens dans l'encensoir sans le bénir, et encense le saint Sacrement. Il monte ensuite sur le marchepied, fait la gémflexion,

et reçoit des mains du Diacre le vase qui renferme la sainte hostie ; il donne la bénédiction sans rien dire , et la Procession se remet en marche , les Chapiers entonnant l'Hymne *Lugete*. Avant que la Procession arrive au sanctuaire , les cierges de l'autel doivent être allumés et le Missel placé au coin de l'évangile. Le Célébrant étant arrivé à l'autel , donne de nouveau la bénédiction sans rien dire , puis il pose sur l'autel le saint Sacrement , qu'il encense de trois coups , à genoux ; après quoi il remonte à l'autel entre ses deux Ministres , tire la sainte hostie du vase où elle est renfermée , et la met sur le corporal. Le Sous-diacre ayant fait la gémuflexion , va à la crédence , où il prend le calice , qu'il porte sur l'autel ; puis il se comporte , ainsi que le Diacre , comme à l'ordinaire , excepté qu'il ne fait pas bénir l'eau par le Célébrant. Celui-ci ne dit pas la Prière *Deus , qui humanæ* , etc. ; il reçoit le calice de la main du Diacre sans aucun baiser , et le pose sur l'autel sans rien dire et sans faire aucun signe de croix. Le Célébrant chante le *Pater* , comme il est marqué dans le Missel , et le Chœur ayant répondu , *Sed libera nos à malo* , il chante , *Libera nos , quæsumus* , etc. , sur le ton des Oraisons. Il ne fait aucun signe de croix sur lui avec la patène ; mais ayant fait la gémuflexion quand le chœur répond , *Amen* , il met sur la patène l'hostie

qu'il prend de la main droite seulement, il l'élève avec cette même main, et tient avec la gauche la patène sur l'autel : le chœur est à genoux depuis l'arrivée de la Procession jusqu'après la communion du Prêtre.

6.<sup>o</sup> Le Diacre et le Sous-diacre se mettent à genoux quand le Célébrant fait la genuflexion, mais ils n'élèvent pas sa chasuble; et l'on n'encense pas le saint Sacrement. Quand le Célébrant baisse l'hostie, le Diacre monte à sa droite et découvre le calice sans faire la genuflexion, le Sous-diacre passe à la gauche du Prêtre, pour lui montrer dans le livre ce qu'il doit faire. Le Célébrant, sans quitter la sainte hostie, fait la fraction à l'ordinaire sur le calice, dans lequel il met la petite parcelle, sans rien dire et sans faire aucun signe de croix. Le Diacre couvre le calice, et fait la genuflexion avec le Célébrant, qui dit aussitôt, *Perceptio corporis*, etc., *Panem caelestem*, etc., *Domine, non sum dignus*, etc., et communie à l'ordinaire; puis, sans dire aucune prière, il prend le vin qui est dans le calice, et fait l'ablution des doigts, le Sous-diacre lui versant l'eau et le vin. Après avoir bu l'ablution, il dit, incliné au milieu de l'autel, *Quod ore*, etc.; pendant ce temps-là, le Sous-diacre purifie le calice, qu'il porte ensuite sur la crédence, et le Diacre transporte le livre au côté de l'épître. Les Cé-

roséaires rapportent alors leurs flambeaux à la sacristie.

Le Célébrant va s'asseoir , et récite les Vêpres que l'on psalmodie au chœur. A la fin de l'Antienne du *Magnificat* , il monte à l'autel par le plus court chemin , et dit tout haut l'Oraison *Respice* , etc. , dont la conclusion se dit tout bas, et pendant laquelle le chœur et les Officiers inférieurs de l'autel sont à genoux. Alors on éteint les cierges, et le Célébrant retourne à la sacristie avec ses Ministres et les Acolytes , qui portent leurs chandeliers allumés.

Il faut remarquer qu'on doit découvrir toutes les croix après que celle qu'on adore solennellement a été découverte, au plus tard , à la fin de l'Office : mais les tableaux demeurent voilés jusqu'après None du Samedi-Saint.

## ARTICLE VIII.

### *Du Samedi-Saint.*

1.<sup>o</sup> **T**OUT étant préparé comme il est prescrit dans le Missel, deux Bourdonniers, revêtus de chapes blanches, chantent les Litanies à genoux devant le lutrin; le Chœur répète chaque Verset: tel est l'ancien usage de la Métropole, et il ne faut avoir aucun égard à ce qui est marqué de contraire dans le Missel. Pendant ce temps-

là, le Célébrant bénit le feu nouveau dans la sacristie ou dans le vestibule, comme il est marqué dans le Missel. Un des Acolytes tient le vase de l'eau bénite, et l'autre cinq grains d'encens dans un bassin. Le chœur ayant achevé les Litanies, le Célébrant va à l'autel, précédé du Porte-croix en chape blanche, des Acolytes portant leurs chandeliers avec leurs cierges éteints, du Thuriféraire qui porte de la main droite son encensoir, et de la gauche la navette où sont renfermés les cinq grains d'encens, et des autres Ministres. Après avoir fait la gène-flexion au bas des marches, le Célébrant monte à l'autel qu'il baise au milieu. Le Diacre se met aussitôt à genoux, et demande la bénédiction, que le Célébrant lui donne à l'ordinaire, en disant, *Annunties paschale præconium*, au lieu de *Evangelium suum*. Le Diacre va ensuite avec tous les autres Officiers auprès du cierge pascal, où ils se rangent de la même manière que pour l'Évangile. Le Diacre chante, *Exultet*, etc., et fait le reste comme il est marqué dans le Missel; il n'encense pas le livre.

Nous observerons ici que le cierge pascal demeure allumé pendant les Offices divins, jusqu'à la Messe du samedi qui précède le dimanche de *Quasimodo* inclusivement. Dans la suite on l'allume, les Dimanches, les Fêtes doubles et au-dessus, à la Messe, à Vêpres et à l'Office de la

nuit : tous les jours on l'allume à la Grand'Messe : on l'éteint le jour de l'Ascension, vers la fin de l'Évangile, à la Grand'Messe ; on ne le rallume plus ensuite, si ce n'est pour faire l'eau bénite, la veille de la Pentecôte : mais le jour de la fête on ne l'allume pas, quoiqu'il soit autrement marqué dans le Missel.

2.<sup>o</sup> Après la bénédiction du cierge pascal, le Célébrant retourne à la sacristie avec ses Ministres, et revient aussitôt après avec des ornemens violets, précédé des Acolytes avec leurs cierges allumés, et des autres Ministres sans Porte-croix. Après avoir baisé l'autel, il va au coin de l'épître, lit la Leçon marquée dans le Missel, et va ensuite s'asseoir ; après chaque Trait il retourne au coin de l'épître par le plus court chemin, et chante l'Oraison convenable. Le dernier Trait est chanté par deux Chantres en chape violette : après l'Oraison qui suit ce Trait, dans les églises où il n'y a pas de fonts baptismaux, on omet la seconde Litanie, et la troisième est chantée au chœur, pendant que le Célébrant et ses Ministres s'habillent pour la Grand'Messe. Tout le Clergé est à genoux, pendant que les deux Bourdonniers, aussi à genoux, et en chape blanche, chantent chaque Verset, auquel le Chœur répond simplement, sans les répéter.

Dans les églises où il y a des fonts baptismaux,

les Bourdonniers ayant pris des chapes blanches, commencent les secondes Litanies à genoux devant le lutrin : le Chœur répète chaque Verset jusqu'à *Sancta Maria*; après quoi, il répond seulement, *Ora*, ou *Orate*, etc. Pendant ce temps-là, le Célébrant va quitter à la sacristie les ornemens violets, pour se revêtir d'une chape blanche; puis il revient au sanctuaire, précédé de deux Prêtres en chape blanche, dont l'un porte le saint chrême, l'autre, l'huile des Catéchumènes ( s'il n'y a point de Prêtres, le Diacre porte les saintes huiles, et s'il n'y a point de Diacre, le Célébrant les porte lui-même ) : après les deux Prêtres, suit un Clerc portant le cierge pascal ; puis le Porte-croix et les Acolytes qui sont suivis des Ministres sacrés : dès qu'ils sont arrivés, la Procession se met en marche pour aller aux fonts baptismaux. Le Célébrant y étant arrivé fait la bénédiction des fonts, selon qu'il est prescrit dans le Missel.

3.° A LA MESSE, il n'y a point d'encensement au commencement. Vers la fin de l'épître, les deux Chapiers viennent annoncer au Célébrant l'*Alleluia*, selon l'usage de la Métropole : à l'Évangile que chante le Diacre, les Acolytes ne portent pas leurs chandeliers; mais le Thuriféraire porte son encensoir, et le Diacre, qui a dû demander la bénédiction à l'ordinaire, encense le livre; il encense aussi

le Célébrant après qu'il a baisé le texte sacré. Après l'Offertoire, le Célébrant encense l'autel, et il est lui-même encensé par le Diacre, qui n'encense pas le chœur. On ne donne pas la paix, mais le Sous-diacre prend l'écharpe, et tient la patène comme aux autres jours. Il quitte l'écharpe aussitôt qu'il a remis la patène au Diacre.

Le Célébrant récite Vêpres à son siège : le premier Chapier annonce l'Antienne *Alleluia* au plus digne du chœur ; puis il entonne le Psaume *Laudate*, qu'on répète trois fois avec le *Gloria Patri* : les Chapiers annoncent au Célébrant l'Antienne du *Magnificat*, qui se double. Pendant le Cantique, les Thuriféraires encensent le chœur ; mais on n'encense pas l'autel. A la fin de l'Antienne, le Célébrant retourne à l'autel par le chemin le plus long, le baise au milieu, chante, *Dominus vobiscum*, et ensuite l'Oraison convenable ; il fait le reste, comme aux autres Messes, et dit l'Évangile de saint Jean : le Diacre ajoute deux *Alleluia* à l'*Ite, Missa est*.

---

## ARTICLE IX.

*Du jour de Pâques et de la Fête du saint Sacrement.*

1.° LE JOUR DE PAQUES, à la Messe et à Vêpres, pendant qu'on chante, *Hæc dies*, que les Chapiers entonnent au lutrin, le chœur est debout jusqu'au Verset qui suit : le Diacre ajoute deux *Alleluia* à l'*Ite, Missa est.* A Vêpres, après que les Bourdonniers ont chanté, *Benedicamus Domino, alleluia, alleluia*, l'Officiant salue l'autel avec tous ses Officiers, et va processionnellement au lieu de la station, précédé du Clergé : un Clerc porte le cierge pascal devant la croix. Dans les églises où il n'y a point de fonts baptismaux, on chante au chœur les Psaumes, les Répons, et les Versets qu'on chanteroit à la station : le Clergé se tient debout, tourné vers l'autel, pendant le Verset *Adorate Dominum.*

2.° LE JOUR DE LA FÊTE DU SAINT SACREMENT, à la Messe qui se célèbre avant la Procession générale, le Célébrant consacre deux grandes hosties : après qu'il a pris le précieux sang, le Sous-diacre couvre le calice, et fait ensuite la genuflexion avec le Diacre, qui passe à la droite du Célébrant ; puis il descend à la

crédence, prend l'ostensoir couvert de son voile, le porte à l'autel, le découvre et le présente au Diacre; après quoi il passe à la gauche du Célébrant, faisant la gémuflexion derrière lui. Le Diacre ouvre l'ostensoir et le met sur le corporal: le Célébrant fait aussitôt la gémuflexion avec ses deux Ministres; ensuite il prend le croissant où il met l'hostie: il remet le croissant dans l'ostensoir, que le Diacre ferme et couvre de son voile; puis il le dispose tellement sur le corporal, qu'il ne gêne pas quand il faudra ouvrir le tabernacle pour la communion, si on doit la donner. Durant le reste de la Messe, le Célébrant et ses Ministres se comportent comme à la Messe devant le saint Sacrement exposé. Lorsque le moment du départ pour la Procession est arrivé, les Bourdonniers étant à genoux sur le plus bas degré du sanctuaire, entonnent, *O salutaris hostia*; l'orgue joue ensuite, après quoi ils entonnent le *Pange lingua*. Le Célébrant se met à genoux sur la plus haute marche de l'autel, entre le Diacre et le Sous-diacre; il se lève pour mettre de l'encens dans les deux encensoirs, sans le bénir, et se remet à genoux pour encenser le saint Sacrement. Le Diacre ayant rendu l'encensoir au Thuriféraire, se lève, fait la gémuflexion au saint Sacrement, prend l'ostensoir, et le remet respectueusement au Célébrant qui est encore à genoux, et qui fait

l'inclination profonde avant de le recevoir ; puis le Diacre se met lui-même à genoux , fait l'inclination profonde au saint Sacrement , et aide ensuite le Célébrant à se relever : le Célébrant demeure tourné vers le peuple pendant que le Clergé défile en faisant la génuflexion au saint Sacrement : les Thuriféraires , debout au milieu du sanctuaire , encensent le saint Sacrement avant de se mettre en marche. Quant à l'ordre qu'on doit garder dans cette Procession , on peut lire ce que nous avons dit à l'article des Processions , dans la seconde partie : nous ajouterons seulement ce qui suit. Lorsqu'on arrive au lieu de la station , le Célébrant étant monté sur le marchepied avec ses Officiers , le Diacre reçoit la bourse des mains du Sous-diacre ; il en tire le corporal et le déplie sur l'autel ; puis il se met à genoux , fait une inclination profonde au saint Sacrement , et reçoit l'ostensoir des mains du Célébrant , lequel , après le lui avoir remis , se met à genoux sur le bord du marchepied , et fait l'inclination profonde ; puis le Célébrant se lève , met de l'encens dans l'encensoir sans le bénir , et encense le saint Sacrement. Cependant on chante une des Antiennes marquées dans le Processionnal ou dans le Manuel , tous les assistans étant à genoux ; l'on peut y ajouter quelque motet en l'honneur du saint Sacrement. Après le Verset , le Célébrant dit debout l'Orai-

son convenable, et donne la bénédiction ; puis la Procession se remet en marche. Lorsqu'on fait la station dans une église, on dit le Verset et l'Oraison du patron de cette église, avec le Verset et l'Oraison du saint Sacrement. Dès que la Procession est rentrée dans l'église, après l'Antienne, le Verset et l'Oraison convenables, le Célébrant donne la bénédiction, et l'on expose aussitôt le saint Sacrement. Le Clergé se retire, faisant deux à deux la génuflexion à deux genoux, et l'inclination profonde devant le saint Sacrement.

FIN DE LA TROISIÈME PARTIE.

---

---

## QUATRIÈME PARTIE.

---

DE L'OFFICE DE CHAQUE MINISTRE  
EN PARTICULIER. (1)

---

### ARTICLE PREMIER.

*Du Cérémoniaire ou Maître des Céré-  
monies.*

1.° **L**E Cérémoniaire ou Maître des Cérémonies doit être Prêtre, ou au moins, s'il est possible, dans les ordres sacrés, et parfaitement instruit des cérémonies qu'il doit enseigner aux autres. Il faut pour cela qu'il étudie avec soin les rubriques du Missel et celles du Bréviaire, le Rituel, le Pontifical et le Cérémonial des Evêques, afin de ne rien ignorer de tout ce qui se doit faire, tant aux jours ordinaires, qu'aux plus grandes solennités de l'année : il doit de plus avoir quelque connoissance des auteurs qui ont traité des rubriques et de l'explication

---

(1) Nous ne ferons pas un article particulier de l'Office du Célébrant : ce qu'il doit faire est suffisamment expliqué dans les différens articles des trois premières parties du Cérémonial.

des cérémonies (1). C'est au Maître des cérémonies de veiller à ce que les Offices divins soient célébrés avec toute la décence, la dignité et la majesté convenable, et que l'on y observe les cérémonies avec toute l'exactitude possible; il doit pour cet effet les faire exercer de temps en temps à ceux qui composent le Clergé, et principalement aux Ministres de l'autel, à qui il doit faire prévoir leur Office, sur-tout quand il y a quelque cérémonie extraordinaire, comme pendant la Semaine Sainte.

Avant les Offices divins, il aura soin de prévoir tout ce qui s'y doit pratiquer; il faut qu'il soit attentif aux fautes que l'on fait contre le Cérémonial, pour en avertir les particuliers après l'Office; mais il ne doit reprendre personne pendant le service divin, à moins que les fautes ne soient pas considérables, et qu'il y puisse remédier prudemment par signe ou par paroles. Comme il doit servir de règle et d'exemple aux autres, il est nécessaire qu'il paroisse en lui une grande modestie, et qu'il évite

---

(1) Parmi les modernes qui ont traité cette matière, on peut lire utilement l'*Explication des cérémonies de la Messe*, du P. Lebrun; le *Catéchisme de Montpellier*, de M. de Charency, part. 3.<sup>e</sup>, 2.<sup>e</sup> sect., chap. vi et les suivans; comme aussi un petit livre imprimé à Toulouse sous ce titre: *Expositio litteralis et Mystica totius Misse*.

soigneusement la précipitation dans ses actions, et toute affection dans son extérieur.

Nous allons maintenant marquer en détail ce que doit faire celui qui, pendant les Offices divins, exerce la fonction de Cérémoniaire.

AVIS GÉNÉRAUX. Le Cérémoniaire doit être non-seulement instruit parfaitement de son Office, mais il est encore nécessaire qu'il sache ce que doivent faire tous les autres Officiers. Lorsqu'il invite quelqu'un à faire quelque cérémonie, il lui fait toujours une inclination, laquelle doit être proportionnée à la dignité des personnes; c'est-à-dire, profonde, à l'égard des Prélats; médiocre, à l'égard du Célébrant, des Officiers sacrés et des Prêtres; et seulement de tête, à l'égard des Officiers inférieurs. Quand il passe devant l'Officiant, soit à Vêpres, soit à la Messe, ou en quelque autre Office, il le salue toujours par une inclination médiocre; ce qu'il fait aussi en arrivant devant lui. Quand il conduit ou qu'il accompagne quelque Officier, il marche ordinairement à sa gauche, un peu devant lui; et quand cet Officier s'arrête, il s'arrête pareillement, et se tient un peu derrière lui. Il fait ordinairement deux inclinations à ceux à qui il présente, ou de qui il reçoit quelque chose: l'une, avant de présenter ou recevoir la chose; l'autre, après l'avoir présentée ou reçue. Pendant toute la Messe solennelle, il

est toujours nu-tête, et il tient les mains jointes ; mais à Vêpres et aux autres Offices , il ne quitte jamais son bonnet, l'ayant toujours sur la tête ou à la main , excepté pendant le *Magnificat* et le *Benedictus*. Lorsqu'il fait quelque action qui lui est commune avec un autre Ministre , il tâche de la faire en même temps et d'une manière uniforme ; comme les génuflexions, les inclinations , etc. Lorsqu'il fait la génuflexion à côté des Officiers sacrés , il la fait , comme eux , sur le dernier degré ; autrement il la fait sur le pavé. La place où se met ordinairement le Cérémoniaire à la Messe est , ou près du Missel lorsqu'il est à l'autel , ou vers la crédence ; et à Vêpres , dans un des bas stalles du chœur , du côté de l'Officiant , et le plus près de lui qu'il se peut.

2.<sup>o</sup> A LA GRAND'MESSE , AUX DIMANCHES ET AUX FÊTES DOUBLES. C'est au Cérémoniaire d'avoir soin que toutes les choses nécessaires soient prêtes avant que le Célébrant se présente pour s'habiller , et de suppléer en cela au défaut du Sacristain et des autres Officiers. Quand le Célébrant est habillé , le Cérémoniaire se met à la droite du Thuriféraire , et ayant fait une inclination médiocre au Célébrant avec lui , il l'aide à faire bénir l'encens , soutenant de la main droite le pied de l'encensoir : ensuite , après avoir fait de nouveau l'inclination au

Célébrant, il se retire à la droite du second Acolyte. Quand le Clergé est entré au chœur, il fait une inclination médiocre au Célébrant, pour l'avertir de partir; puis il salue avec tous les Officiers la croix de la sacristie, par une inclination profonde, et le Célébrant, par une médiocre, et marche seul au chœur, nu-tête et les mains jointes, après les Acolytes.

En entrant au chœur, il se met à la gauche du Sous-diacre, et salue le Clergé par une inclination médiocre; ensuite il s'avance vers les degrés de l'autel, au côté de l'évangile, à la droite du second Acolyte; il reçoit le bonnet du Sous-diacre, et après avoir fait la gèneuflexion avec les autres Officiers, il va recevoir du Diacre son bonnet et celui du Célébrant, sans faire la gèneuflexion au milieu, et porte les bonnets sur les sièges.

Si l'on fait l'aspersion de l'eau bénite avant la Grand'Messe, le Cérémoniaire, après avoir mis les bonnets des Officiers sacrés sur les sièges, prend le Missel sur la crédence ou le carton, et le porte au Diacre, se mettant à genoux à sa droite sur le pavé. Quand le Prêtre a chanté, *Asperges me*, ou *Effundam*, il rapporte le Missel sur la crédence, et va se mettre à genoux sur le pavé à la gauche du Sous-diacre, sans faire en passant la gèneuflexion; il la fait

sur le degré avec les Officiers sacrés, salue avec eux le chœur, et les accompagne à l'aspersion du Clergé et du peuple, étant toujours à la gauche du Sous-diacre, qu'il ne quitte point jusqu'à ce qu'il soit revenu à l'autel. Si durant la marche on chante au chœur, *Gloria Patri*, etc., il s'arrête et s'incline vers l'autel. L'aspersion du Clergé et du peuple étant finie, il fait la gémflexion au bas des degrés de l'autel, à la gauche du Sous-diacre, se retire à la crédence avec le Ministre de l'eau bénite et au milieu des Acolytes, pour y être aspergé; il s'incline médiocrement lorsqu'il est aspergé, et fait le signe de la croix : puis il prend sur la crédence le Missel qu'il porte au Diacre, et après l'Oraison il le remet à sa place. Si le Célébrant se revêt de la chasuble à l'autel, le Cérémoniaire prend sa chape et la porte à la sacristie, après avoir fait les saluts convenables à l'autel; il revient aussitôt avec le Thuriféraire à sa droite, pour assister au commencement de la Messe. Lorsqu'on doit faire la Procession après l'aspersion de l'eau bénite, le Cérémoniaire fait bénir l'encens, si la solennité du jour le demande, et marche découvert après les Acolytes; il est néanmoins nécessaire qu'il aille de côté et d'autre pendant le cours de la Procession, pour voir si le Clergé marche avec ordre et à une égale distance.

3.<sup>o</sup> Le Cérémoniaire, après avoir reçu du Diacre son bonnet et celui du Célébrant, et les avoir portés sur leurs sièges, se met à genoux sur le pavé à la droite du Thuriféraire, où il répond tout bas au Célébrant, faisant les signes de croix, les inclinations, etc., comme les Ministres sacrés. Lorsque le Célébrant monte à l'autel, le Cérémoniaire se lève, et ayant fait avec le Thuriféraire la gémuflexion sur le degré en même temps que les Ministres sacrés font l'inclination, il monte sur le marchepied, et assiste, comme il a fait à la sacristie, à la bénédiction de l'encens. Si le saint Sacrement n'est pas dans le tabernacle, il demeure sur le marchepied, et après que le Diacre a donné l'encensoir au Célébrant, il s'approche du Missel, fait l'inclination avec les Officiers sacrés, et prend ensuite le Missel entre les mains avec le pupitre; il fait encore l'inclination, et descend par le coin de l'épître sur le pavé. Après que le Célébrant a encensé le côté de l'épître, il remonte pour faire l'inclination avec les Officiers sacrés, et remet sur l'autel le Missel, qu'il ouvre à l'endroit où la Messe est marquée: il attend que le Célébrant revienne pour faire encore l'inclination avec lui; puis il descend sur le pavé du côté de l'épître, et s'y trouvant à la droite du Diacre, un peu derrière lui, il s'incline profondément avec lui, avant et après l'encensement du Célébrant. Mais si le

saint Sacrement est dans le tabernacle , après avoir aidé à faire bénir l'encens , le Cérémoniaire descend avec le Thuriféraire , sur le pavé , du côté de l'épître ; il s'y met à genoux au milieu des Acolytes , pendant que le Prêtre encense le saint Sacrement , se relève ensuite avec lui , et montant sur le marchepied , il fait ce que nous avons dit plus haut lorsque le saint Sacrement n'est pas dans le tabernacle. Dès que le Diacre a rendu l'encensoir , le Cérémoniaire s'approche du Missel pour indiquer au Célébrant ce qu'il doit dire. Il avertit les Officiers de s'incliner au *Gloria Patri* , etc. , de répondre au *Kyrie* , *eleison* , et d'aller s'asseoir avec le Célébrant , aux jours solennels , lorsque le Chœur a achevé l'Introït ; et alors , après que le Célébrant s'est assis , le Cérémoniaire , ayant à sa droite le Thuriféraire , vient se joindre aux Acolytes pour saluer ensemble le Célébrant ; puis se tournant sur sa droite , il va saluer l'autel sur le pavé , ayant à sa droite le premier Acolyte , et à sa gauche le Thuriféraire et le second Acolyte. Dès que les Officiers inférieurs sont arrivés à leurs places , il les salue pour les inviter à s'asseoir , fait la genuflexion , et va lui-même s'asseoir à la droite du Diacre , faisant en passant le salut au Célébrant. Aux jours qui ne sont pas solennels , lorsque le Célébrant a achevé le *Kyrie* , le Cérémoniaire

demeure près du Missel, les mains jointes, jusqu'à la partie du dernier *Kyrie*, que le second Chœur chante, et alors il avertit le Célébrant et ses Officiers d'aller au milieu de l'autel pour le *Gloria in excelsis*. Si le Célébrant s'étoit assis au dernier *Kyrie*, il se lève et l'avertit de se lever; il va ensuite au milieu du sanctuaire, et après avoir averti les Officiers inférieurs de se joindre à lui, il fait avec eux la genuflexion sur le pavé, en même temps que le Prêtre la fait sur les degrés de l'autel: il retourne ensuite à sa place vers le Missel. Lorsque le Célébrant entonne le *Gloria in excelsis*, il avertit les Officiers sacrés de s'incliner à *Deo*, et de monter aux côtés du Célébrant pour continuer cette Hymne avec lui; et pendant qu'ils la récitent, il fait les mêmes inclinations qu'eux, et le signe de la croix à la fin; ensuite, s'il faut s'asseoir, il en avertit le Célébrant par une inclination médiocre, et observe les mêmes cérémonies que ci-dessus. Pendant que le Célébrant est assis, le Cérémoniaire se lève et l'avertit de se découvrir à ces paroles, *Adoramus te... Gratias agimus tibi... Jesu Christe... suscipe deprecationem nostram*, auxquelles il s'incline lui-même, restant debout tourné vers l'autel.

4.° Après *suscipe deprecationem nostram*, le Cérémoniaire avertit le Sous-diacre de monter à l'autel pour prendre le livre des Épîtres :

le Sous-diacre, s'il est assis, se lève et salue le Célébrant avec le Cérémoniaire à sa gauche; puis se tournant sur la gauche, ils vont faire la gémuflexion sur le plus bas degré de l'autel, le Cérémoniaire étant toujours à la gauche du Sous-diacre: ils la font de la même manière quand le Sous-diacre a pris le livre, et s'inclinent à *Jesu Christe*; puis se tournant à droite, ils saluent le Célébrant, s'il est à son siège, et vont au pupitre qui est dans le chœur: le Cérémoniaire se tient à la gauche du Sous-diacre, marchant un peu devant lui; ils saluent le chœur en entrant. Si le Sous-diacre prononce ces paroles, *Ut in nomine Jesu*, etc., le Cérémoniaire fléchit le genou jusqu'à ces paroles, et *infernorum*; mais si le Célébrant ne s'assied pas au *Gloria in excelsis*, le Cérémoniaire va devant l'autel où il fait la gémuflexion, et avertit le Sous-diacre de prendre le livre; puis il se comporte comme nous avons dit. Si l'on ne dit pas le *Gloria in excelsis*, il avertit le Sous-diacre vers la fin du *Kyrie*. L'Épître étant chantée, il salue le chœur avec le Sous-diacre, se tournant avec lui et en face; puis, étant toujours à sa gauche, il l'accompagne auprès du Célébrant, après avoir fait la gémuflexion sur le plus bas degré, et se met à genoux à sa gauche, devant le Célébrant, sans s'incliner: et le Sous-diacre s'étant relevé, il se retire à la cré-

dence. Si l'on chante quelque Prose, le Cérémoniaire avertit le Célébrant d'aller s'asseoir après qu'il a dit l'Évangile. Il avertit aussi, sans quitter sa place, le Thuriféraire de préparer son encensoir; et lorsqu'il ne reste plus que trois ou quatre strophes de la Prose à chanter, il se lève, avertit les Acolytes de venir faire la génuflexion vis-à-vis du milieu de l'autel pour aller prendre leurs chandeliers. Il avertit ensuite le Diacre d'aller prendre le livre des Évangiles, se tient derrière lui sur le pavé quand il dit, *Munda cor meum*, et de là il avertit de nouveau le Thuriféraire et les Acolytes de venir devant l'autel. Quand le Diacre va demander la bénédiction au Célébrant, le Cérémoniaire se tient à sa gauche, et quand le Célébrant a béni le Diacre, il lui présente la cuiller, qu'il baise ainsi que sa main, disant, *Benedic, Pater reverende*, et fait bénir l'encens à l'ordinaire; puis il salue le Célébrant et va au milieu des Acolytes, ayant le Thuriféraire à sa gauche, pour faire la génuflexion sur le pavé en même temps que les Officiers sacrés la font sur les degrés de l'autel; il laisse passer le premier Acolyte devant lui, et marche vers le lieu où l'on doit chanter l'Évangile: il s'y tient à la droite du Diacre, un peu derrière lui. (Si le Célébrant ne s'assied pas après avoir lu l'Évangile, le Cérémoniaire fait bénir l'encens sur le marchepied de l'autel,

et se comporte pour le reste comme nous avons dit.) Quand il est arrivé devant le pupitre, si l'on chante quelque chose à quoi le chœur s'incline, comme il arrive souvent à la fin des Proses, il s'incline lui-même vers l'autel avec les autres Officiers. Quand le Diacre chante ces paroles, *Initium* ou *Sequentia*, etc., il reçoit du Thuriféraire l'encensoir fermé, et le présente au Diacre sans aucun baiser; il fait ensuite avec lui une inclination profonde avant et après l'encensement du livre des Évangiles. Ayant repris l'encensoir, il le rend au Thuriféraire, écoute l'Évangile les mains jointes, et tourne le feuillet s'il en est besoin. Lorsque le Diacre prononce les noms de Jésus, de Marie, ou du Saint dont on fait la fête, le Cérémoniaire s'incline vers le livre. S'il faut faire la gémflexion aux dernières paroles de quelque Évangile, il la fait vers l'autel, seulement lorsque le saint Sacrement est exposé: autrement il la fait vers le livre. L'Évangile achevé, le Cérémoniaire va le premier, les mains jointes, vis-à-vis du milieu de l'autel, et y fait la gémflexion sur le pavé entre les deux Acolytes; il reçoit ensuite du Sous-diacre le livre des Évangiles, qu'il porte sur l'autel, et retourne vers le coin de l'épître.

5.º Aussitôt que le Célébrant chante, *Credo in unum Deum*, le Cérémoniaire avertit les

Ministres sacrés de s'incliner à ce mot, *Deum*, et de monter ensemble aux côtés du Célébrant pour continuer avec lui le Symbole, pendant lequel il fait les inclinations ordinaires, fléchit le genou au Verset *Et incarnatus est*, et fait le signe de la croix à la fin; et dès qu'il a averti le Célébrant de venir s'asseoir, il se comporte comme au *Gloria in excelsis*. Quand le Chœur chante ces paroles, *Descendit de caelis*, il avertit le Célébrant de se découvrir au Verset *Et incarnatus est*, etc. Il se met à genoux et s'incline médiocrement à ces mots, *ex Maria Virgine*, et puis profondément à ceux-ci, *et Homo factus est*; puis il se lève, prend sur la crédence la bourse des deux mains, par les côtés, et la présente au Diacre, l'ouverture tournée vers ce Ministre; il le salue avant et après, et salue aussi le Célébrant à la droite du Diacre, se tourne vers le Diacre, et l'accompagne au bas des marches de l'autel, où il fait la génuflexion à sa gauche; il la fait encore quand le Diacre la fait sur le marchepied, et il revient près du Célébrant, qu'il salue avec lui; puis il salue le Diacre et se remet à sa place. Il avertit le Célébrant de se découvrir et de s'incliner à ces mots, *simul adoratur*; lorsqu'on chante, *Et expecto*, etc., il avertit les Officiers de se lever et de retourner à l'autel, et se comporte comme après le *Kyrie* et le *Gloria in excelsis*. Si le

Célébrant ne va s'asseoir qu'après le Verset *Et incarnatus est*, le Cérémoniaire l'avertit de se mettre à genoux sur le marchepied, pendant qu'on le chante; ensuite il l'invite à venir s'asseoir, et aussitôt qu'il est assis, il prend la bourse du corporal qu'il présente au Diacre; mais si le Célébrant ne va pas s'asseoir, le Cérémoniaire porte la bourse au Diacre sur le marchepied, et retourne à sa place. Quand on chante ces mots, *Et vitam*, etc., il avertit les Ministres sacrés de descendre à leurs places, derrière le Célébrant : celui-ci étant sur le point de chanter, *Oremus*, avant l'Offertoire, le Cérémoniaire, qui s'est alors avancé vers les Ministres sacrés du côté de l'épître, les avertit de s'incliner à *Oremus*, et étant revenu à la crédence, il étend proprement l'écharpe sur les épaules du Sous-diacre, en sorte que le côté droit soit plus long que le côté gauche. S'il y a dans un ciboire des hosties à consacrer, il les porte à l'autel lorsqu'il y va avec le Sous-diacre et le premier Acolyte : il s'y tient à la droite de celui-ci, sur le dernier degré, vers le coin de l'épître. Lorsqu'on doit faire l'offrande, il présente l'instrument de paix au Diacre ou la croix pastorale, immédiatement après que le Célébrant a dit l'Offertoire, et met le voile sur les épaules du Célébrant; pendant l'offrande il demeure à la gauche du Sous-dia-

cre, et quand elle est finie, il reçoit du Diacre l'instrument de paix, fait la genuflexion, le porte sur la crédence, et met ensuite l'écharpe sur les épaules du Sous-diacre. Lorsque le Diacre donne la patène au Sous-diacre, le Cérémoniaire avertit le Thuriféraire de faire bénir l'encens, et fait avec lui la genuflexion au côté de l'épître, en même temps que le Sous-diacre fait l'inclination au milieu de l'autel; ensuite il monte sur le marchepied pour la bénédiction de l'encens, et observe ce qui a été dit pour le premier encensement: ce qu'il y a de particulier, c'est qu'il quitte le côté de l'épître pour passer à celui de l'évangile, dès qu'il a salué le Célébrant après la bénédiction de l'encens; il fait, en passant, la genuflexion derrière le Sous-diacre, et monte ensuite à la gauche du Célébrant: il prend le derrière de sa chasuble vers les épaules, l'élevant un peu durant l'encensement, à moins qu'il ne soit occupé à tenir le livre qu'il ôte et remet à propos, faisant toutes les inclinations que fait le Célébrant.

6.° Après l'encensement de l'autel, le Cérémoniaire demeure près du livre jusqu'à la fin de la Préface, afin de tourner les feuillets et de montrer au Célébrant ce qu'il doit réciter et chanter; il a soin d'avertir les Ministres sacrés de s'incliner aux paroles qui le demandent; quand le Célébrant dit, *Orate, fratres*, il ne

se tourne pas avec lui , mais il se retire un peu pour lui donner la facilité de faire entièrement le tour : aux dernières paroles de la Préface , le Cérémoniaire avertit les Ministres sacrés de monter aux côtés du Célébrant , et après avoir fait l'inclination à sa gauche , en même temps que les Ministres sacrés la font à leurs places , il descend sur le pavé , où il fait la gémuflexion et se rend au côté de l'épître , devant la crédence . Aux Solennels-mineurs et au-dessus , il fait la gémuflexion avec les Céroféraires , s'ils sont venus dans le sanctuaire , et les accompagne à la sacristie ; puis il revient avec eux et avec les Thuriféraires : il les reconduit après l'élévation . Quand le Diacre passe à la droite du Célébrant , après *Quam oblationem* , il sonne la clochette et se met à genoux : pendant chaque élévation il sonne trois coups distingués , étant médiocrement incliné , et il fait une inclination profonde avant et après chaque élévation , en même temps que le Célébrant fait la gémuflexion , sonnait alors la clochette d'une manière continue ; puis il remet la clochette sur la crédence , et après avoir fait la gémuflexion avec le Thuriféraire derrière le Sous-diacre , il se place à la gauche de celui-ci , s'il ne doit pas reconduire les Céroféraires à la sacristie : là il fait le signe de la croix sur lui , lorsque le Célébrant le fait à ces paroles , *omni*

*benedictione*, etc., et frappe sa poitrine, sans s'incliner, à ces mots, *Nobis quoque peccatoribus*. Le Cérémoniaire fait la génuflexion sur le pavé en même temps que le Diacre la fait au côté de l'évangile pour passer à celui de l'épître; ensuite il monte à la gauche du Célébrant pour tourner les feuillets du Missel; et alors, toutes les fois que le Célébrant fait la génuflexion, il la fait aussi, et de la main droite lui soutient le coude, tenant la gauche appuyée sur sa poitrine. Si le Cérémoniaire a accompagné les Céroféraires à la sacristie, à son retour il monte à la gauche du Célébrant, s'il n'y a ni Aide des cérémonies, ni Prêtre-assistant; il s'incline, comme le Diacre, pendant la petite élévation. Au *Pater noster*, il avertit le Diacre de descendre derrière le Célébrant, et à ces paroles, *et dimitte nobis*, il avertit les deux Ministres sacrés de monter à la droite du Célébrant, et fait le signe de la croix en même temps que le Célébrant le fait avec la patène. A ces paroles, *Pax Domini*, il avertit le Sous-diacre de venir dire l'*Agnus Dei*, et faisant aussitôt la génuflexion en même temps que lui, il descend sur le pavé, au même endroit où il étoit avant le *Pater*; il s'y incline, et frappe sa poitrine à l'*Agnus Dei*: il y demeure jusqu'à ce que le Sous-diacre ait reçu la paix. Alors le Cérémoniaire fait avec lui, à sa gauche, la gé-

nuflexion sur le dernier degré; il le conduit ensuite au chœur, sans le saluer en entrant, pour donner la paix, et fait les mêmes inclinations et les mêmes génuflexions que lui. La paix étant donnée, il retourne à l'autel et y fait la génuflexion, après laquelle il reçoit la paix du Sous-diacre, avec une inclination médiocre avant et après; il reçoit l'instrument de paix qu'il porte à la crédence, après avoir fait la génuflexion.

7.° S'il y a communion du Clergé, après que le Célébrant a pris le précieux Sang, le Cérémoniaire, portant la nappe de communion, vient avec le Thuriféraire à sa gauche, vers le milieu de l'autel; il s'y met à genoux sur le pavé, et y reste jusqu'à ce que le Célébrant ait dit, *Indulgentiam*, etc.; ayant fait ensuite la génuflexion sur le pavé, il va se mettre à genoux au coin du marchepied, du côté de l'épître, la face tournée vers le Thuriféraire, avec lequel il tient la nappe étendue devant les communians. Après que tous ceux du Clergé ont communié, s'il doit communier lui-même, il revient par le degré se mettre à genoux sur le bord du marchepied, vers le milieu, en raccourcissant la nappe; il descend ensuite, fait la génuflexion sur le pavé avec le Thuriféraire, lorsque le Célébrant la fait, et se retire à la crédence; s'il ne communie pas et que le Thuriféraire le

fasse, il reste à sa place, et fait ensuite la gèneuflexion avec lui sur le pavé, quand il a communiqué. S'ils ne communient ni l'un ni l'autre, ils viennent aussitôt faire, au milieu, la gèneuflexion sur le pavé, et se retirent à la crédence, où ils sont à genoux jusqu'à ce que le Diacre ait remis le ciboire dans le tabernacle; après quoi le Cérémoniaire accompagne au coin de l'épître celui qui porte les burettes, s'y tenant à sa droite. Après que le Célébrant a chanté, *Dominus vobiscum*, le Cérémoniaire, qui est près du Missel, lui montre ce qu'il doit chanter, observant ce qui a été dit ci-dessus aux Oraisons avant l'Épître. Les Oraisons finies, le Cérémoniaire ferme le Missel (au cas qu'il n'y ait pas un second Évangile différent de celui de saint Jean) et se retire à sa place; il se met à genoux après *Ite, Missa est*, ou *Benedicamus Domino*, pour recevoir la bénédiction, pendant laquelle il s'incline médiocrement et fait le signe de la croix. Durant le dernier Évangile, le Cérémoniaire va prendre les bonnets des Officiers sacrés, et ayant donné au Thuriféraire ceux du Célébrant et du Diacre, il vient avec les Acolytes faire la gèneuflexion devant le milieu de l'autel, vers la fin de l'Évangile; et, si c'est celui de saint Jean, à ces paroles, *Et Verbum caro factum est*; puis il se place du côté de l'évangile, fait la gèneuflexion sur le

pavé avec tous les autres Officiers , à la gauche du Sous-diacre , à qui il donne ensuite son bonnet , et retourne à la sacristie , les mains jointes , dans le même ordre qu'il est venu. Si l'on doit dire l'Oraison pour le Roi , ce qui arrive tous les dimanches , le Cérémoniaire présente le livre au Diacre , ou un carton sur lequel cette Oraison soit écrite ; puis il salue l'autel comme nous avons dit. En arrivant dans la sacristie , il salue la croix et le Célébrant ; puis il accompagne le Sous-diacre lorsqu'il va prendre le calice , et il a soin de rapporter lui-même les livres et les autres choses qui sont sur l'autel et sur la crédence , si quelqu'autre n'est chargé de le faire.

8.° AUX JOURS SOLENNELS , lorsqu'il y a un Aide des Cérémonies , le Cérémoniaire en arrivant à l'autel , se place à la droite du Diacre , reçoit son bonnet et celui du Célébrant : l'Aide des cérémonies reçoit celui du Sous-diacre. A l'Offertoire , après la bénédiction de l'encens , le Cérémoniaire ne va point à la gauche du Célébrant , mais il retourne devant la crédence : il accompagne le Diacre à l'encensement du chœur , et se tient à sa gauche. C'est aussi lui qui accompagne les Céroféraires à la sacristie : pendant le *Pater* , il demeure devant la crédence , et ne va pas auprès du livre : lorsqu'il a reçu l'instrument de paix des mains du Sous-

diacre, il va le présenter à baiser au second Thuriféraire, et à l'Aide des cérémonies.

QUAND IL Y A UN PRÊTRE-ASSISTANT, le Cérémoniaire n'indique point au Célébrant ce qu'il doit dire, et n'ôte pas le Missel de dessus l'autel, pendant les encensemens; c'est pourquoi, après avoir assisté à la bénédiction de l'encens avant l'Introït, il se tourne sur sa droite, et vient se placer devant la crédence, où il se met à genoux en même temps que les Officiers sacrés. Après que l'encens a été béni après l'Offertoire, il descend au bas des degrés, au côté de l'épître; après l'encensement de l'autel, il accompagne le Diacre à l'encensement du chœur, marchant toujours à sa gauche, et faisant les mêmes genuflexions et les mêmes inclinations que lui: lorsqu'il est de retour à l'autel, il fait la genuflexion à la gauche du Diacre, et à la droite du Sous-diacre; et après que celui-ci a été encensé, il encense le Diacre quand il est monté à sa place; puis ayant rendu l'encensoir au Thuriféraire, il va se mettre devant la crédence. A la fin de la Préface, il avertit les Officiers sacrés de faire l'inclination, et de monter auprès du Célébrant. Après l'élévation, après avoir accompagné les Céroféraires, il demeure à sa place ordinaire, du côté de l'épître, jusqu'au temps où, devant conduire le Sous-diacre au chœur pour donner la paix, il vient faire

à sa gauche la gèneuflexion au milieu de l'autel.

9.º QUAND LE SAINT SACREMENT EST EXPOSÉ, le Cérémoniaire fait la gèneuflexion à deux genoux en s'inclinant profondément, toutes les fois qu'il entre au chœur ou qu'il en sort, et lorsqu'il va de l'autel au chœur, ou que du chœur il arrive à l'autel : hors ces cas, il fait la gèneuflexion d'un seul genou. Après que l'encens est béni, avant l'Introït, il descend au bas des degrés au côté de l'épître, avec le Thuriféraire, et se met à genoux sur le pavé, sans faire l'inclination avant et après l'encensement du très-saint Sacrement; il monte ensuite sur le marchepied pour avoir soin du Missel. Après l'encensement de l'autel, il va se mettre au bas des degrés, vis-à-vis du coin de l'épître, et s'y tient à la droite du Diacre quand il encense le Célébrant. Au dernier Verset du *Gloria in excelsis* et du *Credo*, que le Chœur chante, il avertit les Officiers sacrés de descendre à leurs places, derrière le Célébrant. Lorsqu'on chante, *descendit de cælis*, il avertit les Officiers sacrés de se mettre à genoux, et s'y met lui-même sur le pavé; il va ensuite à la crédence, prend la bourse qu'il porte au Diacre, et revient à sa place au coin de l'épître. A l'encensement qui se fait après l'Offertoire, il se met à genoux sur le pavé, à la gauche du Sous-diacre, pendant

que le Célébrant encense le saint Sacrement ; ensuite il monte au côté de l'évangile pour ôter le Missel quand il faut. Si l'on expose le saint Sacrement, ou qu'on donne la bénédiction, immédiatement après la Messe, il se comporte comme il sera dit à Vêpres.

10.° A LA MESSE DES MORTS, A L'ABSOUTE, ET A UN ENTERREMENT. Le Cérémoniaire ne salue pas le chœur en entrant, ni en sortant. Lorsqu'il présente au Diacre ou au Sous-diacre le livre des Épîtres, ou celui des Évangiles, il ne fait aucune inclination avant et après. Lorsque le Célébrant monte à l'autel, il va s'y placer au coin de l'épître, et ne fait pas le signe de la croix au commencement de l'Introit : pendant les Collectes et les Postcommunions, il ne se met pas à genoux. Il ne fait pas bénir l'encens au commencement de la Messe, mais seulement après l'Offertoire. Il reçoit le livre des Évangiles, aussitôt que l'Évangile est fini, et le remet sur l'autel. Lorsqu'on doit chanter la Prose *Dies iræ*, il avertit le Célébrant de s'asseoir après qu'il a lu l'Évangile ; il l'avertit aussi de s'incliner à ces paroles, *Recordare, Jesu pie*. Un peu avant qu'on chante, *Oro supplex*, etc., il avertit le Diacre de se lever pour aller dire, *Munda cor meum*, etc., il s'incline à ces mots, *Pie Jesu*, comme il dû le faire à *Oro supplex*, fait la gémflexion entre les deux Acolytes, en

même temps que les Officiers sacrés la font sur le dernier degré de l'autel, et marche vers le lieu où l'on chante l'Évangile; lequel étant fini, il reçoit le livre, le porte sur l'autel, et retourne à sa place; si l'on ne chante pas la Prose, il avertit le Diacre de dire, *Munda cor meum*, etc. quand on chante le second Verset du Trait. Lorsqu'il y a offrande, le Cérémoniaire présente au Diacre l'instrument de paix, ou la croix pastorale et le bonnet du Célébrant, immédiatement après que celui-ci a lu l'Offertoire; et pendant l'offrande, il demeure à la gauche du Sous-diacre; il va à l'offrande à son rang, et salue le Célébrant avant et après: quand l'offrande est finie, il reçoit du Diacre l'instrument de paix, ainsi que le bonnet du Prêtre, et après avoir fait la gémuflexion sur le pavé, il porte l'un et l'autre à leurs places, et retourne devant la crédence. Après avoir fait la gémuflexion à côté du Célébrant, après *Pax Domini*, il descend et la fait encore au milieu, sur le degré, en même temps que le Célébrant, et se retire à la crédence. Si l'on doit faire l'Absoute après la Messe, le Cérémoniaire fait apporter, sur la fin, la croix des Processions et une chape noire, ou il va la prendre lui-même. Après que le Célébrant a quitté la chasuble, il lui donne la chape; puis ayant pris le Missel, il fait sur le plus bas degré de l'autel, la gémuflexion, à la  
gauche

gauche du Célébrant; ensuite il va se placer auprès de la bière ou de la représentation mortuaire, toujours à la gauche du Célébrant ou du Sous-diacre, si celui-ci ne porte pas la croix. Vers la fin du *Libera*, il prend le bonnet du Diacre, et assiste à l'ordinaire à la bénédiction de l'encens; s'étant remis à sa place, il présente, quand il faut, le Missel au Diacre, ayant soin de passer derrière le Prêtre, et de saluer l'autel en passant; ou bien il le présente lui-même au Célébrant, quand le Sous-diacre n'est pas auprès de lui, et le reprend ensuite. Si le Sous-diacre porte la croix, le Cérémoniaire accompagne le Célébrant quand il asperge et quand il encense la bière ou la représentation: lorsque le Célébrant a fini, il s'en retourne à la sacristie, après avoir salué l'autel.

A un enterrement, lorsqu'on est arrivé au lieu où est le corps, le Cérémoniaire s'étant placé à la droite de l'Officiant, salue la croix par une inclination profonde, et présente l'aspersoir à l'Officiant, sans aucun baiser; et quand il le lui a rendu, il lui montre dans le Rituel, l'Antienne *Si iniquitates*; dès que le Psaume *De profundis* est dit, il lui montre l'Antienne *Exultabunt Domino*, et aussitôt que les Chantres commencent le Psaume *Miserere*, il marche, les mains jointes, au milieu du Clergé, pour aller à l'église, sans se couvrir;

à moins qu'il ne fasse mauvais temps, ou que le chemin ne soit trop long: pendant la marche, il est nécessaire qu'il aille de côté et d'autre, pour voir si le Clergé marche en ordre et dans une égale distance; étant arrivé à l'église, il salue l'autel à la gauche de l'Officiant, et se place vers les pieds du défunt. Si on ne dit pas les Vêpres des morts, ou un Nocturne, ou la Messe, le Répons *Domine*, étant achevé, le Cérémoniaire indique à l'Officiant l'Oraison *Non intres*, etc. Vers la fin du *Libera*, le Cérémoniaire ayant pris la navette, présente, sans aucun baiser, la cuiller à l'Officiant, et dit, *Benedic, Pater reverende*: l'encens étant béni, il se remet à sa place: l'Officiant ayant dit, *Pater noster*, le Cérémoniaire lui présente l'aspersoir, relève le devant de sa chape, et le conduit autour du cercueil, étant à sa droite, et faisant, en passant, l'inclination profonde à l'autel, et à la croix que tient le Sous-diacre ou un autre Clerc. L'aspersion étant finie, le Cérémoniaire reçoit, sans aucun baiser, l'aspersoir des mains de l'Officiant, au même lieu où il le lui avoit remis, et le rend aussitôt au Clerc; puis ayant reçu l'encensoir du Thuriféraire, il le présente à l'Officiant, comme il a fait l'aspersoir; et après avoir salué l'autel avec lui, il l'accompagne, pendant qu'il encense le corps. Après l'encensement, le Cérémon-

naire reçoit l'encensoir de l'Officiant, et le rend au Thuriféraire; puis s'étant mis à la gauche de l'Officiant, il lui indique les Versets et l'Oraison dans le Rituel; quand les Chantres ont entonné, *Venit hora*, il va à la fosse avec l'Officiant, et se place aux pieds du défunt; il présente au Célébrant le Rituel, quand il faut dire, *Kyrie*; *eleison*; et quand il a dit, *Pater noster*, il lui donne l'aspersoir: pendant que l'Officiant dit l'Oraison et les Versets, le Cérémoniaire tient le livre devant lui. Quand on descend le corps dans la fosse, il présente de nouveau l'aspersoir à l'Officiant, et ensuite l'encensoir, après y avoir fait mettre de l'encens, si déjà l'on en a fait usage; puis il tient encore le livre pendant les Versets et l'Oraison marqués dans le Rituel. Si l'enterrement se fait après la Messe, et que le Célébrant soit accompagné du Diacre, le Cérémoniaire se comporte à l'aspersion et à l'encensement, ainsi qu'il a été dit pour l'Absoute.

11.<sup>o</sup> A VÊPRES, AUX SOLENNELS-MINEURS ET AU-DESSOUS. Le Cérémoniaire va au chœur avec le reste du Clergé; il se place dans un des bas stalles, le plus près de l'Officiant qu'il se peut: après le *Pater* et l'*Ave*, que tout le chœur dit tourné vers l'autel, le Cérémoniaire avertit l'Officiant de commencer, en lui faisant une inclination médiocre; il se conforme au chœur pour les inclinations et les signes de

croix. Lorsque les Bourdonniers ont entonné le Psaume, et qu'ils se sont retirés, le Cérémoniaire avertit l'Officiant de s'asseoir, et lui-même s'assied à sa place. A la fin de la dernière Antienne, il se lève et fait une inclination médiocre à l'Officiant, pour l'avertir de se lever et de chanter le Capitule. Le *Magnificat* ayant été entonné, le Cérémoniaire fait une inclination médiocre à l'Officiant, et marche devant lui : arrivé à l'extrémité du chœur, il s'arrête et se tourne avec l'Officiant pour saluer le Clergé : pendant cette action, il est à la droite de l'Officiant ; puis il salue l'autel à sa gauche, et marche le premier vers la sacristie : en y arrivant, il salue la croix ; après quoi il met la chape à l'Officiant, lui faisant une inclination avant et après. Il se place à sa gauche pour saluer la croix, et marche devant lui, salue l'autel à sa droite ; puis il monte à l'autel avec lui, relevant le bord de sa chape ; il reçoit la navette du Thuriféraire, baise la cuiller et la présente à l'Officiant, dont il baise aussi la main en lui disant, la tête inclinée, *Benedic, Pater reverende* : l'Officiant ayant mis de l'encens dans l'encensoir, il reprend la cuiller qu'il baise de nouveau, après avoir baisé la main de l'Officiant : il remet la navette au Thuriféraire, et en reçoit l'encensoir ; si l'Officiant doit encenser la croix ( ce qui arrive quand le saint Sacre-

ment n'est pas dans le tabernacle ), il lui remet aussitôt l'encensoir, baisant le haut des chaînettes qu'il met ensuite dans la gauche de l'Officiant ; puis il met le bas des mêmes chaînettes dans sa droite, qu'il baise en l'élevant un peu avec ses deux mains ; il ne fait aucune inclination, ni avant, ni après. Il assiste l'Officiant pendant l'encensement, faisant les mêmes inclinations et les mêmes génuflexions que lui, et relevant le côté droit de sa chape. Si le saint Sacrement est dans le tabernacle, le Cérémoniaire ayant reçu l'encensoir des mains du Thuriféraire, salue la croix avec l'Officiant, et descend avec lui sur le plus bas degré, où il se met à genoux ( si le saint Sacrement est exposé, il fait la génuflexion, et se met à genoux sur le plus haut degré ) : il remet l'encensoir à l'Officiant de la manière que nous avons dit, fait avec lui l'inclination profonde, avant et après l'encensement du saint Sacrement, monte sur le marche-pied, salue la croix d'une inclination médiocre, ou le saint Sacrement d'une génuflexion, et se comporte comme nous avons dit : il reçoit au coin de l'épître l'encensoir, avec les baisers ordinaires ( si le saint Sacrement est exposé, il ne baise rien ) : il le remet aussitôt au Thuriféraire, et accompagne l'Officiant au milieu de l'autel : il salue la croix, descend sur le plus bas degré où il fait la génuflexion, et marche

devant l'Officiant, pour aller au pupitre qui est préparé dans le chœur ; en entrant, il salue le Clergé à la gauche de l'Officiant : il passe avec le Thuriféraire, entre le pupitre et les Acolytes, reçoit l'encensoir du Thuriféraire, et encense l'Officiant de trois coups, à courtes chaînes, lui faisant une inclination profonde avant et après ; puis il va encenser M. le Curé, ou le Supérieur du lieu, de deux coups, avec inclination médiocre avant et après : ensuite il encense les Bourdonniers, chacun de deux coups, leur faisant une inclination commune avant d'encenser le premier, et après avoir encensé le dernier. Après quoi il rend l'encensoir au Thuriféraire, et retourne à la droite de l'Officiant, qu'il salue en arrivant : il lui montre les Oraisons qu'il doit dire. Si M. le Curé, ou M. le Supérieur, n'est pas à sa place, au chœur, le Cérémoniaire encense d'abord les Bourdonniers ; puis il va encenser de deux coups le plus digne Prêtre de chaque côté du chœur. Lorsque l'Officiant a dit, *Fidelium animæ*, le Cérémoniaire s'avance avec lui jusqu'à l'extrémité du chœur ; il se tourne sur sa gauche pour saluer le Clergé, salue ensuite l'autel, et retourne à la sacristie, marchant devant l'Officiant, ou tenant à sa droite le bord de sa chape, s'il y a un Cérémoniaire du chœur qui lui rende le même office à gau-

che : après que tous ont salué la croix et l'Officiant, il lui ôte la chape, lui faisant une inclination avant et après. Si l'on dit Complies après Vêpres, le Cérémoniaire revient au chœur avec celui qui a officié : il salue avec lui l'autel et le chœur, le conduit à sa place, le salue, et se retire à la sienne.

12.<sup>o</sup> A VÊPRES, AUX SOLENNELS-MAJEURS ET AUX ANNUELS. Le Cérémoniaire ne va pas au chœur avec le reste du Clergé, mais il demeure à la sacristie pour accompagner l'Officiant. Il lui présente l'étole, lui met la chape, et salue la croix à sa droite : durant la marche il relève de la main gauche le bord de sa chape, et tient son bonnet de la droite. Arrivés au bas du chœur, il fait à la droite de l'Officiant une inclination profonde à l'autel, ou une gémflexion, si le saint Sacrement est exposé ; puis il salue le chœur, si l'on doit le saluer, et se tourne, sans quitter la droite de l'Officiant, pour l'accompagner à son siège ; il le salue avec les Bourdonniers quand il y est arrivé, et demeure à la gauche du second Acolyte ; il se tourne vers l'autel pour dire le *Pater* et l'*Ave*, sans tourner le dos à l'Officiant, après quoi il l'avertit de dire, *Deus, in adjutorium*, et se comporte comme aux Vêpres ordinaires. Au *Magnificat*, il marche devant l'Officiant, et ne salue pas le chœur en sortant, parce que l'Officiant

a dû le saluer avant de quitter son siège. Après l'encensement de l'autel, s'il y a quelque relique à encenser, il accompagne l'Officiant, lui remet l'encensoir, et relève le bord de sa chape: il le reconduit à son siège, saluant le chœur en entrant; puis il l'encense, et fait le reste comme aux simples Dimanches: à la fin, il salue l'autel et le chœur à sa droite, et relève le bord de sa chape en retournant à la sacristie.

Si l'on donne la bénédiction du saint Sacrement, et qu'il n'y ait point d'Assistant, le Cérémoniaire se tient à la droite de l'Officiant, fait bénir l'encens, et se lève pour tenir le livre des Oraisons; il relève le bord de sa chape pendant qu'il monte à l'autel, fait la génuflexion avec lui, et descend aussitôt à sa place où il se met à genoux. Mais si l'Officiant est assisté d'un Prêtre ou d'un Diacre, il se met à sa gauche, et ne se lève que pour relever le bord de sa chape pendant qu'il met de l'encens dans l'encensoir: il est à genoux pendant les Oraisons; à la fin, il retourne à la sacristie dans l'ordre que nous avons dit.

A MATINES, le Cérémoniaire se comporte comme aux Vêpres des simples Dimanches: si elles sont solennelles, pendant le Répons qui précède la dernière Leçon, il va à la sacristie prendre une chape pour l'Officiant, et revient aussitôt avec les Acolytes. Aux Laudes solen-

nelles, il se comporte comme aux Vêpres solennelles. Il faut observer que lorsqu'il n'y a ni Cérémoniaire du chœur, ni Bedeau, c'est au Maître des cérémonies d'accompagner les Bourdonniers quand ils vont annoncer les Antiennes; mais sa place est près de l'Officiant, qu'il salue toujours en le quittant et quand il revient auprès de lui.

---

## ARTICLE II.

### *De l'Office du Prêtre-assistant.*

L'OFFICE du Prêtre-assistant, aux Messes solennelles ordinaires, est expliqué au long à l'article XV, n.º 5 et 6 de la première partie: nous marquerons seulement ici ce qu'il doit faire quand il assiste un nouveau Prêtre à sa première Messe.

Celui qui assiste un nouveau Prêtre à sa première Messe, qui n'est pas chantée, prend un surplis et une étole de la couleur du jour. Avant de sortir de la sacristie, il se met à la droite du Prêtre, qu'il salue après avoir salué la croix. En allant à l'autel il le précède, et quand il y est arrivé, il reçoit son bonnet, le donne au Servant, et après avoir fait la gémflexion, ou seulement une inclination profonde, si le saint Sacrement n'est pas dans le tabernacle, il se

met à genoux sur le dernier degré à la droite du nouveau Prêtre, et lui présente le livre pour commencer l'Hymne *Veni, Creator Spiritus*, etc., que les Assistans continuent à voix haute; il avertit le Prêtre de se lever pour dire l'Oraison *Deus, qui corda fidelium*, etc. L'Oraison étant dite, il fait avec le Célébrant le salut convenable à l'autel avant de commencer la Messe, et ensuite il se tient debout pendant le Psaume *Judica*, etc. Lorsque le Célébrant monte à l'autel, le Prêtre-assistant monte avec lui, fait l'inclination à l'autel, et se retire au côté de l'épître pour lui indiquer l'Introït. Lorsque le Célébrant retourne au milieu de l'autel pour dire le *Kyrie*, il le suit; puis il retourne au coin de l'épître, où il demeure jusqu'à l'Évangile, et il ne quitte point le livre, soit au côté de l'épître, soit au côté de l'évangile, afin de montrer exactement au nouveau Prêtre tout ce qu'il doit dire. Il fait avec lui les génuflexions, les inclinations et les signes de croix, et le prévient un peu en toutes ces actions, afin de lui faire connoître ce qu'il a à faire; il ne doit pas tourner les feuillets du livre, ni découvrir le calice, et il a soin de faire les saluts convenables à l'autel lorsqu'il passe devant le milieu. Le Prêtre-assistant se met à genoux sur le marchepied, à la gauche du Célébrant, lorsqu'il dit ces paroles, *Qui pridie*, etc., et ne se re-

lève qu'après l'élevation du calice ; pendant cette élévation il a soin de détourner le manipule du Célébrant , de peur qu'il ne touche la sainte hostie. Lorsque le Célébrant communique , le Prêtre-assistant doit s'incliner profondément ; si quelqu'un communique à cette Messe , il accompagne le Célébrant , et il a soin de tenir la patène sous le menton de ceux qui communient. Lorsque le Célébrant donne la bénédiction au peuple , le Prêtre-assistant se met à genoux sur le bord du marchepied. Après le dernier Évangile , il fait , à la droite du Célébrant , une inclination de tête à la croix , et au bas des degrés , le salut convenable à l'autel ; puis il retourne à la sacristie comme il est venu.

Quand un nouveau Prêtre chante sa première Messe , le Prêtre-assistant prend , outre l'étole , une chape , et se comporte comme aux autres Grand'Messes , excepté que s'il y a communion du Clergé ou du peuple , le Prêtre-assistant ne quitte pas la droite du Prêtre pendant ce temps-là , et tient la patène sous le menton de ceux qui communient : le Diacre et le Sous-diacre étant pour lors à la gauche du Célébrant.

## ARTICLE III.

*De l'Office du Diacre.**Avis généraux.*

1.° LE Diacre doit faire l'inclination profonde durant la Messe, 1.° toutes les fois qu'il passe devant le milieu de l'autel sans sortir de son enceinte. 2.° Quand de sa place il monte au côté du Célébrant, qui est au milieu de l'autel, ou que de ses côtés il descend derrière lui à sa place ordinaire, il fait l'inclination au lieu d'où il part sans en faire au lieu où il arrive; après la Consécration, il fait la gémflexion suivant les mêmes règles. 3.° Quand de quelqu'autre part que des côtés du Célébrant, il va à sa place vis-à-vis du milieu de l'autel derrière le Célébrant, ou qu'il part de sa place pour aller ailleurs, il doit faire l'inclination seulement à sa place lorsqu'il y arrive ou qu'il en part. 4.° Quand il va d'un côté du Célébrant, qui est au milieu de l'autel, à l'autre côté, il fait l'inclination ou la gémflexion à ses deux côtés et non pas au milieu; mais quand il va d'un coin de l'autel à l'autre, il fait seulement l'inclination en passant au milieu, sans en faire aux extrémités.

Le Diacre fait une inclination profonde à la croix de la sacristie , au Célébrant avant de l'encenser , et après qu'il l'a encensé ; mais dans toutes les autres occasions il ne lui fait qu'une inclination médiocre , comme aussi au chœur et aux Chapiers. Toutes les fois que le Célébrant fait la gémflexion , et que le Diacre est à son côté , il la fait aussi avec lui , et le soutient d'une main par le coude , tenant l'autre appuyée sur la poitrine. Lorsque le Diacre présente quelque chose au Célébrant revêtu de ses ornemens , il baise premièrement la chose et puis sa main ; et quand il reçoit quelque chose de lui , il baise premièrement sa main et puis la chose : on excepte de cette règle les Messes des morts , dans lesquelles on omet toutes sortes de baisers , et celles qu'on dit en présence du saint Sacrement , où l'on omet certains baisers. C'est aussi l'usage de ne baiser qu'à demi le bonnet du Célébrant , lorsqu'on le lui présente ou qu'on le reçoit de lui. Le Diacre s'abstient de toutes sortes de baisers à l'égard des autres Ministres. Quand il fait bénir l'encens , il reçoit premièrement de la main droite la navette , et la mettant dans la main gauche , il salue le Célébrant et lui présente de la droite la cuiller , qu'il baise par le bout du manche : puis il baise la main du Célébrant ; après quoi , tenant des deux mains la navette de manière que l'ouverture

soit tournée vers le Célébrant, il lui dit, la tête inclinée, et d'un ton de voix médiocre: *Benedic, Pater reverende*; et ayant reçu la cuiller avec les baisers ordinaires, il salue le Célébrant, et rend la navette au Thuriféraire. S'il faut ensuite faire l'encensement, comme à l'Introit et à l'Offertoire, il reçoit l'encensoir du Thuriféraire, et le tenant de la main droite par le haut des chaînettes et de la gauche par le bas, il baise le haut, qu'il remet ensuite dans la gauche du Célébrant, et met le bas dans sa droite, laquelle il baise aussi en l'élevant un peu avec les deux mains, sans lui faire aucune inclination avant ni après. Quand l'encensement est fini, le Diacre reçoit l'encensoir, baisant premièrement la main droite du Célébrant, qu'il soutient de ses deux mains; puis, retenant avec la droite le bas des chaînettes, il les prend avec la gauche par le haut, qu'il baise en même temps; il descend pour encenser le Célébrant lorsqu'on doit l'encenser: sinon, il rend l'encensoir au Thuriféraire. Lorsque le Diacre fait quelque action qui lui est commune avec un autre Ministre, il tâche de la faire en même temps et avec uniformité, comme les genuflexions, les inclinations, et quand il faut s'asseoir, se couvrir, se lever, monter aux côtés du Célébrant; c'est ainsi qu'il a soin, au commencement de la Messe, d'être avec le Sous-

diacre également éloigné du Célébrant, de relever également sa chasuble à l'encensement, etc. Lorsqu'il est debout, il a toujours les mains jointes, à moins qu'elles ne soient occupées, et jamais il ne doit les appuyer sur l'autel; lorsqu'il a une main occupée, il appuie l'autre sur sa poitrine. Il récite avec le Célébrant le *Kyrie*, le *Gloria in excelsis*, le *Credo*, le *Sanctus* et l'*Agnus Dei*, faisant les mêmes inclinations, génuflexions et signes de croix que lui: il ne répond pas au Célébrant quand le Chœur le fait.

2.° A LA GRAND'MESSE, le Diacre doit d'abord prévoir l'Évangile; ensuite, après avoir lavé ses mains, il se revêt des ornemens qui lui sont préparés. Il est à propos qu'en les prenant il récite les Oraisons qui sont marquées pour chacun, et qu'il baise l'amict, l'étole et le manipule; mais il ne doit prendre ce dernier qu'après que le Prêtre est entièrement habillé. Il met le haut de l'étole où se trouve la croix, sur l'épaule gauche, et la fait pendre sous le bras droit. Lorsque le Célébrant s'approche des ornemens, il lui fait une inclination médiocre, et avec l'aide du Sous-diacre il le revêt de tous les ornemens sacerdotaux, baisant auparavant, à côté de la croix, ceux que le Célébrant doit baiser; après quoi il prend son manipule, si l'on ne doit pas faire l'aspersion.

Si l'on doit faire l'aspersion de l'eau bénite avant la Messe, le Diacre prend ses ornemens ordinaires, à la réserve du manipule qu'il ne prend jamais quand le Célébrant est en chape; ensuite, sans faire bénir l'encens, il donne au Célébrant son bonnet avec les baisers ordinaires, salue la croix et le Célébrant, et après s'être couvert, il va au chœur à sa droite, élevant de la main gauche le devant de sa chape, et tenant la droite sur la poitrine. S'il passe devant le chœur, il le salue, observant ce qui est dit plus bas au retour de la sacristie après l'aspersion. Arrivé à l'autel, le Diacre, après avoir fait la gémflexion avec le Célébrant, se met à genoux sur le plus bas degré, reçoit l'aspersoir du Ministre de l'eau bénite, et le donne au Célébrant en baisant l'aspersoir et puis sa main; si le saint Sacrement est exposé, il ne baise ni l'un ni l'autre auprès de l'autel; ensuite il reçoit du Cérémoniaire le Missel ou un carton, et le tient devant le Célébrant, s'il en a besoin pour chanter l'Antienne *Asperges me*, ou, *Effundam*, après quoi il le rend au Cérémoniaire. Il s'incline médiocrement et fait le signe de la croix pendant qu'il est aspergé; s'étant ensuite levé, il reçoit l'aspersoir des mains du Célébrant avec les baisers ordinaires, et le donne au Ministre de l'eau bénite; puis ayant fait la gémflexion, il se tourne de telle sorte qu'il demeure toujours

à la droite du Célébrant. Il salue le chœur en y entrant, et accompagne le Célébrant pendant l'aspersion, tenant le devant de sa chape; lorsqu'il est arrivé auprès de M. le Curé, il présente l'aspersoir au Célébrant avec les baisers ordinaires, et fait les mêmes saluts que lui. Lorsque le Célébrant est arrivé au bout du premier côté du chœur, le Diacre revient, fait au milieu du chœur ou derrière le banc des Chapiers, selon la disposition du lieu, l'inclination avec le Célébrant. Si durant sa marche on chante au chœur le *Gloria Patri*, etc., il s'arrête et s'incline vers l'autel. Si un Prélat en rochet et en camail assiste à l'aspersion de l'eau bénite, le Diacre demeure à genoux sur le plus bas degré de l'autel, pendant que le Célébrant va présenter l'aspersoir au Prélat. L'aspersion du Clergé et du peuple étant finie, le Diacre retourne à l'autel avec le Célébrant; et après avoir fait la gémflexion, il se tourne avec lui vers les Ministres inférieurs qui sont à la crédence; et après qu'ils ont été aspergés, il prend l'aspersoir, et demeure debout, tourné vers l'autel, jusqu'après l'Oraison que dit le Célébrant, pendant laquelle il tient devant lui le Missel ou le carton. Après que le Célébrant a dit l'Oraison, le Diacre rend le Missel ou le carton au Cérémoniaire, fait la gémflexion sur le dernier degré, et va au lieu où le Célébrant

doit se déshabiller : il l'aide à quitter sa chape et lui met la chasuble ; après quoi il prend lui-même son manipule , et ayant fait une inclination médiocre au Célébrant , il assiste à la Messe de la manière que nous dirons plus bas. Lorsqu'on doit faire la Procession après l'aspersion de l'eau bénite , le Diacre ne donne pas la chasuble au Célébrant , mais il fait bénir l'encens aussitôt que l'Oraison est finie , si la solennité du jour le demande ; ensuite il donne le bonnet au Célébrant , reçoit le sien , et fait la gémflexion , après quoi il marche à la droite du Célébrant , et tient le devant de sa chape toujours élevé : il chante l'Évangile au lieu de la station , après avoir dit , *Munda cor meum* , et avoir demandé la bénédiction : à la fin , il fait baiser le texte au Célébrant. Si l'on sort de l'église , il se couvre aussitôt qu'il est sorti , et se découvre , au retour , dès qu'il est entré dans l'église ; il ne salue pas le chœur , et va , sans se couvrir , à l'autel , où il fait en arrivant la gémflexion , et observe ce qui a été dit plus haut.

3.° S'il n'y a pas d'aspersion , ou si , après l'aspersion , le Célébrant est revenu à la sacristie pour prendre la chasuble , le Diacre fait bénir l'encens , présente le bonnet au Célébrant , et lorsque le signal pour partir est donné , il salue la croix de la sacristie et le Célébrant ;

puis il se couvre , et marche au chœur , les mains jointes , après le Sous-diacre. S'il passe devant le chœur , il le salue , en se tournant à la place où il se trouve ; puis il va dans le même ordre , sans se couvrir , devant le milieu de l'autel , s'il est proche , ou après le Sous-diacre et devant le Célébrant , s'il est éloigné , comme lorsque l'on entre par la grande porte qui est au bas du chœur ; étant arrivé à l'autel , il reçoit le bonnet du Célébrant , fait la genuflexion sur le degré , et donne ensuite au Cérémoniaire son bonnet et celui du Célébrant.

Lorsque le Célébrant commence la Messe , le Diacre se tient debout à sa droite et lui répond du même ton , faisant ensemble le signe de la croix , et s'inclinant avec lui au *Gloria Patri* , etc. ; après le *Confiteor* du Célébrant , il s'incline médiocrement vers lui , en disant , *Misereatur* , et profondément vers l'autel durant le *Confiteor* ; il se tourne vers le Célébrant à ces paroles , *et tibi, Pater... ette, Pater* , en se relevant un peu ; puis s'étant redressé à *Indulgentiam* , il s'incline de nouveau médiocrement avec le Célébrant , depuis *Deus, tu conversus* , etc. , jusqu'à *Oremus*. Le Diacre monte à l'autel avec le Célébrant , relevant de la main gauche le devant de son aube et de sa soutane ; et après avoir fait une inclination pendant qu'il baise l'autel , il prend la navette et fait bénir

l'encens. Lorsqu'il est béni, il présente l'encensoir au Célébrant, et fait avec lui l'inclination. Si le saint Sacrement est dans le tabernacle, le Diacre ne remet l'encensoir au Célébrant que lorsqu'il est à genoux sur le marchepied; ensuite il prend le derrière de sa chasuble vers les épaules, l'élève un peu avec le Sous-diacre, et ne la quitte pas pendant tout l'encensement, excepté lorsqu'il fait la genuflexion ou l'inclination, toutes les fois que le Célébrant la fait. L'encensement fini, il reprend l'encensoir et descend sur le pavé du côté de l'épître, et là, étant debout au milieu du Cérémoniaire et du Thuriféraire, il encense le Célébrant de trois coups, avec une inclination profonde avant et après, et rend l'encensoir au Thuriféraire. Après que le Diacre a encensé le Célébrant, il monte sur le second degré, et se met à sa droite, un peu derrière lui, fait le signe de la croix au commencement de l'Introït, et répond aux *Kyrie*; quand il les a finis, il se retire derrière lui, jusqu'à ce que le second Chœur chante la fin du dernier *Kyrie*; alors il va en droite ligne derrière le Célébrant, au milieu de l'autel, où il fait une inclination de tête à la croix. Si le Célébrant va s'asseoir pendant qu'on chante au chœur le *Kyrie, eleison*, le Diacre l'accompagne à son siège, et aussitôt que le Célébrant est arrivé, il lève le derrière de sa

chasuble et lui présente son bonnet en la manière accoutumée ; ensuite ayant pris le sien , il lui fait avec le Sous-diacre une inclination médiocre , et s'assied à sa droite , après avoir fait une inclination de tête au Sous-diacre ; il a soin de lever le derrière de sa dalmatique : pendant qu'il est assis , il tient ses mains étendues sur les genoux. Lorsqu'on chante le dernier *Kyrie* , il se découvre , se lève , met son bonnet sur le siège , reçoit celui du Célébrant , et après lui avoir fait une inclination médiocre , les mains jointes , il marche à sa droite par le pavé , et le suit au milieu de l'autel , où il fait la génuflexion sur le dernier degré et monte à sa place sur le second , relevant les vêtemens du Célébrant pendant qu'il monte.

4.<sup>o</sup> Lorsque le Célébrant chante , *Gloria in excelsis* , etc. , le Diacre fait une inclination profonde à ce mot , *Deo* , et se retirant un peu à droite , il attend le Sous-diacre pour monter avec lui au côté du Célébrant , où il continue l'Hymne avec lui sans le devancer , faisant les mêmes inclinations que lui , et le signe de la croix à la fin. Après que le Célébrant a dit l'Hymne , s'il veut s'asseoir , le Diacre fait l'inclination , se tourne sur sa gauche , et va au siège par le chemin le plus court , ayant le Célébrant à sa droite ; il y observe ce qui a été dit ci-dessus. Lorsque le Chœur chante quelque Verset du

*Gloria in excelsis*, auquel le Clergé se découvre et s'incline, le Diacre doit aussi s'incliner vers l'autel; et s'il est assis, il se découvre, tenant son bonnet d'une main, renversé sur le genou droit, et s'incline comme le Clergé. Vers la fin de l'Hymne, à ces paroles, *Cum sancto Spiritu*, le Diacre, sans faire le signe de la croix, se découvre et retourne à l'autel comme il a été dit ci-dessus. Si le Célébrant ne s'assied pas, le Diacre demeure debout à son côté et un peu derrière, s'inclinant avec lui aux mêmes Versets que le chœur; et lorsqu'on chante le dernier, il fait l'inclination profonde, et descend à sa place ordinaire, derrière le Célébrant.

Après que le Célébrant a chanté, *Dominus vobiscum*, le Diacre, sans faire aucune inclination, suit le Célébrant au côté de l'épître, toujours sur le second degré, se met à sa droite, un peu derrière lui, pendant les Oraisons. Lorsqu'on doit dire, *Flectamus genua*, c'est au Diacre à le chanter, en fléchissant le genou, et il se relève en disant, *Levate*. Il ne retourne point en sa place que le Sous-diacre n'ait achevé l'Épître; et même, si le Célébrant n'avoit pas achevé de lire le Trait ou la Prose lorsque le Sous-diacre a fini, il ne retourneroit à sa place qu'après que le Célébrant auroit tout dit. Il a soin pendant ce temps-là de s'incli-

ner, de fléchir le genou avec le Célébrant, et de tourner les feuillets quand il faut; il répond, *Deo gratias*, à la fin de l'Épître. Si le Célébrant n'est pas occupé à lire le Graduel ou le Trait quand le Sous-diacre chante ces paroles, *Ut in nomine Jesu omne genu flectatur*, etc., le Diacre l'accompagne au milieu de l'autel et se met à genoux à sa droite sur le bord du marchepied.

Aussitôt que le Célébrant a commencé de lire le texte de l'Évangile, le Diacre, qui est venu au milieu de l'autel avec le Célébrant, monte sur le marchepied, fait une inclination à la croix, puis il prend le livre des Évangiles et le met au milieu, fermé et étendu; et ayant fait l'inclination au même lieu, il va se mettre derrière le Célébrant, à sa droite, pour assister à l'Évangile, à la fin duquel il répond, *Laus tibi, Christe*, et descend à sa place sur le second degré, après avoir fait l'inclination à la croix, à la droite du Célébrant. Si le temps est court, il dit, *Munda cor meum*, aussitôt qu'il a mis le livre sur l'autel, et demande la bénédiction dès que le Célébrant a fini l'Évangile, de la manière que nous dirons plus bas. Si l'on chante quelque Prose, et que le Célébrant veuille s'asseoir aussitôt qu'il a fini de lire l'Évangile, le Diacre fait l'inclination au milieu de l'autel et le suit à son siège, observant ce que

nous avons dit ci-dessus, après le *Kyrie* et le *Gloria in excelsis*.

5.<sup>o</sup> Au premier *Alleluia*, quand il y a un Graduel, ou avant le dernier Verset du Trait que l'on chante au chœur, le Diacre se met à genoux sur le bord du marchepied, un peu du côté de l'épître, si le Célébrant est au milieu de l'autel, et dit à voix basse, médiocrement incliné, *Munda cor meum*, etc.; puis s'étant levé, il prend le livre des Évangiles de dessus l'autel et se remet à genoux sur le milieu du marchepied, tourné vers le Célébrant; il demande sa bénédiction médiocrement incliné, disant d'une voix intelligible : *Jube, Domne, benedicere*. Après l'avoir reçue, il présente le livre au Célébrant et baise sa main posée sur le haut; il se lève ensuite, et lui ayant fait une inclination médiocre, il descend, sans faire la gémflexion, sur le pavé à la droite du Soudiacre, avec qui il fait la gémflexion sur le dernier degré; il va avec lui après le Cérémoniaire au lieu où l'on chante l'Évangile, portant le livre devant la poitrine, en sorte que la tranche soit à sa gauche. Si le Célébrant s'étoit assis après l'Évangile, le Diacre, averti par le Cérémoniaire, iroit à l'autel, mettroit le livre sur le milieu, et diroit, *Munda cor meum*; puis il viendroit au siège du Célébrant par le plus court chemin lui demander sa bénédiction :  
après

après l'avoir reçue il iroit saluer l'autel, et se comporteroit comme nous avons dit. Aux fêtes du Carême, le Diacre se met à genoux à la droite du Célébrant, sur le bord du marche-pied, lorsque le Chœur chante le Verset *Adjuva nos*, etc. Mais il est à propos qu'il ait mis auparavant le livre au milieu de l'autel durant l'Évangile que dit le Célébrant; et pendant qu'on chante le susdit Verset, vers la fin, il dit, *Munda cor meum*, etc., prend le livre des Évangiles, et reçoit la bénédiction : par ce moyen il y a moins d'interruption dans la Messe. Il doit aussi, pour la même raison, en user de la sorte aux Messes du Saint-Esprit, où l'on chante le Verset *Veni, sancte Spiritus*, etc. Lorsque le Diacre est arrivé au lieu où il doit chanter l'Évangile, il donne, sans aucune inclination, le livre ouvert au Sous-diacre, ou le met sur un pupitre si c'est la coutume, et aussitôt que le Chœur a cessé de chanter, il entonne, *Dominus vobiscum*. Quand il dit, *Initium*, ou *Sequentia sancti Evangelii*, etc., il met la main gauche sur le livre, et fait le signe de la croix avec le pouce droit sur le commencement du texte de l'Évangile; puis mettant sa main gauche sur la poitrine, il le fait sur son front, sur sa bouche et sur sa poitrine; et quand le Chœur répond, *Gloria tibi, Domine*, le Diacre prend l'encensoir des mains du Cérémoniaire, et s'é-

tant un peu reculé, il encense le livre de trois coups, faisant avant et après une inclination profonde; il rend l'encensoir au Cérémoniaire, et poursuit l'Évangile, les mains jointes. Il s'incline vers le livre lorsqu'il profère le nom de Jésus; il observe la même chose quand il faut fléchir le genou, à moins que le saint Sacrement ne soit exposé: car en ce cas il se tourne vers l'autel, lors même qu'il chante l'Évangile au bas du chœur. Le Diacre ayant achevé de chanter l'Évangile, en indique le commencement au Sous-diacre, et s'étant un peu retiré à gauche pour le laisser passer, il va au bas de l'autel vis-à-vis le milieu, où il fait la gémflexion sur le degré; il encense le Célébrant debout et au même lieu, après quoi il monte sur le second degré à sa place ordinaire. Lorsqu'on chante l'Évangile au bas du chœur, le Diacre marche après le Sous-diacre. A la fin de l'Évangile il porte lui-même le livre ouvert devant sa poitrine, jusqu'à ce qu'étant arrivé dans le sanctuaire, il le remette au Sous-diacre: après quoi il fait la gémflexion et encense le Célébrant.

6.° Lorsque le Célébrant entonne le *Credo*, le Diacre fait une inclination profonde à ce mot, *Deum*, et se retirant un peu à droite, il attend le Sous-diacre pour monter ensemble aux côtés du Célébrant, et continuer avec lui le Symbole.

Au Verset *Et incarnatus est*, etc., il fait comme lui la g nuflexion d'un seul genou, sans s'appuyer sur l'autel, et   la fin il fait le signe de la croix, et demeure debout sur le marchepied, un peu retir  derri re le C l brant; ou bien si le C l brant d sire s'asseoir, il fait l'inclination et l'accompagne   son si ge, comme il a fait au *Gloria in excelsis*. Quand on chante au ch ur, *Et incarnatus est*, etc., le Diacre se d couvre et s'incline; mais aux trois Messes de No l, et   la F te de l'Annonciation, il se met   genoux   la droite du C l brant, s'inclinant comme il a  t  dit, et ayant son bonnet entre les mains. Quand le Verset est chant , le Diacre, s'il est assis, se l ve lorsque le C r moniaire l'avertit, laisse son bonnet   sa place, et re oit la bourse du corporal des mains du C r moniaire,   qui il fait une inclination de t te apr s l'avoir re ue; puis il salue le C l brant et va par le pav  devant le milieu de l'autel, portant la bourse  lev e   la hauteur des yeux, l'ouverture tournée vers sa face; il fait la g nuflexion sur le plus bas degr , abaissant alors la bourse: il l' l ve de nouveau en montant   l'autel, sur lequel il la met; il en tire le corporal avec la main droite, et l'ayant mis sur le milieu de l'autel, il pose de la m me main la bourse contre le gradin, du c t  de l' vangile, ayant l'autre appuy e sur sa poitrine; il  tend   deux

mains le corporal au milieu de l'autel, jusqu'à un doigt du bord; ensuite il fait la genuflexion au même lieu, et revient par le plus court chemin auprès du Célébrant; il le salue après avoir pris son bonnet, fait ensuite une inclination de tête au Sous-diacre, s'assied et se couvre. Si le Célébrant n'est pas assis quand on chante au chœur, *Et incarnatus est*, etc., le Diacre, qui est demeuré debout sur le marchepied, fait avec lui une inclination de tête à la croix, dès qu'on chante, *descendit de Cœlis*; puis il descend sur le second degré, et se met à genoux à la droite du Célébrant sur le bord du marchepied, s'inclinant à l'ordinaire audit Verset; ensuite il se lève, remonte sur le marchepied, et si le Célébrant veut s'asseoir, il fait l'inclination, le suit à son siège, lui présente son bonnet, le salue, et va porter la bourse à l'autel comme il a été dit; mais si le Célébrant ne va pas s'asseoir après le Verset *Et incarnatus est*, etc., le Diacre étant remonté avec lui sur le marchepied, fait l'inclination, reçoit au même lieu la bourse des mains du Cérémoniaire, et la met sur l'autel sans saluer le Célébrant; il étend le corporal et place la bourse au côté de l'évangile, après quoi il fait l'inclination à la croix, et s'étant un peu retiré vers le côté de l'épître, il demeure à la droite du Célébrant.

7.° Lorsque le Chœur chante le dernier Ver-

set du Symbole , si le Célébrant est assis , le Diacre se lève , et retourne à l'autel en la manière qui a été dite au *Kyrie* et au *Gloria in excelsis* ; mais s'il est debout à l'autel lorsque le Chœur chante le dernier Verset , il fait l'inclination profonde , et descend à sa place derrière le Célébrant. Si l'on ne dit pas le *Credo* , c'est le Sous-diacre qui porte la bourse à l'autel avec le calice. Après que le Célébrant a dit , *Dominus vobiscum* , le Diacre fait une inclination profonde à ce mot , *Oremus* , et monte à la droite du Célébrant. Quand le Sous-diacre est arrivé , le Diacre ayant pris d'une main le calice et de l'autre le grand voile qui est dessus , ôte la pale qu'il met contre le gradin , et reçoit des mains du Sous-diacre la patène avec l'hostie , qu'il présente avec les baisers ordinaires au Célébrant ; ensuite le Sous-diacre lui présente le calice , qu'il prend de la main gauche par le nœud avec le purificateur sous le pouce , et de la main droite il y verse du vin de la burette que lui a présentée le Sous-diacre. Après que celui-ci y a versé de l'eau , il essuie les gouttes séparées avec le purificateur , qu'il met ensuite sur l'autel ; puis prenant de la main droite le calice au-dessous du nœud , et de la gauche par le pied , il le présente ainsi au Célébrant avec les baisers ordinaires ; il l'offre avec lui , ayant la main gauche sur sa poitrine ,

et tenant de la droite le pied du calice ou le bras droit du Célébrant, jusqu'à la fin de l'Oraison *Offerimus tibi, Domine*, etc., qu'il dit comme lui, les yeux élevés; et après que le Célébrant a fait seul le signe de la croix avec le calice, le Diacre le couvre de la pale, met la patène dans la main du Sous-diacre, et la couvre de l'extrémité du grand voile. Quand on ne dit pas le *Credo*, le Célébrant ayant dit, *Oremus*, pour l'Offertoire, le Sous-diacre porte à l'autel la bourse avec le calice, et le Célébrant s'étant un peu retiré vers le côté de l'évangile, le Diacre prend la bourse des deux mains et étend le corporal sur l'autel; puis il présente la patène au Célébrant, et fait le reste comme il a été dit. S'il y a plusieurs hosties à consacrer, le Diacre ayant ouvert le ciboire avant de présenter la patène, le met sur le corporal, et pendant que le Célébrant offre l'hostie, il le tient un peu élevé; puis il le couvre et le met sur le derrière de la pierre sacrée, en sorte qu'il ne gêne point quand on a besoin de toucher ou de découvrir le calice; ensuite il verse du vin dans le calice. S'il y a offrande du Clergé et du peuple, le Diacre présente au Célébrant son bonnet, et lui donne ensuite l'instrument de paix ou la croix pastorale, que lui apporte un Acolyte; puis il baise à genoux l'instrument de paix avec le Sous-

diacre, faisant au Célébrant une inclination médiocre avant et après : il monte ensuite à la droite du Célébrant. Lorsque celui-ci descend à la balustrade, le Diacre l'accompagne, faisant à côté de lui la gémflexion sur le plus bas degré de l'autel, avant de le quitter et quand il y retourne. Étant ensuite remonté à l'autel, après que le Célébrant a dit, *Veni, sanctificator, etc.*, le Diacre fait bénir l'encens à l'ordinaire ; et après qu'il a présenté l'encensoir au Célébrant, il met sa main droite sur le pied du calice pendant que le Célébrant l'encense, et élève un peu de sa gauche le derrière de la chasuble vers les épaules. Après l'encensement de l'hostie et du calice, le Diacre fait l'inclination et retire le calice du milieu de l'autel vers le côté de l'épître, sans l'ôter néanmoins, s'il est possible, de dessus le corporal ; et après que le Célébrant a encensé la croix, il remet le calice au milieu de l'autel et fait une seconde inclination avec le Célébrant. Si le saint Sacrement est dans le tabernacle, il n'est pas nécessaire d'ôter le calice de sa place. Il observe, pour le reste, ce qui a été dit au premier encensement de l'autel.

8.º Dès que le Diacre a encensé le Célébrant, il va encenser le chœur, portant l'encensoir des deux mains, et y faisant mettre, s'il est besoin, de l'encens par le Thuriféraire qui marche à sa gauche ; il fait avec lui la gémflexion sur le

pavé, derrière le Sous-diacre ; en entrant au chœur, il salue d'une inclination médiocre tout le Clergé, et va par le côté de l'épître, encenser de deux coups le Supérieur du lieu ou M. le Curé ; puis il encense les Chapiers, chacun de deux coups, avec une inclination commune à tous, avant d'encenser le premier, et après avoir encensé le dernier. Ensuite il encense le côté de l'épître, qu'il salue auparavant d'une inclination commune ; et avant de se mettre en marche, il encense trois coups : étant arrivé au bout, il se tourne à droite, sans faire aucun salut à l'autel, et va faire l'inclination derrière les Chapiers, ou il la fait devant eux, selon la disposition des lieux : et alors il se tourne sur sa gauche ; puis il salue, et encense de la même manière le côté de l'évangile ; après quoi il se tourne à droite, et salue le chœur de part et d'autre, commençant par le côté de l'épître ; il va faire la génuflexion à la droite du Sous-diacre, et l'encense de deux coups, avec une inclination avant et après ; le Diacre rend aussitôt l'encensoir au Thuriféraire, et monte à sa place, où il fait l'inclination en arrivant ; et s'étant tourné à droite, il est encensé de deux coups par le Thuriféraire, à qui il fait une inclination de tête avant et après ; puis il se tourne vers l'autel, et demeure à sa place ordinaire, jusqu'à la fin de la Préface. Si le Supérieur du

lieu n'est pas au chœur, le Diacre, après avoir encensé les Chapiers, avant de commencer à encenser le Clergé, encenseroit en particulier de deux coups, le plus digne de chaque côté du chœur, s'il est Prêtre (à la Métropole, il encense les deux plus dignes Chanoines avant les Bourdonniers). Pendant la Préface, le Diacre, étant debout derrière le Célébrant, fait les mêmes inclinations que lui; et avant les deux derniers mots, il fait l'inclination à sa place, et se retirant un peu à droite, il attend le Soudiacre pour monter ensemble aux côtés du Célébrant, avec qui il dit, incliné comme lui, trois fois, *Sanctus*, etc. A *Benedictus*, il se redresse et fait le signe de la croix; ensuite ayant fait l'inclination profonde, il passe à la gauche du Célébrant pour tourner les feuillets du livre; ce qu'il fait de la main gauche.

9.º Lorsque le Célébrant dit, *Quam oblationem*, le Diacre fait l'inclination, et passe de la gauche du Célébrant, à sa droite, où il se met à genoux sur le bord du marchepied. Pendant l'élévation de l'hostie et du calice, il se tient médiocrement incliné, et élève de sa main gauche le bas de la chasuble du Célébrant : il s'incline profondément lorsque le Célébrant fait la genuflexion avant et après chaque élévation; il la fait avec lui quand il a remis l'hostie sur l'autel, et se relève avec le Célébrant pour dé-

couvrir le calice ; puis il se remet aussitôt à genoux ; après l'élevation du calice , il se lève pour le couvrir , avant que le Célébrant fasse la gémflexion qu'il doit faire avec lui ; puis il retourne au côté de l'évangile , où il fait une autre gémflexion , et tourne les feuillets du livre , quand il est nécessaire : il a soin de faire les signes de croix que le Célébrant fait sur soi , et de s'incliner comme lui , excepté à *Supplices te rogamus* , et aux Oraisons avant la communion. S'il y a un ciboire sur l'autel avec des hosties à consacrer , le Diacre étant arrivé à la droite du Célébrant , fait l'inclination , puis le découvre et le met à côté du calice , près de la grande hostie ; ensuite il se met à genoux ; et quand le Célébrant met l'hostie sur l'autel après l'élevation , le Diacre se lève , et couvre le ciboire qu'il remet à sa place , faisant ensuite la gémflexion avec le Célébrant. Il découvre aussitôt après le calice , et fait le reste comme ci-dessus. Lorsque le Diacre frappe sa poitrine à *Nobis quoque peccatoribus* , il se tourne un peu vers le peuple ; comme aussi quand il fait le signe de la croix , à *omni benedictione caelesti*. Dès que le Célébrant dit , *Per quem hæc omnia* , etc. , le Diacre doit passer à sa droite avec les gémflexions requises aux deux côtés , et arriver à propos pour découvrir le calice , avant de faire la seconde gémflexion ; et pendant que

le Célébrant élève l'hostie et le calice, il s'incline médiocrement; puis l'hostie étant remise sur le corporal, il couvre le calice, après que le Célébrant y a frotté le pouce et l'index l'un contre l'autre, fait avec lui la gémflexion, et demeure à sa droite jusqu'au commencement du *Pater*. Lorsque le Célébrant commence le *Pater noster*, le Diacre fait la gémflexion, et va derrière lui: à ces paroles, *et dimitte nobis debita nostra*, il fait la gémflexion, et attend le Sous-diacre pour monter avec lui au côté de l'épître, où ayant reçu la patène que le Sous-diacre lui présente sur l'autel, il l'essuie; et la tenant des deux mains avec le purificateur par les côtés, il la baise en dehors, par le bord d'en haut, et la présente appuyée sur l'autel au Célébrant, dont il ne baise pas la main. Lorsque celui-ci fait le signe de la croix sur soi, avec la patène, le Diacre le fait en même temps; ensuite il découvre le calice, fait la gémflexion avec le Célébrant; et quand la particule est mise dans le calice, il le recouvre, et fait de nouveau la gémflexion; puis il dit avec le Célébrant, *Agnus Dei*, frappant sa poitrine, et étant médiocrement incliné vers le saint Sacrement.

10.° Après l'*Agnus Dei*, le Diacre s'étant mis à genoux sur le marchepied à la droite du Célébrant, attend la paix, ayant les mains jointes; et sur la fin de la première Oraison, lorsque le

Célébrant est près de baiser l'autel, il se lève et le baise avec lui, hors du corporal, sans mettre les mains sur l'autel; puis approchant sa joue gauche de celle du Célébrant, il reçoit la paix par un baiser, avec une inclination médiocre avant et après, étendant ses mains sous les bras du Célébrant, et lui répondant, *Et cum spiritu tuo*. Ensuite il prend les instrumens de paix; et après avoir fait la génuflexion, il descend à la droite du Sous-diacre, lui présente l'instrument de paix à baiser, qu'il baise lui-même auparavant: il dit au Sous-diacre, *Pax tecum*, lui faisant l'inclination seulement après lui avoir donné la paix. Il présente de la même manière le second instrument de paix au Thuriféraire; puis il monte auprès du livre, où il fait la génuflexion, et assiste le Célébrant, sans s'incliner comme lui aux Oraisons *Domine, Jesu, etc., Perceptio, etc.* Lorsque le Célébrant dit, *Domine, non sum dignus*, le Diacre s'incline médiocrement vers le saint Sacrement, et frappe sa poitrine; pendant que le Célébrant communique, il s'incline de même; mais non pas durant l'espace qui est entre l'une et l'autre communion. Après que le Célébrant a pris le précieux corps de Notre-Seigneur, si le Sous-diacre n'est pas encore revenu du chœur, le Diacre fait la génuflexion, et passe à la droite du Célébrant; y étant arrivé, il découvre le calice,

lorsque le Célébrant commence à séparer ses mains , fait avec lui la gémflexion , et lui présente la purification et l'ablution ; mais quand le Sous-diacre arrive , il lui cède sa place , et le laisse achever le reste de son Office , retournant en même temps au livre , avec les saluts accoutumés , à moins qu'il n'y ait communion du Clergé ou du peuple. Mais lorsqu'il y a communion , le Diacre , s'il est déjà passé au côté de l'épître , ne se retire point à l'arrivée du Sous-Diacre ; s'il est resté au côté de l'évangile , lorsque le Célébrant a pris le précieux Sang , il passe au côté de l'épître , faisant aux deux côtés l'inclination profonde ; puis il met le calice un peu au delà du milieu du corporal , vers le côté de l'évangile , ouvre le tabernacle , fait la gémflexion , tire le ciboire , referme le tabernacle , découvre le ciboire , invite le Célébrant à se lever , fait de nouveau avec lui la gémflexion , et se retire au côté de l'épître sur le second degré , où étant debout , les mains jointes , et profondément incliné vers le Célébrant , il dit le *Confiteor*. Si le Célébrant a consacré des hosties dans un ciboire , le Diacre n'ouvre pas le tabernacle ; mais ayant fait la gémflexion , il met d'abord le ciboire au milieu du corporal , et le découvre ; puis il fait de nouveau la gémflexion avec le Célébrant , et se retire au côté de l'épître pour dire le *Confiteor* ; si les hosties étoient sur

le corporal, ce seroit au Célébrant à les mettre sur la patène. Après que le Diacre a dit le *Confiteor*, il demeure toujours incliné jusqu'à ce que le Célébrant ait dit le *Misereatur*, etc., et lorsqu'il dit, *Indulgentiam, absolutionem*, etc., il se redresse, et fait le signe de la croix; s'il ne doit pas communier, il passe au côté de l'évangile, faisant la gèneuflexion sur le bord du marchepied, derrière le Célébrant, et se met à côté de lui, où il demeure médiocrement incliné vers le saint Sacrement, pendant qu'il dit, *Domine, non sum dignus*, et frappant sa poitrine; puis il prend la patène, et la tient sous le menton des comunians.

11.º Si le Diacre doit communier, comme il est à propos qu'il le fasse (à moins qu'étant Prêtre il ne veuille célébrer ou qu'il ne l'ait déjà fait), après que Célébrant a dit, *Indulgentiam, absolutionem*, etc., il revient sur le marchepied de l'autel à la droite du Célébrant, fait avec lui la gèneuflexion, et va se mettre à genoux sur le bord du marchepied à la droite du Sous-diacre; il frappe sa poitrine et s'incline médiocrement pendant que le Célébrant dit, *Domine, non sum dignus*. Il tient la tête droite, les yeux modestement baissés, et avance un peu la langue sur la lèvre inférieure pour recevoir la sainte hostie: il ne répond pas, *Amen*, au Célébrant; puis ayant fait aussitôt la gèneuflexion,

flexion au même lieu, sans faire aucun salut, il passe au côté de l'évangile, prenant, en passant, la nappe de communion des mains de l'Acolyte qui la tient, et la rendant aussitôt qu'il est monté sur le marchepied; il ne fait point d'autre genuflexion en arrivant, mais il se tient debout à côté du Célébrant durant la communion, et tient de la main droite la patène sous le menton de ceux qui communient, ayant l'autre appuyée sur la poitrine. Lorsque la communion est achevée, le Diacre retourne à l'autel, relevant les vêtemens du Célébrant, s'il étoit descendu à la balustrade; et ayant mis la patène sur le corporal, il passe à la droite du Célébrant, s'il n'y est déjà, comme il arrive quand le Célébrant est descendu à la balustrade pour donner la communion au peuple. Lorsque le Célébrant est à genoux, il couvre le ciboire, le met dans le tabernacle, et change de place avec le Sous-diacre, faisant avant et après les inclinations requises; il demeure près du livre pendant les ablutions. Après que le Célébrant a reçu l'ablution, le Diacre porte le Missel du côté de l'épître, faisant, en passant, l'inclination sur le second degré en même temps que le Sous-diacre la fait derrière lui; ensuite il montre la Communion au Célébrant, et après que celui-ci l'a lue, il se retire derrière lui sur le second degré, pour le suivre lorsqu'il va dire,

*Dominus vobiscum*, et revient ensuite au côté de l'épître. En Carême, aux Messes de la férie, le Célébrant ayant dit le dernier *Oremus* pour l'Oraison sur le peuple, le Diacre se tourne à droite vers le peuple sans faire aucune inclination, et chante, les mains jointes et les yeux baissés, *Humiliate capita vestra Deo*; puis il se tourne aussitôt vers l'autel, et pendant que le Célébrant chante cette Oraison, il incline la tête. L'Oraison étant finie, le Diacre accompagne le Célébrant au milieu de l'autel, toujours sur le second degré; et après qu'il a chanté, *Dominus vobiscum*, il fait l'inclination, et se tourne vers le peuple pour chanter, *Ite, Missa est*, sans répondre auparavant, *Deo gratias*, au Prêtre. Depuis le Samedi-saint jusqu'au Dimanche de *Quasimodo* exclusivement, il ajoute deux *Alleluia*. Si au lieu d'*Ite, Missa est*, il faut dire, *Benedicamus Domino*, il le chante, tourné vers l'autel, sans faire aucune inclination. Le Diacre ayant dit, *Ite, Missa est*, ou, *Benedicamus Domino*, se retire un peu vers le côté de l'épître, attend le Sous-diacre, et se met à genoux avec lui sur le bord du marche-pied pour recevoir la bénédiction; et lorsque le Célébrant la donne, il s'incline et fait le signe de la croix, ensuite il se lève et assiste au dernier Évangile à la droite du Célébrant; et lorsque celui-ci dit, *Et Verbum caro factum est*,

ou autres paroles auxquelles on fléchit le genou, le Diacre fait la gémuflexion vers le livre. Après le dernier Évangile, si l'on dit quelques prières pour le Roi ou pour les nécessités publiques, le Diacre descend sur le pavé, après avoir fait au milieu de l'autel, à la droite du Célébrant, une inclination de tête à la croix; il présente au Célébrant le livre ou un carton où se trouve l'Oraison; et après qu'elle est finie, il fait la gémuflexion sur le plus bas degré, donne au Célébrant son bonnet, reçoit le sien, et retourne à la sacristie dans le même ordre qu'il est venu. Étant arrivé devant la croix de la sacristie, il la salue et ensuite le Célébrant, dont il reçoit le bonnet; après quoi il quitte son manipule et aide le Célébrant à se déshabiller, lui donnant à baiser les ornemens qu'il a baisés en s'habillant; et dès qu'il est entièrement déshabillé, il lui fait une inclination médiocre quand il se retire.

12.<sup>o</sup> LORSQU'IL Y A UN PRÊTRE-ASSISTANT, le Diacre ne fait pas bénir l'encens dans la sacristie, et ne présente pas le bonnet au Célébrant; mais aussitôt que celui-ci est habillé, il passe à sa gauche, où il salue la croix. En allant au chœur, il marche devant le Prêtre-assistant, salue l'autel à la gauche du Célébrant, où il demeure jusqu'à ce qu'après être monté avec le Célébrant, il fasse l'inclination lorsque

celui-ci baise l'autel ; il passe ensuite à sa droite pour faire bénir l'encens et faire le reste à l'ordinaire. Le Diacre demeure à sa place derrière le Célébrant, pendant que le Sous-diacre chante l'Épître ; mais il assiste à l'ordinaire à l'Évangile que dit le Célébrant. A la fin du Symbole, lorsque le Célébrant retourne de son siège à l'autel, le Diacre attend que le Prêtre-assistant soit passé, et accompagne ensuite le Célébrant pour faire la genuflexion à sa droite, sur le plus bas degré. Il fait le reste comme aux autres Messes. Lorsque le Diacre a encensé le Célébrant, il encense de deux coups le Prêtre-assistant avant d'aller au chœur. Après le *Sanctus*, le Diacre revient à sa place derrière le Célébrant, où il demeure jusqu'à ces paroles, *Quam oblationem* ; il fait le reste à l'ordinaire : il observe seulement de ne pas se tourner vers le peuple quand il fait le signe de la croix à ces mots, *omni benedictione cœlesti*, ni quand il frappe sa poitrine, à *Nobis quoque*, etc., le Prêtre-assistant le faisant pour lui. Après que l'*Agnus Dei* est dit, le Diacre fait la genuflexion et descend à sa place ordinaire, sur le second degré, où ayant baisé l'instrument de paix, que lui présente le Prêtre-assistant, il reçoit les deux instrumens, fait la genuflexion à sa place, et donne la paix au Sous-diacre et au Thuriféraire comme aux autres

Messes ; puis il monte à la droite du Célébrant , fait la génuflexion , et s'incline pendant la communion du Prêtre. Il fait le reste comme à l'ordinaire. S'il y a communion du Clergé ou du peuple , il tient la patène comme aux autres Messes solennelles ; et après qu'il a enfermé le ciboire dans le tabernacle , il se retire derrière le Célébrant , qu'il accompagne au côté de l'épître quand il va prendre l'ablution. Après l'ablution , le Diacre suit le Célébrant du côté de l'épître , étant toujours derrière lui , sur le second degré , pendant qu'il dit l'Antienne appelée Communion et les Oraisons qui suivent ; il laisse au Prêtre-assistant le soin de porter le Missel. Le Diacre reçoit la bénédiction à genoux sur le bord du marchepied , à la gauche du Prêtre-assistant , un peu retiré vers le côté de l'évangile , et assiste au dernier Évangile comme au premier ; ensuite , après avoir fait l'inclination à la croix , à la gauche du Célébrant , il descend au bas des degrés , où il se trouve encore à sa gauche , et retourne à la sacristie dans l'ordre qu'il en est venu. S'il faut transporter le livre pour le dernier Évangile , le Diacre laisse passer devant lui le Prêtre-assistant qui le porte , et reçoit la bénédiction à sa droite.

13.<sup>o</sup> A LA MESSE DEVANT LE SAINT SACREMENT EXPOSÉ. Dès que le Diacre entre au

chœur, il se découvre sans le saluer, va devant l'autel, où, après avoir reçu le bonnet du Célébrant sans aucun baiser, il fait la gèneuflexion à deux genoux sur le plus bas degré, avec une inclination profonde; il ne la fait plus dans la suite que d'un seul genou, si ce n'est en sortant, et lorsqu'il quitte l'autel pour l'encensement du Clergé et quand il y retourne. Après le *Confiteor*, il monte sur le marchepied, où il fait la gèneuflexion en même temps que le Célébrant; sur quoi il doit observer cette règle générale, que toutes les fois qu'il arrive au milieu de l'autel, ou qu'il en part, ou qu'il passe devant, même en compagnie du Célébrant, soit à côté de lui, soit derrière, il fait la gèneuflexion d'un seul genou; mais lorsqu'il monte à l'autel pour dire avec le Célébrant le *Gloria*, le *Credo*, le *Sanctus*, ou pour faire quelque autre chose, il fait seulement la gèneuflexion au lieu où il a coutume de faire l'inclination dans les Messes où le saint Sacrement n'est pas exposé. De plus, quand le Célébrant fait la gèneuflexion avant de se tourner vers le peuple pour dire *Dominus vobiscum*, le Diacre, qui est sur le second degré, demeure à sa place sans fléchir le genou; mais si le Célébrant, après avoir dit, *Dominus vobiscum*, doit aller au côté de l'épître, le Diacre fait alors la gèneuflexion, seulement quand le Célébrant la fait, après être re-

tourné au milieu de l'autel pour en partir aussitôt. Dès que le Célébrant a baisé l'autel et qu'il s'est tourné du côté de l'épître, le Diacre s'avance vers sa droite, reçoit la navette, et fait bénir l'encens à l'ordinaire sans rien baiser; puis il reçoit l'encensoir du Thuriféraire, et, sans faire la génuflexion, il descend sur le second degré, se met à genoux à la droite du Célébrant sur le bord du marchepied, et lui présente l'encensoir sans aucun baiser, faisant une inclination profonde avant et après l'encensement; ensuite il se relève, monte à l'autel, fait la génuflexion, et accompagne le Célébrant pendant l'encensement. A la fin il reprend l'encensoir et descend au bas des degrés, où ayant le dos tourné vers le peuple, il encense debout le Célébrant, qui a la face tournée vers le peuple: il l'encense au même lieu après l'Offertoire; mais après l'Évangile il l'encense à l'ordinaire devant le milieu de l'autel. Le Célébrant ne s'assied pas au *Gloria* ni au *Credo*, et pendant ce temps-là le Diacre demeure à sa droite, un peu derrière lui. Avant d'aller chanter l'Évangile, lorsqu'il reçoit la bénédiction du Célébrant, il lui baise la main à l'ordinaire; comme aussi en lui donnant la patène et le calice à l'Offertoire, et encore la patène après l'Oraison Dominicale, il baise ces choses et la main du Célébrant de la même manière qu'il le

fait aux autres Messes ; mais hors ces cas , il ne baise ni la main du Célébrant , ni les choses qu'il lui présente ou qu'il reçoit de lui. Quand le Chœur est près de chanter le Verset *Et incarnatus est*, etc. , le Diacre fait la gémuflexion et descend avec le Célébrant sur le second degré , où il se met à genoux à sa droite sur le bord du marchepied , et s'incline quand il faut ; étant remonté , il fait une seconde gémuflexion , et reçoit la bourse des mains du Cérémoniaire. Il étend le corporal sur le milieu de l'autel , fait la gémuflexion avant de se retirer un peu du côté de l'épître , et demeure à la droite du Célébrant. Celui-ci fait la gémuflexion avant et après *Dominus vobiscum* , après le *Credo* ; le Diacre n'en fait point , mais il attend à la faire que le Célébrant ait dit , *Oremus*. Après l'encensement de l'hostie et du calice , il fait la gémuflexion , descend sur le second degré avec le Célébrant , et se met à genoux sur le bord du marchepied , pendant que le Célébrant encense le saint Sacrement ; il ne retire pas le calice du milieu , parce qu'il n'y a aucun danger de le renverser avec l'encensoir. L'encensement de l'autel étant fini , le Diacre reprend l'encensoir , encense le Célébrant comme il a été dit plus haut , et après avoir fait au même lieu , sur le degré , la gémuflexion à deux genoux avec une inclination profonde , il va faire l'en-

censement du chœur, se tournant sur sa gauche : il ne salue pas le chœur. Au retour, il fait de nouveau la gémuflexion à deux genoux sur le plus bas degré comme avant de partir, et après avoir encensé le Sous-diacre, il fait la gémuflexion avec lui, rend l'encensoir au Thuriféraire, et monte à sa place, où il se tourne aussitôt pour être encensé par le Thuriféraire ou par le Cérémoniaire ; il fait la gémuflexion en revenant à sa place, dont il s'étoit un peu éloigné, et y demeure debout jusqu'à la fin de la Préface. Quand le Célébrant fait la gémuflexion pour aller au côté de l'épître recevoir la dernière ablution, le Diacre, qui est à sa gauche, la fait aussi, et se retire un peu vers le coin de l'évangile, où il se dispose à transporter le Missel ; et lorsque le Célébrant fait la gémuflexion après être revenu au milieu de l'autel, le Diacre la fait sur le second degré, porte le Missel au coin de l'épître, et observe le reste comme aux autres Messes. Le Diacre dit, *Ite, Missa est*, tourné à demi vers le peuple, un peu retiré vers le côté de l'évangile, de la même manière que le Célébrant, et il fait la gémuflexion au milieu avant de se tourner. Après que l'Évangile est dit, le Diacre passe à la droite du Célébrant s'il n'y a point de Prêtre-assistant, et ayant fait avec lui la gémuflexion au milieu de l'autel, il descend au bas des de-

grés sans tourner le dos au saint Sacrement, se retirant à cet effet un peu vers le côté de l'épître; puis il fait sur le plus bas degré la génuflexion à deux genoux, avec une inclination profonde; il présente le bonnet au Célébrant, reçoit le sien et retourne à la sacristie, se couvrant seulement à la sortie du chœur, quand il n'est plus à la vue du saint Sacrement. Si l'on doit exposer le saint Sacrement au commencement de la Messe, dès que le Célébrant est arrivé au pied de l'autel avec tous ses Ministres, le Diacre ouvre le tabernacle, fait la génuflexion, prend l'ostensoir avec le saint Sacrement, le repose sur le corporal, ferme le tabernacle, fait la génuflexion, et descend auprès du Célébrant, qu'il invite à mettre de l'encens dans l'encensoir, après quoi il lui présente l'encensoir; et dès que le saint Sacrement a été encensé, il monte sur le marchepied, fait la génuflexion, et met le saint Sacrement sur l'exposoir, faisant aussitôt après l'inclination profonde: il fait encore la génuflexion sur le marchepied, et descend auprès du Célébrant, qui commence la Messe. Si l'on doit donner la bénédiction après la Messe, lorsque le Célébrant a encensé le saint Sacrement à *Tantum ergo*, le Diacre fait la génuflexion sur le marchepied, monte sur l'escabeau, fait l'inclination profonde au saint Sacrement, et le descend sur l'autel; il  
fait

fait encore la g nuflexion et descend aupr s du C l brant,   qui il pr sente de nouveau l'encensoir : il se l ve avec lui pour les Oraisons et lui soutient le livre ; puis il monte avec lui sur le marchepied, et apr s avoir fait la g nuflexion   ces mots, *Omnipotens Deus*, il prend l'ostensoir et le remet entre les mains du C l brant : il fait de nouveau la g nuflexion au saint Sacrement, et se met   genoux sur le bord du marchepied ;   la fin il reprend l'ostensoir, le repose sur l'autel, fait la g nuflexion et se retire un peu vers le c t  de l' p tre. Lorsque le C l brant est arriv    sa place, et qu'il a salu  le saint Sacrement, il fait la g nuflexion et le renferme dans le tabernacle.

14.  A LA MESSE DES MORTS. Le Diacre ne baise ni la main du C l brant, ni aucune des choses qu'il lui pr sente ou qu'il re oit de lui, quoiqu'il lui fasse les saluts ordinaires   la sacristie et   l'autel. Il ne fait pas non plus mettre de l'encens dans l'encensoir, avant de partir de la sacristie ; et en entrant au ch ur, ainsi qu'en sortant, il s'abstient des saluts ordinaires envers le Clerg  ; ce qu'il pratique aussi, pendant la Messe,   l' gard des autres Ministres. Apr s le *Confiteor*, il ne monte pas avec le C l brant sur le marchepied, mais il l'accompagne jusqu'au degr  o  est sa place ordinaire, ayant soin de relever ses v temens : quand le C l brant baise l'autel,

le Diacre fait l'inclination profonde derrière lui, au lieu où il se trouve; puis il va au côté de l'épître, à la droite du Célébrant, et toujours sur le second degré, pour assister à l'Introït, au commencement duquel il ne fait pas le signe de la croix. Quand le Chœur doit chanter la Prose avant l'Évangile, après que le Célébrant l'a lue, le Diacre fait l'inclination à sa droite, et le précède à son siège. Un peu avant le Verset *Oro supplex*, etc., il se lève, laisse son bonnet à sa place, salue le Célébrant, va à l'autel par le plus long chemin, et ayant fait la gène-flexion au milieu sur le dernier degré, il place le livre des Évangiles sur l'autel, et se met à genoux au lieu ordinaire, où il dit, *Munda cor meum*, etc., pendant qu'on chante, *Oro supplex*; ensuite il se lève, va prendre le livre de dessus l'autel, et étant descendu par le côté de l'évangile, pour ne pas tourner le dos au Célébrant, il ne lui demande pas la bénédiction; mais après avoir fait une inclination à ces mots, *Pie Jesu*, il fait sur le dernier degré la gène-flexion avec le Sous-diacre, et marche à sa droite, accompagné des autres Officiers, pour aller au côté de l'évangile. Si l'on ne doit pas chanter la Prose, il dit, *Munda cor meum*, etc., au pénultième Verset du Trait. Le Diacre n'encense pas le livre, et à la fin, il n'indique pas au Sous-diacre le commencement de l'Évangile,

parce que le Célébrant ne le baise pas ; mais il donne le livre au Cérémoniaire, et s'en retourne dans le même ordre qu'il est venu. Il fait la genuflexion au milieu sur le dernier degré, à la droite du Sous-diacre, et monte à sa place ordinaire. Lorsque le Célébrant a chanté, *Oremus* ; avant l'Offertoire, le Diacre fait l'inclination profonde, monte à la droite du Célébrant, prend la bourse quand le Sous-diacre est arrivé, et étend le corporal ; il ne donne point la patène au Sous-diacre, mais il la met à moitié sous le corporal, couvrant l'autre partie avec le purificateur. S'il y a offrande, le Diacre se comporte comme nous avons dit au n.º 7. Après l'Offertoire, le Diacre fait bénir l'encens, et assiste à l'encensement de l'autel ; après quoi il encense seulement le Célébrant, et ayant rendu l'encensoir au Thuriféraire, il reçoit du premier Acolyte le manuterge, monte sur le second degré, et le présente au Célébrant, après que le Sous-diacre lui a donné à laver, faisant une inclination médiocre avant et après. Ensuite il rend le manuterge à l'Acolyte, et se retire derrière le Célébrant ; il va avec lui à sa place ordinaire, devant le milieu de l'autel, sans faire l'inclination, à moins qu'il n'y arrive pas en même temps que le Célébrant ; il répond, *Suscipiat*, etc., à *Orate, fratres* ; après quoi, s'il n'y a point de Cérémoniaire, il assiste le Célébrant

durant les Secrètes, et retourne derrière lui au commencement de la Préface : il se comporte pour le reste comme aux autres Messes. Le Diacre ne frappe pas sa poitrine en disant, *Agnus Dei*, et aussitôt qu'il est dit, il fait la génuflexion, passe à la gauche du Célébrant, y fait de nouveau la génuflexion, et continue son office comme aux autres Messes : on ne donne pas la paix ; à la fin, il dit, *Requiescant in pace*, toujours au pluriel, sans se tourner vers le peuple ; il ne se met point ensuite à genoux, parce que le Célébrant ne donne pas la bénédiction ; mais aussitôt que celui-ci a baisé l'autel, il monte, sans faire l'inclination, pour assister au dernier Évangile, après lequel il se retire, sans saluer le Chœur.

15.° A L'ABSOUTE, ET A UN ENTERREMENT.  
Lorsqu'on doit faire l'Absoute après la Messe, le Célébrant ayant achevé l'Évangile de saint Jean, le Diacre passe à sa droite, fait l'inclination au milieu de l'autel, et va par le plus court chemin au coin de l'épître ; et étant descendu sur le pavé, il ôte la chasuble et le manipule du Célébrant, et aide le Cérémoniaire à lui mettre une chape noire : après quoi il quitte lui-même son manipule, donne le bonnet au Célébrant, et marche, le bonnet à la main, à sa gauche, vers le milieu de l'autel, où s'étant un peu retiré pour le laisser passer, il fait à sa droite

la gémflexion sur le dernier degré ; ensuite s'étant tourné vers le chœur , sans quitter la droite du Célébrant , il va se placer devant la représentation , ayant en face la croix que le Sous-diacre tient : quand le corps du défunt est présent , il se place aux pieds avec le Célébrant , ayant la face tournée vers la croix qui est à l'opposite. Sur la fin du *Libera* , le Diacre donne son bonnet au Cérémoniaire , et ayant pris la navette , il présente , sans aucun baiser , la cuiller au Célébrant ; puis il reprend son bonnet , après avoir rendu la navette au Thuriféraire. Après que le Célébrant a dit , *Pater noster* , le Diacre reçoit l'aspersoir , et le lui présente ; et ayant fait avec lui , et à sa droite , l'inclination profonde à l'autel , il l'accompagne autour de la représentation , tenant toujours le devant de la chape élevé ; et quand il passe devant la croix que le Sous-diacre tient , il fait l'inclination profonde ; il reçoit ensuite l'aspersoir qu'il rend au Ministre de l'eau bénite , et ayant pris l'encensoir , il le présente , aussi sans aucun baiser , au Célébrant , avec qui il salue l'autel et la croix , comme il a fait auparavant , et observe les mêmes cérémonies qu'à l'aspersion. Après l'encensement , le Diacre reçoit l'encensoir et le rend au Thuriféraire ; il tient devant le Célébrant le Missel pour chanter les Versets et l'Oraison : à la fin il salue l'autel à la droite du

Célébrant, et se couvre en allant à la sacristie. Si l'on doit faire un enterrement après la Messe, le Diacre étant arrivé devant le cercueil, présente d'abord le Rituel au Célébrant pour chanter l'Oraison *Non intres*, etc., avant qu'on chante le Répons *Libera*, et se comporte comme nous avons dit à l'Absoute; si le Diacre va au lieu de la sépulture, c'est lui qui présente au Célébrant le livre, l'aspersoir et l'encensoir quand il faut, au lieu du Cérémoniaire.

---

## ARTICLE IV.

### *De l'Office du Sous-Diacre.*

---

#### *Avis généraux.*

1.° LE Sous-diacre doit faire l'inclination profonde durant la Messe, 1.° toutes les fois qu'il passe devant le milieu de l'autel, sans sortir de son enceinte; 2.° quand de sa place il monte au côté du Célébrant qui est au milieu de l'autel, ou que de ses côtés il descend derrière lui à sa place ordinaire, il fait l'inclination profonde au lieu d'où il part, sans en faire au lieu où il arrive; après la Consécration, et lorsque le saint Sacrement est exposé, il fait la gémflexion suivant la même règle; 3.° quand de quelque autre part que des côtés du Célébrant, il va à sa

place, vis-à-vis du milieu de l'autel, ou qu'il part de sa place pour aller ailleurs qu'auprès du Célébrant, il doit faire l'inclination profonde à sa place seulement, lorsqu'il y arrive ou qu'il en part; 4.<sup>o</sup> quand il va d'un côté du Célébrant, qui est au milieu de l'autel, à l'autre côté, il fait l'inclination à ses deux côtés, et non pas au milieu; mais quand il va d'un coin de l'autel à l'autre, il fait l'inclination en passant au milieu, sans en faire aux extrémités: Après la Consécration, et en présence du saint Sacrement exposé, il fait la gémflexion suivant la même règle. Cependant lorsque le Sous-diacre porte le livre des Évangiles à baiser au Célébrant, il ne fait en passant aucun salut à la croix, ni même au saint Sacrement exposé; comme aussi après avoir porté la patène au Diacre, à la fin du *Pater*, il fait la gémflexion en partant du coin de l'autel, et non pas en arrivant à sa place, derrière le Célébrant. Toutes les fois que le Célébrant fait la gémflexion, et qu'il est à son côté, il la fait avec lui, et le soutient d'une main sous le coude, tenant l'autre appuyée sur la poitrine. Quand il salue le Célébrant, le chœur ou les Chapiers, c'est toujours par une inclination médiocre; lorsqu'il se croise avec le Diacre, il le laisse passer le premier. Lorsqu'il fait quelque action qui lui est commune avec un autre Ministre, il tâche de

la faire en même temps et avec uniformité, comme les genuflexions, les inclinations, et quand il faut s'asseoir, se couvrir, se lever, monter aux côtés du Célébrant; c'est ainsi qu'il a soin, au commencement de la Messe, d'être avec le Diacre également éloigné du Célébrant, de relever également sa chasuble à l'encensement, etc. Lorsqu'il est debout, il a toujours les mains jointes, à moins qu'elles ne soient occupées, et jamais il ne les appuie sur l'autel; lorsqu'il a une main occupée, il appuie l'autre sur la poitrine. Il récite avec le Célébrant le *Kyrie*, le *Gloria in excelsis*, le *Credo*, le *Sanctus*, et l'*Agnus Dei*, faisant les mêmes inclinations et les mêmes signes de croix que lui. Il ne répond pas au Célébrant quand le chœur le fait.

2.° A LA GRAND'MESSE. Le Sous-diacre doit d'abord prévoir l'Épître, et après avoir lavé ses mains, il se revêt des ornemens qui lui sont destinés. Il est à propos qu'en les prenant, il récite les Oraisons qui sont marquées pour chacun, et qu'il baise l'amict et le manipule; mais il ne doit prendre ce dernier, qu'après que le Célébrant est entièrement habillé. Le Sous-Diacre étant habillé, prépare le calice, si le Sacristain ne l'a pas fait; puis il le prend de la main gauche par le nœud, tenant la droite sur la bourse, et après avoir fait une inclination pro-

fonde à la croix de la sacristie, il va, accompagné du Cérémoniaire, le poser sur le devant de la crédence ; ils font en entrant dans le sanctuaire, et en se retirant, les genuflexions requises. Lorsque le Célébrant s'approche des ornemens, le Sous-diacre lui fait une inclination médiocre, et l'aide avec le Diacre à se revêtir de tous les ornemens sacerdotaux, et quand il l'a tout-à-fait habillé, il prend son manipule, s'il n'y a pas aspersion de l'eau bénite ; s'il y a aspersion de l'eau bénite, le Sous-diacre ne met pas son manipule, mais ayant pris son bonnet, il salue la croix de la sacristie et le Célébrant ; et après s'être couvert, il marche à sa gauche pour aller au chœur, élevant de la main droite le devant de sa chape, et tenant la gauche appuyée sur sa poitrine ; si l'entrée des portes est trop étroite, le Sous-diacre passe le premier. En passant il salue le chœur, et l'autel quand il y arrive, en la manière qui sera dite au commencement de la Messe ; il se met à genoux sur le plus bas degré, s'incline médiocrement, et fait le signe de la croix lorsqu'il est aspergé ; il se lève ensuite, fait la genuflexion, et se tourne vers le chœur, sans quitter la gauche du Célébrant : il salue le chœur en y entrant, et accompagne le Célébrant pendant l'aspersion, étant toujours à sa gauche, tenant le devant de sa chape, et faisant les mêmes saluts que lui.

Si Monseigneur l'Archevêque ou un autre Prélat en rochet et en camail, assiste à l'aspersion de l'eau bénite, le Sous-diacre demeure à genoux sur le plus bas degré de l'autel, pendant que le Célébrant va présenter l'aspersion au Prélat. L'aspersion du Clergé et du peuple étant finie, il retourne à l'autel avec le Célébrant, où, après avoir fait la gémflexion, il se tourne avec lui vers les Ministres inférieurs qui sont à la crédenche; et après qu'ils ont été aspergés, il demeure debout jusqu'après l'Oraison que dit le Célébrant, pendant laquelle il aide le Diacre à tenir le Missel, si le Célébrant s'en sert. Après que le Célébrant a dit l'Oraison, le Sous-diacre fait la gémflexion sur le dernier degré, va au lieu où il doit s'habiller; il donne au Célébrant son manipule, et l'aide à se revêtir de sa chasuble, après quoi il prend lui-même son manipule: et ayant fait une inclination médiocre au Célébrant, il retourne devant le milieu de l'autel, et assiste à la Messe. Lorsqu'on doit faire la Procession après l'aspersion de l'eau bénite, il ne prend pas son manipule, mais il va, aussitôt après l'Oraison, prendre la croix de la procession, qui doit être proche de la crédenche, et vient entre les Acolytes, au milieu du chœur, sans faire aucun salut; ce qu'il observe pendant tout le temps qu'il tient la croix: quand il est arrêté, l'image du Crucifix doit être tournée

vers le Clergé, mais lorsqu'il marche, elle doit être tournée de l'autre côté, comme si Notre-Seigneur marchoit devant. Le Sous-diacre commence à marcher quand le signal est donné; il va par le côté de l'évangile, et revient par celui de l'épître. Au retour de la Procession, il va porter la croix au lieu où il l'avoit prise, et vient ensuite au bas des degrés se mettre à la gauche du Célébrant, faisant en arrivant la gèneuflexion, et se comportant pour le reste, comme il est dit après l'aspersion. Si quelqu'autre porte la croix à la Procession, le Sous-diacre ne quitte pas le côté gauche du Célébrant, et tient le devant de sa chape toujours élevé; si l'on sort de l'église, il se couvre avec le Célébrant, aussitôt qu'il est sorti, et se découvre, au retour, en y rentrant: pour lors il ne salue pas le chœur, mais il va directement à l'autel, fait la gèneuflexion, et observe ce qui vient d'être dit après l'aspersion. S'il n'y a point d'aspersion, ou si, après l'aspersion, le Célébrant revient s'habiller à la sacristie, lorsque celui-ci bénit l'encens, le Sous-diacre se tient à sa gauche, et prend son bonnet après que le Célébrant a reçu le sien; et quand le signal pour partir est donné, il salue la croix de la sacristie par une inclination profonde, et le Célébrant, par une médiocre; puis s'étant couvert, il marche au chœur, les mains jointes, après le Cérémoniaire.

En entrant au chœur, il le salue en se tournant à sa place, et rangé en ligne avec les autres Ministres; puis, sans se couvrir, il va dans le même ordre à l'autel, s'il est proche, ou il marche devant le Diacre, s'il est éloigné, comme lorsqu'on entre par la porte qui est au bas du chœur; étant arrivé au bas de l'autel, il donne son bonnet au Cérémoniaire, et fait la gémflexion sur le dernier degré.

3.° Lorsque le Célébrant commence la Messe, le Sous-diacre se tient debout à sa gauche et lui répond sur le même ton; faisant le signe de la croix quand il le fait sur soi. Il s'incline à *Gloria Patri*; il le fait encore médiocrement vers le Célébrant, en disant le *Misereatur*, et profondément vers l'autel pendant le *Confiteor*; il se tourne vers le Célébrant à ces paroles, *et tibi, Pater..... et te, Pater*, en se relevant un peu; puis s'étant redressé à *Indulgentiam*, il s'incline médiocrement à *Deus, tu conversus*, etc., jusqu'après *Oremus*. Il monte à l'autel avec le Célébrant, levant de sa main droite le devant de son aube et de sa soutane; il fait l'inclination profonde pendant qu'il baise l'autel, et tandis qu'il bénit l'encens, il se tient à sa gauche. Quand le Célébrant fait l'inclination, il la fait avec lui; durant l'encensement, il prend le derrière de la chasuble vers les épaules, qu'il élève tant soit peu pendant tout l'en-

censement : il ne la quitte que lorsqu'il fait l'inclination ou la g nuflexion avec le C l brant devant le milieu de l'autel. L'encensement de l'autel  tant fini, le Sous-diacre descend sur le pav , o  il demeure devant le coin de l' p tre pendant que le Diacre encense le C l brant ; ensuite il s'avance sur le pav    la droite du Diacre, un peu derri re lui, fait le signe de la croix au commencement de l'Intro t, r pond au *Kyrie*, et quand le C l brant a fini, il se retire derri re le Diacre jusqu'  ce que le second Ch eur chante une partie du dernier *Kyrie* ; pour lors il va en droite ligne derri re le Diacre et le Pr tre au milieu de l'autel, o  il fait une inclination de t te. Si le C l brant va s'asseoir pendant qu'on chante au ch eur le *Kyrie*, *eleison*, le Sous-diacre l'accompagne   son si ge, apr s avoir salu  la croix d'une inclination de t te ; et aussit t que le C l brant est arriv , il l ve le derri re de sa chasuble ; et ayant pris son bonnet, il lui fait une inclination m diocre avec le Diacre ; puis il fait   celui-ci une inclination de t te, s'assied   la gauche du C l brant, et se couvre. Pendant qu'il  st assis, il tient les mains  tendues sur les genoux ; lorsqu'on chante le dernier *Kyrie*, il se d couvre, se l ve, met son bonnet sur le si ge, et apr s avoir fait une inclination m diocre au C l brant, les mains jointes, il va

par le plus long chemin devant le milieu de l'autel, où il fait, en arrivant, la gémuflexion sur le dernier degré à la gauche du Célébrant; après quoi il monte sur le même degré en relevant les vêtements du Célébrant, et descend aussitôt sur le pavé à sa place ordinaire. Lorsque le Célébrant chante, *Gloria in excelsis*, le Sous-diacre fait une inclination profonde à ce mot, *Deo*, et monte avec le Diacre aux côtés du Célébrant, où il continue l'Hymne avec lui sans le prévenir, faisant les mêmes inclinations que lui, et le signe de la croix à la fin. Après que le Célébrant a dit l'Hymne, s'il veut s'asseoir, le Sous-diacre fait l'inclination et le suit à son siège, marchant à sa droite, et observant ce qui a été dit ci-dessus. Lorsque le Chœur chante quelque Verset du *Gloria in excelsis*, auquel le Clergé se découvre et s'incline, le Sous-diacre doit aussi s'incliner vers l'autel; et s'il est assis, il se découvre, tenant son bonnet de la main droite, renversé sur le genou droit, et s'incline comme le Clergé.

4.º Après *suscipe deprecationem nostram*, ou, si l'on ne dit pas le *Gloria in excelsis*, vers la fin du *Kyrie*, le Sous-diacre, averti par le Cérémoniaire, se lève, s'il est assis, salue le Célébrant, et va faire la gémuflexion à la droite du Cérémoniaire devant le milieu de l'autel, sur le dernier degré; puis il monte sur le mar-

che pied, salue la croix, prend le livre des Épîtres, qu'il tient des deux mains par le bas, ayant la tranche à sa gauche, et appuyant le haut sur sa poitrine; il salue encore la croix et descend au lieu où il a fait la génuflexion, en se tournant sur sa droite; il s'incline à *Jesu Christe* du *Gloria in excelsis*, si on le dit, et fait la génuflexion sur le plus bas degré; puis se tournant sur sa droite, il salue le Célébrant, s'il est à son siège, et va au chœur qu'il salue aussi en entrant; il met le livre sur le pupitre, et chante l'Épître à haute voix, étendant les mains sur le livre. S'il chante ces paroles, *Ut in nomine Jesu omne genu flectatur*, etc., il fléchit le genou. L'Épître étant achevée, le Sous-diacre ferme le livre, salue le chœur en se tournant sur sa gauche, en face du Cérémoniaire; il fait la génuflexion devant le milieu de l'autel, puis il va, par le plus long chemin, au coin de l'épître, se met à genoux sur le bord du second degré, devant le Célébrant, et baise sa main, que celui-ci met sur le haut du livre des Épîtres; puis s'étant un peu incliné pour la bénédiction, il se lève et met le livre sur l'autel; il prend aussitôt le Missel, et passant derrière le Diacre, il fait l'inclination profonde devant le milieu de l'autel, met le livre sur le coin de l'évangile, descend sur le second degré, d'où il répond au Célébrant, et fait les signes

de croix et les inclinations convenables. Si le Célébrant n'avoit pas achevé de lire le Trait ou la Prose lorsque l'Épître est chantée, le Sous-diacre attendroit debout vers le coin de l'épître que le Célébrant eût achevé, pour se mettre à genoux et baiser sa main. Lorsqu'il y a plusieurs Épîtres, comme aux Quatre-temps, le Sous-diacre ne chante ordinairement que la dernière; et pendant les autres, il demeure à la droite du Diacre comme à l'Introit. Le Célébrant ayant achevé de lire l'Évangile, le Sous-diacre répond, *Laus tibi, Christe*, et approche le Missel du milieu de l'autel, laissant assez d'espace pour mettre le corporal; puis il fait l'inclination et descend sur le pavé derrière le Célébrant, où il demeure jusqu'à l'Évangile, que le Diacre chante; mais si l'on dit quelque Prose, et que le Célébrant veuille s'asseoir, aussitôt qu'il a lu l'Évangile, le Sous-diacre fait l'inclination au milieu de l'autel, à la gauche du Célébrant, et le suit à son siège, observant ce qui est prescrit ci-dessus, après le *Kyrie* et le *Gloria in excelsis*. Aux séries du Carême, il se met à genoux à la gauche du Célébrant, sur le bord du marchepied, lorsque le Chœur chante le Verset *Adjuva nos, Deus*, etc.; il observe la même chose aux Messes où l'on chante le Verset *Veni, sancte Spiritus*, etc. Lorsque le Diacre salue le Célébrant, après avoir reçu

sa bénédiction à son siège, le Sous-diacre le salue avec lui; ou, si le Célébrant n'est pas à son siège, lorsque le Diacre est descendu au bas des degrés, le Sous-diacre fait la génuflexion à sa gauche sur le dernier degré, et marche à côté de lui au lieu où l'on doit chanter l'Évangile: il s'y place entre les deux Acolytes, passant devant le Thuriféraire et devant le premier Acolyte; il reçoit du Diacre le livre qu'il soutient des deux mains par le bas devant sa poitrine, appuyant le haut sur son front, selon la commodité du Diacre. Si c'est la coutume du lieu de chanter l'Évangile sur un pupitre, le Sous-diacre se place derrière, sans faire ni inclinations ni génuflexions. Le Diacre ayant achevé de chanter l'Évangile, le Sous-diacre baisse un peu le livre, afin que le Diacre lui en indique le commencement; ensuite il va droit au Célébrant, auquel il porte le livre ouvert et élevé, sans lui faire aucun salut en arrivant, ni même à l'autel en passant au milieu, lors même que le saint Sacrement seroit exposé; puis il indique au Célébrant le commencement de l'Évangile, et le lui fait baiser: après quoi il ferme le livre, et fait au Célébrant une inclination médiocre, après s'être un peu éloigné de lui; il descend au bas des degrés du côté de l'Épître, et rend le livre au Cérémoniaire. Il demeure au même endroit, tourné vers l'autel,

jusqu'à ce que le Célébrant ait été encensé ; après quoi il retourne au milieu , à sa place ordinaire. Lorsqu'on chante l'Évangile avec solennité au bas du chœur , le Sous-diacre marche devant le Diacre en allant et en revenant ; il ne reçoit le livre qu'à l'entrée du sanctuaire , avant de faire aucune gémflexion ; puis il le fait baiser au Célébrant , et se tournant sur sa gauche , il descend sans le saluer et va de suite au chœur , portant le livre ouvert devant sa poitrine , et marchant avec gravité , les yeux modestement baissés : il va droit à M. le Curé ou au Supérieur du lieu , marchant le long du côté droit du chœur ; il lui présente le texte à baiser , qu'il indique avec la main droite , disant , *Hæc sunt verba sancta* , sans faire aucun salut ; il ne présente pas l'Évangile à baiser aux Bourdonniers ; il le fait baiser à tous ceux qui sont dans les hauts stalles , ou au moins à ceux qui sont dans les ordres sacrés , si le Clergé est trop nombreux ; puis il passe de l'autre côté du chœur sans faire aucun salut , même au saint Sacrement exposé : il doit toujours descendre des stalles par l'ouverture qui est à l'extrémité , ou par celle du milieu , s'il y en a une , pour ne pas revenir sur ses pas ; arrivé au bas du chœur , en marchant toujours avec gravité le long du côté gauche , il présente l'Évangile à baiser à ceux qui sont de ce

côté. Dès qu'il a fini, il ferme le livre et retourne à l'autel, qu'il salue en arrivant : puis il remet le livre au Cérémoniaire ; mais si le Célébrant est pour lors à son siège, il porte lui-même le livre sur l'autel, et va ensuite s'asseoir, après avoir salué le Célébrant et le Cérémoniaire. A la Métropole, le Sous-diacre monte dans les hauts stalles par l'ouverture du milieu, et descend par le même endroit : ce qu'il observe aussi en donnant la paix ; si Monseigneur l'Archevêque est présent, il baise le premier l'Évangile, et le Sous-diacre, sans rendre le livre au Diacre, va aussitôt après le porter à baiser au Célébrant, puis au chœur.

5.° Lorsque le Célébrant entonne le *Credo*, le Sous-diacre fait une inclination profonde au mot *Deum*, et monte avec le Diacre aux côtés du Célébrant, où il continue avec lui le Symbole sans le prévenir. Au Verset *Et incarnatus est*, il fait comme lui la génuflexion d'un seul genou sans s'appuyer sur l'autel, ce qu'il observe toujours en pareille occasion, et à la fin il fait le signe de la croix ; puis il demeure debout sur le marchepied, un peu derrière le Célébrant ; ou bien, si le Célébrant désire s'asseoir, il fait l'inclination et le suit à son siège, comme il a fait au *Gloria in excelsis*. Quand on chante au chœur, *Et incarnatus est*, etc., le Sous-diacre se découvre et s'incline, sans se

lever, à ces mots, *ex Maria virgine*, et le fait plus profondément aux suivans, *Et Homo factus est*; mais aux trois Messes de Noël et à la Fête de l'Annonciation, il se met à genoux à la gauche du Célébrant, et s'incline comme il a été dit, ayant son bonnet entre les mains. Quand le Verset est chanté, le Sous-diacre se lève et demeure debout, le bonnet à la main, pendant que le Diacre va mettre le corporal sur l'autel; lorsqu'il est de retour, il salue avec lui le Célébrant, fait une inclination au Diacre, s'assied et se couvre. Si le Célébrant n'est pas assis quand on chante au chœur, *Et incarnatus est*, etc., le Sous-diacre, qui est demeuré debout sur le marchepied, fait avec lui une inclination de tête à la croix dès qu'on chante, *descendit de Cœlis*; puis il descend sur le second degré, et se met à genoux à la gauche du Célébrant sur le bord du marchepied, s'inclinant comme il a été dit : ensuite il se lève, remonte sur le marchepied, fait une inclination de tête à la croix et demeure debout; mais si le Célébrant veut s'asseoir, dès qu'il est remonté sur le marchepied, il fait l'inclination et l'accompagne à son siège, comme nous avons dit ci-dessus. Lorsque le Chœur chante le dernier Verset du Symbole, si le Célébrant est assis, le Sous-diacre se lève et retourne à l'autel en la manière qui a été dite au *Kyrie* et au

*Gloria in excelsis* ; mais s'il est debout à l'autel lorsque le Chœur chante le dernier Verset , il fait l'inclination profonde , et descend sur le pavé à sa place ordinaire.

6.º Après que le Célébrant a dit , *Dominus vobiscum* , le Sous-diacre fait une inclination profonde , à *Oremus* , et va à la crédence , où il ôte lui-même le petit voile qui couvre le calice et le donne au second Acolyte : le Cérémoniaire lui ayant étendu le grand voile sur les épaules , en telle sorte que la partie qui pend au côté droit soit plus longue que l'autre ; il prend le calice de la main gauche par le nœud , après qu'il l'a couvert , et tout ce qui est dessus , avec le bout du grand voile qui pend à son côté droit ; il met encore la main droite par-dessus , de peur que rien ne tombe , et monte ainsi à l'autel par les degrés du côté de l'épître , à la droite du Diacre , sans faire aucun salut , et lui met entre les mains , sur l'autel , le calice ainsi couvert du grand voile. S'il n'y a point eu de *Credo* , le Sous-diacre ne couvre pas le calice du grand voile , mais il le porte à l'autel couvert du petit voile et de la bourse ; et aussitôt que le Diacre a pris la bourse , il ôte le petit voile et le donne au second Acolyte qui l'a suivi à l'autel. Le Diacre ayant ôté la pale de dessus le calice , le Sous-diacre lui présente la patène des deux mains , le haut de

l'hostie étant de son côté ; ensuite il nettoie le calice avec le purificateur , tenant la main gauche à la coupe , et donne l'un et l'autre au Diacre , tenant de la droite un des bouts du purificateur , et de la gauche l'autre bout et le calice ; puis il donne au Diacre la burette du vin , qu'il reprend de la main gauche ; et tenant en même temps la burette de l'eau dans sa droite , il l'élève un peu pour la montrer au Célébrant , lui disant , la tête inclinée : *Benedic , Pater reverende* ; lorsque le Prêtre a fait sur l'eau le signe de la croix , il en verse quelques gouttes dans le calice , et rend les deux burettes à l'Acolyte . Après l'oblation du calice , le Diacre met la patène sur la main nue du Sous-diacre , et la couvre de l'extrémité du voile qui pend à son côté droit . Le Sous-diacre l'ayant reçue , en telle sorte que le dedans soit tourné vers lui , l'appuie sur sa poitrine ( ce qu'il observe toujours en marchant et en faisant quelque action ) , et descend par le plus court chemin à sa place ordinaire sur le pavé ; il fait l'inclination et demeure debout , tenant la patène couverte du voile , tournée vers lui et élevée à la hauteur de ses yeux , jusqu'à ces paroles de l'Oraison Dominicale , *et dimitte nobis debita nostra* , etc. ; il ne quitte sa place qu'au *Sanctus* pour monter à l'autel . S'il y a offrande du Clergé ou du peuple , le Sous-diacre se comporte comme il sera dit ci-

après au n.º 13. Lorsque le Diacre est de retour du chœur après l'encensement, le Sous-diacre se tourne vers lui pour être encensé, et lui fait une inclination médiocre avant et après, tenant la patène appuyée sur sa poitrine : il la tient de la même manière quand il répond, *Suscipiat*, etc., sans s'incliner pour lors. Aux dernières paroles de la Préface, il fait l'inclination profonde à sa place en même temps que le Diacre, et étant monté à la gauche du Célébrant, il s'incline et dit avec lui le *Sanctus*. A *Benedictus* il se redresse et ne fait pas le signe de la croix : mais il tourne de la main gauche le feuillet du Missel pour le Canon ; puis ayant fait l'inclination profonde, il descend au bas des degrés à sa place ordinaire. Un peu avant la Consécration, lorsque le Diacre passe de la gauche du Célébrant à sa droite pour se mettre à genoux, le Sous-diacre s'y met en même temps que lui sur le plus bas degré, tenant la patène appuyée sur sa poitrine jusqu'à ce qu'il se relève. Pendant les deux élévations il s'incline profondément ; et lorsque le Célébrant a fait la genuflexion après l'élévation du calice, il se lève et se tient debout comme auparavant : il s'incline, comme le Diacre, pendant la petite élévation.

7.º A ces paroles de l'Oraison Dominicale, *et dimitte nobis debita nostra*, le Sous-diacre

fait la g nuflexion , monte au c t  de l' p tre   la droite du Diacre , lui donne la pat ne , et sans quitter le grand voile il fait la g nuflexion , et retourne   sa place , sur le pav  , sans y faire une seconde g nuflexion . Lorsque le C l brant fait le signe de la croix avec la pat ne , le Sous-diacre le fait en m me temps sur soi . A ces paroles , *Pax , Domini* , il fait la g nuflexion sur le dernier degr  , monte   la gauche du C l brant , o  il fait en arrivant la g nuflexion avec lui , et dit *l'Agnus Dei* , frappant sa poitrine et s'inclinant m diocrement vers le saint Sacrement ; ensuite il fait la g nuflexion et descend sur le pav    sa place ordinaire , o  il demeure debout . Lorsque le Diacre vient donner la paix au Sous-diacre , celui-ci lui fait une inclination m diocre ; puis ayant bais  l'instrument de paix que lui pr sente le Diacre , il le re oit de la main droite , faisant l'inclination aussit t apr s , et le tient avec le c t  droit de l' charpe  lev    la hauteur de la poitrine . Il fait la g nuflexion sur le dernier degr  de l'autel , ayant   sa gauche le C r moniaire , et le Thurif raire   sa droite , et va au ch eur sans le saluer en entrant . Il donne la paix   M. le Cur  ou au Sup rieur du lieu , s'il est pr sent , en lui disant , *Pax tecum* , et le saluant seulement apr s ; il essuie l'instrument de paix avec la partie du voile qui pend   sa gauche : il la  
donne

donne ensuite aux Chapiers. Si M. le Curé ou le Supérieur du lieu est absent, il donne d'abord la paix aux Bourdonniers; puis il la donne aux deux côtés du chœur, commençant par celui de l'épître, et observant de ne point passer devant M. le Curé ou M. le Supérieur; puis revenant par le même côté, il fait la genuflexion au milieu, derrière les Chapiers, ou devant eux, selon la disposition des lieux, et va donner la paix au côté de l'évangile; il revient à l'autel où il fait la genuflexion, et donne la paix au Cérémoniaire, qui aussitôt lui ôte l'écharpe et reçoit l'instrument de paix. A la Métropole, c'est le Thuriféraire qui donne la paix aux Bourdonniers comme au bas-chœur: si Monseigneur l'Archevêque est présent, le Sous-diacre lui donne la paix avant de la donner au chœur. Le Sous-diacre ayant rendu l'instrument de paix au Cérémoniaire, fait de nouveau la genuflexion et monte à la droite du Célébrant, où il ne fait point d'autre genuflexion, si ce n'est que le Célébrant la fit pour lors; il s'incline médiocrement vers le saint Sacrement, et frappe sa poitrine à *Domine, non sum dignus*: pendant que le Célébrant communique, il s'incline de même, mais non pas durant l'espace qui est entre l'une et l'autre communion. Le Sous-diacre découvre le calice quand le Célébrant commence à séparer les mains, faisant aussitôt après la genuflexion

avec lui; ensuite, s'il n'y a pas communion, il verse du vin dans le calice quand le Célébrant le lui présente; puis s'étant retiré au coin de l'épître, et ayant reçu de l'Acolyte la burette de l'eau de la main gauche, il verse le vin et l'eau de la droite, rendant pour cet effet la burette du vin à l'Acolyte dès qu'il s'en est servi, et observant de saluer le Prêtre avant et après, et de baiser à demi les barettes.

8.° Mais s'il y a communion, lorsque le Célébrant a pris le précieux Sang, le Sous-diacre ayant aussitôt couvert le calice avec la pale, passe du côté de l'épître à celui de l'évangile, faisant la genuflexion aux deux côtés du Célébrant, ou seulement l'inclination, s'il n'y a point d'hosties consacrées sur l'autel; si le Diacre étoit passé au côté de l'épître avant que le Sous-diacre fût revenu du chœur, celui-ci monteroit à son retour au côté de l'évangile: et en ce cas, il n'auroit pas besoin de changer de place. S'il faut tirer le ciboire du tabernacle, le Sous-diacre se met à genoux sur le bord du marchepied vers le coin de l'évangile, pendant que le Diacre ouvre le tabernacle; il se lève en même temps que le Célébrant, et dit le *Confiteor* au même endroit, incliné comme le Diacre qui le dit de son côté. S'il ne faut pas tirer le ciboire du tabernacle, le Sous-diacre ne se met pas à genoux, mais il demeure à la gauche du Célébrant;

et lorsque le Diacre a découvert le ciboire, il fait la gémuflexion avec le Célébrant, et se retire vers le coin de l'évangile sur le second degré, où il dit le *Confiteor*. Après que le Célébrant a dit, *Indulgentiam*, etc., si le Sous-diacre ne doit pas communier, il descend pour faire la gémuflexion sur le dernier degré, et monte ensuite au côté de l'épître sur le marchepied, où il demeure pendant la Communion à la gauche du Célébrant, s'inclinant comme le Diacre à *Domine, non sum dignus*. Si le Sous-diacre doit communier, comme il convient qu'il le fasse, après que Célébrant a dit, *Indulgentiam*, il fait la gémuflexion avec lui et va se mettre à genoux sur le bord du marchepied, un peu retiré vers le côté de l'évangile, et s'incline pendant que le Prêtre dit, *Domine, non sum dignus*, frappant en même temps sa poitrine. Lorsqu'il a communié il fait la gémuflexion au même lieu, sans faire aucun salut au Célébrant, et passe au côté de l'épître, prenant en passant la nappe de communion des mains de celui qui la tient, et la lui rendant aussitôt qu'il est monté sur le marchepied : il ne fait point d'autre gémuflexion en arrivant; mais il se tient debout à côté du Célébrant durant la communion. Lorsqu'elle est achevée, le Sous-diacre retourne à l'autel, relevant les vêtemens du Célébrant, s'il étoit descendu à la

balustrade, et ayant fait la g nuflexion avec lui, il se met   genoux sur le bord du marche-pied, comme il a fait avant la communion. Lorsque le tabernacle est ferm , il se l ve, fait l'inclination   la gauche du C l brant pour passer   sa droite, o  il fait encore l'inclination; puis il donne la purification et l'ablution comme   l'ordinaire.

9.  Quand le Sous-diacre a donn  les ablutions et rendu les burettes   l'Acolyte, il prend la pale de la main droite, l'appuie sur sa poitrine, apr s l'avoir couverte du voile que lui remet le Thurif raire, et change de place avec le Diacre, faisant derri re lui l'inclination profonde seulement au milieu. Arriv  au c t  de l' vangile, il prend le calice, et le tenant de la main gauche par la coupe, il l'essuie avec le purificateur qu'il met ensuite dessus: il le couvre de la pat ne et de la pale, plie le corporal qu'il met dans la bourse, met le voile sur le calice et la bourse par-dessus; puis il le prend de la main gauche par le n ud, tenant la droite dessus, et le porte ainsi   la cr dence par le plus court chemin, faisant l'inclination profonde seulement devant le milieu de l'autel; il retourne derri re le Diacre sans faire l'inclination,   moins que le Diacre ne soit au milieu de l'autel: encore ne doit-il pas la faire, s'il y arrive en m me temps que le C l brant et le

Diacre. En Carême, aux Messes de la férie, le Sous-diacre s'incline lorsque le Diacre dit ces paroles, *Humiliate capita vestra Deo*, et pendant l'Oraison que le Célébrant dit ensuite. Après que le Diacre a dit, *Ite, Missa est*, ou *Benedicamus Domino*, le Sous-diacre monte sur le second degré, et s'étant mis à genoux à la gauche du Diacre, il s'incline et fait le signe de la croix pendant que le Célébrant donne la bénédiction; puis il se lève et va au coin de l'évangile, où il soutient le carton de l'Évangile de saint Jean : il le doit tenir des deux mains, et ne le quitter que lorsque le Célébrant a fini. S'il y a un autre Évangile à dire que celui de saint Jean, dès que le Diacre a achevé, *Ite, Missa est*, ou *Benedicamus Domino*, le Sous-diacre fait l'inclination à sa place, monte au côté de l'épître, où il prend le livre, et va ensuite se mettre à genoux à la gauche du Diacre, reçoit la bénédiction sans faire le signe de la croix, et porte le livre sur le coin de l'évangile : à la fin il ferme le livre et le laisse sur l'autel. Après le dernier Évangile, le Sous-diacre revient au milieu de l'autel, où il fait encore une inclination de tête à la croix, et se range du côté de l'Évangile pour faire place au Célébrant lorsqu'il descend. S'il y a quelque Oraison à chanter après la Messe, le Sous-diacre se tient à la gauche du Célébrant au bas des de-

grés ; puis il fait la gémuflexion fur le dernier degré, reçoit fon bonnet, et retourne à la facristie dans le même ordre qu'il est venu. Étant arrivé devant la croix de la facristie, il la falue, et enfuite le Célébrant ; après quoi il quitte fon manipule et va à la crédence, accompagné du Cérémoniaire, pour rapporter le calice, faifant les gémuflexions convenables à l'autel : au retour, après avoir falué la croix de la facristie, il quitte fes ornemens et fe retire en f Silence.

10.º LORSQU'IL Y A UN PRÊTRE-ASSISTANT.

Après que le Sous-diacre eft habillé, il s'éloigne un peu du Célébrant pour faire place au Diacre, auprès duquel il falue la croix de la facristie, comme auffi le chœur en entrant, et l'autel en y arrivant ; il demeure toujours à fa gauche, jufqu'à ce qu'après être monté à l'autel avec le Célébrant il faffe l'inclination lorsque celui-ci baife l'autel ; il assiste à la bénédiction de l'encens et à l'encensement de l'autel comme à l'ordinaire. Quand le Sous-diacre a reçu la bénédiction après l'Épître, il ne transporte pas le Miffel au côté de l'Évangile ; mais après avoir mis le livre fur l'autel, il va, par le plus long chemin, fur le pavé devant le milieu de l'autel, où il fait l'inclination, s'il n'y arrive pas en même temps que le Célébrant ; il le fuit à l'Évangile, fans monter toutefois fur les degrés de l'autel. Lors.

qu'on chante au chœur le Verset *Veni, sancte Spiritus*, etc., il se met à genoux sur le bord du marchepied, à la gauche du Célébrant. A la fin du Symbole, lorsque le Célébrant retourne de son siège à l'autel, le Sous-diacre fait la gémuflexion à la gauche du Prêtre-assistant, sur le dernier degré; il ne relève pas les vêtemens du Célébrant lorsqu'il monte, mais il demeure sur le pavé, à sa place ordinaire. Le Sous-diacre porte la paix au chœur comme aux autres Messes. Lorsque le Prêtre-assistant porte le Missel du côté de l'évangile à celui de l'épître, le Sous-diacre, portant le voile et la pale, fait l'inclination derrière lui, à sa place ordinaire, et monte au coin de l'évangile pour accommoder le calice. Le Sous-diacre reçoit la bénédiction à genoux sur le dernier degré, au milieu de l'autel, et suit le Célébrant au côté de l'évangile, sans monter. Il observe, pour le reste, tout ce qui a été marqué pour la Messe ordinaire.

11.<sup>o</sup> **LORSQUE LE SAINT SACREMENT EST EXPOSÉ.** Dès que le Sous-diacre entre au chœur, il se découvre, et sans saluer le Clergé, il va devant l'autel, où il fait la gémuflexion à deux genoux sur le dernier degré, avec une inclination profonde; il ne la fait plus dans la suite que d'un seul genou, si ce n'est en sortant, et lorsqu'il quitte l'autel pour aller au chœur,

et en revenant au sanctuaire. Après le *Confiteor*, il monte sur le marchepied, où il fait la gémuflexion en même temps que le Célébrant, sans en faire d'autre lorsqu'il baise ensuite l'autel à ces paroles, *quorum reliquie híc sunt*; sur quoi il doit observer cette règle générale, que toutes les fois qu'il arrive au milieu de l'autel, ou qu'il en part, ou qu'il passe devant, même en compagnie du Célébrant, soit à côté de lui, soit derrière, il fait la gémuflexion d'un seul genou; mais lorsqu'il monte à l'autel pour dire avec le Célébrant le *Gloria*, le *Credo*, le *Sanctus*, ou pour faire quelqu'autre chose, il fait seulement la gémuflexion au lieu où il a coutume de faire l'inclination profonde, dans les Messes où le saint Sacrement n'est point exposé; de plus, quand le Célébrant fait la gémuflexion avant de se tourner vers le peuple pour dire, *Dominus vobiscum*, le Sous-diacre, qui est en bas sur le pavé, demeure à sa place sans se remuer; si le Célébrant, après avoir dit, *Dominus vobiscum*, doit aller au côté de l'épître, le Sous-diacre fait la gémuflexion, mais seulement quand le Prêtre la fait lorsqu'il est retourné au milieu de l'autel, pour en partir aussitôt après. Le Sous-diacre assiste à l'ordinaire à la bénédiction de l'encens; puis, sans faire la gémuflexion, il descend sur le second degré, se met à genoux sur le bord du mar-

che pied, à la gauche du Célébrant, et fait avec lui une inclination profonde avant et après l'encensement; ensuite il monte à l'autel, fait la genuflexion, et accompagne le Célébrant pendant l'encensement. Le Célébrant ne s'assied pas au *Gloria* ni au *Credo*, et pendant ce temps, le Sous-diacre demeure à sa gauche. A la fin de l'Épître, il baise à l'ordinaire la main du Célébrant. Quand le Chœur est près de chanter, *Et incarnatus est*, le Sous-diacre fait la genuflexion et descend avec le Célébrant sur le second degré, où il se met à genoux à sa gauche, sur le bord du marchepied, et s'incline comme il a été dit ci-dessus; et quand il est remonté, il fait une seconde genuflexion. Après l'encensement de l'hostie et du calice, le Sous-diacre fait la genuflexion sur le dernier degré en même temps que le Célébrant la fait au haut du marchepied, et monte sur le second degré pour se mettre à genoux à sa gauche, faisant avec lui les inclinations profondes, mais n'élevant pas sa chasuble; il descend ensuite à sa place, où il fait la genuflexion sur le dernier degré, la première fois que le Célébrant la fait sur le marchepied. Le Sous-diacre, avant d'être encensé, fait la genuflexion à sa place, lorsque le Diacre la fait à sa droite en revenant du chœur; ensuite il se retire un peu vers le côté de l'évangile pour être encensé: il fait une se-

conde genuflexion lorsqu'il retourne au milieu. Quand le Célébrant fait la genuflexion pour aller au côté de l'épître recevoir la dernière ablution, le Sous-diacre, qui est à sa droite, la fait aussi avec lui, et va aussitôt au côté de l'épître pour lui donner le vin et l'eau, sans aucun baiser; ensuite il descend en bas, où il fait la genuflexion sur le dernier degré en même temps que le Diacre la fait à sa place, pour aller accommoder le calice au côté de l'évangile. Lorsque le Diacre dit, *Ite, Missa est*, le Sous-diacre demeure debout à sa place, sans faire aucune genuflexion; puis il monte sur le second degré, à la gauche du Diacre, où il reçoit à genoux la bénédiction, et assiste au dernier Évangile comme aux autres Messes. Après que l'Évangile est dit, il fait la genuflexion à la gauche du Célébrant, au milieu de l'autel, et descend au bas des degrés sans tourner le dos au saint Sacrement, se retirant à cet effet un peu vers le côté de l'évangile; puis il fait la genuflexion à deux genoux et s'incline profondément; il reçoit son bonnet et s'en retourne dans l'ordre qu'il est venu, se couvrant seulement à la sortie du chœur. Si l'on doit exposer le saint Sacrement avant la Messe, et ensuite le resserrer, le Sous-diacre n'y fait aucune fonction particulière; mais il se tient à genoux à la gauche du Célébrant, excepté quand il met de l'encens

dans l'encensoir et quand il dit les Oraisons , car pour lors il se lève avec lui. Il est à remarquer cependant que quand on doit donner à la fin de la Messe la bénédiction du saint Sacrement, le Sous-diacre doit laisser la bourse, et le corporal étendu sur l'autel, et porter seulement le calice avec son voile à la crédence ; de plus , quand le Célébrant monte à l'autel pour donner la bénédiction , il l'accompagne, fait la gémflexion avec lui , et se tient à sa gauche jusqu'à ces paroles, *Benedicat vos omnipotens Deus* : alors il fait avec lui la gémflexion et se met à genoux sur le bord du marchepied ; il se relève pour faire encore la gémflexion avec le Célébrant , et descend ensuite au bas des degrés , où il se met à genoux à sa gauche , et fait une inclination profonde au saint Sacrement.

12.<sup>o</sup> A LA MESSE DES MORTS, le Sous-diacre ne baise aucune des choses qu'il présente au Célébrant, quoiqu'il lui fasse toujours les saluts ordinaires à la sacristie et à l'autel, ce qu'il ne fait pas à l'égard des autres Ministres ; il ne salue pas non plus le chœur quand il passe devant. Après le *Confiteor*, le Sous-diacre ne monte pas avec le Célébrant sur le marchepied, mais il relève ses vêtemens ; et quand le Célébrant baise l'autel, il fait l'inclination derrière lui, à sa place ordinaire ; puis il va au côté

de l'épître, à la droite du Diacre, pour assister à l'Introit, au commencement duquel il ne fait pas le signe de la croix. Le Sous-diacre ayant chanté l'Épître au lieu accoutumé, fait la génuflexion au milieu du plus bas degré de l'autel, rend le livre à celui qui le lui a donné, et va transporter le Missel du Célébrant au côté de l'évangile, sans baiser auparavant sa main, ni recevoir sa bénédiction. Lorsque le Diacre est descendu pour aller chanter l'Évangile, le Sous-diacre fait la génuflexion sur le plus bas degré, et marche à la gauche du Diacre pour aller au côté de l'évangile. Quand le Chœur doit chanter la Prose avant l'Évangile, après que le Célébrant l'a lue, le Sous-diacre fait l'inclination à sa gauche et l'accompagne à son siège. Il se lève en même temps que le Diacre, qu'il laisse aller seul à l'autel pour dire, *Munda cor meum*, etc. Lorsque le Diacre se lève ensuite pour aller prendre le livre sur l'autel, le Sous-diacre quitte son bonnet, salue le Célébrant, et va devant le milieu de l'autel, où, après avoir fait l'inclination à ces mots, *Pie Jesu*, il fait la génuflexion sur le plus bas degré, et marche à la gauche du Diacre pour aller au côté de l'évangile. Lorsque l'Évangile est fini, si le Sous-diacre tient le livre, il le ferme aussitôt, le rend au Cérémoniaire, et retourne dans le même ordre qu'il est venu, au milieu

de l'autel, où il fait la génuflexion à la gauche du Diacre, et demeure ensuite à sa place ordinaire. Le Célébrant ayant chanté, *Oremus*, avant l'Offertoire, le Sous-diacre fait l'inclination profonde, et va prendre le calice couvert du petit voile et de la bourse, et le porte sur l'autel sans aucun voile sur ses épaules. Quand le Diacre a pris la bourse, le Sous-diacre ôte le petit voile, qu'il donne au second Acolyte; puis il verse de l'eau sans demander la bénédiction, et il ne tient pas la patène derrière le Célébrant.

13.° Si le Clergé vient à l'offrande, le Sous-diacre fait l'inclination à l'ordinaire sur le plus bas degré, après que le Célébrant a dit, *Oremus*, et monte aussitôt sur le marchepied, au côté de l'évangile. Après que le Célébrant a lu l'Offertoire, il fait avec lui une inclination de tête à la croix, et descend avec le Diacre sur le second degré; et ayant fait une inclination médiocre au Célébrant, il se met à genoux et baise l'instrument de paix, en répondant, *Amen*. Ensuite ayant fait de nouveau le salut au Célébrant, il monte à sa gauche et prend le bassin pour recevoir les offrandes. Après l'offrande du Clergé, il descend avec le Célébrant pour recevoir celle du peuple, et fait en ce cas la génuflexion à côté du Célébrant, sur le dernier degré, avant de partir et en revenant; puis il

porte le calice à l'autel. Dès que le Sous-diacre a rendu la burette de l'eau à l'Acolyte, il passe à la gauche du Célébrant, faisant l'inclination au milieu, sur le second degré; après quoi il assiste à la bénédiction de l'encens et à l'encensement de l'autel, relevant un peu la chasuble du Célébrant. Après l'encensement, il descend sur le pavé, et demeure vis-à-vis du coin de l'épître pendant que le Diacre encense le Célébrant; sitôt que le Diacre a rendu l'encensoir, le Sous-diacre, ayant reçu du second Acolyte la burette et le bassin, monte au côté de l'épître et donne à laver au Célébrant, lui faisant une inclination médiocre avant et après; puis il rend la burette et le bassin à l'Acolyte, et descend sur le pavé, à sa place ordinaire, y fait l'inclination profonde, s'il n'y arrive pas en même temps que le Célébrant arrive au milieu de l'autel, et demeure au bas des degrés jusqu'au *Sanctus*. Quand le Diacre fait l'inclination à ces paroles, *Quam oblationem*, pour passer de la gauche du Célébrant à sa droite, le Sous-diacre la fait à sa place et va se mettre à genoux à l'angle du plus bas degré; et ayant reçu l'encensoir du Thuriféraire, il encense le saint Sacrement de trois coups à chaque élévation, avec une inclination profonde avant et après. Il rend l'encensoir au Thuriféraire après l'élévation du calice, et retourne à sa place,

derrière le Célébrant, où il fait en arrivant la génuflexion en même temps que le Diacre la fait au côté de l'évangile, et y demeure debout jusqu'à *Pax Domini*. Le Sous-diacre ne frappe pas sa poitrine à l'*Agnus Dei*; aussitôt qu'il est dit, il passe à la droite du Célébrant, et se comporte comme aux autres Messes. Le Sous-diacre ne se met pas à genoux à la fin de la Messe, parce que le Célébrant ne donne pas la bénédiction; mais aussitôt qu'il a baisé l'autel, il monte, sans faire l'inclination, au coin de l'évangile pour assister à l'Évangile de saint Jean, après lequel il se retire à l'ordinaire sans saluer le chœur.

14.° Lorsqu'on doit faire l'Absoute après la Messe, dès que le Célébrant a achevé l'Évangile de saint Jean, le Sous-diacre aide le Diacre à lui ôter la chasuble et à lui mettre une chape noire; après quoi il quitte son manipule et prend la croix ordinaire des Processions, si quelqu'autre n'est chargé de la porter. Le Sous-diacre part de la crédence entre les deux Acolytes, précédé du Thuriféraire et du Ministre de l'eau bénite, et va au milieu du sanctuaire, où il demeure tourné vers l'autel jusqu'à ce que le Célébrant ait fait le salut convenable à l'autel avec ses Officiers, et il va, par le côté de l'évangile, se placer à l'autre bout de la représentation ou du cercueil, ayant la face tournée

vers l'autel, et laissant, entre lui et la représentation, un espace de quatre ou cinq pieds, afin que le Célébrant et le Diacre puissent passer à l'entour pendant l'aspersion et l'encensement. Lorsque l'Absoute est finie, il retourne à la sacristie sans faire aucun salut. A un enterrement, le Sous-diacre se met à la tête du défunt, et il ne retourne pas à la sacristie après l'Absoute, mais il va à la fosse dans le même ordre qu'aux Processions ordinaires. Si pendant l'Absoute un autre porte la croix, le Sous-diacre se tient à la gauche de l'Officiant, et l'accompagne à l'aspersion et à l'encensement.

---

## ARTICLE V.

### *De l'Office des Acolytes.*

---

#### *Avis généraux.*

1.° **L**ES Acolytes doivent toujours marcher avec modestie et gravité, les yeux baissés, portant leurs chandeliers droits et également élevés; celui qui est au côté droit, tenant le sien de la main droite par le nœud, et de la gauche par le pied; et au contraire, celui qui est au côté gauche tenant le sien de la gauche par le nœud, et de la droite par le pied; si en se

tournant ils changent de côté, ils changent aussi en même temps de main, en telle sorte, qu'ils aient toujours la main qui est en dehors au nœud, et celle qui est en dedans au pied, qu'ils doivent tenir environ à la hauteur de la ceinture. De même quand ils portent des flambeaux, celui qui est au côté droit, doit tenir le sien de la main droite, et celui qui est au côté gauche, doit tenir le sien de la gauche, tous deux ayant l'autre main qui est libre appuyée sur la poitrine. Quand ils font l'inclination avec leurs chandeliers, ils doivent prendre garde de ne pas pencher leurs cierges : et pour cela, ils doivent allonger les bras devant eux, et tenir leurs chandeliers droits et éloignés de leurs poitrines pendant qu'ils s'inclinent. Ils tâchent de faire ensemble et avec une parfaite uniformité les actions qui leur sont communes, comme se lever, s'asseoir, marcher, faire la génuflexion, se mettre à genoux, saluer le chœur. Quand ils ne peuvent passer tous deux ensemble par quelque lieu étroit, le second Acolyte passe le premier. Lorsqu'ils passent devant l'autel, ils font toujours la génuflexion, les mains jointes et sur le pavé, quand le saint Sacrement est dans le tabernacle ; s'il n'y est pas, ils ne font qu'une inclination profonde à la croix. Avant chaque Office, ils ont soin d'allumer les cierges en cette manière : ils saluent d'abord la croix de

la sacristie , d'où ils partent , les mains jointes , et vont faire la g enuflexion sur le pav e , devant le milieu de l'autel ; puis ils prennent les baguettes garnies de bougies , qu'ils allument   la lampe , et ayant fait de nouveau la g enuflexion au milieu , ils montent sur le marchepied par le plus court chemin , le premier , vers le c ot e de l' p tre , et le second , vers celui de l' vangile ; ils allument les cierges , commen ant par ceux qui sont les plus proches de la croix , et s'attendant l'un l'autre afin de les allumer ensemble chacun de son c ot e : apr s quoi , ils remettent les baguettes au lieu o  ils les ont prises , et ayant fait la g enuflexion comme au commencement , ils retournent   la sacristie , o  ils allument les cierges de leurs chandeliers. A la fin de chaque Office , les Acolytes , apr s avoir  teint les cierges de leurs chandeliers , vont aussit t  teindre ceux de l'autel : ils marchent ensemble , les mains jointes , et font la g enuflexion devant le milieu de l'autel. Ensuite ayant pris les  teignoirs , ils montent sur le marchepied , chacun de son c ot e , o  ils  teignent les cierges ; savoir , le premier , ceux du c ot e de l' p tre , et le second , ceux du c ot e de l' vangile , commen ant tous deux en m me temps , par ceux qui sont les plus  loign s de la croix , et continuant de suite par les autres ; puis ayant mis les  teignoirs o  ils les ont pris ,

ils font la g nuflexion, comme ils ont fait en arrivant, et retournent   la sacristie.

2.<sup>o</sup> A LA MESSE, les Acolytes s' tant rendus de bonne heure   la sacristie, lavent leurs mains, et apr s avoir pris leurs surplis, ils aident les Officiers sacr s   s'habiller : ils vont allumer les cierges de l'autel, et allument ensuite ceux de leurs chandeliers. Si l'on fait l'aspersion de l'eau b nite avant la Messe, les Acolytes entrent au ch ur en la mani re ordinaire, et apr s avoir mis leurs chandeliers sur la cr dence, ils se mettent   genoux, tourn s vers l'autel, et y demeurent jusqu'  ce que les Officiers sacr s se l vent ; apr s quoi, ils se conforment au ch ur, demeurant au m me lieu durant toute l'aspersion. Lorsque le C l brant, apr s  tre revenu du ch ur, se tourne vers eux pour les asperger, ils lui font une inclination m diocre avant et apr s ; ils se tiennent aussi inclin s pendant qu'il les asperge, et font sur eux le signe de la croix. Lorsqu'on doit faire la procession avant la Messe, les Acolytes, tenant leurs chandeliers, se rangent au lieu ordinaire avec le Porte-croix, et sans faire aucun salut, ils marchent toujours   ses c t s : lorsqu'ils sont de retour, ils portent leurs chandeliers sur la cr dence. S'il n'y a point d'aspersion, ou si, apr s l'aspersion, le C l brant est retourn    la sacristie, lorsqu'il est temps de partir, les Acolytes se placent de

part et d'autre, à côté des autres Officiers, le chandelier à la main; et après avoir fait une inclination profonde à la croix de la sacristie avec les Officiers sacrés, ils saluent le Célébrant par une inclination médiocre, et marchent ensemble après le Thuriféraire; le premier Acolyte étant à la droite, et le second, à la gauche: ce qu'ils observent toujours; et s'ils ont besoin pour cela de changer de côté, le plus digne passe devant l'autre. Si en allant au chœur, ils passent devant quelque autel où l'on dise la Messe, depuis la consécration jusqu'à la communion, ils font la gémuflexion: si l'on y élève le saint Sacrement, ils demeurent à genoux sans s'incliner, jusqu'à ce que le calice ait été remis sur l'autel; puis s'étant levés, ils font la gémuflexion. S'ils passent devant quelque autel où le saint Sacrement soit exposé, ils font la gémuflexion à deux genoux, avec une inclination profonde, et marchent ensuite au chœur. Si la Messe doit se dire dans une chapelle particulière, et qu'ils passent devant le grand autel, ils y font aussi la gémuflexion en passant, si le saint Sacrement est dans le tabernacle. Ils doivent aussi faire une inclination médiocre aux Prêtres revêtus des ornemens sacrés, qu'ils rencontrent en leur chemin; et pour les autres cas particuliers, on peut lire l'article I.<sup>er</sup> de la première partie, n.<sup>o</sup> 2. En entrant

au chœur, ils saluent le Clergé par une inclination médiocre, commençant par le côté de l'épître, étant placés aux deux extrémités de la ligne formée par tous les Officiers : ensuite ils vont à l'autel, et font la génuflexion sur le pavé, en droite ligne avec les Officiers sacrés; ils se retirent ensemble à la crédence, sur laquelle ils posent leurs chandeliers; puis ils se mettent à genoux auprès de la même crédence, et répondent tout bas au Célébrant, comme en servant la Messe, faisant les signes de croix, les inclinations, etc., comme les Ministres sacrés. Si l'entrée se fait processionnellement par la porte qui est au bas du chœur, les Acolytes marchent après les Thuriféraires, et ne saluent pas le chœur en entrant; ils marchent tous les deux par le côté droit du chœur, pour aller à l'autel. Lorsque le Célébrant monte à l'autel, les Acolytes se lèvent, et demeurent tournés vers l'autel pendant l'encensement. Il faut remarquer, 1.<sup>o</sup> que les Acolytes font le signe de la croix toutes les fois que le Célébrant le fait sur soi; 2.<sup>o</sup> qu'ils s'inclinent comme lui vers la croix à ce mot, *Oremus*, avant les Oraisons, comme aussi au nom de Jésus, et au Verset *Gloria Patri*, etc., et devant eux, aux autres paroles auxquelles le Célébrant s'incline, comme au nom de Marie, et à celui du Saint dont on célèbre la fête; 3.<sup>o</sup> qu'ils s'asseyent, sans se

couvrir, lorsque le Célébrant et les Ministres sacrés sont assis, et d'abord que quelqu'un d'eux se lève, ils se lèvent en même temps; 4.<sup>o</sup> qu'ils font la génuflexion lorsque le Célébrant la fait en disant certaines paroles, comme, *Adjuva nos, Deus, etc.; Veni, sancte Spiritus, etc.; Ut in nomine Jesu, etc.; Et procidentes adoraverunt eum; Et procidens adoravit eum; Et incarnatus est, etc.; Et Verbum caro factum est.* Mais ils ne la font pas quand le Célébrant la fait à la petite élévation de l'hostie, à la fraction, et à la communion, ni quand il la fait en passant au milieu de l'autel, devant le saint Sacrement exposé; 5.<sup>o</sup> qu'ils ont toujours les mains jointes, quand ils ne tiennent pas leurs chandeliers, et qu'ils sont tournés vers l'autel; 6.<sup>o</sup> qu'ils se conforment au chœur pour les inclinations, les génuflexions à deux genoux, quand ils ne sont pas occupés d'ailleurs, comme quand on chante, *Adjuva nos, etc.; Veni, sancte spiritus, etc.; Et incarnatus est, etc.*; et aussi durant les Oraisons, et depuis *Sanctus*, jusqu'à *Pax Domini*, aux Messes des morts et aux Fêtes majeures. Lorsque les Officiers sacrés saluent la croix de l'autel pour aller s'asseoir, les Acolytes font le même salut; après quoi, le premier s'avance près du siège du Diacre, et le second, près de celui du Sous-diacre, à gauche; et quand les Officiers s'asseyent, ils ont

soin de relever leurs tuniques ; puis ils saluent le Célébrant avec le Cérémoniaire et le Thuriféraire ; le premier Acolyte étant à la gauche du Cérémoniaire, et le second, à la droite du Thuriféraire , ensuite ils se tournent en face : le second Acolyte marche le premier, l'autre suit le Cérémoniaire, se place à sa droite, et tous font la gémuflexion devant le milieu de l'autel ; puis ils vont se placer en face du Célébrant, rendent le salut au Cérémoniaire, et s'asseyent aux deux côtés du Thuriféraire, le premier Acolyte étant à sa droite : lorsqu'un des Officiers sacrés est debout, ils se tiennent eux-mêmes debout, jusqu'à ce que cet Officier soit assis, ou qu'il soit sorti du sanctuaire ; quand le Cérémoniaire les avertit de venir à la crédence, ils se rangent dans l'ordre que nous avons dit, pour saluer l'autel derrière le Célébrant ; si les Acolytes ne peuvent être assis en face du Célébrant à cause de la disposition des lieux, ils demeurent près de la crédence, et s'asseyent à la droite du Cérémoniaire.

3.<sup>o</sup> Pendant que le Diacre dit le *Munda cor meum*, etc., les Acolytes, avertis par le Cérémoniaire, prennent leurs chandeliers ; ensuite ils vont devant le milieu de l'autel, où ils font la gémuflexion aux côtés du Thuriféraire, derrière le Sous-diacre ; après quoi, lorsqu'il est temps de partir, ils font de nouveau la gémuflexion.

flexion, et se mettent les premiers en marche vers le côté de l'évangile, où ils se tiennent aux deux côtés du Sous-diacre, la face tournée vers le Cérémoniaire et le Thuriféraire; le premier Acolyte laisse passer le Sous-diacre devant lui; ils demeurent dans cette posture pendant l'évangile, sans faire ni génuflexions, ni inclinations. Si l'on chante au chœur le Verset *Adjuva nos*, etc., ou *Veni, sancte Spiritus*, ils ne prennent leurs chandeliers, pour aller à l'évangile, qu'après qu'on a chanté ces Versets, pendant lesquels ils sont à genoux. L'Évangile étant fini, les Acolytes vont faire la génuflexion avec les autres Officiers, devant le milieu de l'autel, ayant au milieu d'eux le Cérémoniaire, et étant un peu éloignés de l'autel; ils vont ensuite à la crédence, où ils mettent leurs chandeliers. Quand le Célébrant, récitant le *Credo*, dit ces paroles, *Et incarnatus est*, etc., ils font la génuflexion; et lorsqu'on les chante au chœur, ils se mettent à genoux, les mains jointes, tournés vers l'autel; ils s'inclinent médiocrement à ces mots, *ex Maria virgine*, et le font profondément aux suivans, *et Homo factus est*. Ensuite s'étant relevés, ils attendent pour s'asseoir que le Diacre soit assis. Lorsque le Sous-diacre va prendre le calice à la crédence, le second Acolyte ayant reçu le voile, le plie, et le met sur la crédence. Pendant ce temps-là, le

le premier Acolyte accompagne le Sous-diacre au côté de l'épître, portant le bassin et les burettes du vin et de l'eau, sans manuterge; et après que le calice a été découvert, il met le bassin sur l'autel, présente les burettes au Sous-diacre, et quand il les a reprises, il les reporte à la crédence. Lorsqu'on ne dit pas le *Credo*, le second Acolyte monte au côté de l'épître avec le premier, pour recevoir le voile du calice, des mains du Sous-diacre, qui le porte pour lors à l'autel avec le calice. Sur la fin de l'encensement de l'autel, les deux Acolytes vont ensemble au côté de l'épître; le premier, portant des deux mains le manuterge plié, se place à droite du Thuriféraire, laissant entr'eux deux l'espace qu'il faut pour le Diacre; le second, portant le bassin de la main gauche, et la burette à l'eau de la droite, se place à la gauche du Thuriféraire; ils saluent profondément le Célébrant avec le Diacre avant et après l'encensement; puis s'étant approchés du Célébrant, le second lui verse l'eau, et le premier étend sur ses doigts le manuterge, qu'il retient toujours par un bout; celui-là baisant à demi la burette, et celui-ci, le manuterge, avant et après; et tous deux l'ayant salué, retournent à la crédence, où ils remettent les burettes dans le bassin, et le manuterge dessus comme auparavant. Lorsque le Célébrant dit le *Sanctus*, les Acolytes s'inclinent

comme lui : ils se relèvent à *Benedictus*, et font le signe de la croix ; cependant le premier Acolyte sonne la clochette, comme aux Messes basses.

4.° Lorsque les Acolytes doivent porter les flambeaux, après que le Célébrant a dit le *Sanctus*, ils vont ensemble à la sacristie prendre des flambeaux, faisant, avant de sortir, les saluts convenables à l'autel, sans saluer le chœur. Ils retournent aussitôt à l'autel, précédés du Cérémoniaire et du Thuriféraire ; et s'étant rangés à leurs côtés en droite ligne, ils font, dans cet ordre, la genuflexion à l'autel, derrière le Sous-diacre ; puis s'étant placés vis-à-vis des coins de l'autel, ils se mettent à genoux sur le dernier degré, et y demeurent jusqu'après l'Élévation, ou, si l'on chante, jusqu'à ce que le Chœur ait fini de chanter : alors ils se lèvent, et s'étant joints au Cérémoniaire et au Thuriféraire, ils font la genuflexion à l'autel ; ils reportent leurs flambeaux à la sacristie, marchant les derniers, et reviennent aussitôt à la crédence, faisant les mêmes saluts à l'autel. Quand il y a plusieurs Clercs au chœur, il est à propos que quelques-uns d'entr'eux portent les flambeaux, principalement aux grandes Fêtes : on en doit porter quatre aux Solennels-majeurs et aux Annuels, et deux aux Solennels-mineurs et quand le saint Sacre-

ment est exposé. Les Clercs les moins dignes marchent les premiers, deux à deux, après le Cérémoniaire et le Thuriféraire; à mesure qu'ils arrivent devant l'autel, ils s'écartent, en sorte que les plus dignes soient au milieu, et ayant fait tous ensemble la génuflexion, ils se mettent à genoux sur le dernier degré: lorsqu'ils s'en retournent après l'Élévation, ils saluent tous ensemble l'autel sur une même ligne; et ensuite les moins dignes marchent les premiers. Si la sacristie est derrière l'autel, ils entrent au sanctuaire par le côté de l'évangile, et sortent par celui de l'épître. Aux jours qui ne sont pas solennels, les Acolytes ayant fait le signe de la croix à *Benedictus*, prennent leurs chandeliers, font la génuflexion au milieu de l'autel, et se placent comme nous avons dit des Porte-flambeaux, s'inclinant médiocrement pendant les deux élévations de l'hostie et du calice; puis ils reviennent à la crédence, après l'Élévation, ou, si l'on chante, après que le Chœur a fini de chanter. Aux Semi-doubles et au-dessous, les Enfants de chœur, qui font les fonctions d'Acolyte, entonnent, *O salutaris hostia*, et ne reviennent à la crédence qu'au commencement du *Pater*. Si les Acolytes sont à la crédence après l'Élévation, ils font sur eux les signes de croix que le Célébrant fait sur lui, et frappent leurs poitrines, sans s'incliner

à ces mots, *Nobis quoque peccatoribus* : ils sont médiocrement inclinés pendant la petite Élévation. Lorsque le Célébrant dit l'*Agnus Dei*, ils s'inclinent comme lui, et frappent leurs poitrines, ce qu'ils observent aussi au *Domine, non sum dignus* ; ils reçoivent la paix du Thuriféraire, le saluent avant et après, et répondent, *Et cum spiritu tuo*. Ils s'inclinent profondément vers l'autel pendant que le Célébrant communique sous l'une et l'autre espèce. Si l'on doit donner la communion, lorsque le Célébrant a pris le précieux Sang, ils prennent leurs chandeliers et vont devant l'autel comme à l'Élévation ; s'ils doivent communier, ils le font les premiers de leur ordre, laissant pour cela leurs chandeliers sur les degrés de l'autel ; s'il y a communion du peuple, ils précèdent le Célébrant et se tiennent aux deux extrémités de la balustrade, debout et tournés en face : ils font la gémflexion pour retourner à la crédence lorsque le Diacre la fait après avoir fermé le tabernacle. Après la Communion, ou, s'il n'y en a point, lorsque le Célébrant est sur le point de prendre le précieux Sang, le premier Acolyte porte sur le coin de l'épître les burettes dans le bassin, sans faire aucune gémflexion, et les présente, l'une après l'autre, au Sous-diacre ; quand celui-ci vient au coin de l'épître pour donner l'ablution, il se retire

un peu derrière lui , et après avoir repris les burettes , il les reporte à la crédence avec le bassin ; en même temps le second Acolyte ayant pris le petit voile du calice , qui est sur la crédence , le porte au Sous-diacre , au coin de l'épître , le saluant après le lui avoir remis. Lorsque le Diacre et le Sous-diacre se mettent à genoux pour la bénédiction , les Acolytes s'y mettent en même temps , et s'inclinent médiocrement en faisant le signe de la croix. Quand le Célébrant est sur le point de finir l'Évangile , ils vont , avec leurs chandeliers , faire la gémuflexion au milieu du sanctuaire , au moment où tous la font à ces paroles , *Et Verbum caro factum est* ; puis ils vont se placer vis-à-vis des deux coins de l'autel , qu'ils saluent en droite ligne avec les Officiers sacrés ; et après avoir salué le chœur , ils retournent à la sacristie dans le même ordre qu'ils sont venus. En arrivant , ils saluent la croix avec les Officiers sacrés , et ensuite le Célébrant ; et après avoir éteint les cierges de leurs chandeliers , ils vont aussitôt éteindre ceux de l'autel , et reviennent à la sacristie pour aider les Officiers sacrés à se déshabiller.

5.<sup>o</sup> Lorsque le saint Sacrement est exposé , les Acolytes font la gémuflexion à deux genoux , avec une inclination profonde , toutes les fois qu'ils entrent au sanctuaire ou qu'ils en sor-

tent : pour les autres génuflexions, ils les font d'un seul genou. Ils se mettent à genoux à leurs places, tournés vers l'autel, lorsque le Célébrant encense le saint Sacrement, au commencement de la Messe et après l'Offertoire, sans faire aucune inclination. Ils donnent à laver au Célébrant au même lieu où le Diacre l'a encensé, montant sur les degrés, s'il est nécessaire; ils ne baisent ni les burettes ni le manuterge. Lorsqu'on fait l'exposition ou qu'on donne la bénédiction du saint Sacrement immédiatement avant ou après la Messe, ils se mettent pendant ce temps-là à genoux aux deux coins du dernier degré de l'autel.

6.° A LA MESSE DES MORTS, les Acolytes vont au chœur avec leurs chandeliers et leurs cierges allumés; ils ne saluent pas le chœur, ni aucun des Officiers, mais seulement le Célébrant. Ils se mettent à genoux avec le chœur pendant que le Célébrant chante les Oraisons, et depuis le *Sanctus* jusqu'à ces paroles, *Pax Domini*, etc. Lorsque le Diacre, après avoir dit, *Munda cor meum*, etc., descend de l'autel pour aller chanter l'Évangile, les Acolytes vont, sans chandeliers, et les mains jointes, faire la génuflexion derrière les Officiers sacrés, et assistent à l'ordinaire à l'Évangile, excepté qu'ils font les inclinations et les signes de croix comme les autres Officiers. Quand le Chœur

doit chanter la Prose , les Acolytes s'asseyent d'abord que le Célébrant et les Ministres sacrés sont assis : ils se lèvent en même temps que le Diacre ; et après qu'il a dit, *Munda*, etc. , ils vont , les mains jointes , se placer derrière le Sous-diacre , au milieu de l'autel ; et après avoir fait l'inclination à ces mots, *Pie Jesu* , et ensuite la gémflexion , ils vont au côté de l'évangile. A l'Offertoire , les deux Acolytes accompagnent le Sous-diacre à l'autel , le premier pour donner les burettes à l'ordinaire , et le second pour recevoir le voile du calice ; ils ne donnent point à laver au Célébrant , mais s'étant avancés à l'ordinaire au côté de l'épître , le premier Acolyte donne le manuterge au Diacre , et le second , le bassin et la burette au Sous-diacre ; et après les avoir repris , ils les reportent à la crédence. Lorsqu'on fait l'Absoute après la Messe des morts , les Acolytes prennent leurs chandeliers et accompagnent le Sous-diacre qui porte la croix ; ils se tiennent toujours à ses côtés , et vont avec lui vers le milieu du sanctuaire , où ils demeurent tournés vers l'autel jusqu'à ce que le Célébrant ait fait le salut convenable ; ensuite ils vont avec le Porte-croix par le côté de l'évangile , et se placent au bout de la représentation , ayant la face tournée vers l'autel ; et lorsque l'Absoute est finie , ils retournent à la sacristie sans faire aucun salut.

Si les Acolytes assistent à un enterrement, ils prennent leurs chandeliers et accompagnent celui qui porte la croix; ils ne se couvrent pas, à moins qu'on ne soit obligé d'aller loin ou qu'il ne fasse mauvais temps. Étant arrivés au lieu où est le corps, ils se mettent à la tête du défunt, ce qu'ils observent pendant l'enterrement; ils ne font aucun salut à l'autel ni au Célébrant. Si l'on doit dire quelque Office après que l'on a achevé le Répons *Domine*, ou *Immolavi*, les Acolytes portent leurs chandeliers à la sacristie; et si l'on doit célébrer la Messe immédiatement après, ils y vont aussi pour revenir avec les Officiers sacrés.

7.<sup>o</sup> AUX VÊPRES DES JOURS SOLENNELS-MAJEURS ET ANNUELS, les Acolytes ayant mis leurs bonnets à leurs places, qui sont ordinairement les plus proches de l'autel, allument les cierges, prennent leurs chandeliers, et s'étant rangés en droite ligne aux côtés de l'Officiant et des Chapiers dans la sacristie, ils font avec eux une inclination profonde à la croix, et une médiocre à l'Officiant; ensuite ils vont au chœur les premiers. En arrivant au bas du chœur, ils s'écartent pour former une ligne, avec tous les Officiers, comme à la sacristie; puis ils saluent ensemble l'autel et le Clergé, et marchent les premiers vers le siège de l'Officiant, devant lequel ils se tiennent tournés en

face. Ils restent dans cette posture , sans faire aucune inclination , jusqu'à ce que l'Officiant ait entonné la première Antienne , et que les Bourdonniers aient entonné le premier Psaume ; dès que ceux-ci se sont retirés , ils saluent l'Officiant d'une inclination médiocre , et se retirent pour porter leurs chandeliers aux angles du plus bas degré de l'autel , faisant , avant et après , la gémflexion sur le pavé , vis-à-vis du milieu de l'autel ; ils saluent le chœur au retour , lorsqu'ils vont à leurs places. Vers la fin du dernier Psaume , les Acolytes quittent leurs bonnets , qu'ils laissent à leurs places , et s'étant un peu avancés vers le milieu , ils saluent le chœur de part et d'autre , commençant par le côté où est l'Officiant , et vont ensemble faire la gémflexion sur le pavé , devant le milieu de l'autel ; puis ils prennent leurs chandeliers : ils demeurent debout au même lieu , tournés en face , et inclinés pendant qu'on chante le Verset *Gloria Patri* , etc. , si ce n'est que l'Antienne qui suit fût très-courte , car en ce cas ils tâcheroient de se trouver auprès de l'Officiant avant le *Gloria Patri* ; ensuite ayant fait la gémflexion sur le pavé , devant le milieu de l'autel , ils saluent le chœur comme auparavant , et vont devant le siège de l'Officiant , qu'ils saluent en arrivant ; ils se tournent en face , et demeurent ainsi jusqu'à la fin de l'Hymne. Si

L'on chante l'Hymne *Ave, maris stella*, ils demeurent debout, quoique l'Officiant et tout le chœur se mettent à genoux. Si après l'Hymne on chante un Répons ou un *Alleluia*, ils déposent leurs chandeliers devant eux, et demeurent, les mains jointes, tournés en face : ils les reprennent lorsque les Bourdonniers viennent annoncer l'Antienne du *Magnificat*. Après que le *Magnificat* a été entonné, les Acolytes saluent l'Officiant et vont vers l'autel ; à mesure qu'ils en approchent, ils s'écartent de part et d'autre, et se rangent en droite ligne près du dernier degré ; lorsque l'Officiant est arrivé, ils font la gémuflexion et demeurent debout à la même place, tournés vers l'autel. Pendant l'encensement, ils se mettent à genoux quand l'Officiant s'y met, sans faire aucune inclination : l'encensement fini, ils font la gémuflexion, marchent les premiers vers le siège de l'Officiant, saluent le chœur en entrant, et demeurent jusqu'à la fin de Vêpres, la face tournée l'un vers l'autre, sans faire aucun salut. Lorsque l'Officiant a dit, *Fidelium animæ*, etc., les Acolytes saluent l'autel et le chœur, et se retirent à la sacristie, ayant soin de changer de place à la sortie du chœur : si la sortie ne se fait point par le bas du chœur, les Acolytes, arrivés au haut du chœur, se tournent pour saluer le Clergé ; puis ils s'avancent vers

l'autel, qu'ils saluent avec l'Officiant, et retournent à la sacristie. S'il y a Complies après Vêpres, les Acolytes rentrent les premiers au chœur, et après avoir fait la gémuflexion au bas des degrés, ils montent à l'autel et éteignent tous les cierges, à la réserve des deux plus éloignés de la croix; ils font de nouveau la gémuflexion au bas des degrés, saluent le chœur, et se retirent à leurs places. Si l'on ne dit pas Complies immédiatement après Vêpres, les Acolytes demeurent toujours debout devant l'Officiant pendant qu'on dit l'Antienne de la sainte Vierge. Lorsque le saint Sacrement est exposé à Vêpres, les Acolytes font la gémuflexion à deux genoux, avec une inclination profonde, toutes les fois qu'ils arrivent de la sacristie ou du chœur à l'autel, ou qu'ils quittent l'autel pour aller à la sacristie ou au chœur: à Complies, ils laissent au moins six cierges allumés sur l'autel.

8.° AUX VÊPRES DES DIMANCHES, DES FÊTES DOUBLES, ET DES SOLENNELS-MINEURS, les Acolytes, après avoir allumé les cierges de l'autel, vont au chœur avec le Clergé. Au commencement de l'Hymne, ils saluent leurs voisins; puis s'avancant au milieu, ils saluent ensemble le chœur et ensuite l'autel, et vont à la sacristie, où ils préparent leurs chandeliers; lorsque l'Officiant y est venu, et qu'il a

pris la chape, ils vont avec lui à l'encensement de l'autel, et se comportent comme aux jours solennels, excepté qu'au lieu d'accompagner l'Officiant à son siège, ils vont avec lui devant le pupitre préparé au milieu du chœur, où ils se tiennent à ses côtés. S'il y a Bénédiction du saint Sacrement, ils se mettent à genoux aux deux extrémités de la dernière marche de l'autel, sur laquelle ils reposent leurs chandeliers: ils ne se lèvent point quand l'Officiant dit les Oraisons. Aux Matines solennelles, les Acolytes vont, avec leurs chandeliers, devant l'Officiant pendant le Répons qui précède la dernière Leçon, et s'y comportent comme à Vêpres; si Laudes suivent immédiatement après, ils restent devant l'Officiant jusqu'après l'intonation du premier Psaume, et ils se comportent comme à Vêpres, au Capitule et au Cantique *Benedictus*; à la Fête de Noël, ils se retirent à la sacristie avec l'Officiant, à la fin du *Te Deum*. Aux Vêpres solennelles des morts, les Acolytes allument les cierges de l'autel et ceux de leurs chandeliers; ils marchent à l'ordinaire devant l'Officiant, le conduisent à son siège, sans saluer le chœur en entrant, et après l'intonation du premier Psaume, ils saluent l'Officiant et vont porter leurs chandeliers sur le dernier degré de l'autel; vers la fin du *Magnificat*, ils vont prendre leurs chandeliers et retournent

devant l'Officiant : ils demeurent tournés en face jusqu'à la fin de l'Office, sans se mettre à genoux ; à la fin, ils retournent à la sacristie avec l'Officiant, sans saluer le chœur. Aux Vêpres des morts qui ne sont pas solennelles, les Acolytes, après avoir allumé les cierges de leurs chandeliers, viennent devant l'Officiant à la fin du *Magnificat*, et se comportent comme nous avons dit.

---

## ARTICLE VI.

### *De l'Office du Thuriféraire.*

---

#### *Avis généraux.*

1.<sup>o</sup> LE Thuriféraire fait toujours la gémflexion sur le pavé, lorsqu'il passe devant l'autel ; et lorsqu'il n'a pas les mains occupées, il les joint devant sa poitrine : lorsqu'il porte son encensoir avec quelque solennité, marchant processionnellement, il le tient de la main droite, ayant le pouce dans le gros anneau, et le doigt annulaire dans le petit, par lequel il élève un peu la chaînette du couvercle, afin que le feu se conserve mieux ; et de la gauche, il porte la navette par le pied : elle doit être fermée, et l'ouverture tournée vers sa poitrine ; il tient la

navette et l'encensoir également élevés , à la hauteur de la poitrine , en sorte que l'encensoir ne touche pas ses vêtemens ; mais quand il porte l'encensoir au Célébrant pour faire bénir l'encens , soit à la sacristie , soit à l'autel , il tient l'encensoir de la main gauche , et de la droite , la navette à moitié ouverte , la présentant toujours de cette main au Diacre , ou au Prêtre-assistant , ou au Cérémoniaire ; puis ayant fait une inclination médiocre au Célébrant , la main droite appuyée sur sa poitrine , il lève de cette main le couvercle de son encensoir , en tirant l'anneau de la chaînette qui y est jointe , et de la même main , il prend toutes les autres chaînettes ensemble par le milieu ; il élève l'encensoir , et demeure debout , la tête inclinée , et la main gauche appuyée sur sa poitrine , pendant que le Célébrant met l'encens et le bénit ( s'il le faut bénir ) ; après quoi , et non pas plutôt , il abaisse le couvercle de l'encensoir , salue le Célébrant comme auparavant , reçoit de la gauche la navette , des mains du Diacre , et lui donne de la droite seule l'encensoir , si le Célébrant doit pour lors encenser ; sinon , il reçoit de la main droite la navette , sans quitter l'encensoir , et ayant fait la gémflexion sur le plus bas degré du côté de l'épître , si c'est à l'autel , il se retire et se dispose à se mettre en marche , prenant de la gauche la navette , et de la droite

l'encensoir, ainsi qu'il a été dit ci-dessus. Il a soin qu'il y ait toujours du feu dans un lieu comode, afin que pendant les Offices tout soit prêt pour les encensemens.

2.<sup>o</sup> A LA MESSE, AUX DIMANCHES ET AUX FÊTES DOUBLES. Le Thuriféraire se rend de bonne heure à la sacristie, et prépare le feu et l'encensoir : quand le Célébrant est habillé, il fait bénir l'encens, après quoi, il se dispose à aller au chœur en cérémonie : il salue la croix de la sacristie par une inclination profonde, étant à la gauche du premier Acolyte, et puis le Célébrant par une médiocre, et marche au chœur à la tête de tous les Officiers. Si l'on fait l'aspersion de l'eau bénite avant la Grand'Messe, le Thuriféraire entre au chœur à la manière ordinaire ; mais au lieu de l'encensoir, il porte de la main droite le bénitier avec l'aspersoir dedans, ayant l'autre main appuyée sur la poitrine ; après avoir fait la gémflexion au bas de l'autel, il se met à genoux sur le dernier degré à la droite du Diacre, laissant un petit espace pour le Cérémoniaire quand il présente le Missel ; il donne l'aspersoir au Diacre sans aucun baiser. Lorsque les Ministres sacrés se lèvent, il se lève aussi ; et après avoir fait la gémflexion à l'autel, il se tourne en arrière vers le chœur, en telle sorte qu'il demeure toujours à la droite du Diacre : il salue le chœur en y

entrant , et accompagne le Célébrant à l'aspersion du Clergé et du peuple , étant toujours à la droite du Diacre , qu'il ne quitte point jusqu'à ce qu'il soit revenu à l'autel. Si durant la marche on chante au chœur , *Gloria Patri* , etc. , il s'arrête alors , et s'incline vers l'autel. Si un Évêque en rochet et en camail assistoit à l'aspersion de l'eau bénite , il iroit avec le Célébrant et le Cérémoniaire , pour présenter l'aspersoir à l'Évêque , qu'il salueroit d'une inclination profonde avant et après ; puis il reviendrait à l'autel , où il se mettroit à genoux pendant que le Célébrant aspergeroit le Diacre et le Sous-diacre ; après quoi on feroit l'aspersion du Clergé à l'ordinaire. L'aspersion étant finie , il fait la gémflexion au bas des degrés de l'autel , et après avoir donné l'aspersoir au Diacre , il se retire à la crédence , à la gauche du Cérémoniaire , et au milieu des Acolytes , pour y être aspergé , faisant avant et après une inclination médiocre au Célébrant ; il s'incline pendant qu'il est aspergé , et fait le signe de la croix ; puis il va reprendre l'aspersoir , et après avoir salué l'autel , si le Célébrant ne doit pas retourner à la sacristie , il va préparer son encensoir , et revient au plutôt avec le Cérémoniaire , à sa gauche , pour assister au commencement de la Messe : lorsqu'on doit faire la Procession après l'aspersion de l'eau bénite , le Thuriféraire mar-

che devant la croix , portant le bénitier. Si la Procession est solennelle , les deux Thuriféraires marchent devant la croix avec les encensoirs fumans , après y avoir fait mettre de l'encens par le Célébrant. S'il n'y a point d'aspersion , ou si après l'aspersion le Célébrant revient à la sacristie , le signal du départ étant donné , le Thuriféraire marche devant les Acolytes , comme nous avons dit. Si en allant au chœur , il passe devant quelque autel où l'on dise la Messe , depuis la Consécration jusqu'à la Communion , il fait la gémuflexion d'un seul genou ; si l'on y fait l'élévation , il demeure à genoux jusqu'à ce que le calice soit remis sur l'autel ; puis il fait la gémuflexion , et marche au chœur. S'il passe devant un autel où le saint Sacrement soit exposé , il fait la gémuflexion à deux genoux , et s'incline profondément. Il doit aussi faire une inclination médiocre aux Prêtres revêtus des ornemens sacrés , qu'il rencontre en chemin ; voyez l'article I.<sup>er</sup> de la première partie , n.<sup>o</sup> 2.

Après avoir salué l'autel , il salue le Clergé par une inclination médiocre , commençant par le côté de l'épître , et placé comme il l'étoit à la sacristie ; ensuite il salue de nouveau l'autel au bas des degrés , à la gauche du premier Acolyte , faisant la gémuflexion sur le pavé ; puis il va au côté de l'épître , où il se met à genoux , à la gauche du Cérémoniaire , et agite doucement

l'encensoir qu'il tient de la main gauche par le haut des chaînettes, et de la droite, un peu au-dessus du couvercle, et pendant ce temps-là il ne fait aucun signe de croix. Lorsque le Célébrant monte à l'autel, le Thuriféraire se lève, et ayant fait avec le Cérémoniaire la genuflexion sur le degré, en même temps que les Ministres sacrés font l'inclination aux côtés du Célébrant, il monte sur le marchepied pour faire bénir l'encens; après la bénédiction, il donne l'encensoir au Diacre, et se tournant sur sa droite, il descend au bas des degrés du côté de l'épître, où il se met à genoux en même temps que le Célébrant, sans faire l'inclination, et se relève avec lui. Si le Célébrant encense la croix, dès qu'il est descendu au côté de l'épître, il fait la genuflexion en même temps que le Célébrant fait l'inclination à la croix, et demeure là pendant l'encensement, sans faire d'autre salut, tenant la navette de la main droite, la gauche étant appuyée sur la poitrine. Lorsque le Diacre encense le Célébrant, le Thuriféraire se met à sa gauche, un peu derrière, et fait les mêmes inclinations que lui; ayant ensuite reçu l'encensoir, il va le porter au lieu destiné à cela, et retourne aussitôt à la crédence, où il se place au milieu des Acolytes, ou à la gauche du second, selon la commodité du lieu, et se conforme à eux pour les postures, les inclinations, les genu-

flexions, etc. Si le Célébrant va s'asseoir, dès qu'il est assis, le Thuriféraire le salue à la droite du Cérémoniaire; puis se tournant sur sa gauche, il va faire la génuflexion sur le pavé, à la droite du second Acolyte, et s'assied ensuite entre les deux Acolytes; il se lève toutes les fois qu'un des Ministres sacrés est debout dans le sanctuaire: après l'Épître, il va, au signal du Cérémoniaire, mettre du feu dans l'encensoir, et revient à l'autel avant le dernier Verset du Graduel ou du Trait, faisant, en sortant et en rentrant, la génuflexion sur le pavé; le Cérémoniaire l'ayant averti pour la bénédiction de l'encens, il vient faire à sa droite la génuflexion sur le dernier degré, devant le milieu de l'autel, et monte ensuite sur le marche-pied, où il se tient à genoux, à la gauche du Diacre: après que l'encens est béni, il descend, et va se placer à la droite du second Acolyte, vis-à-vis du milieu de l'autel; il fait la génuflexion avec les autres Officiers, et marche après les Acolytes, vers le côté de l'évangile, où il se place à la gauche du Diacre, et un peu derrière lui, s'écartant un peu pour laisser passer le Sous-diacre. Si le Célébrant est à son siège, le Thuriféraire averti par le Cérémoniaire, pendant que le Diacre dit, *Munda cor meum*, vient avec les Acolytes, vis-à-vis du milieu de l'autel, fait la génuflexion à la droite du premier; il la

fait de nouveau quand le Diacre la fait , pour aller demander la bénédiction au Célébrant ; puis il le suit , se met à genoux à sa gauche , et présentant la navette au Cérémoniaire , il fait bénir l'encens à l'ordinaire ; il se lève pour saluer le Prêtre , et va se placer à la droite du second Acolyte , où il se comporte comme nous avons dit.

Après que le Diacre a dit , *Initium* ou *Sequentia sancti Evangelii* , etc. , le Thuriféraire donne l'encensoir au Cérémoniaire , et fait une inclination profonde au livre des Évangiles , en même temps que le Diacre , avant et après l'encensement ; ensuite il reprend l'encensoir , et le tenant de la main gauche par le haut des chaînettes , et de la droite , par le bas , au-dessus du couvercle , il écoute ainsi l'Évangile , sans agiter l'encensoir qu'il laisse néanmoins ouvert. Si on prononce dans l'Évangile le nom de Jésus , celui de Marie ou du Saint dont on célèbre la fête , le Thuriféraire fait une inclination de tête vers le livre ; mais il se tourne vers l'autel pour faire la gémflexion aux paroles de quelques Évangiles , quand le saint Sacrement est exposé. Vers la fin de l'Évangile , le Thuriféraire met de l'encens dans l'encensoir , et ayant laissé passer les Acolytes , il se place à la gauche du Diacre , un peu derrière lui , et après avoir fait la gémflexion avec tous les Officiers , il lui donne l'en-

censoir à sa droite , et fait avec lui une inclination profonde au Célébrant , avant et après l'encensement ; puis il reprend l'encensoir. Si l'on dit le *Credo* , il fait une inclination derrière le Sous-diacre à ce mot , *Deum* , et après avoir fait la gémuflexion , il reporte l'encensoir à la sacristie , et revient à la crédence. Si l'on ne dit pas le *Credo* , il fait la gémuflexion après que le Prêtre a dit , *Oremus* , et va à la crédence avec l'encensoir , à moins qu'il n'ait besoin d'aller renouveler le feu. Quand le Cérémoniaire l'avertit , il s'approche de l'autel , et ayant fait à sa gauche la gémuflexion , il monte à l'autel pour faire bénir l'encens : après avoir donné l'encensoir au Diacre , il descend sur le pavé , au côté de l'épître , où il fait aussitôt la gémuflexion , et y demeure pendant l'encensement de l'autel , sans en faire d'autres , se mettant à genoux quand le Célébrant s'y met , la face tournée du côté de l'évangile. Lorsque le Diacre descend pour encenser le Célébrant , le Thuriféraire se met à la gauche , et fait avec lui une inclination profonde , avant et après l'encensement ; ensuite il l'accompagne à l'encensement du chœur , marchant un peu devant lui à sa gauche , avec la navette à la main ; il se conforme à lui pour les gémuflexions et les inclinations : le Sous-diacre ayant été encensé au retour du chœur , le Thuriféraire passe à la droite du Diacre , re-

çoit l'encensoir, et l'encense de deux coups, lorsqu'il est arrivé à sa place, lui faisant une inclination médiocre avant et après; puis ayant fait la gémflexion à l'autel, il va à la sacristie mettre du feu dans l'encensoir, et avertir qu'on allume les flambeaux pour l'élévation, si c'est un jour solennel; et en ce cas, il prépare les deux encensoirs.

Lorsque le Chœur chante le *Sanctus*, le Thuriféraire sort de la sacristie, portant l'encensoir à la droite du Cérémoniaire; il va faire la gémflexion derrière le Sous-diacre, de là, il va se placer vis-à-vis de l'angle du marchepied, du côté de l'épître, et s'y met à genoux: un peu avant la consécration, il met de l'encens dans l'encensoir, encense à genoux l'hostie et le calice de trois coups, durant chaque élévation, et fait une inclination profonde avant et après, en même temps que le Célébrant fait la gémflexion: ensuite il se lève, salue l'autel comme il a fait en arrivant, et va porter l'encensoir à la sacristie; puis il revient à la crédence. Quand le Chœur chante, le Thuriféraire ne revient à la sacristie, que lorsque l'on a achevé de chanter. Étant revenu à la crédence, il y demeure debout, les mains jointes, tourné vers l'autel, ou à genoux, si le Clergé est dans cette posture: lorsque le Diacre se met à genoux auprès du Célébrant, après l'*Agnus Dei*, le Thuriféraire

prend le petit voile et les deux instrumens de paix, qu'il pose sur l'autel, au coin de l'épître, faisant auparavant la génuflexion; il garde le petit voile, qu'il tient des deux mains, et va se placer à la droite du Sous-diacre, laissant un petit espace entre lui et ce Ministre: en arrivant, il fait la génuflexion, et quand le Diacre lui présente l'instrument de paix à baiser, il répond, *Et cum spiritu tuo*; puis il fait la génuflexion avec le Sous-diacre, et va donner avec lui la paix au Clergé, se tenant à sa droite; il la donne au Cérémoniaire du chœur, pendant que le Sous-diacre la donne aux Bourdonniers; et quand le Sous-diacre l'a donnée au dernier Chapier, le Thuriféraire la donne aussi à ceux qui sont aux bas stalles; il dit à chacun, *Pax tecum*, ne saluant qu'après avoir donné la paix: il tient l'instrument de la droite, avec une des extrémités du voile, et de la gauche il tient l'autre extrémité avec laquelle il essuie l'instrument, chaque fois qu'il le présente à baiser: arrivé au haut du chœur, il attend le Sous-diacre, se met à sa droite, et va faire avec lui la génuflexion derrière les Chapiers: il donne la paix au second côté du chœur; puis il retourne à l'autel, fait la génuflexion en arrivant, et va donner la paix aux Acolytes; après quoi il remet l'instrument sur la crédence, et demeure à sa place ordinaire (à la Métropole, c'est le

Thuriféraire qui donne la paix aux Bourdonniers ).

S'il y a communion du Clergé, après que le Célébrant a pris le précieux Sang, le Thuriféraire vient avec le Cérémoniaire à sa droite, vers le milieu de l'autel; il s'y met à genoux sur le pavé, et y reste jusqu'à ce que le Célébrant ait dit, *Indulgentiam*, etc. : ayant fait ensuite la gémuflexion sur le pavé, il va se mettre à genoux au coin du marchepied, du côté de l'évangile, la face tournée vers le Cérémoniaire, avec lequel il tient la nappe étendue devant les communians; après que tous ceux du Clergé ont communié, s'il doit communier lui-même, il revient par le degré, se mettre à genoux sur le bord du marchepied, vers le milieu, en raccourcissant la nappe; il descend ensuite, et ayant fait la gémuflexion sur le pavé avec le Cérémoniaire, il se retire à la crédence. S'il ne communique pas, et que le Cérémoniaire le fasse, il reste à sa place, et fait ensuite sur le pavé la gémuflexion avec lui; s'ils ne communient ni l'un ni l'autre, ils viennent aussitôt faire la gémuflexion sur le pavé, et se retirent à la crédence, où ils sont à genoux jusqu'à ce que le Diacre ait remis le ciboire dans le tabernacle : le Thuriféraire a soin de plier la nappe de communion, et de la remettre sur la crédence. Il se met à genoux en même temps que les Officiers sacrés,

sacrés, pour recevoir la bénédiction du Célébrant, pendant laquelle il s'incline médiocrement, et fait sur lui le signe de la croix. La Messe étant finie, il fait la gémuflexion au bas des degrés de l'autel, avec tous les Officiers, à la gauche du premier Acolyte; ayant ensuite présenté au Diacre le bonnet du Célébrant et le sien, il salue le chœur avec les autres Officiers, et marche le premier, les mains jointes, pour retourner à la sacristie, où il salue la croix et le Célébrant, comme il a fait avant la Messe.

3.° A LA MESSE DEVANT LE SAINT SACREMENT EXPOSÉ. Le Thuriféraire fait la gémuflexion à deux genoux, avec une profonde inclination, toutes les fois qu'il entre au chœur ou qu'il en sort, et lorsqu'il va de l'autel au chœur, ou du chœur à l'autel: hors ces cas, il fait la gémuflexion d'un seul genou, même quand il va derrière l'autel, pour mettre du feu dans l'encensoir: lorsque le Célébrant descend sur le second degré, après avoir mis l'encens dans l'encensoir, le Thuriféraire ayant présenté son encensoir au Diacre, se retire au coin de l'épître, où il se met à genoux pendant qu'on encense le saint Sacrement, sans faire aucune inclination: il se met de même à genoux, pendant que le Célébrant encense le saint Sacrement, après l'Offertoire. Lorsqu'on fait l'exposition ou qu'on donne la bénédiction du saint Sacrement immé-

diatement avant ou après la Messe, il demeure pendant ce temps-là à genoux au bas des degrés devant l'autel, du côté de l'épître, et s'approche pour faire mettre de l'encens quand le Cérémoniaire l'en avertit.

4.° A LA MESSE DES MORTS, le Thuriféraire ne salue, ni le chœur, ni aucun des Officiers, mais seulement le Célébrant. Il entre au chœur le premier, les mains jointes, à la tête des Acolytes, et après avoir fait la gémflexion au bas des degrés avec tous les Officiers, il se retire à sa place auprès de la crédence, où il demeure jusqu'à l'Offertoire, parce qu'il n'y a point d'encensement à l'Introit, ni à l'Évangile. Il fait bénir l'encens à l'ordinaire après l'Offertoire, et ayant repris l'encensoir dès que le Célébrant a été encensé, il se retire à la sacristie, et au *Sanctus*, il revient avec l'encensoir. Un peu avant la consécration, après avoir mis de l'encens dans l'encensoir, il le donne au Sous-diacre qui vient se mettre à genoux au côté de l'épître pour encenser le saint Sacrement; et s'étant mis à genoux, il s'incline profondément, pendant que le Sous-diacre encense l'hostie et le calice : ensuite ayant repris l'encensoir, il fait la gémflexion, le reporte à la sacristie, et revient à la crédence, où il se tient à genoux jusqu'à *Pax Domini*, etc. Si l'on doit faire l'Absoute après la Messe, le Thuriféraire va préparer l'encensoir pendant le

dernier Évangile , et après avoir fait à son retour la gémflexion , il se rend à la crédençe , ayant l'encensoir et la navette , et se place devant le Porte-croix , à la droite du Ministre de l'eau bénite : quand le Célébrant est près de partir , il s'avance vers le milieu de l'autel , où il fait la gémflexion en même temps que le Célébrant , et va se placer devant la représentation , près de la croix , à la gauche du second Acolyte , et un peu en avant : il agite doucement l'encensoir pour conserver le feu , et sur la fin du *Libera* , il va à la droite du Diacre , lui donne la navette à l'ordinaire , et la reprend quand l'encens a été mis dans l'encensoir. Après que le Célébrant a aspergé la représentation , il donne l'encensoir au Diacre , et le reçoit après l'encensement ; puis il retourne à sa place en même temps que le Ministre de l'eau bénite retourne à la sienne de l'autre côté de la représentation. Après que les Chantres ont dit , *Requiescant in pace* , il retourne à la sacristie , faisant en passant la gémflexion à l'autel , à la droite du Ministre de l'eau bénite , avec lequel il a dû se croiser , avant de partir d'auprès de la représentation mortuaire , et il marche devant la croix. Lorsqu'on fait un enterrement , le Thuriféraire ne va point à la levée du corps ; il entre seulement au chœur pendant le *Libera* , et se comporte comme à l'Absoute ; lorsqu'il faut al-

ler à la fosse, il y va à la droite du Ministre de l'eau bénite, et marche devant la croix ; y étant arrivé, il se place près du Célébrant, et fait mettre l'encens pendant qu'on chante le *De profundis* ; il se retire à la fin, dans le même ordre qu'il est venu.

5.° AUX SOLENNELS-MINEURS, il y a deux Thuriféraires à l'Élévation seulement : le second va à sa place au chœur avec le Clergé. A la fin de la Préface, il part du chœur, qu'il salue avec les deux Céroféraires : il tâche de se réunir au Cérémoniaire pour aller ensemble à la sacristie. Après qu'ils ont salué la croix, les deux Thuriféraires prennent leurs encensoirs, saluent de nouveau la croix, et se saluent entr'eux ; puis ils marchent les premiers, portant leurs encensoirs avec solennité. Ils ne saluent pas le chœur ; mais étant arrivés dans le sanctuaire, ils s'écartent et saluent l'autel, en faisant la génuflexion sur le pavé avec les Céroféraires et le Cérémoniaire, qui sont entre eux deux ; puis ils se tournent en face et vont se placer à quelque distance des marches de l'autel : le premier vis-à-vis de l'angle du marchepied, au côté de l'épître ; le second, au même lieu du côté de l'évangile, étant un peu tournés l'un vers l'autre : ils se placent toujours de cette sorte quand ils portent leurs encensoirs. Dès que la clochette a annoncé le mo-

ment de la consécration, ils se mettent à genoux, chacun à la place où il se trouve; puis ils mettent de l'encens dans leurs encensoirs, et se préparent à encenser quand le Prêtre élèvera la sainte hostie : dès que le Célébrant fait la gémflexion, ils font une inclination profonde et encensent trois coups, dirigeant leurs encensoirs en flèche, vers la sainte hostie; ils font de nouveau l'inclination profonde quand le Célébrant fait la gémflexion, et demeurent, la tête un peu inclinée, jusqu'à l'élévation du calice, où ils se comportent comme à celle de l'hostie : ils restent à genoux jusqu'à ce que le Chœur ait fini de chanter; mais si l'orgue joue, ils se lèvent aussitôt, saluent l'autel avec les Céroféraires et le Cérémoniaire, et retournent à la sacristie dans l'ordre qu'ils sont venus : le premier Thuriféraire retourne à l'autel, et le second va reprendre sa place au chœur, qu'il ne salue pas en entrant.

6.<sup>o</sup> AUX SOLENNELS-MAJEURS ET AUX ANNUELS, il y a deux Thuriféraires pendant toute la Messe. Avant le départ de la sacristie, ils font bénir l'encens de la manière que nous avons dit au premier numéro de cet article; puis ayant salué la croix et le Célébrant aux deux extrémités de la ligne formée par tous les Officiers, ils ouvrent la marche, portant leurs encensoirs avec solennité : l'entrée se fait par la porte qui

est au bas du chœur. Dès que les Thuriféraires y sont arrivés, ils préparent leurs encensoirs, saluent les deux côtés du chœur, si le saint Sacrement n'est pas exposé; puis ils commencent à encenser de front, se dirigeant vers l'autel par le côté droit du chœur: ils cessent d'encenser quand ils arrivent devant les marches du sanctuaire; ils saluent l'autel dans le même ordre qu'ils ont salué la croix de la sacristie, et se retirent ensuite à leurs places, comme nous l'avons dit ci-dessus: ils se mettent à genoux et agitent doucement leurs encensoirs. Dès que le Célébrant a baisé l'autel, le premier Thuriféraire seul fait bénir l'encens, et se comporte comme lorsqu'il n'y a qu'un Thuriféraire: le second reste à sa place. Le Célébrant ayant été encensé, ils saluent ensemble l'autel, et reportent leurs encensoirs à la sacristie; puis ils reviennent au sanctuaire, et se placent, le premier, à la gauche du Cérémoniaire, au côté de l'épître, et le second à la droite de l'Aide des cérémonies, au côté de l'évangile: ils se conforment aux autres Ministres inférieurs pour les inclinations et les genuflexions qu'il faut faire pendant la Messe. Lorsque le Célébrant va s'asseoir, le second Thuriféraire fait la genuflexion à sa place en même temps que les autres Ministres inférieurs la font au milieu du sanctuaire; puis il va s'asseoir à la gauche du

second Acolyte : le premier Thuriféraire s'assied à la droite du premier Acolyte. Quand le Célébrant retourne à l'autel, les Ministres inférieurs font la géoufflexion derrière lui, au milieu du sanctuaire, après quoi chacun retourne à la place qu'il occupoit auparavant; le second Thuriféraire laisse passer devant lui l'Aide des cérémonies. A la fin de l'Épître, les deux Thuriféraires saluent l'autel avec les Acolytes, et marchent les premiers vers la sacristie : ils prennent leurs encensoirs, qu'ils portent avec solennité devant la croix pour retourner au sanctuaire; ils saluent l'autel, et demeurent à leurs places accoutumées, tournés vers l'autel, et agitant doucement leurs encensoirs. Lorsque le Diacre, après avoir dit, *Munda cor meum*, prend le livre des Évangiles, ils saluent l'autel avec lui, le suivent au siège du Célébrant, et se mettent à genoux à ses côtés, le premier à sa droite et le second à sa gauche : celui-ci donne la navette au Cérémoniaire. Lorsque l'encens a été mis dans les deux encensoirs, les Thuriféraires se lèvent et s'éloignent un peu pour saluer le Célébrant, derrière le Diacre; puis se tournant en face, ils vont au milieu du sanctuaire, et saluent l'autel, ayant entre eux deux les Acolytes et le Cérémoniaire; ils marchent les premiers devant la croix pour aller au bas du chœur, par le côté de l'évangile : en entrant,

ils ne saluent pas le Clergé. Arrivés au lieu où l'on doit chanter l'Évangile, le second Thuriféraire se place de telle sorte qu'il se trouve devant le pupitre, à la gauche du Diacre : le premier se place sur la même ligne, laissant entre lui et le second Thuriféraire, un espace suffisant pour le Diacre et le Cérémoniaire, lesquels il laisse passer devant lui. Quand le Diacre dit, *Initium*, ou, *Sequentia*, le premier Thuriféraire remet son encensoir au Cérémoniaire, sans y mettre de l'encens, et se comporte comme aux Grand'Messes ordinaires : tous les deux ont soin de ne pas agiter leurs encensoirs pendant l'Évangile ; ils peuvent tenir le bas des chaînettes avec la main droite, et le haut avec la gauche appuyée sur la poitrine. A la fin de l'Évangile, ils marchent les premiers dans l'ordre qu'ils sont venus : ils saluent l'autel avec les autres Officiers ; le second Thuriféraire reste à la place où il se trouve, tandis que le premier donne son encensoir au Diacre, et se comporte comme aux Grand'Messes ordinaires ; puis ils se réunissent, s'inclinent quand le Prêtre dit, *Deum*, dans l'intonation du *Credo*, saluent l'autel, et vont reporter leurs encensoirs à la sacristie, d'où ils reviennent aussitôt après. A l'Offertoire, le premier Thuriféraire va seul prendre son encensoir à la sacristie, et se comporte comme aux Grand'Messes ordinaires,

excepté qu'en accompagnant le Diacre pour l'encensement du chœur, il se tient à sa droite, et qu'au retour, il donne l'encensoir au Cérémoniaire, qui encense le Diacre; puis il se retire seul à la sacristie pour préparer les deux encensoirs. A la fin de la Préface, le second Thuriféraire va à la sacristie comme il a été dit pour les jours Solennels - mineurs; lorsqu'il a reporté son encensoir à la sacristie, après l'Élévation, il retourne à sa place, au sanctuaire. S'il y a communion du Clergé, les Thuriféraires tiennent la nappe. A la fin de la Messe, ils marchent les premiers pour retourner à la sacristie.

7.° A VÊPRES, AUX SOLENNELS-MINEURS ET AU-DESSOUS, le Thuriféraire entre au chœur, à son rang, avec le Clergé; vers le commencement de l'Hymne, ou plutôt, s'il est besoin, il en sort, le bonnet à la main, faisant les saluts accoutumés à l'autel et au chœur, et va à la sacristie prendre l'encensoir. Lorsque l'Officiant part de la sacristie pour aller encenser l'autel, le Thuriféraire, après avoir salué la croix à la droite de l'Officiant, marche le premier, ayant l'encensoir et la navette à la main, et va se placer au bas des degrés de l'autel, à la droite du second Acolyte; dès qu'il a fait la génuflexion, il monte sur le marchepied, et donne la navette au Cérémoniaire pour faire

bénir l'encens ; après la bénédiction , il donne l'encensoir au Cérémoniaire , et se tournant sur sa gauche , il va se mettre à la gauche de l'Officiant , qu'il assiste pendant l'encensement , relevant le bord de sa chape , et tenant la navette de la main gauche à la hauteur de la poitrine. L'encensement de l'autel étant achevé , le Thuriféraire reprend l'encensoir , va se placer à la droite du second Acolyte , où il fait la gèneflexion ; il salue le chœur avec tous les Officiers , rangés en droite ligne , à la gauche du second Acolyte , qui pour lors se trouve à la droite de l'Officiant , et marche ensuite à la droite du Cérémoniaire. L'Officiant étant arrivé au pupitre , le Thuriféraire donne l'encensoir au Cérémoniaire , et s'étant mis à sa gauche , il fait avec lui une inclination profonde avant et après l'encensement de l'Officiant ; puis il l'accompagne pour aller encenser M. le Curé ou le Supérieur du lieu , s'il est à sa place , et après lui , les Bourdonniers ; ensuite il reçoit l'encensoir , et se retire à la sacristie après avoir salué le chœur et l'autel.

8.° A VÊPRES , AUX SOLENNELS - MAJEURS ET AUX ANNUELS , les Thuriféraires vont au chœur avec le Clergé. A la fin du dernier Psaume , ils saluent leurs voisins et se réunissent ensuite aux Acolytes pour saluer ensemble le chœur : ils vont à la sacristie préparer leurs

encensoirs en silence. Pendant qu'on chante l'Antienne du *Magnificat* pour la première fois, ils saluent la croix, se saluent l'un l'autre, et vont au sanctuaire sans saluer le chœur, portant leurs encensoirs avec solennité, mais non fumans; après avoir salué l'autel, ils vont à leurs places accoutumées, de chaque côté du sanctuaire, ayant la face tournée vers l'autel. Lorsque l'Officiant arrive au bas des marches de l'autel, ils font derrière lui la gémuflexion en même temps que lui; puis ils montent sur le marchepied, un peu du côté de l'épître, et font bénir l'encens; le premier donne la navette au Cérémoniaire: lorsque l'Officiant a mis l'encens dans les encensoirs, le second Thuriféraire salue l'Officiant, descend au bas des marches, où il fait la gémuflexion, et retourne à sa place. Le premier Thuriféraire se comporte comme aux Vêpres ordinaires; il reçoit son encensoir au coin de l'épître, et retourne à sa place dans le sanctuaire, où il fait la gémuflexion lorsque l'Officiant la fait: alors les deux Thuriféraires se tournent en face, et marchent les premiers vers le siège de l'Officiant; en entrant au chœur, ils s'écartent pour saluer le Clergé, rangés sur une même ligne avec les autres Officiers; puis ils se remettent en marche par le côté du chœur où se trouve le siège de l'Officiant. Dès qu'ils arrivent devant le siège, le premier Thurifé-

raire se place à la gauche du siège, et laisse passer devant lui le second Acolyte : le second Thuriféraire se place du côté opposé; et dès que l'Officiant est arrivé à son siège, il le salue et va se placer au bas du chœur, derrière les Bourdonniers, un peu à gauche : il attend là que le premier Thuriféraire vienne le rejoindre; celui-ci remet l'encensoir au Cérémoniaire, et se comporte comme aux simples Dimanches, excepté que, si M. le Curé n'est pas au chœur ou s'il officie, il n'accompagne pas le Cérémoniaire pour encenser le plus digne Prêtre de chaque côté du chœur, mais il reprend son encensoir aussitôt que les Chapiers ont été encensés, et va rejoindre l'autre Thuriféraire; ils mettent de l'encens dans les encensoirs, et se disposent à encenser le chœur : avant de se séparer, ils font l'inclination profonde à l'autel, ou la gémflexion si le saint Sacrement est exposé. Si M. le Curé officie, ou si étant absent du chœur il n'a pas été encensé après l'Officiant, les deux Thuriféraires encensent aussitôt le plus digne Prêtre de chaque côté du chœur, de deux coups et à courtes chaînes; puis ils montent dans les hauts stalles de chaque côté: chacun fait un salut commun à ceux du côté qu'il doit encenser; après quoi ils présentent l'encensoir, le tenant de la main gauche élevé à la hauteur des yeux; ils le baissent aussitôt,

le tenant avec la même main , et encensent trois coups avant de se mettre en marche : ils doivent faire ensemble toutes ces actions , sans néanmoins tourner la tête , ni faire aucun mouvement qui sente la légéreté ; arrivés au haut du chœur , ils ne font aucun salut , mais ils se tournent en face , et descendent aussitôt pour aller encenser le bas chœur : ils se comportent comme la première fois ; et quand ils arrivent à l'extrémité , ils ne font d'abord aucun salut à l'autel , mais ils se réunissent pour saluer ensemble le chœur ; puis ils se tournent en face , s'avancent pour saluer l'autel , et retournent à la sacristie. Les Thuriféraires doivent éviter d'encenser le chœur pendant le *Gloria Patri* : si cependant ils n'ont pas fini d'encenser quand on le chante , ils ne s'arrêtent pas pour s'incliner ; mais dès que l'Officiant dit , *Dominus vobiscum* , ils terminent aussitôt l'encensement , et retournent à la sacristie sans saluer le chœur.

9.° LORSQUE LE SAINT SACREMENT EST EXPOSÉ , les Thuriféraires font la gémflexion à deux genoux toutes les fois qu'ils arrivent de la sacristie ou du chœur à l'autel , et toutes les fois qu'ils vont de l'autel à la sacristie ou au chœur : dans les autres cas , ils font une simple gémflexion ; pour faire la gémflexion à deux genoux , ils prennent , avec la main gau-

che, le haut des chaînettes de l'encensoir, et le bas avec la droite; pendant qu'ils s'inclinent, ils tiennent la gauche sur la poitrine, et laissent tomber, sans contrainte, la droite sur le côté, tenant cependant l'encensoir un peu éloigné du surplis. Si l'on fait la Procession du saint Sacrement, ils font bénir l'encens quand le Cérémoniaire les avertit. Dès que l'Officiant a reçu l'ostensoir dans les mains, et qu'il s'est tourné vers le peuple, les Thuriféraires se lèvent et encensent le saint Sacrement jusqu'à ce que l'Officiant se mette en marche: alors ils font ensemble la génuflexion au saint Sacrement et marchent devant, environ à dix pas du dais; ils se tiennent à côté l'un de l'autre, presque tournés en face, et agitant régulièrement leurs encensoirs en les croisant; de temps en temps ils s'arrêtent pour encenser le saint Sacrement: ils se tournent pour cela vers le dais, font la génuflexion, encensent trois coups, font de nouveau la génuflexion, et se remettent en marche comme auparavant. A la Bénédiction, ils encensent de leurs places, et à genoux pendant que l'Officiant reste tourné vers le peuple pour le bénir; ils n'encensent pas pendant qu'on renferme le saint Sacrement dans le tabernacle, ni pendant qu'on le met sur l'exposoir ou qu'on l'en retire. A Matines, il n'y a aucun encensement; à Laudes, les Acolytes se comportent

comme à Vêpres, à l'encensement de l'autel, au Cantique *Benedictus*; ils encensent aussi le chœur.

---

## ARTICLE VII.

### *De l'Office du Cérémoniaire du Chœur.*

1.<sup>o</sup> LE Cérémoniaire du chœur doit connoître parfaitement toutes les cérémonies qui doivent s'observer au chœur, et lire avec soin l'article du Cérémonial qui en traite. Il doit toujours marcher avec gravité et modestie, ne pas trop multiplier les signaux, et faire peu de bruit. Quand il veut avertir le chœur de se découvrir, de s'incliner, de se mettre à genoux, ou de se lever, il doit lui-même se découvrir le premier, s'incliner, etc.; jamais il ne doit mettre son bonnet sous le bras lorsqu'il est découvert, mais toujours il le doit tenir à la main devant la poitrine; tenant en dehors les deux pouces croisés, l'un sur l'autre, et les autres doigts étendus en dedans (c'est de cette manière que tous doivent porter le bonnet).

A LA MESSE, le Cérémoniaire du chœur se rend à la sacristie, et attend en silence que les Bourdonniers arrivent; quand il est temps, il leur met la chape. Lorsqu'il faut partir, si les Chapiers doivent aller au chœur avec l'Offi-

ciaut ( ce qui arrive lorsqu'on fait l'aspersion, ou que l'on doit chanter quelque chose avant de commencer la Messe, comme le *Veni creator*, etc., ou lorsque le Célébrant doit faire son entrée solennellement par la porte qui est au bas du chœur ), le Cérémoniaire se place à la droite du premier Chapier, salue la croix et le Célébrant avec tous les Officiers; puis il marche à la suite des Acolytes, à la gauche du Maître des cérémonies : arrivé dans le sanctuaire, il va se placer en face du coin de l'épître, ayant les Chapiers à sa gauche; jamais il ne doit être au milieu d'eux, mais bien à côté : il fait avec eux la gèneuflexion, si le saint Sacrement est exposé, ou une inclination profonde, s'il ne l'est pas. Quand il entre dans le chœur, il le salue avec les Chapiers, en commençant par le côté de l'épître, et conduit ceux-ci à leurs sièges, s'arrêtant au côté droit du lutrin pour laisser passer devant lui le premier et le troisième, s'ils sont au nombre de quatre. Dès qu'ils sont tous rendus à leurs sièges, il les salue d'une inclination médiocre, et va à sa place, au milieu du chœur.

Aux jours solennels-majeurs et annuels, vers la fin du *Kyrie*, le Cérémoniaire du chœur va par le côté droit du chœur chercher les Chapiers, les salue, et les conduit à l'autel, marchant un peu devant eux; mais si les Chapiers marchent quatre de front, il se place à la droite

du troisième, un peu devant lui, fait la gèneflexion, ou s'incline profondément avec eux devant l'autel, et salue le Célébrant d'une inclination médiocre, avant et après l'intonation du *Gloria in excelsis*.

Aux fêtes doubles et au-dessus, avant la fin de l'Épître, il avertit les Chapiers d'aller inviter ceux qui doivent chanter l'*Alléluia* ou le *Graduel*, mais il ne les accompagne pas dans cette action.

Aux jours solennels-majeurs et annuels, il va joindre les Chapiers lorsque le Diacre commence l'inflexion qui annonce la fin de l'Évangile, il les conduit vers le Célébrant pour lui porter l'intonation du *Credo*, et se comporte comme pour le *Gloria in excelsis*, excepté qu'en revenant, lorsque le Diacre passe à côté de lui, il se tourne, et se range sur une ligne avec les Chapiers, pour faire une inclination profonde au livre de l'Évangile.

Lorsque le Thuriféraire lui présente l'instrument de paix, il le baise en disant, *Et cum spiritu tuo*, saluant le Thuriféraire avant et après. A la fin du dernier Évangile, ou à la fin de l'Oraison pour le Roi, quand on la dit, le Cérémoniaire du chœur conduit les Chapiers à l'entrée du chœur, où ils saluent l'autel; puis ils saluent le chœur avec le Célébrant, auquel ils se réunissent; le Cérémoniaire du chœur se

place, pendant cette action, entre le Thuriféraire et le premier Chapier. Il retourne à la sacristie, marchant avec le Maître des cérémonies devant les Chapiers : si la sacristie est derrière l'autel, dès que les Chapiers ont entonné le *Domine, salvum fac* pour la troisième fois, le Cérémoniaire du chœur les invite à aller rejoindre le Célébrant au sanctuaire. Si l'on donne la bénédiction du saint Sacrement après la Messe, il conduit les Chapiers aux marches du sanctuaire, sur lesquelles il se met à genoux avec eux, à leur droite.

2.° A VÊPRES. Le Cérémoniaire du chœur se rend à la sacristie, et se place à la droite du premier Bourdonnier, salue la croix avec eux, entre dans le sanctuaire, marchant devant eux, va se placer vis-à-vis du coin de l'épître, salue l'autel avec eux ; en entrant dans le chœur, il salue le Clergé, et conduit les Chapiers à leurs sièges : il avertit le Clergé de se tourner vers l'autel, pour dire le *Pater* et l'*Ave Maria* ; après *Deus, in adjutorium*, quand on chante, *Sicut erat*, il accompagne les Chapiers auprès de l'Officiant, le salue avec eux, et les reconduit à leurs sièges après l'intonation du Psaume. A la fin de chaque Psaume, pendant le *Sicut erat*, il accompagne celui des Chapiers qui doit annoncer l'Antienne, en commençant par le côté opposé à celui de l'Officiant, et se conforme aux

Chapiers pour tous les saluts qu'ils font , soit à l'autel , soit aux personnes auxquelles ils annoncent quelque Antienne. Si M. le Curé est au chœur , et qu'il n'officie pas , le Cérémoniaire conduit le Chapier qui est de son côté , pour lui annoncer la seconde Antienne , lors même que M. le Curé seroit placé du même côté que l'Officiant. A la fin de l'Hymne , le Cérémoniaire du chœur avertit les Cleres qui doivent chanter le Verset , et conduit les Chapiers auprès de l'Officiant , pour lui annoncer l'Antienne du *Magnificat*. Lorsque l'Officiant sort du chœur , et lorsqu'il y rentre après l'encensement , le Cérémoniaire lui rend le salut avec le chœur ; à la fin de l'Office , le Cérémoniaire du chœur invite les Chapiers à se réunir à l'Officiant , et se place à la droite du second. En sortant , il salue le chœur , et après avoir fait une inclination profonde à l'autel ou une génuflexion , il rentre à la sacristie , relevant le bord de la chape de l'Officiant.

Aux jours solennels-majeurs et aux annuels , le Cérémoniaire du chœur se place à la gauche de l'Officiant , et à la droite du second Chapier ; après avoir salué la croix de la sacristie et l'Officiant , il se tourne avec lui sans quitter sa gauche ( ce qu'il observe toujours en semblable occasion ) , et relève le bord de sa chape d'une main , tenant son bonnet de l'autre : arrivé au

bas du chœur, il fait une gémflexion ou une inclination profonde à l'autel; puis il se tourne pour aller au siège de l'Officiant qu'il salue dès qu'il y est arrivé, étant pour lors à la droite du premier Acolyte, et va ensuite accompagner les Chapiers à leurs sièges. Pour le reste, il se comporte comme aux Vêpres ordinaires, excepté que pour l'intonation des Antiennes, il conduit alternativement les deux Chapiers de chaque côté. A la fin de Vêpres, il les conduit tous au siège de l'Officiant, avec lequel il salue le chœur et l'autel pour retourner à la sacristie dans le même ordre qu'il est venu au commencement de Vêpres; il salue la croix d'une inclination profonde, et l'Officiant d'une médiocre; puis il aide les Bourdonniers à quitter leurs chapes, et se retire en silence.

---

## ARTICLE VIII.

*De l'Office des Bourdonniers ou Chapiers.**Avis généraux.*

1.° **L**ES Chapiers ou Bourdonniers doivent prévoir avant les Offices ce qu'ils doivent chanter. Ils prennent des chapes sur leurs surplis, et font attention à ne les pas gâter, soit en s'asseyant, soit en faisant la génuflexion. Lorsqu'ils marchent ensemble, ils doivent garder une égale distance, s'ils sont plus de deux. Ils vont au chœur, la tête couverte, tenant le bourdon de la main droite; ils appuient la gauche sur la poitrine, si elle n'est pas occupée à tenir quelque livre: si les Chapiers n'ont pas des bourdons, ils vont au chœur les mains jointes; ils sont couverts depuis la sacristie jusqu'à l'entrée du chœur, les plus dignes ayant toujours la droite, et s'il faut passer par un lieu étroit, le moins digne passe le premier. Les Chapiers ne font devant l'autel qu'une inclination profonde, même quand le saint Sacrement est dans le tabernacle. Ils doivent tâcher de faire ensemble les actions qui leur sont communes, comme les inclinations, les génuflexions, etc.:

ils doivent marcher lentement et avec gravité, sur-tout aux grandes fêtes. Ils sont toujours découverts quand ils sont debout : et toujours couverts quand ils sont assis, à moins que le saint Sacrement ne soit exposé. Ils sont debout toutes les fois qu'ils entonnent ou qu'ils chantent quelque chose seuls, comme des Versets ou des Répons ; mais ils sont assis et couverts quand ils chantent avec le chœur. Quand ils sont debout, ils s'appuient sur leurs bourdons ; mais quand ils marchent, et quand ils sont assis, ils les appuient sur l'épaule droite, les tenant un peu renversés. Pendant la Messe, ils ne quittent le bourdon que pendant que l'orgue joue à l'Offertoire ; alors ils vont tous ensemble derrière le lutrin, saluent l'autel, déposent leurs bourdons, qu'ils ne reprennent qu'après la communion, et retournent à leurs places : s'il n'y a point d'orgue, ils chantent l'Offertoire avant de déposer leurs bourdons. Toutes les fois qu'ils vont de leurs places à l'un des côtés du chœur, soit pour annoncer une Antienne, soit pour inviter quelqu'un à venir au lutrin, ils font une inclination médiocre à l'autel, et une gémulation si le saint Sacrement est exposé : en quittant leurs places, ils la font après être descendus de leurs sièges, et en revenant, avant de s'y remettre. Lorsqu'un des Bourdonniers quitte le lutrin, les autres restant à leurs places, celui

qui quitte sa place, fait une inclination de tête à ceux qui restent, et ceux-ci répondent par une inclination de tête, s'ils sont découverts; s'ils ont le bonnet sur la tête, ils se découvrent. Lorsque les Chapiers annoncent une Antienne ou quelqu'autre chose, soit au Célébrant, soit à quelqu'un du chœur, quoiqu'ils soient plusieurs, un seul annonce ce qu'il faut chanter; et c'est ordinairement le premier. Les Bourdonniers doivent être assis, debout ou à genoux, couverts ou découverts, selon ce qui se pratique au chœur, auquel ils se conforment en toutes choses, si ce n'est qu'ils sont quelquefois debout, quoique le chœur soit assis, comme lorsqu'ils chantent seuls. De plus, quand ils entonnent quelque partie de l'Office, pendant laquelle le chœur est à genoux, ils ne s'y mettent qu'après l'intonation; comme lorsqu'on chante les Hymnes *Veni, creator*, et *Ave, maris stella*; mais ils restent debout quand ils chantent à Matines, *Venite, adoremus et procidamus ante Deum.*

2.° A LA MESSE, les Chapiers vont au chœur avec les Officiers de l'autel, toutes les fois que l'on entre solennellement par la porte qui est au bas du chœur, et quand il y a quelque chose à chanter avant la Messe, comme lorsqu'on fait l'aspersion de l'eau bénite; les autres jours, ils entrent au chœur accompagnés du

Cérémoniaire ou du Bedeau , dès que le Clergé y est rassemblé et qu'il a fait une courte prière. S'ils doivent sortir de la sacristie avec les Officiers de l'autel, le premier se place à la droite du Diacre, et le second à la gauche du Soudiacre; et s'ils sont quatre, le troisième se met à la droite du premier, et le quatrième à la gauche du second. Ils saluent la croix d'une inclination profonde, et le Célébrant d'une inclination médiocre; ils marchent ensuite dans l'ordre que nous avons dit au n.º 1. Arrivés à la vue de l'autel, ils se rangent, pour le saluer, dans le même ordre qu'à la sacristie; puis chacun se tourne pour saluer le chœur, à la place où il se trouve, sans tourner le dos au Célébrant: les Bourdonniers quittent alors les Officiers de l'autel, et vont à leurs places au chœur; si l'on entre par la porte qui est au bas du chœur, les Bourdonniers se placent des deux côtés du lutrin, saluent l'autel, et ensuite le Célébrant quand il passe devant eux; puis ils vont à leurs sièges, et commencent l'Introit dès que le Célébrant a dépassé le chœur, si l'on ne doit pas faire l'aspersion. Si la sacristie est près de l'autel, et que les Chapiers passent d'abord dans le sanctuaire pour aller au chœur, ils saluent l'autel avant de sortir du sanctuaire; puis ayant descendu les marches qui le séparent du chœur, ils saluent le Clergé et vont à leurs places. Les  
Chapiers

Chapiers entonnent le premier *Kyrie*, que le côté droit du chœur poursuit; puis ils s'asseyent. Au *Gloria in excelsis*, s'il n'y a point d'orgue, ils chantent seuls le premier Verset, selon l'usage de la Métropole, et s'asseyent ensuite. Au *Credo*, ils chantent seulement, *Patrem omnipotentem*, et le côté droit poursuit. Aux Solennels-majeurs et aux Annuels, les Chapiers, avertis par le Cérémoniaire du chœur, quittent leurs places à la fin du *Kyrie*, et vont annoncer au Célébrant le *Gloria in excelsis*: ils marchent tous de front, s'il se peut, et si le lieu est trop étroit, les plus dignes marchent les premiers; ils font une inclination profonde à l'autel, puis ils se tournent vers le Célébrant, rangés sur une même ligne, lui font une inclination médiocre, et le premier annonce le *Gloria in excelsis*, d'une voix médiocre; ils saluent de nouveau le Célébrant, puis l'autel, et retournent à leurs places sans saluer le chœur. (A la Métropole, les Bourdonniers n'annoncent le *Gloria in excelsis* et le *Credo* qu'à Monseigneur l'Archevêque officiant pontificalement.) Vers la fin de l'Épître, aux Dimanches et aux Fêtes doubles, les deux Chapiers vont inviter deux des plus dignes du chœur à venir chanter l'*Alleluia*, ou même le Graduel, s'il n'y a point d'orgue: après l'intonation, ils s'asseyent comme le reste du chœur. Aux Solennels-majeurs et

aux Annuels, les deux premiers Chapiers invitent pour l'*Alleluia* quatre des plus dignes du chœur, et six à la Métropole. Ces mêmes jours, lorsque le Diacre fait l'inflexion de voix qui annonce la fin de l'Évangile, les Chapiers vont annoncer le *Credo* au Célébrant, comme ils ont fait le *Gloria in excelsis*; au retour, ils se rangent des deux côtés du chœur pour saluer d'une inclination profonde le livre des Évangiles, quand le Diacre passe devant eux. Le *Credo* ayant été entonné, ils poursuivent, *Patrem omnipotentem*, et le côté droit du chœur continue le reste : les Bourdonniers ne baisent pas le livre des Évangiles; mais quand le Sous-diacre passe auprès d'eux, ceux qui sont de son côté font une inclination profonde au livre; les Chantres qui sont du même côté doivent faire la génuflexion. S'il y a Sermon, les Chapiers l'écoutent à leurs sièges, après avoir déposé leurs bourdons. Ils sont encensés à leurs places, et font une inclination médiocre à celui qui les encense, avant et après l'encensement. Ils entonnent le *Sanctus*, l'*Agnus Dei* comme le *Kyrie*. A l'Élévation, ils se mettent à genoux à leurs places. Si les Chapiers doivent communier, ils le font immédiatement après les Officiers sacrés; s'ils sont Prêtres, ils prennent une étole sous la chape. Dès que le saint Sacrement est remis dans le tabernacle, les Chapiers

reprennent leurs bourdons , faisant une inclination médiocre à l'autel avant de retourner à leurs sièges ; puis ils entonnent l'Antienne dite Communion. Tous les Dimanches , à la fin de l'Évangile de saint Jean , ils entonnent la prière pour le Roi , *Domine , salvum fac* , etc. Après l'Oraison , ils se réunissent aux Officiers de l'autel pour saluer ensemble le chœur ; mais si la sacristie est près du sanctuaire , pendant que le Chœur achève l'Antienne pour le Roi , ils saluent le Clergé et vont au pied de l'autel , qu'ils saluent en arrivant : le premier se place à la droite du Diacre , et le second à la gauche du Sous-diacre ; ils retournent à la sacristie dans l'ordre qu'ils sont venus , saluent la croix et le Célébrant , et quittent leurs chapes en silence. Si l'on fait la Procession avant la Messe , les Chapiers se mettent à genoux sur les marches du sanctuaire pendant la première strophe du *Veni , creator* , qu'ils poursuivent quand le Célébrant l'a entonné ; puis ils marchent devant les Officiers sacrés , sans se couvrir tant qu'ils sont dans l'église. Si après la Messe on donne la Bénédiction du saint Sacrement , les Chapiers sont alors à genoux sur les marches du sanctuaire , d'où ils entonnent ce que le Chœur doit chanter.

3.° A VÊPRES , AUX SOLENNELS-MINEURS ET AU-DESSOUS , les Chapiers entrent au chœur

dès que le Clergé y est rassemblé : ils le saluent en entrant , après avoir salué l'autel ; puis ils vont à leurs places , où ils disent le *Pater* et l'*Ave, Maria* , avec le chœur. Pendant le *Sicut erat* , ils vont annoncer la première Antienne à l'Officiant , lui faisant une inclination médiocre avant et après : ils entonnent au même lieu le premier Verset du premier Psaume ; puis ils saluent l'Officiant , retournent à leurs places , rendent le salut au Cérémoniaire , s'asseyent et se couvrent. A la fin du Psaume , ils se lèvent pour commencer l'Antienne ; puis celui qui est du côté de M. le Curé ou du Supérieur du lieu va lui annoncer la seconde Antienne : elle est toujours annoncée à M. le Curé , lors même qu'il seroit placé du même côté que l'Officiant. Les Antiennes suivantes sont annoncées par les Chapiers aux plus dignes de chaque côté du chœur : le premier les annonce au côté droit , et le second au côté gauche. Celui qui ne va pas annoncer l'Antienne , s'assied et se couvre après avoir commencé le chant de l'Antienne précédente. S'il y a un Répons ou un *Alleluia* à chanter , ils invitent , pendant la dernière Antienne , quelques-uns des plus dignes du chœur , en nombre égal à celui des chapiers : ils sont assis pendant le Répons ou l'*Alleluia* comme le reste du chœur. Vers la fin de l'Hymne , ils vont en-

semble annoncer à l'Officiant l'Antienne du *Magnificat*, et ils entonnent le Cantique au même lieu; puis ils se retirent à leurs places. Après la dernière Oraison, les Chapiers chantent ensemble le *Benedicamus Domino*: s'il y a quelque mémoire, ils ne chantent que le second *Benedicamus*, etc.; puis ils vont rejoindre l'Officiant, et se placent, le premier, à la droite du Maître des cérémonies, et le second à la gauche du Cérémoniaire du chœur. Ils saluent ensemble le Clergé et l'autel, et retournent à la sacristie, la tête couverte.

4.<sup>o</sup> AUX SOLENNELS-MAJEURS ET AUX ANNUELS, les Chapiers, au nombre de quatre (et de six à la Métropole), font leur entrée solennelle avec l'Officiant par la porte qui est au bas du chœur; arrivés au chœur, ils saluent l'autel et le Clergé, rangés sur une seule ligne avec les autres Officiers; puis ils se tournent vers l'Officiant, qu'ils précèdent à son siège. Ils le saluent dès qu'il y est arrivé, et se retirent aussitôt à leurs places, en saluant l'autel derrière leurs sièges. (A la Métropole, l'Officiant ne prend pas la chape au commencement de Vêpres, et les Chapiers vont au chœur comme aux simples Dimanches; quand les six Bourdonniers vont ensemble annoncer l'Antienne à l'Officiant, ils ne saluent pas l'autel auprès de leurs sièges, mais ils se réunissent pour le faire

ensemble derrière le lutrin : au retour, ils saluent l'autel au même lieu.) Pour le reste, les Chapiers se comportent comme aux Dimanches ordinaires : les deux qui sont à droite annoncent ensemble les Antiennes au côté droit du chœur, et les deux qui sont à gauche les annoncent au côté gauche. Au *Magnificat*, tous les Chapiers restent devant l'Officiant pendant qu'on chante l'Antienne pour la première fois : ils se retirent après avoir entonné le Cantique. Lorsque le saint Sacrement est exposé, soit à Vêpres, soit à la Messe, les Chapiers font toujours la gémflexion à l'autel, même lorsqu'ils vont de leurs places à l'un des côtés du chœur, et quand ils y reviennent. Ils ne saluent pas le chœur, et ils restent découverts pendant tout l'Office.

FIN.

---

---

TABLE DES ARTICLES  
DU CÉRÉMONIAL DE TOULOUSE.

---

PREMIÈRE PARTIE.

De la sainte Messe.

- ART. I.<sup>er</sup> *DE* la Messe basse, depuis le commencement jusqu'au Canon. page 1
- ART. II. Depuis le commencement du Canon jusqu'à la fin de la Messe. 26
- ART. III. De la Messe basse pour les morts : devant le saint Sacrement exposé, et devant Monseigneur l'Archevêque. 56
- ART. IV. De l'office du Servant de Messe. 63
- ART. V. De l'office des Servans de Messe, quand ils sont deux : quand le saint Sacrement est exposé : à la Messe des morts, et devant un Prélat. 82
- ART. VI. D'un Aumônier ou Chapelain servant Monseigneur l'Archevêque à la Messe basse. 87
- ART. VII. De la préparation à la Grand'messe aux Dimanches et aux Fêtes doubles, et de l'Aspersion de l'eau bénite. 94
- ART. VIII. Du départ du Célébrant, et de quelques règles générales sur les inclinations

<i>et les génuflexions que les Officiers doivent faire à l'autel.</i>	page 102
<b>ART. IX.</b> <i>Depuis le commencement de la Messe jusqu'à l'Évangile.</i>	107
<b>ART. X.</b> <i>De l'Évangile que le Diacre chante, et du Symbole.</i>	119
<b>ART. XI.</b> <i>Depuis l'Offertoire jusqu'à l'Oraison Dominicale.</i>	125
<b>ART. XII.</b> <i>Depuis l'Oraison Dominicale jusqu'à la fin de la Messe.</i>	135
<b>ART. XIII.</b> <i>De la Grand'messe pour les morts.</i>	149
<b>ART. XIV.</b> <i>De la Grand'messe en présence du saint Sacrement exposé.</i>	159
<b>ART. XV.</b> <i>De la Grand'messe aux jours solennels et annuels.</i>	166
<b>ART. XVI.</b> <i>De la Grand'messe en présence de Monseigneur l'Archevêque.</i>	184
<b>ART. XVII.</b> <i>De la Grand'messe Pontificale.</i>	188
<b>ART. XVIII.</b> <i>De la Grand'messe dans les petites Églises.</i>	210

## SECONDE PARTIE.

Des Vêpres et des autres parties de l'Office divin:  
des Cérémonies du chœur en général.

<b>ART. I.<sup>er</sup></b> <i>Des Vêpres aux Dimanches, aux Fêtes doubles, et aux Solennels-mineurs.</i>	217
---	-----

- ART. II. *Des Vêpres aux jours solennels-majeurs et annuels.* page 223
- ART. III. *Des Vêpres devant le saint Sacrement exposé, de l'Exposition et de la Bénédiction du saint Sacrement.* 229
- ART. IV. *Des Vêpres en présence de Monseigneur l'Archevêque.* 232
- ART. V. *Des Vêpres où Monseigneur l'Archevêque officie pontificalement.* 234
- ART. VI. *Des Complies, des Matines et des Laudes, et de l'Office des Morts.* 239
- ART. VII. *Du Chant et des pauses qu'il y faut garder.* 245
- ART. VIII. *Des Processions.* 248
- ART. IX. *Des Cérémonies du chœur en général.* 262

## TROISIÈME PARTIE.

Des Cérémonies propres à certains jours de l'année.

- ART. I.<sup>er</sup> *De la Fête de Noël.* 285
- ART. II. *De la Fête de la Présentation de Notre-Seigneur, et de la Purification de la Sainte Vierge.* 290
- ART. III. *Du Mercredi des Cendres.* 299
- ART. IV. *Du Dimanche des Rameaux.* 302
- ART. V. *De l'Office des Ténèbres.* 311

ART. VI. <i>Du Jeudi-Saint.</i>	page 314
ART. VII. <i>Du Vendredi-Saint.</i>	317
ART. VIII. <i>Du Samedi-Saint.</i>	328
ART. IX. <i>Du jour de Pâques et de la Fête du saint Sacrement.</i>	333

### QUATRIÈME PARTIE.

De l'Office de chaque Ministre en particulier.

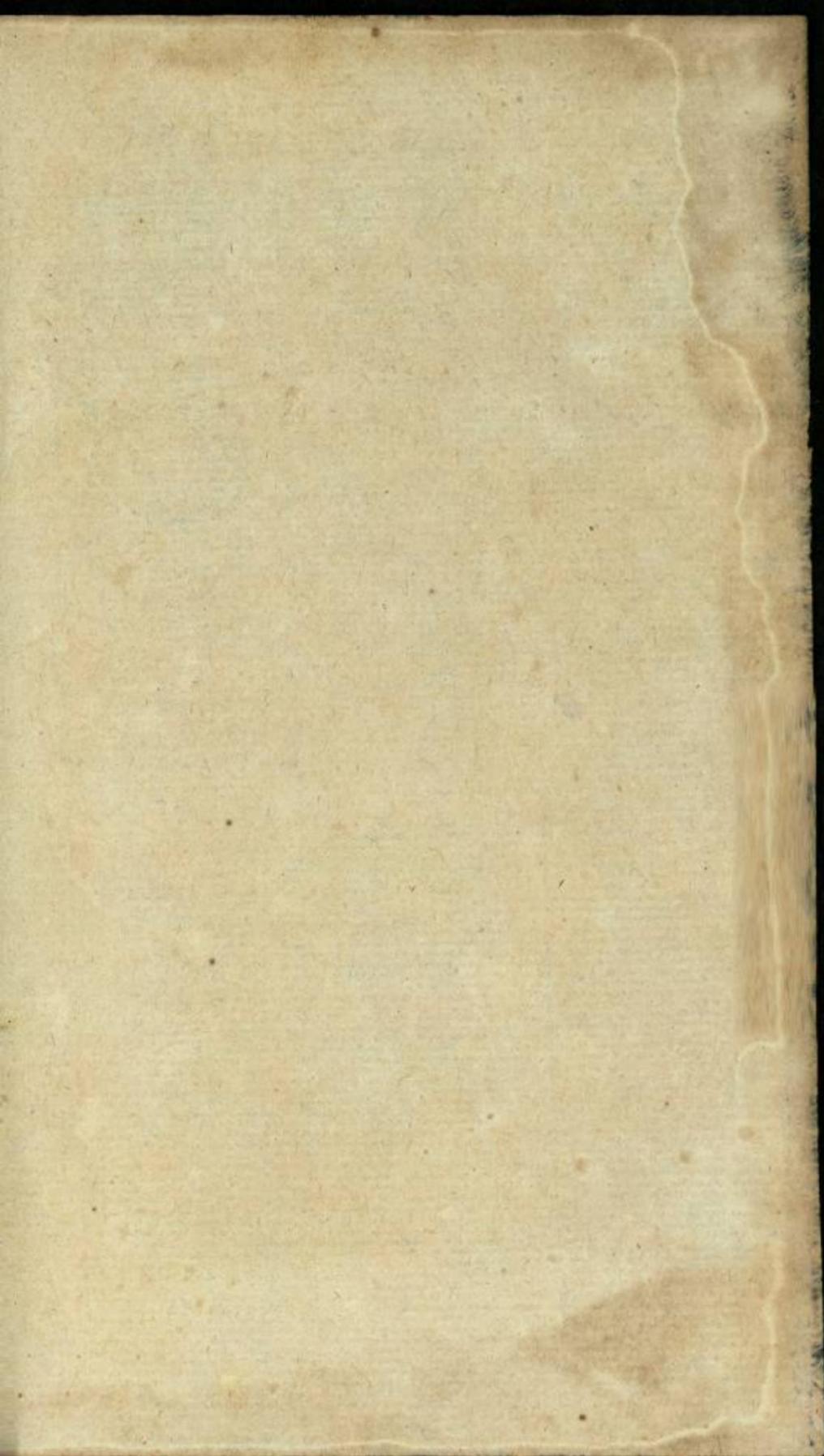
(*Pour l'Office du Célébrant, voyez les différens articles des trois premières parties du Cérémonial.*)

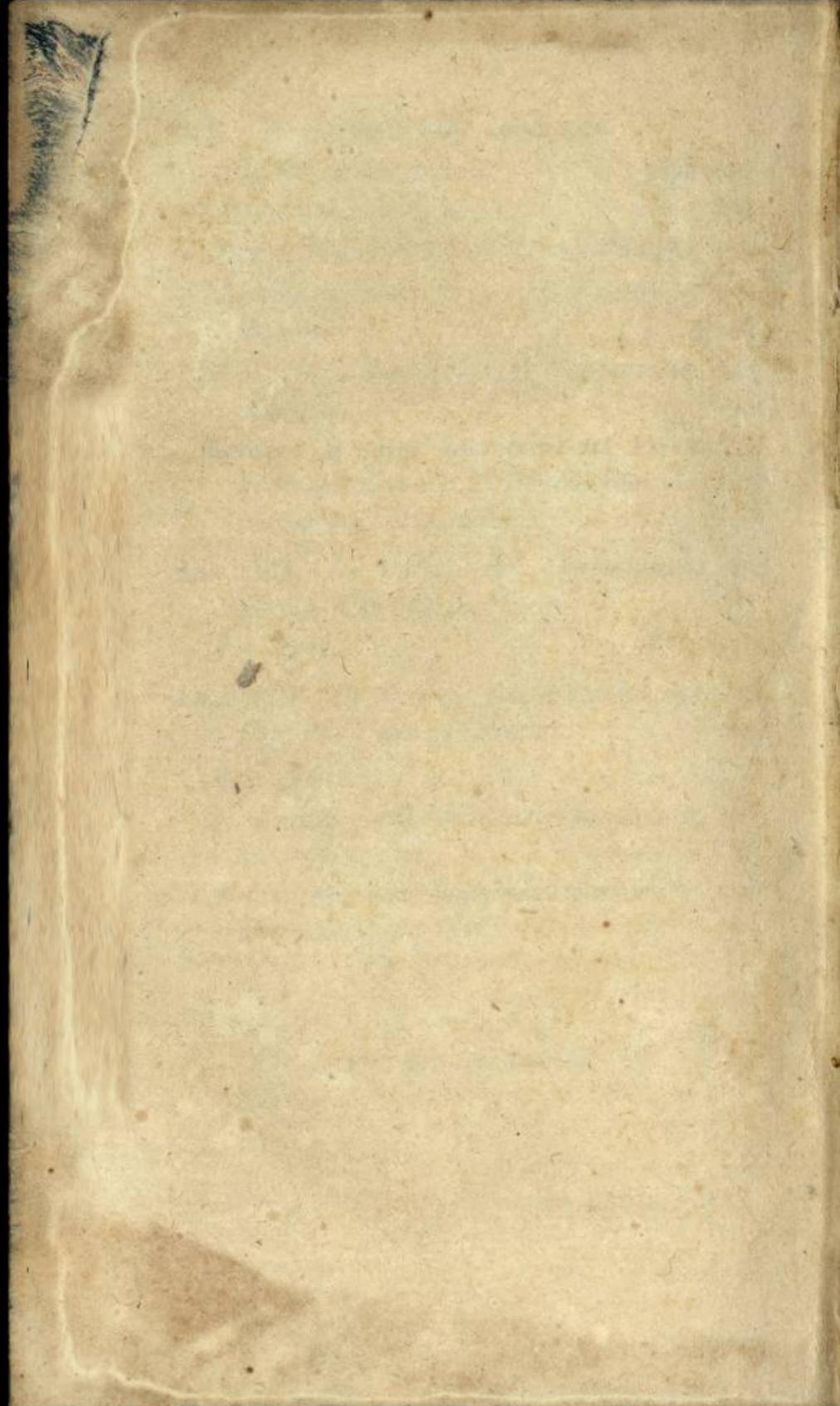
ART. I. <sup>er</sup> <i>Du Cérémoniaire ou Maître des cérémonies.</i>	337
<i>Avis généraux.</i>	339
<i>A la Grand'messe aux Dimanches et aux Fêtes doubles.</i>	340
<i>Lorsqu'il y a un aide des Cérémonies.</i>	356
<i>Lorsqu'il y a un Prêtre-assistant.</i>	357
<i>Quand le saint Sacrement est exposé.</i>	358
<i>A la Messe des morts : à l'Absoute, et à un Enterrement.</i>	359
<i>A Vêpres, aux Solennels-mineurs et au-dessous.</i>	363
<i>A Vêpres, aux Solennels-majeurs et aux Annuels.</i>	367
<i>A Matines.</i>	368
ART. II. <i>De l'office du Prêtre-assistant.</i>	369

- ART. III. *De l'office du Diacre : avis généraux.* page 372
- Lorsqu'il y a un Prêtre-assistant.* 401
- Devant le saint Sacrement exposé.* 403
- A la Messe des morts.* 409
- ART. IV. *De l'office du Sous-Diacre : avis généraux.* 414
- Lorsqu'il y a un Prêtre-assistant.* 438
- Lorsque le saint Sacrement est exposé.* 439
- A la Messe des morts.* 443
- ART. V. *De l'office des Acolytes : avis généraux.* 448
- A la Messe.* 451
- Lorsque le saint Sacrement est exposé.* 461
- A la Messe des morts.* 462
- Aux Vêpres des jours solennels-majeurs et annuels.* 464
- Aux Vêpres des Dimanches, des Fêtes doubles et des Solennels-mineurs : à Laudes, et à l'Office des morts.* 467
- ART. VI. *De l'office du Thuriféraire : avis généraux.* 469
- A la Messe aux Dimanches et aux Fêtes doubles.* 471
- A la Messe devant le saint Sacrement exposé.* 481

<i>A la Messe des morts.</i>	page 482
<i>Aux Solennels-mineurs.</i>	484
<i>Aux Solennels-majeurs et aux Annuels.</i>	485
<i>A Vêpres, aux Solennels-mineurs et au-dessous.</i>	489
<i>A Vêpres, aux Solennels-majeurs et aux Annuels.</i>	490
<i>Lorsque le saint Sacrement est exposé : à la Procession : à la Bénédiction du saint Sacrement : à Laudes.</i>	493
<b>ART. VII. De l'office du Cérémoniaire du Chœur à la Messe.</b>	495
<i>A Vêpres.</i>	498
<b>ART. VIII. De l'office des Bourdonniers ou Chapiers : avis généraux.</b>	501
<i>A la Messe.</i>	503
<i>A Vêpres, aux Solennels-mineurs et au-dessous.</i>	507
<i>A Vêpres, aux Solennels-majeurs et aux Annuels.</i>	509

FIN DE LA TABLE.





## ERRATA.

---

- Page 98, ligne 2* : ils saluent d'abord l'autel; *ajoutez* ; d'une inclination profonde, rangés, etc.
- Page 100, ligne 17, au lieu de en chœur, lisez, au chœur.*
- Page 169, ligne 4, lisez* : Les Thuriféraires étant sur le point d'entrer dans le chœur, se disposent à encenser de chaque côté, jusqu'aux marches du sanctuaire. Les autres Officiers les suivent; mais le Diacre et le Sous-diacre ne quittent pas le Célébrant, qui passe du côté droit : tous se découvrent en entrant au chœur. Les Chapiers se rangent deux de chaque côté, etc.
- Page 339, ligne 2, au lieu de affection, lisez, affectation.*
- Page 407, ligne 2, lisez* : Au retour, il fait de nouveau la genuflexion à deux genoux sur le plus bas degré, comme avant de partir; et après avoir encensé le Sous-diacre, il rend l'encensoir au Thuriféraire, monte à sa place, où il fait la genuflexion, et se tourne aussitôt, etc.
- Page 426, ligne 7, lisez* : puis il le fait baiser au Célébrant, et se tournant sur sa gauche, il descend, sans le saluer, sur le pavé du sanctuaire : il ne fait point baiser l'évangile au Prêtre-assistant, s'il y en a un; mais, dès que le Célébrant a entonné le *Credo*, il va au chœur, portant le livre, etc.
- Page 453, ligne 16 et 17, lisez* : ils marchent par les deux côtés du chœur pour aller à l'autel.
- Page 486, ligne 5, effacez, de front.*
- Ibid., ligne 6, lisez* : par les deux côtés du chœur.



